DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12567 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 26 JUIN 1985

Un démocrate-chrétien au Quirinal

Tout oppose, en apparence, l'homme qui entrera au palais du Quirinal le 9 juillet prochain et celui qui en sortira le même jour. Le socialiste Sandro Pertini, le plus âgé des chefs d'Etat italiens d'après la deuxième guerre mondiale, était devenu très populaire pour son franc-parler et sa conception « présidentialiste » de ses fonctions. Plus austère, à l'image de sa Sardaigne natale, le démocrate-chrétien Francesco Cossiga sera le plus jeune des premiers magistrats désignés par les « grands électeurs » de notre voisin transalpin. Bien que la fonction puisse modifier l'homme, on peut aussi penser que celui qui était jusqu'au 24 juin le président du Sénat adoptera, à la tête de l'Etat, une attitude moins charismatique et un profil constitutionnellement plus classique que son prédécesseur.

Par-delà ces différences, pourtant, on peut noter que l'un et l'autre ont eu, de manière opposée, l'occasion de démontrer la haute conception qu'ils avaient de la vie publique : M. Cossiga en démissionnant au lendemain de l'assassinat d'Aldo Moro, qu'il n'avait pas su, comme ministre de l'intérieur, prévenir ; M. Pertini en ne cédant jamais à l'ivresse d'un pouvoir que ses compatriotes lui savaient pourtant gré d'avoir accru.

Tout est-il changé en Italie ? Les apparences seulement. L'alternance au Quirinal mise à part, on retrouve, comme depuis quarante ans, les mêmes forces. La démocratie chrétienne, qui paraissait entrée sur la voie d'un déclin historique vers la fin des années 70, se retrouve, comme à ses plus beaux jours, maîtresse du jeu. Son retrait du devant de la scène après l'assassinat de son leader Aldo Moro et la démission peu glorieuse du président Leone, en 1978, lui aura permis de se refaire une sorte de jeunesse, comme en ont témoigné les récentes élections législatives, locales et... présidentielles. Quant au Parti communiste, à son tour en recul, il n'en demeure pas moins cette force incontournable campée à la gauche de l'échiquier. Toute la stratégie de M. De Mita, leader de la DC, a d'ailleurs consisté à donner au PC la satisfaction de principe de participer à la construction de la « solution Cossiga » – évitant peut-être un retour à l'isolement des communistes, dommageable pour le pays. Le Parti socialiste, quant à lui, perd le Quirinal mais reste installé à la présidence du conseil – récompense de la bonne prestation de son chef, M. Craxi, et de sa propre progression lors des récentes consultations locales.

Si l'on devait désigner, par-delà M. Cossiga et la DC, les vainqueurs du 24 juin, il faudrait en citer deux : M. De Mita et... la démocratie italienne.

Le secrétaire général de la DC a démontré dans la préparation du scrutin présidentiel, temps fort d'une stratégie de reconquête à long terme, une maîtrise qui le confirme comme l'un des grands stratèges de la vie politique transalpine. Il est devenu le chef incontesté de ce parti si décrié, si prompt à se déchirer et pourtant toujours renaissant.

Le vote du 24 juin, enfin, est à porter au crédit de la démocratie tout court. Alors que cet exercice représentait d'ordinaire la quintessence de ce que la politique nationale avait de pire à offrir dans le domaine de la « combinazione », l'élection sans bavure de M. Francesco Cossiga confirme que les Italiens, si enclins, comme d'autres, à se diviser, savent resserrer les rangs lorsque l'essentiel est en jeu.

(Lire nos informations page 3.)

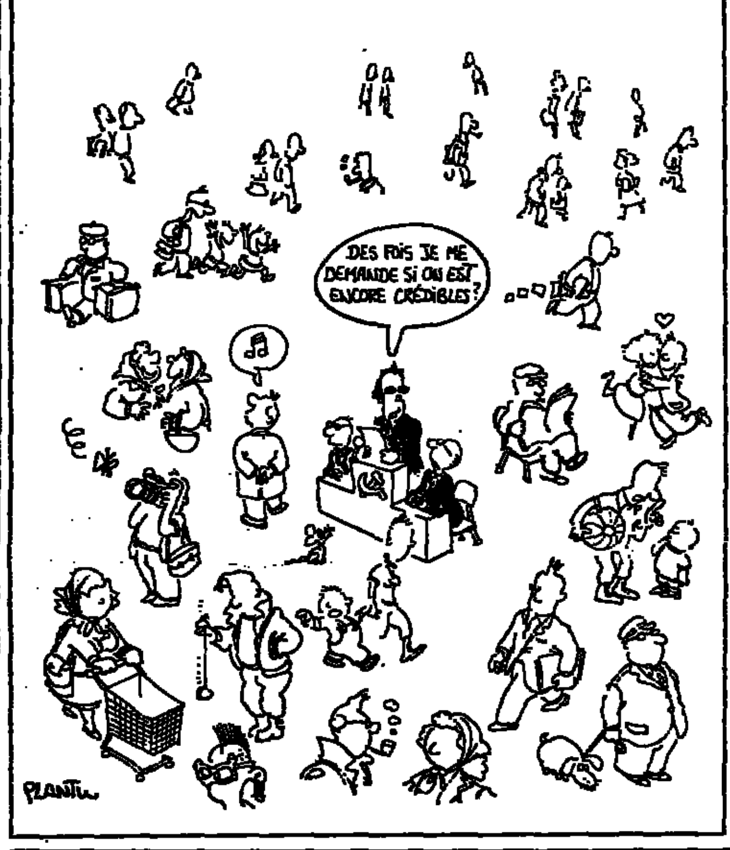
LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Marchais met la droite et le PS dans le même sac

M. Georges Marchais a présenté au comité central du Parti communiste, réuni le lundi 24 juin, un rapport dans lequel il souligne l'identité d'inspiration qui caractérise, selon lui, les décisions du gouvernement et les projets de l'opposition.

Pour le secrétaire général du PCF, l'un fait déjà ce que l'autre promet, le « choix de classe » est le même. Les communistes doivent donc combattre les socialistes de la même façon et pour les mêmes raisons qu'ils dénoncent la droite, cela sans s'arrêter au « problème de crédibilité » qui, admet M. Marchais, affecte la politique du PCF.

(Lire page 11 l'article de PATRICK JARREAU « Le risque de marginalisation »)



LA RUPTURE SYNDICATS-CNPF

Les négociations sociales bloquées jusqu'aux élections

Après la rupture des conversations sur les contrats de formation recherche d'emploi (CFR), le lundi 24 juin au matin, la politique contractuelle entre partenaires sociaux vient de subir un nouvel échec, six mois après le rejet du protocole d'accord sur la flexibilité de l'emploi.

Ainsi disparaît la dernière chance de voir des négociations interprofessionnelles d'envergure avoir lieu avant les échéances électorales de 1986. Seules la situation déficitaire de l'UNEDIC et la revalorisation des allocations de fin de droits pour les chômeurs obligeront à une discussion qui s'annonce difficile. Se refusant à abandonner le terrain de la négociation collective, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a demandé ce mardi audience à M. Yvon Gattaz, président du CNPF.

Ouverte, comme prévu, par la présentation du projet patronal, la troisième séance de négociations sur les contrats de formation-recherche d'emploi (CFR), le lundi 24 juin, s'est achevée sur un constat de divergences total (nos dernières éditions du 25 juin). Les discussions entre le CNPF et la CGPME et les cinq organisations syndicales, unanimes (CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC), sont rompues.

A la suite de la lecture des documents remis par la délégation menée par M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, dont le contenu était très en retrait par rapport à la proposition initiale du gouvernement, les représentants syndicaux se sont concertés. Dans une déclaration commune, ils ont rappelé les positions de principe auxquelles ils sont attachés (maintien du contrat de travail pour les bénéficiaires du dispositif et de l'autorisation administrative de licenciement, généralisation des contrats de conversion pour tous les licenciés économiques, qui devraient faire l'objet de négociations de branches et d'entreprises, formation dispensée avec un objectif de reclassement plus dynamique).

A la reprise des discussions, le CNPF et la CGPME annoncèrent qu'ils maintenaient l'intégralité de leur propre schéma. M. Chotard observait, en outre, « une fâcheuse coïncidence » entre l'intervention de M. Michel Delebarre, le 21 juin, et l'attitude des syndicats unis. Après une ultime interruption, les deux parties décidaient de se séparer en se rejettant la responsabilité de l'échec.

Consommé après à peine plus de trois heures de réunions, l'échec des négociations sur le projet intitial du gouvernement d'instituer des contrats de formation-recherche d'emploi (CFR) ne peut pas être considéré comme un accident de parcours. En quelques suspensions de séance, toute tentative de mener une politique contractuelle entre partenaires sociaux, au niveau interprofessionnel, a été anéantie. Jusqu'aux échéances électorales, au mieux.

D'ores et déjà, les victimes peuvent être désignées. Les entreprises, et singulièrement les plus grosses, ne pourront réduire leurs effectifs rapidement, faute de pouvoir élaborer des plans sociaux d'accompagnement satisfaisants. Les salariés, et particulièrement ceux des petits établissements, ne bénéficieront pas d'une mesure capable de faciliter, pour tous, la reconversion des emplois.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 43.)

DÉPOT DE BILAN AUX ARCT

La fin d'un « canard boiteux »

La direction des ARCT (Ateliers roannais du construction textile) a déposé le bilan de l'entreprise le mardi 25 juin. Le tribunal de commerce devrait se prononcer le 26 juin, et décider vraisemblablement, une liquidation. Les pouvoirs publics ont attendu près de dix ans avant d'arrêter leurs subventions à une entreprise qui fut un des leaders mondiaux des machines textiles, mais n'a pu faire face à une concurrence de plus en plus vive.

De notre envoyée spéciale

Roanne. – *« Si vous ne japonisez pas ces innovations, on ne s'en sortira pas. »* La voix rocailleuse de M. Pierre Souchon, le dirigeant cégétiste des ARCT, rappelle la déclaration prophétique qu'il aurait faite aux pouvoirs publics en 1982. Les ARCT ne s'en sont pas sortis. Et l'occupation de l'usine depuis le 20 juin n'a pas empêché le dépôt de bilan d'une entreprise qui fut, en son temps, un des leaders mondiaux du matériel textile, et qui entraîne, avec elle, le licenciement de ses 700 derniers salariés.

« Notre objectif, c'est de durer », reprend M. Souchon, un meneur aux allures de patriarche. Les occupations d'usine, il en a l'habitude : cinq semaines en août et septembre 1983 à l'annonce de 400 suppressions d'emplois, trois semaines en février 1984, quand une partie de celles-ci (cent quarante) furent effectives. Face à lui, des pouvoirs publics dont l'objectif est également de durer, mais pour lesquels les rapports de force au sein d'une entreprise ne sont pas une pratique familière.

CLAIRE BLANDIN.

(Lire la suite page 43.)

La Chine avide de consommation

La « maladie des yeux rouges »

De notre correspondant PATRICE DE BEER

Pékin. – La Chine deviendrait-elle un pays comme les autres ? On en est sans doute loin. Mais le pays le plus peuplé du monde connaît, lui aussi, des détournements d'avion, de bateau, des manifestations, des trafiquants et des « casseurs ». Avec l'émergence de la « société de consommation », les disparités de revenu, les mécontentements et les jalousies, une certaine difficulté d'être et un malaise sont d'autant plus perceptibles que l'appareil répressif semble se faire plus discret dans la vie de tous les jours et fait preuve de son inefficacité face aux petits délits.

Derrière les expresssions typiques de la « langue de bois » que sont le « négativisme » ou le « gauchisme », apparaissent des phénomènes bien connus des sociétés occidentales, qu'on qualifie ici de « *maladie des yeux rouges* ». L'envie et la cupidité se sont emparées de nombreux Chinois.

Il faut dire, à leur décharge, que les conditions de vie sont toujours très dures, même si elles se sont sensiblement améliorées ces dernières années. L'Etat demeure omniprésent, et il est difficile de s'opposer à ses décisions. La plus récente, qui a provoqué des manifestations à Tianjin (*le Monde* daté 23-24 juin), a été la « libération » des prix et la hausse considérable du prix des produits alimentaires dans les villes. On s'attendait à une hausse légère. Il n'en a rien été, et les prix ont, en moyenne, selon les chiffres officiels, augmenté d'un tiers. Ceux de denrées comme le poisson ont plus que doublé. Les Pékinois ont obtenu une prime mensuelle de vie chère de 7,5 yuans.

C'est pour pouvoir bénéficier aussi de cette prime que des ouvriers du port de Tanggu, voisin de Tianjin, ont manifesté dans la rue. Phénomène rare dans un pays communiste, mais qui a tendance à se développer en Chine, comme on l'avait vu en avril dernier avec la protestation des « jeunes instruits » sur les marches de la mairie de Pékin (*le Monde* du 30 avril). Plus d'un millier de protestataires ont été détenus pendant une nuit, puis ont été reconduits à Tanggu. Bien entendu, la presse locale n'en a soufflé mot.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Foudre

Naguère, quand on entendait le bruit du verre brisé on songeait à un courant d'air. Aujourd'hui on pense d'abord à un attentat. Quand un incendie se produit, on cherche l'incendiaire avant le court-circuit.

Lundi, à Wimbledon, il faisait un temps de chien. Un orage violent a éclaté. Lorsque la foudre est tombée à deux pas de là, des spectateurs se sont couchés par terre, croyant à une explosion criminelle.

Le terrorisme a bien atteint son objectif : la peur des survivants. Faire qu'il n'y ait plus ni accidents, ni phénomènes naturels, ni même fatalité. Qu'en tout temps et en tout lieu le crime soit la première hypothèse.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

Leçons d'industrie

Japon, Etats-Unis,... ces locomotives économiques sont regardées de plus en plus près par les Européens. Christian de Maussion analyse le mélange curieux de traditions et de comportements d'avant-garde qui réussit dans l'empire du Soleil-Levant. Les Américains, eux, sont en train de découvrir les vertus de la « participation », dans un style qui, selon Henri et Laurent Modiano, n'est pas si loin de celui que souhaitait le général de Gaulle.

La « participation » américaine

L'intéressement du personnel aux profits et à la gestion de l'entreprise aura raison des tensions sociales

par HENRI MODIANO (*) et LAURENT MODIANO (**)

LORSQUE, il y a plus de cent ans, M. Bloomingdale ou M. Saks a créé, à New-York, les célèbres grands magasins, chacun savait qu'ils en étaient propriétaires et dirigeants. Un siècle s'est usé. Le capitalisme, même en Amérique, s'est émoussé. Depuis longtemps déjà, la propriété Bloomingdale's s'est, en Bourse, divisée en millions de porteurs d'actions qui n'ont plus rien à dire dans la gestion du magasin. A ces pseudo-propriétaires multiples et anonymes font face des vrais managers cooptés, souverains et irresponsables. James Burnham a d'ailleurs décrit ce processus il y a quarante ans déjà, dans son célèbre livre *l'Ere des organisateurs*.

Petit à petit, ces managers ont eu le souci de conserver — leur poste, d'abord — plutôt que d'entreprendre, de monter dans la hiérarchie plutôt que d'innover. Le capitalisme américain s'est calmé, a sédimenté, s'est assoupi en se pulvérisant, au point que, surtout sur la côte Est, sont apparues la tentation social-démocrate et la recherche de la sécurité. L'Amérique atlantique ressemblait en 1980 à l'Allemagne ou à la Hollande, avec des trusts énormes et mous.

Et puis, récemment, avec une brutalité de pays neuf, la tendance s'est retournée. Sous l'influence « philosophique » de grands juristes d'affaires comme Myron Lieberman (de Chicago), ou de « conseils d'entreprise » comme William C. Allen (de New-York), un ancien de l'illustre Harvard Business School, un fabuleux renouveau gagne toutes les branches de l'arbre veillissant. Leur idée, empruntée au vrai gaullisme, est simple : seul l'intéressement du personnel au capital, aux profits et à la gestion de l'entreprise peut diminuer les tensions sociales et optimiser le travail de tous.

Il faut donc que le personnel, ou, au moins, pour commencer, la direction, devienne propriétaire en tout ou partie, de l'entreprise. Pour y arriver, il a été nécessaire de s'assurer, le plus souvent, l'aide des *venture capitalists*, nous traduirons librement par « aventuriers du capitalisme », en prenant « aventuriers » dans le meilleur sens du terme. Et voici ce qui se passe désormais un peu partout : les directeurs qui administraient sans posséder se voient offrir l'aide de ces associés hardis. On leur propose les fonds nécessaires pour acheter... l'affaire qu'ils dirigent. L'opération s'appelle *leverage by out* (LBO).

Les banques américaines sont le partenaire obligé de ces LBO. Elles ont rapidement compris combien de telles aventures transformaient la mentalité des structures qui étaient rachetées. Au lieu d'exiger frileusement (comme leurs prédécesseurs) que soient *distribués les dividendes*, même médiocres, les nouveaux acheteurs ont une approche différente : c'est de leur entreprise qu'ils se soucient, et de son cash *flow*, c'est-à-dire de sa capacité à rembourser, vite, les emprunts qu'elle a dû faire.

Un exemple séduisant

Permettez un exemple, particulièrement séduisant à nos yeux : une société du Middle-West ronronnait dans la vente du pneu. Chiffre d'affaires stagnant. Profits médiocres ou même pertes. Direction timorée. Personnel soucieux seulement de ne pas perdre son emploi.

Lieberman intervient, avec quelques *venture capitalists*. Il « monte » l'opération. Il propose aux principaux dirigeants de se réveiller et de racheter, avec lui, le capital (qui était en Bourse). Puis, apprenant à connaître l'affaire, voyant sa structure décentralisée (deux cent cinquante points de vente avec, chacun, six à douze employés), Lieberman comprend l'avantage d'associer tous les travailleurs. En deux mois, *l'affaire est rachetée, dans* l'enthousiasme. Tous les employés y jettent leurs économies, s'endettent même à titre personnel pour souscrire.

Alors les deux mille cinq cents salariés-propriétaires deviennent autant d'actionnaires veillant à éviter le gâchis, et prodigues d'efforts qui leur coûtent moins, puisqu'ils en profitent enfin.

Cinq années ont passé. Les *venture capitalists* se sont retirés, grassement récompensés. L'affaire est florissante, bien gérée, rembourse ses banques, et parle maintenant... de se réintroduire partiellement en Bourse !

Que dire de la Compagnie aérienne Peoplexpress créée, d'emblée, par ses employés, gérée par eux, et qui est leur propriété ? Au point que tout nouvel embauché, du pilote au bagagiste (et les créations d'emplois sont continuelles) doit acheter des actions. Peoplexpress se développe comme aucune autre, conquiert des marchés face aux monstres vacillants et sans âme de Panam ou d'Eastern Arlines.

Une remarque amusante : la presse nous a appris qu'un autre grand du transport aérien, TWA, était menacé d'une offre publique d'achat, dirigée contre la direction et les actionnaires en place par un corsaire de la finance new-yorkaise, M. Icahn. Sait-on comment la direction de TWA essaye de se défendre ? En tentant une LBO, un rachat de TWA par tout son propre personnel, du bagagiste au pilote !

« La participation ? Dites-moi ce que c'est », demandait naguère *ironiquement* Georges Pompidou au gaulliste de gauche Jacques de Montalais. Les Américains sont probablement en train de nous l'expliquer. Avec un éblouissant *succès économique, social et* humain !

(*) Ancien député. Gaulliste.
(**) Etudiant en économie à Yale University.

La frénésie japonaise

A la jointure du « savoir » et du « faire » vit une économie souple et robuste

par CHRISTIAN DE MAUSSION (*)

AU-DELA de l'argument publicitaire, l'exposition de Tsukuba nous avertit du péril : la photocopie technologique du Japon est souriante d'agressivité et de compétitivité.

Cette « foire du trône » industrielle rappelle au pays sa vocation impériale. En jeter. Le somptueux potlatch de Tsukuba s'organise autour des dieux tutélaires de l'électronique : Nec, Fujitsu, Toshiba, Hitachi, Matsuchita. Les fidèles se recueillent, extatiques, sous les faisceaux du gigantesque écran, Jumbotron. Manière pour Sony de démontrer que la miniature japonaise a *fait* long feu. Désormais, le Japon voit grand. Il a choisi de faire la course post-industrielle en tête, en se retournant encore de temps à autre, histoire d'accommoder à son goût les élans novateurs venus d'ailleurs.

Au reste, le surcroît d'académisme de son organisation sociale en fait paradoxalement le champion du non-conformisme, d'une perversité économiquement BCBG.

Le visiteur occidental cède aisément aux démons de la grossièreté. Par exemple, interroger l'entrepreneur japonais sur sa stratégie est un acte de provocation.

Le mot choque et appelle un sens aiguisé de l'esquive : *« Notre seule stratégie, c'est justement de ne pas en avoir. »* Ainsi s'exprime-t-on chez Matsushita, leader mondial de l'électronique grand public.

L'industrie japonaise sait également pratiquer l'offensive. Sur plusieurs fronts. A cet égard, la firme Kyocera, connue pour ses céramiques fines, décline à merveille une gamme inouïe de produits. Du couteau de cuisine au composant électronique le plus sophistiqué.

La force du rituel et la réalité

Une gerbe d'applications tous azimuts résulte d'un même matériau de base.

Bref, le Japon nous administre une élégante leçon d'industrie. Ce peuple *de lettrés, rassemblé par la* passion de savoir, se reconnaît miraculeusement dans sa frénésie de faire. A cette jointure naît une économie souple et robuste, à l'école de la productivité. Le savoir-faire nomme précisément cette hybridation de l'entreprise par l'Université.

La fierté nippone est ancrée dans une profonde conviction autarcique qui enseigne à ses fils à ne pas compter que sur soi. D'où la tentation du repli. C'est pourquoi l'entrepreneur japonais juge avec sévérité les méthodes occidentales de production, prisonnières pour les travaux les plus humbles d'un volant de main-d'œuvre étrangère. La robotisation accélérée des unités de production se conjugue avec le haut degré de formation du travailleur. L'analphabétisme d'un lumpenprolétariat bon marché paralyse au bout du compte la modernisation capitaliste. Au Japon, l'immigration n'aura pas lieu.

Dans ce pays où l'écriture est reine, la civilisation de l'information trouve un climat privilégié. La presse et la télévision scandent la quotidienneté. Mais le crédit accordé à la chose écrite demeure incomparable. Le deuxième canal NHK est un modèle de pédagogie utile, de culture ouverte sur la modernité. Econome de son exiguïté géographique, l'empire japonais joue de ses signes comme d'une bénédiction des dieux post-modernes. Bizarrement, l'acte prime, décisif comme un « seppuku ».

La force du rituel japonais touche au vif de la réalité, qu'elle soit humainement individuelle ou collectivement économique. Empirisme et pragmatisme définissent le businessman, ce lutteur de « sumo » reconverti dans la guerre des affaires.

Dès lors, il marquera des points, il fera mal à un adversaire occidental qui cherchera ses mots à l'instant d'agir.

Délivré du discours, le Japonais fait spontanément court. Un art, dans la lignée du « haiku » ou de la photographie, qui fait du publicitaire une idole nationale, d'une agence comme Dentsu un chef de file international.

En plein cœur de Shinjuku, ce quartier de Tokyo réservé aux noctambules, le maniérisme des enseignes multicolores quadrille les façades enchevêtrées. D'un étage à l'autre, sur une dizaine de niveaux environ, se superposent autant de restaurants différents, soigneusement compartimentés. Le Japon est une société sans classes, composée d'une infinité de strates. La civilisation de l'information a sécrété sa propre opacité.

L'hypersécurité des rues « chaudes » de la ville évoque insensiblement la courtoisie pacifiée des regards japonais. On y lit une violence inouïe, à fleur de peau, sous l'ascèse de la civilité.

(*) Chargé de mission au CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancés).

LU

A PROPOS D'UN LIVRE DE MARTIN L. WEITZMAN

L'anachronisme du marché du travail

D'AMÉRIQUE nous vient aujourd'hui un plaidoyer en faveur d'une « économie de participation ». La couverture du livre de Martin L. Weitzman, professeur au Massachusetts Institute of technology, nous dit qu'elle pourrait constituer *« la plus profonde intervention en matière de politique du chômage depuis Keynes »*.

Le point de départ de l'analyse est l'observation que le marché du travail représente un anachronisme, une sorte d'enclave féodale dans une économie qui, pour le reste, est capitaliste. Sa caractéristique, en effet, est l'existence de *syndicats*, de conventions collectives, de salaires minimaux, et une grande rigidité de toutes les rémunérations à la baisse. Dans une *économie où les salaires sont rigides*, il n'y aura guère de propension à employer les ouvriers en chômage. Lorsque la demande est déprimée, le système *réagira dans le sens d'une baisse* de la production et de l'emploi, mais non des prix (une entreprise en situation de concurrence monopolistique — la réalité moderne — *cherchera en effet* à fixer son prix au-dessus de son coût marginal, et par suite à réduire plutôt sa production afin de maintenir son prix à ce niveau).

En regard, l'auteur imagine une économie où les salaires comprendraient une part fixe et une part liée aux résultats de l'entreprise (de préférence, au produit par travailleur) ; cette prime, pour avoir un effet pratique, devant représenter quelque 25 % ou 30 % de la rémunération totale. En cas de baisse de la demande, l'entreprise pratiquant la participation maintiendra davantage la production et l'emploi. Si de la main-d'œuvre est *disponible, elle aura même avan*tage à embaucher, puisqu'un plus grand nombre d'employés signifie pour chacun de moindres primes et par conséquent un coût plus bas par unité de produit. Pour rendre le passage à une économie de participation plus attrayant et aider à le généraliser — ce qui suppose une comptabilité sérieuse, mais il faut se rappeler à ce sujet que les cinq cents plus grandes sociétés américaines emploient le tiers de la main-d'œuvre non agricole, et même les trois quarts de celle de l'industrie, — l'auteur suggère une *détaxation de la moitié du revenu perçu au titre de la parti*cipation.

Il est temps, conclut Martin Weitzman, d'abolir le système — aussi démodé que l'étalon-or, et responsable d'énormes pertes et sacrifices — qui conduit le travail à se louer au capital, et de lui permettre ainsi de devenir un partenaire à part entière de la production. Des avantages considérables sont attendus d'une adoption du système de la participation : une moindre inflation, *un meilleur comportement* en matière d'emploi. Ces promesses seraient-elles tenues (1) ? N'y a-t-il pas un risque — au moins chez nous — que le système pro*posé soit perçu par les salariés* comme l'abandon d'une de leurs « conquêtes » — l'emploi garanti à un niveau de rémunération aussi élevé que possible ? On *peut penser néanmoins que cette* voie mérite effectivement d'être explorée. Le système de la participation des salariés aux bénéfices, qui aux Etats-Unis inté*resse plus de 15 % des salariés* des entreprises et en France, avec l'extension de la portée de la loi de 1967, déjà des millions de salariés, est une innovation d'importance : *il se pourrait bien* que l'accroissement de sa portée et de ses fonctions soit un pas vers le progrès des théories et des politiques qu'appelle tou*jours la seconde grande crise du* vingtième siècle.

PHILIPPE J. BERNARD.

★ Martin L. Weitzman, *The Share Economy. Conquering Stagflation*. Harvard University Press, 1984. — Dans sa « Chronique » publiée dans *le Monde* du 28 mai, Paul Fabra avait déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur l'originalité de cet ouvrage.

(1) Certains points de l'analyse ne sont pas parfaitement clairs. Que signifie ainsi l'affirmation que ce qui rapproche du plein emploi dans une économie de participation n'est *pas la baisse effective* des rémunérations en cas de choc récessif, mais plutôt l'effet *potentiel* d'une baisse qui résulterait de l'embauche de nouveaux travailleurs (page 106) ?

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

Italie

UN SCRUTIN SANS PRÉCÉDENT DEPUIS 1946

M. Francesco Cossiga a été élu président de la République dès le premier tour

De notre correspondant

Rome. — *Une élection* présidentielle en l'espace d'un après-midi : depuis 1946, année où fut élu par l'*Assemblée constituante le premier* président de la République italienne, Enrico de Nicola, l'hémicycle de *Montecitorio (siège de la* Chambre des députés) n'avait plus connu un tel événement ! Il n'a fallu qu'une heure cinquante, le lundi 24 juin, pour que le sénateur démocrate-chrétien Francesco Cossiga soit désigné avec une confortable majorité (752 voix sur 977, soit 74 % de votes exprimés) huitième président de la République italienne.

Hormis quelques voix qui se sont éparpillées sur d'autres personnalités (comme M. Pertini, président sortant, ou M. Fanfani), 141 votes blancs et l'abstention d'un député néo-fasciste favorable à la monarchie, la majorité des grands électeurs (députés, sénateurs et délégués régionaux) ont respecté les directives de leurs partis, qui, à l'exception des formations mineures (radicaux, Démocratie prolétaire et Mouvement social italien) avaient recommandé de voter pour M. Cossiga.

Le « toto-Quirinal » a tourné court...

Une fois passé le moment d'euphorie et les congratulations qui ont suivi l'annonce des résultats du vote, une sorte de nostalgie a gagné les protagonistes de cette journée historique, tout comme les observateurs italiens. Ils ne parvenaient pas à quitter les lambris dorés de cette « salle des pas perdus » de Montecitorio, ce « transatlantico » ouvrant sur la cour intérieure dessinée par le Bernin, comme si on les avait frustrés de quelque chose... Le système politique italien avait pris, au cours de cette journée, un côté un peu scandinave, qui déroutait dans un Parlement où l'on aime « *tuer des mouches à coups de canon* ».

Une élection, un vote, un élu : ce n'était là que la procédure normale prévue par le Constitution ; mais, pour beaucoup, il manquait l'essentiel. Le « final » était arrivé trop vite, escamotant ce suspense, cette aventure imprévisible qu'était traditionnellement une élection présidentielle. Bref, faisaient défaut la volupté de l'intrigue, les jeux *machiavéliques*, les chausse-trapes, les trahisons, les candidatures « gagnantes » qui partaient en fumée au *premier tour*, les *outsiders qui s'imposaient* au rythme lent des scrutins. Ce que les Italiens nomment le « *toto-Quirinal* » (par analogie au toto-calcio, les paris sur le football) a cette fois tourné court.

Que s'était-il donc passé ? Le système politique italien succomberait-il aux tentations de la démocratie unanimiste ? Il est bien trop tôt pour parler d'une évolution en profondeur des mœurs de la péninsule. En revanche, il paraît clair que l'élection « dans un fauteuil » de M. Cossiga s'inscrit dans une stratégie à long terme dont le maître d'œuvre est le secrétaire général de la Démocratie chrétienne, M. De Mita. Celui-ci avait un but : reconquérir le Quirinal, passé il y a sept ans au socialiste Sandro Pertini. Mais plus encore que l'objectif comptait la manière dont serait opérée cette reconquête. Elle devait en effet se faire dans un climat de consensus, consacrant le retour de la DC au point d'équilibre du jeu politique — position dont elle avait été progressivement évincée à *la suite de ses échecs électoraux de* la fin des années 70. La convergence des votes des partis de la coalition gouvernementale ainsi que de ceux de l'opposition communiste sur M. Cossiga représente, de ce point de vue, un signal positif.

Le jeu habile de M. De Mita

M. De Mita a élaboré avec habi*leté sa stratégie. Fort du récent* succès de son parti aux élections locales du 12 mai, il a d'abord hautement revendiqué le Quirinal pour un démocrate-chrétien. Ce retour de la présidence de la République à la DC s'inscrivait dans le « pacte » passé avec les socialistes lorsque M. Craxi allait devenir président du conseil. M. De Mita avait aussi à faire valoir trois arguments : les principes de l'alternance et de la non-rééligibilité du président sortant ; le nouveau rapport de forces issu des urnes ; et enfin la qualité des hommes qu'il pouvait, cette fois, présenter (la piè*tre sortie de M. Leone, quittant le* Quirinal éclaboussé de scandales, n'avait-elle pas conduit la DC à ne pas présenter de candidat en 1978 ?).

L'intelligence de M. De Mita a consisté à jouer un jeu ouvert, en cherchant moins dans un premier temps à désigner un candidat au sein de son parti qu'à obtenir l'accord de ses alliés au gouvernement et de l'opposition communiste : ainsi, l'assemblée des parlementaires de la DC serait-elle amenée à entériner plus qu'à trancher. Cette démarche permettait au secrétaire général de neutraliser le jeu des intérêts et des courants au sein de son parti.

Ayant mené à bien cette première phase de sa manœuvre, M. De Mita est passé à la seconde : désigner offi*ciellement le candidat à la prési*dence de la République. Rapidement, trois personnes, sur les huit *implicitement en lice, sont apparues* comme de véritables « papabili » : l'un des « chevaux de race » de la DC, l'immanquable M. Fanfani ; le pilier de l'alliance avec les socialistes et vice-président du conseil, M. Forlani ; et M. Cossiga (« L'insubmersible » de la politique italienne, M. Andreotti, qui ne descend dans l'arène que lorsqu'il est sûr de gagner, était, lui, resté en retrait.)

Sans doute les socialistes auraient-ils eu tendance à privilégier M. Forlani, mais ils étaient conscients que le vice-président du conseil n'aurait pas l'accord de la gauche. La même exclusive frappait M. Fanfani. M. Cossiga se trouvait donc en position privilégiée. Sa candidature avait en outre l'avantage de libérer un poste important : la présidence du Sénat.

M. De Mita a contraint son parti à l'unité. Il a, en outre, réintroduit le PCI dans le jeu politique, car le soutien communiste à la candidature Cossiga a été déterminant. Il a ainsi marqué un premier pas vers un rapprochement *DC-PCI*, permettant peut-être, à terme, de compenser le poids croissant des socialistes.

La candidature de M. Cossiga présentait enfin un autre avantage pour le secrétaire de la DC : le nou*veau président de la République* n'est pas un « homme fort » au sein de la démocratie chrétienne. C'est là *un élément dont le secrétaire géné*ral espère tirer profit — à moins que sa nouvelle fonction ne donne à *M. Cossiga le goût de l'autonomie.*

PHILIPPE PONS.

Un Sarde flegmatique

De notre correspondant

Rome. — *« Politiquement, vous devez me considérer comme mort. »* Cette petite phrase prononcée le soir de l'enlèvement d'Aldo Moro, le 16 mars 1978, par le ministre de l'intérieur brisé qu'il était alors, M. Cossiga, aujourd'hui devenu le huitième président de la République italienne, ne peut manquer de s'en souvenir. Elle est en tout cas symptomatique du caractère d'un homme qui entend assumer ce qu'il estime être sa responsabilité. Au lendemain de la découverte du cadavre du président de la DC, assassiné par les Brigades rouges, M. Cossiga avait démissionné. Ce geste avait surpris dans un pays où, d'ordinaire, les politiciens s'accrochent à leur poste. On avait dit alors de M. Cossiga que c'était un *« démocrate-chrétien anormal »*. L'acte dénote, en tout cas, chez un homme nourri du catholicisme de Mounier et de Maritain, le souci d'être honnête envers lui-même ; pour Francesco Cossiga, même en politique, une certaine dimension morale doit prévaloir.

Le nouveau chef de l'Etat est modérément populaire. *Les Italiens* ont de lui une image un peu floue ; mais ils le considèrent comme un homme politique intègre *qui ne fut* jamais effleuré par les scandales de la vie politique italienne de ces dernières années.

Sorti humble, mais avec dignité, de la scène politique en 1978, *M. Cossiga y revint* treize *mois plus* tard par la grande porte, appelé à former un gouvernement tripartite *(Démocratie chrétienne, Parti libé*ral, Parti social-démocrate). Celui-ci ne dura qu'un an : le 27 septem*bre 1980, M. Cossiga, fut en effet,* contraint à démissionner à la suite d'un vote défavorable dû à une « *embuscade* » de francs-tireurs de son parti sur un décret contre l'inflation.

En réalité, M. Cossiga se sentait démissionnaire depuis qu'avait éclaté la polémique sur l'affaire Donat-Cattin : on accusait le président du conseil d'avoir aidé M. Carlo Donat-Cattin (alors vice-président de la Démocratie chrétienne) à faire fuir son fils, qui avait participé à des actions terroristes avec le groupe Prima Linea, avant que soit émis le mandat d'arrêt. Après une nouvelle éclipse de trois ans, M. Cossiga revint à la politique et fut élu président du Sénat à la quasi-unanimité (280 voix sur 316). Aujourd'hui, la même vague unanimiste le conduit jusqu'au Quirinal.

« Son Eminence... »

De haute stature, les cheveux *blancs, d'une sobre élégance,* affectant un flegme britannique, mais ayant la volubilité latine, ce Sarde *de cinquante-sept ans a* connu des succès précoces. Professeur d'université à vingt-cinq *ans, député à trente, président du* conseil à cinquante et un, président du Sénat à cinquante-quatre... *M. Cossiga a derrière lui une qua*rantaine d'années de vie politique. Cousin (germain) d'Enrico Berlinguer, *sarde et né comme lui à* Sassari, M. Cossiga ne choisit pas de militer dans les rangs communistes, *mais alla frapper à la porte* de la Démocratie chrétienne dès l'âge de seize ans. Il n'en était pas moins resté lié à la famille Berlinguer, qui, comme la sienne, faisait partie de la Sardaigne qui compte. Il y a quelques jours, M. Cossiga était allé féliciter personnellement la fille du secrétaire général du PCI décédé, qui venait de se marier.

Jeune militant catholique, Francesco Cossiga passa avec aisance de la vie de paroisse à la vie politique. D'abord secrétaire provincial de la Démocratie chrétienne, puis sous-secrétaire d'Etat à la défense en 1968, et enfin ministre en 1976, M. Cossiga eut deux « pères » en politique : Antonio Segni, sarde lui aussi, qui deviendra président de la République en 1962, et Aldo Moro, qui lui confia en 1976 le portefeuille de l'intérieur. Un poste qu'il occupa vingt-sept mois au cours desquels se succédèrent des événements dramatiques : le tremblement de terre du Frioul, la contestation estudiantine, la montée du terrorisme, le *malaise des forces de l'ordre et,* enfin, l'affaire Moro.

Affable, médiateur habile, la voix profonde aux accents *presque onctueux* — au point qu'on l'a surnommé « Son Eminence Cossiga » —, *le* nouveau président de *la* République italienne est, dit-on, un homme fragile. Souvent déchiré, il *le fut assurément : notamment* pendant l'affaire Moro. C'est à lui que le président de la Démocratie chrétienne, *otage* des terroristes, envoya sa première « lettre de prison », suppliant le *« Caro Francesco » de le faire libérer*. Vivant cet enlèvement comme un drame personnel qui le marqua profondé*ment, psychologiquement et même* physiquement, M. Cossiga ne se départit jamais de son intransigeance, rejetant l'hypothèse de la négociation avec les terroristes. Le jour où l'Etat italien rendit un hommage solennel à Aldo Moro, en la basilique de Saint-Jean-de-Latran, Francesco Cossiga s'était rendu solitaire sur la tombe de son ami dans le petit cimetière de Torrida-Tiberina où il demeura de longs moments le visage entre les mains.

La réserve et une volonté certaine de maintenir sa vie *privée* à




l'abri des feux de l'actualité sont deux qualités reconnues de M. Cossiga. Le nouveau président de la République sait assurément beaucoup de choses sur la vie politique secrète de l'Italie des années 60 et 70. Aldo Moro lui confia notamment la mission de représenter le gouvernement auprès de la commission parlementaire d'enquête sur les déviations des services secrets. Il est, d'autre part, l'une des rares personnes à connaître les dessous de la tentative de coup d'Etat de juin-juillet 1964. Autant d'affaires sur lesquelles il a observé le silence le plus strict.

« Les Italiens n'aiment pas les hommes politiques qui font étalage d'exemplarité et de moralité. Inconsciemment, ils les préfèrent un peu fourbes, même si après ils se lamentent », dit un jour M. Cossiga. Cynisme ou réalisme ?

Le nouveau président de la République devra, en tout cas, démontrer le contraire. M. Pertini a d'ailleurs ouvert la voie. Succédant au populaire président sortant, M. Cossiga aura sans doute à se forger un charisme que les Italiens attendent *un peu de leur chef de* l'Etat. Son honnêteté personnelle et sa capacité à inspirer la sympa*thie devraient lui faciliter la tâche.*

Ph. P.

Chypre

Forte poussée de la gauche aux élections dans la « République turque du Nord »

Selon des résultats quasiment définitifs publiés le lundi 24 juin, le Parti de l'unité nationale (UBP) de M. Rauf Denktash, président de la « République turque de Chypre du Nord » autoproclamée, n'a pas recueilli la majorité absolue lors des élections législatives qui ont eu lieu dimanche. Bien que l'UBP demeure, avec 36,75 % des suffrages et 24 élus sur 50, le premier parti du nord de l'île, la poussée de la gauche constitue un revers pour celui qui est considéré comme l'« homme fort » de l'entité politique créée après l'invasion turque de 1974. Les partis communiste et socialiste ont recueilli, respectivement, 21,28 % et 15,85 % des voix, ce qui donne 12 élus au premier et 10 au second.

Ainsi, M. Denktash sera-t-il contraint de former un gouvernement de coalition. Son allié le plus naturel paraît être le parti d'extrême droite, dit « de la Renaissance », qui a passé la barre des 8 % nécessaires pour avoir des élus, et qui obtient ainsi les 4 sièges restant. Cette formation a son électorat parmi les colons d'Anatolie installés dans le nord de l'île après la partition de 1974 et l'expulsion consécutive de plus de cent cinquante mille Chypriotes grecs vers le sud.

« *Cette élection achève le cycle d'établissement de cette République* », a commenté M. Denktash, qui avait, le 9 juin, été triomphalement élu chef de l' « Etat ». Les législatives du 23 juin étaient la première consultation de cette nature depuis la proclamation de la « République turque du Nord », le 15 novembre 1983.

La forte poussée de la gauche constitue un élément important dans la mesure où celle-ci est moins alignée sur les vues d'Ankara en ce qui concerne la solution du « problème *chypriote* » ; les *communistes*, en particulier, ont, traditionnellement, une position plus « unitaire » sur *l'avenir de l'île*, alors que M. Denktash a toujours favorisé le « développement séparé » de la communauté turque.

La Grèce a condamné cette consultation, comme elle l'avait fait de toutes les précédentes. Un porte-parole du gouvernement a dénoncé cette « *nouvelle étape* » d'une politique de « *faits accomplis* ». — *(AFP, Reuter.)*

Grande-Bretagne

Scotland Yard a déjoué une campagne terroriste de l'IRA

De notre correspondant

Londres. — L'IRA provisoire projetait *une « campagne d'été »* de grande envergure en Angleterre : l'explosion en série de bombes pla*cées en différents lieux touristiques,* notamment dans les stations balnéaires en juillet. C'est ce que vient *de révéler Scotland Yard en annon*çant, le lundi 24 juin, l'arrestation de douze personnes soupçonnées *d'être liées à ce projet et à la mise* en place de l'engin explosif à retardement découvert et désamorcé, la *veille, dans un hôtel londonien situé* près du palais de Buckingham.

Il s'agit, selon la presse britannique, d'un « *succès majeur* » comme la police n'en avait pas remporté depuis des années contre l'organisation terroriste irlandaise.

Les douze personnes arrêtées sont détenues aux termes des dispositions spéciales de la loi sur la prévention du terrorisme, qui autorise garde à vue et interrogatoires. L'interpellation de ces suspects est l'aboutissement d'une très longue enquête qui remonte à l'attentat commis le 12 octobre dernier dans le Grand Hôtel de Brighton, où se trouvaient Mme Thatcher et une partie de son gouvernement. Les enquêteurs ont précisé que certains des suspects sont ou seront interrogés à propos de cet attentat. Ils ont par ailleurs laissé entendre que leurs renseigne*ments avaient été obtenus en partie* grâce à un patient travail d'infiltration au sein de groupes soupçonnés d'appartenir à l'IRA.

La semaine dernière à Londres, un homme qui venait de quitter l'hôtel Rubens a été suivi jusqu'en Ecosse. Samedi 24 juin, sept personnes ont été arrêtées dans les faubourgs de Glasgow et de « *nombreux documents* » ont été saisis. Le lendemain, dimanche, les policiers ont découvert la bombe qui avait été placée dans l'une des chambres de l'hôtel. Quelques heures plus tard deux autres suspects ont été interpellés à Londres, et, lundi, trois personnes devaient l'être à leur tour, au sud de la capitale, par la police du Sussex. Un porte-parole de Scotland Yard *a indiqué que, « selon les documents recueillis, l'IRA provisoire prévoyait de faire exploser un certain nombre de bombes* » dans douze localités différentes, des engins explosifs munis d'un système à retardement semblables à celui de l'hôtel Rubens, établissement qui, précise-t-on, accueille une clientèle en grande majorité américaine. Selon les *enquêteurs*, l'IRA *voulait* donc donner à sa campagne un retentissement international.

D'autre part, les policiers britanniques ont appris avec satisfaction que devait être signé, mardi 25 juin, un nouvel accord d'extradition entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Ce texte, attendu depuis longtemps à Londres, devrait faciliter le refoulement des membres de l'IRA qui trouvent refuge aux Etats-Unis et qui, jusqu'à présent, pouvaient souvent invoquer une sorte de droit à l'asile politique pour ne pas être remis aux autorités britanniques.

FRANCIS CORNU.

LA SESSION ANNUELLE DU COMECON S'EST OUVERTE A VARSOVIE

La session *annuelle* du COMECON s'est ouverte ce mardi 25 juin à Varsovie en présence du président du *conseil* des *ministres* de l'URSS, M. Nikolaï Tikhonov, et des autres chefs de gouvernement des pays du Conseil *d'assistance économique* mutuelle.

Les participants doivent en particulier *examiner* les *moyens* de réduire la consommation d'énergie et de matières premières, notamment par *l'application de nouvelles* technologies, et s'entendre sur la coordination des prochains plans quinquennaux — *qui*, dans *tous* les pays du bloc socialiste commenceront en 1986.

Le mode de fixation des prix pour les échanges entre pays membres sera aussi évoqué. C'est un problème traditionnellement *délicat*, la plupart des pays de l'Est considérant que le système de prix actuel est outrageusement favorable à *l'URSS*, et que ce déséquilibre a tendance à s'aggraver.

AMÉRIQUES

Haïti

L'opposition ne croit pas aux promesses d'« ouverture » du régime

Port-au-Prince *(AFP)*. – Le régime haïtien souhaite redorer son blason : quatorze ans après son accession au pouvoir, le président Jean-Claude Duvalier – « Baby Doc » – entend effacer la sinistre *réputation dont son* pays est l'objet. Officiellement, on fait valoir que le pays le plus pauvre des Amériques a choisi de s'orienter *« progressivement vers la démocratie »*, de vaincre l'analphabétisme (un taux de 77 %), la faim, la maladie, le chômage (la moitié de la population) et les inégalités choquantes.

La démocratie ? Une récente loi légalise en effet les partis politiques, à l'exception de ceux qui *« prônent une idéologie totalitaire, fasciste, communiste ou nazie »*.

La Constitution a été amendée et des élections législatives sont prévues en 1987. Un premier ministre doit être désigné par la majorité parlementaire *(le Monde* du 24 avril).

Mais il y a encore loin de la théorie à la pratique : les dirigeants de l'opposition ne croient pas aux promesses du pouvoir. Ils n'y voient qu'une manœuvre du président Duvalier contraint de céder aux pressions de ses principaux bailleurs de fonds. Haïti reçoit une aide annuelle de 45 millions de dollars de Washington, de plus de 25 millions de dollars de la France, de 10 millions de dollars de l'Allemagne fédérale et de 8 millions de dollars du Canada, selon les milieux informés.

Les arguments de l'opposition pour dénoncer l'ouverture de « Baby Doc » sont multiples : le maintien de la « présidence à vie » instaurée par son père en 1964, le droit du ministère de l'intérieur de *décider seul* de l'existence d'un parti politique, le manque de pouvoirs accordés au futur premier ministre, qui devra, selon les textes, demeurer « loyal » envers le « président à vie ».

Dans ces conditions, les élections promises risquent bien de perdre toute crédibilité, faute d'opposants sérieux. A moins que le gouvernement n'amende sa loi, ce que certains se risquent à pronostiquer. Depuis la dernière amnistie (décrétée en avril), il n'y a plus officiellement *« ni torture ni prisonnier politique en Haïti »*. *« Evidemment*, répond le président de la Ligue haïtienne des droits de l'homme, M. Gérard Gourgue, *il n'y a pratiquement plus personne à torturer. Le père de l'actuel président avait passé le bulldozer. Ceux qui restent sont des miraculés. C'est la paix des tombeaux. »*

Aujourd'hui, poursuit M. Gourgue – qui cite le cas de sept prisonniers politiques « disparus », – les gens continuent à vivre *« dans la peur »*. *« Il existe*, raconte-t-il, *dans les casernes Dessalines une sorte de police militaire politique qui agit sans loi ni règlement et qui ne dépend que du président. » « Personne n'a le droit de penser différemment du pouvoir : c'est le régime de la terreur »*, renchérit M. Hubert de Ronceray, ancien ministre de « Papa Doc », qui est passé dans l'opposition.

Ce dernier croit à une possible révolte populaire. *« Le volcan est sur le point d'exploser*, estime-t-il. *Quand vous enlevez tout à un peuple, c'est inévitable. »* Cette opinion est partagée, quoique de façon plus nuancée, par M. Grégoire Eugène, du Parti social-chrétien. *« Le monstre sommeille*, explique-t-il.

Les inégalités, les souffrances, sont telles qu'on peut soudainement se trouver devant une situation apocalyptique. »

De l'avis de certains observateurs, le régime s'est cependant sensiblement adouci depuis l'accession au pouvoir de « Baby Doc ». Dans les villes, ni militaire, ni policier, ni « tontons macoutes » trop visibles, en tout cas en uniforme. Les leaders politiques s'expriment dans les colonnes de diverses publications, autorisées, telles que le *Petit Samedi soir* ou *l'Information*.

« Sans doute, rétorque un observateur étranger, *mais quel dommage ces opposants peuvent-ils causer au pouvoir dans un pays largement analphabète. Personne ne les lit, à l'exception de la bourgeoisie locale. »* De fait, l'opposition – de son propre aveu – ne dispose guère d'appui populaire. La seule force organisée reste l'Eglise, protestante et catholique, dans ce pays croyant à 80 %.

« Il faut que les choses changent ici », avait affirmé Jean-Paul II, en mars 1983. De nombreux prêtres de base ont, semble-t-il, entendu le message.

Dans Cité Simone – l'un des bidonvilles pestilentiels qui entourent Port-au-Prince, – où les gens étouffés par la poussière se lavent dans l'eau glauque des rigoles, où des gosses affamés mendient une piécette, ce sont des religieuses espagnoles, belges et canadiennes qui ont monté une école et un dispensaire.

Une station de radio catholique, Radio-Soleil, est devenue le rendez-vous obligé des crève-la-faim. Des messages en créole fustigent régulièrement *les inégalités sociales*. Chaque jour, un courrier d'auditeurs désespérés parvient à cette radio. De la campagne surtout, où la désertification menace (moins de 3 % du sol national sont irrigués).

« Nous sommes tolérés, car nous sommes un instrument de la Conférence épiscopale, explique le responsable de Radio-Soleil, le Père Hugo. *Nous profitons de l'ambiguïté des relations entre l'Eglise et l'Etat. »*

Nicaragua

● MOBILISATION SURPRISE DES CHARS ET BLINDÉS A MANAGUA. – L'armée nicaraguayenne a effectué lundi 24 juin une mobilisation surprise des chars et des blindés en divers points de la capitale, alors que « l'imminence » d'une intervention armée américaine était une nouvelle fois évoquée par les autorités sandinistes. D'autre part, des rebelles nicaraguayens qui détiennent une biologiste ouest-allemande, Mme Régine Schmemann, ont l'intention de proposer de l'échanger contre un de leurs dirigeants, prisonnier des forces de sécurité sandinistes.

PROCHE-ORIENT

LA DÉTENTION DES OTAGES A BEYROUTH

REJETANT UNE NOUVELLE EXIGENCE DE M. BERRI

Les Etats-Unis entendent maintenir leurs navires au large des côtes libanaises

Les Etats-Unis ont rejeté, lundi 24 juin, la nouvelle condition à la libération des otages posée par M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, qui a réclamé l'éloignement de leurs bâtiments de guerre des côtes libanaises. Un porte-parole du Pentagone a indiqué que ces bâtiments ne se trouvaient pas *« dans les eaux libanaises mais dans les eaux internationales et qu'il n'y avait aucune base pour une telle exigence »*. C'est dans un entretien téléphonique avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. Bartholomew, que M. Nabih Berri avait formulé cette nouvelle demande *« au nom du mouvement Amal et non pour le compte des pirates de l'air »*. D'autre part, le chef d'Amal a rendu les Etats-Unis *« directement responsables »* du sort des Libanais détenus en Israël, invoquant un accord signé en août 1982 entre M. Philip Habib, émissaire du président Reagan au Proche-Orient, et le premier ministre libanais de l'époque, M. Chafic Wazzan.

Cet accord, a rappelé M. Berri, stipule l'engagement des Etats-Unis à assurer la sécurité des personnes arrêtées par Israël (au Sud-Liban) et à faire respecter les conventions internationales relatives aux prisonniers. Or, selon lui, ces dispositions ont été violées par le transfert des prisonniers en Israël.

M. Berri a, par ailleurs, estimé que la libération de trente et un prisonniers libanais d'Atlit *« ne prouve pas la bonne foi d'Israël mais est une ruse pour tromper les Américains (...). La bonne foi consisterait à libérer tous les prisonniers »*.

Les trente et un libérés ont été pris en charge par le Comité international de la Croix-Rouge et conduits, à bord de trois camions militaires bâchés, à la frontière où une autre délégation du CICR les attendait. A leur arrivée en début d'après-midi à Tyr (Sud-Liban), ils ont affirmé n'avoir appris l'affaire du détournement – qui remonte au 14 juin – qu'une fois parvenus en territoire libanais.

D'autre part, le chef du bureau politique d'Amal, M. Akef Haïdar, a donné à nouveau des assurances sur le traitement réservé aux quarante otages américains, qui en sont à leur onzième jour de captivité. *« Ils sont allés à la plage. Ils ont des journaux, ils regardent la télévision (...). »* Selon lui, les otages *« mangent très bien et auront pris quelques kilos à leur libération »*. Lundi matin, un médecin a dû examiner l'un des trois membres de l'équipage, toujours retenus par les pirates de l'air dans l'avion.

M. Berri avait reconnu auparavant que seuls trente à trente et un des quarante otages se trouvaient sous son contrôle direct, et que les autres étaient sous celui des pirates de l'air.

Par ailleurs, interrogé sur le rôle de la Syrie dans la crise, M. Berri a dit : *« J'ai eu de nombreux contacts avec Damas avant et après mon intervention dans cette affaire, et ils avaient tous trait à la sécurité et à la protection des innocents. »* Une source officielle syrienne avait indiqué, dimanche, à l'AFP que *« les autorités syriennes déploient tous leurs efforts pour permettre une issue positive au détournement »*.

La Syrie s'était engagée à offrir ses bons offices à la suite de deux messages du président américain Ronald Reagan, demandant au président Assad d'intervenir pour le règlement de cette affaire. Pour sa part, le président égyptien, M. Moubarak, a condamné mardi le détournement *« comme tout acte de terrorisme »*. Il a conseillé aux Américains de ne pas se lancer dans une action militaire.

Le président Reagan a décidé d'annuler les vacances qu'il devait passer en Californie la semaine prochaine et de rester à Washington. C'est la première entorse à l'attitude qu'entendait observer le président, soucieux de ne rien changer à ses activités normales pour ne pas apparaître lui-même comme un « otage » de cette affaire. Selon le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, M. Reagan *« pense qu'il est préférable de demeurer à la Maison Blanche alors que des gens sont retenus à Beyrouth »*. M. Speakes s'est cependant efforcé de minimiser la portée de cette décision, soulignant que M. Reagan ne consacrait pas à la crise de Beyrouth plus de temps que nécessaire.

Par ailleurs, à Damas, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, s'est entretenu lundi de *« l'évolution de la situation au Liban »* avec Cheikh Mohamad Hussein Fadlallah, chef spirituel du groupe hezbollah de Beyrouth, avec Cheikh Saïd Chaabane, dirigeant sunnite du Mouvement d'unification islamique (MUI) installé à Tripoli au Liban du Nord, et avec des membres du Conseil des Ulemas de la Bekaa.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'ambassade d'Iran, M. Rafsanjani a affirmé : *« Nous sommes contre les actes qui sèment la terreur chez les innocents, et il faut condamner les actes terroristes. Mais on ne peut pas condamner seulement les actions des opprimés et se taire sur ceux des autres. »*

Il a d'autre part déclaré que si l'Iran avait été averti d'une telle opération, il aurait tout fait pour l'interdire. – *(AFP, AP, Reuter, UPI).*

Filmés par Amal pour la télévision américaine...

Washington *(AFP)*. – Les quatre principaux réseaux américains de télévision ont diffusé *quasi simultanément*, lundi 24 juin, un film vidéo montrant douze des quarante otages américains du Boeing de la TWA détourné il y a onze jours et qui se trouvent à Beyrouth. En préambule à sa diffusion, la présentatrice de la chaîne CNN a indiqué que le court métrage avait été tourné à Beyrouth-Ouest vendredi dernier par le mouvement chiite Amal, qui l'avait ensuite mis à la disposition des quatre grands réseaux américains.

Les otages interrogés, mal rasés, l'air fatigué et les traits tirés, répondent à leur tour, d'un ton monocorde et de manière brève, aux questions de leur « intervieweur ». L'un après l'autre, ils déclinent leur nom et celui de la ville où ils habitent et confirment qu'ils vont bien et mangent bien. Tous déclarent n'avoir aucun message à transmettre au président Reagan et tous assurent vouloir rentrer au pays et revoir familles et amis.

Pour authentifier l'interrogatoire, un des otages feuillette un quotidien américain daté du mardi 18 juin, soit deux jours avant la date déclarée du tournage du film.

Citant les militants d'Amal qui ont fait parvenir le film à CNN, la présentatrice a indiqué que les otages trompaient leur ennui en visionnant des films de cow-boys et que la nourriture qui leur était servie provenait directement des *« meilleurs restaurants de la ville »*.

A Paris

DEUX MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ EN FAVEUR DES FRANÇAIS RETENUS

Deux mille personnes environ ont participé lundi 24 juin à une marche silencieuse entre le métro Saint-Paul et la place de la Bastille, afin de condamner l'enlèvement à Beyrouth, le 22 mai dernier, du journaliste de *l'Evénement du jeudi* Jean-Paul Kauffmann et du chercheur Michel Seurat et, le 22 mars, des deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine par des extrémistes chiites.

Plusieurs personnalités de la majorité et de l'opposition se trouvaient en tête du cortège aux côtés des familles des quatre otages. Côte à côte marchaient Mme Simone Veil, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, M. François Doubin, président du Mouvement des radicaux de gauche, M. Georges Fillioux, ministre de la communication, et M. Olivier Stirn.

De nombreux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle ont participé à ce défilé. Parmi eux, MM. Yves Cuau *(l'Express)*, Jean Daniel *(le Nouvel Observateur)*, Hervé Bourges (TF1), André Fontaine *(le Monde)*...

En Espagne

DEUX TERRORISTES CHIITES CONDAMNÉS A VINGT-TROIS ANS DE PRISON

Madrid *(AFP.)* – Les deux membres du mouvement chiite Amal accusés en Espagne de tentative d'assassinat et dont la libération avait été exigée par les pirates de l'air du Boeing de la TWA, ont été condamnés, ce mardi 25 juin à Madrid, à vingt-trois ans de prison chacun.

Le tribunal a frappé de cette peine Mohammed Kahir Abbas Rahal, vingt ans, et Mustafa Ali Jalil, vingt-deux ans, pour avoir commis le 12 septembre dernier un attentat contre un fonctionnaire de l'ambassade de Libye à Madrid, M. Mohammed Idris, qui avait été blessé de deux balles au bras. Le ministère public avait requis trente-six ans de prison pour chacun des détenus.

A TRAVERS LE MONDE

Jamaïque

● GRÈVE GÉNÉRALE TRÈS SUIVIE. – Une grève générale de trois jours a débuté lundi 24 juin à l'appel des principales organisations syndicales pour *protester contre l'augmentation* du coût de la vie. Le mouvement est très suivi. Aucun train ne circulait entre Kingston, la capitale, et Montego-Bay, ville côtière située au nord. Dans ces deux villes, la distribution de l'eau n'était pas assurée et deux hôpitaux ont dû fermer leurs portes. Les pompistes se sont également joints au mouvement. Tous les ports sont bloqués. Les gardiens de prison, les employés des postes, des banques et de plusieurs entreprises privées ont également arrêté le travail. – *(AP.)*

Niger

● L'ANCIEN PRÉSIDENT HAMANI DIORI EST ASSIGNÉ A RÉSIDENCE. – Libéré le *15 avril 1984* après dix ans de détention, puis de résidence surveillée, l'ancien président nigérien est assigné à résidence depuis début juin, a-t-on appris, dimanche 23 juin, à Niamey, de source informée. Cette décision est intervenue peu après l'attaque d'un commando, le 29 mai, contre la sous-préfecture de Tchin-Tabaraden (à 500 kilomètres au nord-est de Niamey). Les autorités nigériennes accusent le Front populaire de libération du Niger (FPLN), dont l'un des dirigeants est le fils de l'ancien président, M. Abdoulaye Diori, d'être responsable de cette attaque.

Pakistan

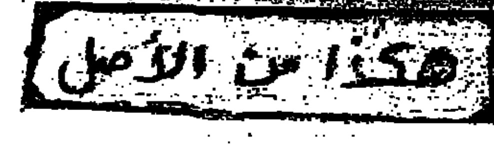
● SEPT PERSONNES LAPIDÉES A MORT. – Sept personnes, dont plusieurs reconnues coupables de kidnapping et un couple accusé de *« relations illicites »*, ont été lapidées à mort à la suite d'un procès tribal, lundi près de Peshawar (nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane), a-t-on indiqué lundi 24 juin de sources officielles. Une récente mesure prise par des assemblées de notables de plusieurs tribus de cette région condamne les personnes reconnues responsables d'enlèvements à être lapidées jusqu'à ce que mort s'ensuive. Huit maisons appartenant aux kidnappeurs et à leurs complices ont par ailleurs été incendiées et rasées à Bara, conformément à des *« coutumes tribales »*, ont indiqué les autorités. – *(AFP.)*

Papouasie-Nouvelle-Guinée

● LE PAYS VA CHANGER DE NOM. – Les citoyens de cet Etat du Pacifique ont été appelés mardi 25 juin à trouver un nouveau nom pour l'ancien territoire australien du Pacifique. De source autorisée, on indiquait que le premier ministre, M. Michael Somare, a l'intention de procéder au changement de nom avant le 16 septembre, date du dixième anniversaire de l'indépendance. – *(Reuter.)*

Philippines

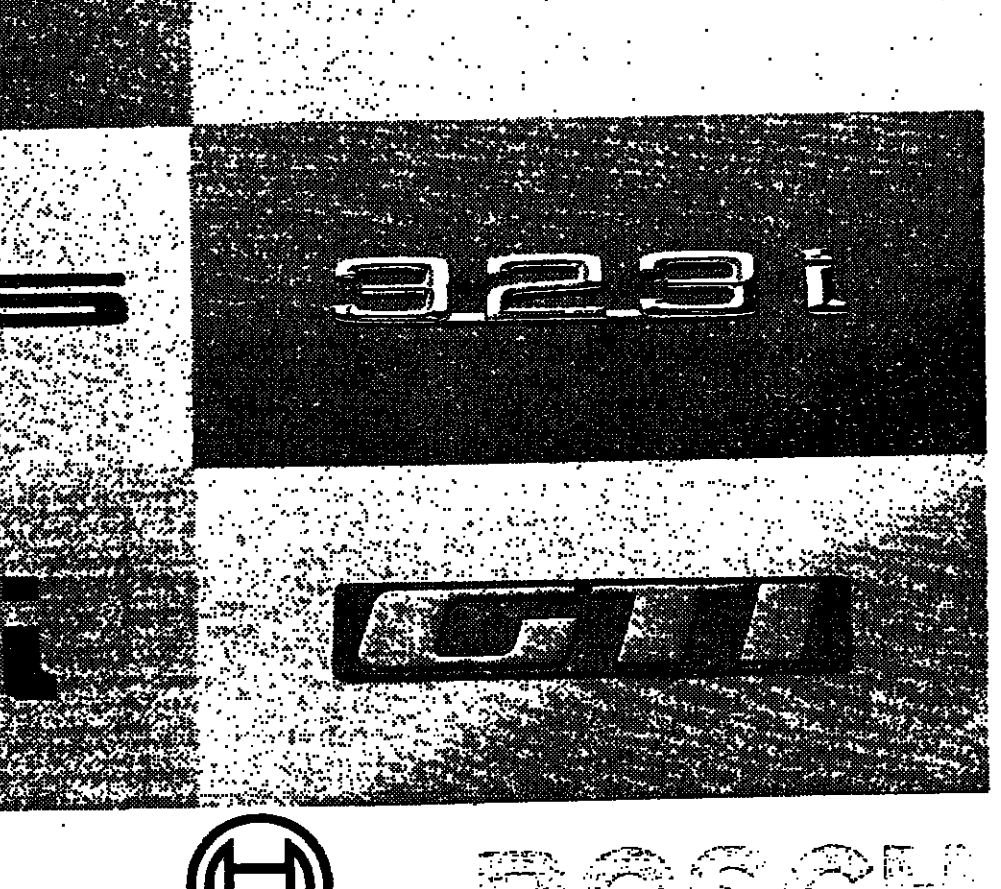
● SCISSION CHEZ LES SÉPARATISTES MUSULMANS. – Une grande partie des séparatistes musulmans du Front Moro de libération nationale (MNLF) ont fait scission pour former le Front Moro de libération islamique (MILF), a annoncé lundi 24 juin près de Marawi (île de Mindanao, sud des Philippines) un porte-parole du MILF. M. Abdul Aziz Mimbatas, vice-président du comité central, a indiqué samedi lors d'une conférence de presse que le MILF avait déclaré *« la guerre sainte »* pour obtenir l'autonomie de la minorité musulmane du sud de l'archipel. Le MNLF demande pour sa part, la totale indépendance de l'île de Mindanao et des autres îles du sud. Les musulmans, qui vivent en grande partie dans le sud, représentent plus de 10 % des 54 millions d'habitants de l'archipel. – *(AFP.)*





I et E: deux lettres qui signent le travail de Bosch.





BOSCH

Seules deux petites lettres représentent nos activités à l'arrière des automobiles du monde entier. Deux petites initiales qui évoquent pourtant beaucoup de puissance, une grande technologie et une préoccupation quotidienne pour l'amélioration des conditions de transports et d'économie d'énergie.

I c'est en français : Injection essence.
E c'est en allemand Einspritzung. C'est la même chose.

L'injection Bosch dose exactement la quantité de carburant dont votre moteur a besoin. Donc l'injection Bosch vous permet de réduire votre consommation.

Avec une efficacité prouvée par de nombreux tests et approuvée par de grandes marques automobiles, l'injection Bosch économise jusqu'à 11 % d'énergie par rapport aux modèles similaires à carburateur. Et même en régime de frein moteur, l'injection Bosch peut vous permettre de réaliser jusqu'à 16 % d'économie.

Mais les résultats de nos travaux et de notre production ne s'arrêtent pas là. L'injection-essence Bosch favorise le démarrage à froid comme à chaud, réduit la pollution des gaz d'échappement et permet au moteur de tirer le maximum de puissance de la quantité d'énergie consommée.

Les qualités de nos systèmes d'injection expliquent nos résultats.

Jusqu'à fin 1984 l'entreprise a livré au total dans le monde plus de 13 millions de dispositifs d'injection d'essence auxquels il convient de rajouter les deux millions d'unités fabriquées par nos licenciés.

Mettons les points sur les I. Notre fierté est à la mesure de notre discrétion. Sur toutes les routes, si vous roulez derrière un I ou un E, vous saurez que c'est pratiquement toujours Bosch qui va de l'avant.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

- 4500 personnes
- 5 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Bonneville-Rumilly).
- 4,2 milliards de chiffre d'affaires
- 0,9 milliard réalisé en exportation directe et 0,4 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- Photo, cinéma, vidéo Bauer
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.

Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél. : 251.92.33

ASIE

L'EXPLOSION DU BOEING D'AIR INDIA

New-Delhi a renforcé les mesures de sécurité

New-Delhi. – Les mesures de sécurité, qui laissent très souvent à désirer dans les aéroports indiens, ont été renforcées ces dernières vingt-quatre heures sur l'ensemble du territoire. Sur ordre du gouvernement, il n'est plus permis aux visiteurs et accompagnateurs de voyageurs de pénétrer dans l'enceinte des aéroports internationaux et intérieurs du pays.

Une mesure identique avait déjà été prise, début juin, pour parer à toute éventualité de sabotage alors que les sikhs célébraient le premier anniversaire de l'assaut, le 4 juin 1984, du Temple d'or d'Amritsar (600 morts officiellement). Depuis, la police avait tendance à relâcher sa surveillance et permettait à nouveau aux familles d'accompagner parents et amis jusqu'aux comptoirs d'enregistrement.

Il semble qu'on ait accepté, en haut lieu, la thèse du sabotage du Boeing d'Air India, et les autorités indiennes écartent désormais officiellement celle de l'accident. M. Rajiv Gandhi a ordonné, dès dimanche soir, une enquête judiciaire et s'est entretenu lundi au téléphone avec les chefs des gouvernements irlandais et canadien. Les autorités indiennes ont demandé, notamment à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, que soient renforcées les mesures de sécurité sur les appareils à destination de leur territoire.

On espère aussi, dans les allées du pouvoir, que l'attentat, s'il se confirme, *« servira de leçon »* et que les autorités des pays où se sont repliés certains extrémistes se montreront désormais plus fermes à leur égard. L'avertissement vise essentiellement Londres, Ottawa et Washington, fréquemment accusés ici de se montrer trop tolérants envers les suspects signalés par la police indienne. On a parfois des difficultés, en Inde, à comprendre les libertés de parole et de manifestation qui prévalent en Occident, y compris pour les ressortissants étrangers.

De notre correspondant

Cependant, le gouvernement de New-Delhi s'abstenait toujours, mardi matin, de faire le moindre commentaire officiel sur les revendications de sabotage émises en Amérique du Nord par trois correspondants anonymes, au nom de groupes extrémistes connus. Dès lundi, cependant, la presse indienne du soir faisait ses gros titres de la revendication des terroristes sikhs et avait tendance à ignorer celle des musulmans de l'Armée de libération du Cachemire (KLA). Les quotidiens mis en vente mardi matin ont fait de même, tandis que les médias audiovisuels contrôlés par l'Etat s'abstiennent de citer les noms des organisations en cause, respectant ainsi une loi non écrite de la presse, aux termes de laquelle il est interdit de publier des informations *« de nature à susciter des troubles communautaires »*.

La crainte des troubles

On craint évidemment en haut lieu que la mise en cause du *Dashmesh Regiment* (10e régiment) et de la Fédération des étudiants sikhs provoque des troubles entre les disciples des gourous et la masse dominante hindouiste. La logique des représailles populaires hindoues contre les communautés sikhs isolées dans les Etats autres que le Pendjab – où ils sont légèrement majoritaires – est loin d'être automatique, et l'histoire récente des troubles prouve qu'ils sont loin d'être toujours spontanés (*le Monde* du 25 juin). Cela dit, il est clair que le sentiment anti-sikh dans les milieux populaires hindouistes n'a fait que s'accroître depuis l'assassinat d'Indira Gandhi, le 31 octobre 1984, et que le gouvernement de M. Gandhi ne souhaite pas prendre le moindre risque à cet égard.

De nombreuses organisations sikhs, à l'étranger comme en Inde, ont fait part de leur incrédulité quant à la culpabilité éventuelle d'extrémistes appartenant à leurs communautés. Beaucoup ont condamné, par avance, le sabotage *« s'il s'avère qu'il y a bien eu sabotage »*. On rappelle, dans les milieux concernés, que l'immense majorité des sikhs occupent une position économique souvent dominante dans la société indienne et ont toujours été opposés au terrorisme comme à l'idée du Khalistan, l'Etat indépendant dont rêvent les sécessionnistes. La principale faction du parti Akali-Dal – organisation politico-religieuse numéro un chez les sikhs – avait clairement condamné la campagne de bombes terroristes qui avait fait quatre-vingts morts à Delhi le mois dernier. Et les espoirs de règlement négocié de la question sikh avaient plutôt tendance à s'accroître ces dernières semaines.

PATRICE CLAUDE.

Les assureurs paieront plus de 100 millions de dollars de dédommagements

Le coût de la catastrophe du Boeing d'Air India n'est pas encore chiffré, mais les assureurs s'attendent que les indemnités réclamées battent tous les records des sinistres de l'aviation civile.

L'avion était, semble-t-il, assuré auprès de la General Insurance Corporation of India, qui s'était réassurée auprès d'autres compagnies comme la Lloyd's de Londres. Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) de Paris, les assureurs français supporteraient 12 % du montant des dédommagements.

L'addition finale se composera du coût de l'appareil estimé à une centaine de millions de dollars (940 millions de francs) et des indemnités versées aux familles des victimes. Celles-ci varient de 75 000 dollars (700 000 F) à 58 000 dollars (550 000 F), selon que l'on y inclut les frais de justice ou non. Pour 329 victimes, les sommes déboursées pourraient se situer entre 24,5 millions de dollars (220 millions de francs) et 19 millions de dollars (180 millions de francs).

Au total, les assureurs devraient supporter une perte qui excéderait largement les 75 millions de dollars (700 millions de francs) versés après la collision, en 1977, aux Canaries de deux Boeing-747 de la KLM et de la Panam (612 morts).

Ottawa est convaincu qu'il s'agit d'un « acte terroriste »

La thèse d'un attentat à la bombe, officiellement avancée pour la première fois par les autorités canadiennes, prévalait lundi pour expliquer l'accident du Boeing-747 d'Air India, qui s'est écrasé en mer dimanche au sud-ouest des côtes d'Irlande ; les cadavres de 144 des 329 occupants de l'appareil, qui effectuait le vol Toronto-Bombay, avaient été repêchés lundi soir.

A Ottawa, où le ministère canadien des affaires étrangères avait fait part, dans l'après-midi, de sa conviction qu'il s'agissait d'un *« acte terroriste »*, le premier ministre, Brian Mulroney, a demandé *« que l'on accorde aux sikhs le bénéfice du doute »*. *« Il n'y a pas de preuve impliquant pour le moment un groupe quelconque »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse tenue dans la soirée. M. Mulroney a, en outre, reconnu qu'il n'existait pas, pour l'instant, de preuve tangible permettant de conclure de manière catégorique à la thèse de l'attentat.

En annonçant que le gouvernement d'Ottawa avait retenu l'hypothèse d'un attentat, un porte-parole du ministère des affaires extérieures, M. Sean Brady, avait avancé comme indices la revendication formulée auprès du *New York Times* par la Fédération des étudiants sikhs, ainsi que *« d'autres informations »*, dont il n'a pas précisé la nature.

Le capitaine d'un cargo battant pavillon panaméen a déclaré, pour sa part, avoir vu l'avion exploser avant de s'abîmer dans les flots de l'Atlantique au sud de l'Irlande. En outre, les autorités canadiennes, tout comme les services de police des pays concernés, *« n'excluent pas l'éventualité d'un lien »* – selon l'expression de M. Brady – entre le drame du Jumbo-Jet d'Air India et l'explosion, également dimanche, d'un conteneur à l'aéroport de Tokyo.

L'engin avait explosé peu après l'atterrissage d'un appareil de la compagnie aérienne canadienne CPA, tuant deux employés et en blessant quatre autres à l'aéroport de Tokyo-Narita. Une enquête a été ouverte sous l'égide d'Interpol, afin de vérifier l'éventuelle existence d'un lien entre ces deux événements, a indiqué un porte-parole de la police de Vancouver (*Canada*).

Elle sera menée conjointement par les polices et services de renseignement du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Inde, de l'Irlande et du Japon, a-t-il précisé.

Selon une hypothèse de la police japonaise, la bombe qui explosé à Narita – une heure environ avant que le 747 d'Air India ne s'abîme en mer – pourrait avoir été placée par erreur à bord de l'avion de la CPA.

Cet appareil, qui venait de Vancouver, transportait en effet des passagers et des bagages qui avaient commencé leur voyage à Toronto, lieu de départ du vol d'Air India.

Par ailleurs, durant sa conférence de presse, M. Mulroney a confirmé l'ouverture d'une enquête sur les procédures de contrôle effectuées à l'aéroport de Toronto avant le décollage du Boeing d'Air India.

De nombreux bagages n'auraient, en effet, pas été inspectés en raison d'une panne du système électronique.

Pendant ce temps, les autorités irlandaises, estimant qu'il n'y avait plus guère de chances de retrouver d'autres corps, décidaient, dans la soirée de lundi, de cesser progressivement les recherches. Toutefois, celles pour retrouver les débris du Boeing, et notamment la précieuse boîte noire, se poursuivent, afin de découvrir les raisons de la catastrophe.

Deux alertes à la bombe ont eu lieu lundi. A l'aéroport de Londres-Heathrow, un Boeing-747 d'Air India s'apprêtant à décoller pour New-York a été évacué de toute urgence et scrupuleusement fouillé à la suite d'un appel anonyme. Un DC-9 des lignes aériennes autrichiennes assurant la liaison Rome-Vienne a, de son côté, fait demi-tour à la suite d'un autre appel anonyme. Dans les deux cas, aucun engin explosif n'a été trouvé.

La catastrophe du Boeing d'Air India, a déclaré lundi le vice-président américain, M. George Bush, a *« bouleversé la conscience du monde »*. M. Bush, qui se trouvait à Rome, a appelé à un *« redoublement des efforts contre ce genre de terrorisme »*. Le pape s'est déclaré, de son côté, *« profondément choqué et attristé »*. Réunis à Luxembourg, les ministres des transports de la CEE se sont déclarés prêts à combattre *« toute interférence criminelle de quelque nature que ce soit dans l'aviation civile »*. Le comité consultatif sur la sécurité de l'IATA (Association du transport aérien international) se réunira vendredi à Montréal, pour passer en revue les problèmes de sécurité dans les aéroports.

Afghanistan

DES OFFICIERS AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Islamabad, (*Reuter*). – Plusieurs officiers de l'armée de l'air afghane ont été exécutés sur la base aérienne de Shindand, où une série d'explosions avaient détruit une vingtaine d'avions de combat le 12 juin, a-t-on annoncé, mardi 25 juin, de source diplomatique occidentale à Islamabad.

Les exécutions ont été ordonnées par le premier ministre, M. Ali Keshtmand, et par le numéro un du parti communiste, M. Saleh Mohammad Zarai, a-t-on précisé de même source. L'opération de sabotage de la base de Shindand avait été menée par des officiers de l'armée de l'air à la suite de l'exécution de trois pilotes, ont ajouté les diplomates, citant des sources à Kaboul.

Inde

● *Nouveaux affrontements à Ahmedabad.* – De nouveaux combats de rue ont opposé hindous et musulmans à Ahmedabad, faisant quatre morts et plus de vingt blessés, en dépit de mesures pour rétablir l'ordre dans l'Etat du Gujarat (ouest du pays). Selon l'agence de presse indienne PTI, trois personnes ont été battues à mort dimanche 23 juin, une quatrième a été tuée à son domicile, à la suite de l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale, qui a également blessé huit membres de sa famille. – (*Reuter.*)

Sri-Lanka

● *Fusillade dans un hôpital.* – Des séparatistes tamouls ont fait le coup de feu dans un hôpital, lundi 24 juin, contre des soldats, a-t-on annoncé de source officielle. Un séparatiste a été tué au cours de cet incident survenu dans le district de Mannar. La fusillade a éclaté lorsque des rebelles ont pénétré de force en jeep dans l'hôpital et ouvert le *feu sur une quinzaine de soldats qui* accompagnaient un des leurs dans l'établissement. (*Reuter.*)

AFRIQUE

Afrique du Sud

Timide assouplissement de la ségrégation

De notre correspondant

Johannesburg. – Il y a soixante-*quinze ans que la ségrégation raciale* existe dans les trains en Afrique du Sud. *« Un héritage national »*, comme l'a précisé M. Hendrik Schoeman, ministre des transports, ajoutant : *« C'est encore la politique du gouvernement. »* Néanmoins, M. Schoeman a annoncé, lundi 24 juin, quelques assouplissements à la règle, à la suite des revendications des nouveaux parlementaires indiens et métis. A partir du 1er septembre, sur les trains de banlieue, tous les wagons seront accessibles à toutes les races, exceptés ceux marqués *« Whites only » (« Blancs seulement »)*. Sur les trajets interurbains, les Blancs pourront également voyager entre eux dans des wagons de seconde classe qui leur seront réservés. Dans les gares, toutes les indications relatives à la couleur de la peau seront supprimées, à l'exception des toilettes et des salles d'attente qui seront destinées à l'usage exclusif des Blancs, ainsi que certaines salles de restaurant.

M. Schoeman a expliqué que *« c'était le souhait et un droit établi pour les passagers blancs de voyager dans des wagons qui leur sont réservés »*. Tout en réaffirmant ce principe, il a ajouté cependant que ce droit était valable pour les autres races et que leurs représentants *« pouvaient en faire la demande quand ils voulaient »*.

Quelle est alors l'amélioration ? Désormais, si un Blanc veut voyager avec un ami noir, métis ou indien, il pourra le faire, mais l'ami en question ne pourra toujours pas monter dans un wagon *« Whites only »*. Et les émules du mahatma Gandhi, qui s'était fait expulser *manu militari* d'un wagon de première classe lors d'un épisode de sa vie resté célèbre, devront toujours y regarder à deux fois avant de s'installer dans le compartiment. L'apartheid se modernise, mais il demeure. Les réformes butent toujours sur la barrière quasi immuable de la ségrégation.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Zaïre

● RECTIFICATIF. – Le pasteur Philippe Kabongo, membre de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), mouvement d'opposition au régime zaïrois, nous prie de préciser que M. Manara Kamitenga est le représentant de l'UDPS en France, et non lui-même, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 21 juin.

Singapour

FAILLITES, RECUL DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE, RALENTISSEMENT DU TOURISME

La ville-Etat traverse une passe difficile

De notre envoyé spécial

Singapour. – Voici l'aube d'une ère nouvelle : le ministre des finances de la ville-Etat, le docteur Tony Tan, n'a pas mâché ses mots en présentant il y a quelques semaines le budget de l'année 1985, qui débute en avril. Il est temps, a-t-il déclaré, que le secteur privé devienne le moteur essentiel du développement économique. A l'avenir, le gouvernement concentrera ses interventions sur quelques industries prioritaires, et seulement après avoir donné au secteur privé la chance de s'y intéresser. Parallèlement, l'Etat va se dégager petit à petit de secteurs qu'il avait jusqu'à présent contrôlés. Il veillera cependant à rester majoritaire dans les domaines considérés comme vitaux pour l'intérêt national.

Cette nouvelle « philosophie » libérale se reflète dans plusieurs dispositions du budget 1985. On y trouve un train de mesures destinées à alléger les charges des entreprises privées au moment où l'île traverse une passe difficile. Jamais on n'avait enregistré un tel nombre de faillites, surtout dans le secteur des petites entreprises familiales, à quoi s'ajoute le recul très net de l'industrie pétrolière.

C'est ainsi que la contribution obligatoire des entreprises au Fonds pour le développement des capacités (Skills Development Fund) est réduite de 4 % à 2 %. La taxe spéciale sur les communications téléphoniques vers la Malaisie a été supprimée, diverses taxes indirectes sont levées et le droit de port réduit de 25 % dans le but d'attirer vers l'île de nouvelles sociétés. Le loyer des entrepôts et autres bâtiments industriels appartenant à l'Etat vient d'être bloqué au niveau de 1984.

Même la taxe sur les jeux a été ramenée de 25-35 % à 10 %, tandis que désormais les exploitants des salles de cinéma pourront fixer eux-mêmes le prix du billet d'entrée.

Au cours des élections législatives de décembre 1984, les candidats d'opposition s'en étaient pris, non sans succès, au Central Provident Fund. Les employeurs comme les employés doivent cotiser pour 25 % du salaire à ce fond de retraite. Les entreprises se plaignent depuis longtemps du montant élevé des contributions obligatoires. Les hommes d'affaires ont donc été soulagés d'entendre le Docteur Tony Tan assurer qu'aucune augmentation de leur participation n'était envisagée.

Surinvestissement hôtelier

A *Orchard Road il n'est pas rare* de voir des boutiques abandonnées, volets baissés. Ce sont les dernières victimes du ralentissement du tourisme, de la diminution des dépenses effectuées par les singapouriens eux-mêmes et de loyers devenus exorbitants.

En quatre ans, de 1974 à 1978, le *nombre des visiteurs était passé de* un à deux millions. Près de 14 % du produit national brut provient du tourisme. Des projections optimistes avaient il y a quelques années entraîné d'ambitieux projets hôteliers. Il faudra attendre 1990 pour voir le résultat final. Et personne n'ose affirmer que ces milliers de chambres nouvelles trouveront preneurs. La guerre des prix a déjà commencé à Singapour et rares sont les visiteurs qui n'obtiennent pas de réductions.

Selon la *Far Eastern Economic Review*, les investissements dans le secteur touristique (hôtels, shopping centers, salles de congrès) atteindraient *pour l'instant 9 milliards de* dollars américains. Or la courbe de progression du tourisme a pris des allures bien modestes : 10,4 % en 1981 ; 4,5 % en 1982, 3,5 % en 1983.

Il y a plusieurs raisons à cet état de chose. Singapour grâce à la bonne tenue passée de son économie et à la solidité de sa monnaie, est devenu un pays relativement cher. Le « pittoresque » qui attirait le touriste occidental a presque entièrement disparu. Chinatown est réduit à quelques rues qui toutes semblent mener à de nouveaux gratte-ciel. Le quartier indien, près de Beach Road, se rétrécit à vue d'œil et la culture locale prend des formes de plus en plus aseptisées.

Nombre d'observateurs estiment que le but que se sont fixé les autorités, à savoir atteindre les cinq millions de visiteurs en 1990, est trop ambitieux (*il y en avait au moins de* trois millions en 1984).

Singapour était devenu le troisième centre mondial de raffinage du pétrole, après Rotterdam et Houston. Avec une capacité de 1,1 million de barils par jour, il y avait quelques raisons à l'optimisme affiché par les autorités jusqu'il y a *deux ans. Mais en raison de change*ments intervenus dans la structure industrielle de pays voisins, comme la Malaisie et l'Indonésie, voire certains émirats du Golfe, et qui méritent à eux seuls une étude plus vaste, Singapour se retrouve désormais avec des raffineries tournant au mieux aux deux tiers de leur capacité. L'avenir s'annonce bien sombre et les nouveaux clients, comme la Chine populaire, bien modestes dans leurs ambitions.

Mais depuis des années Singapour se reconvertit dans l'électronique.

Devenir un lieu de création

C'est dans la logique d'une évolution qui a vu l'île passer en vingt ans de son ancien statut de vaste entrepôt pour la Malaisie voisine à celui de pays spécialisé dans les industries de transformation, tandis que le secteur financier prenait une importance croissante (encore accrue par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de Hongkong). Son avenir, Singapour le perçoit de plus en plus dans la science. Le National Computer Board espère voir la ville-Etat devenir petit à petit non seulement un lieu de production mais aussi un lieu de création, notamment dans le domaine du software. Le Parc des sciences de Singapour doit devenir un centre important de recherches, assurant le lien entre les universités et l'industrie.

Si les salaires sont élevés, bien plus qu'à Hongkong par exemple, le chômage ne dépasse pas les 3,2 %. Le Tourist Promotion Board reste optimiste et la destruction quasi systématique des anciens quartiers est terminée. Les Singapouriens eux-mêmes se sont émus de la disparition de leur patrimoine historique.

Pour 1985, les autorités envisagent un taux de croissance de 5 à 7 %. D'autres observateurs, les banques notamment, estiment qu'il ne dépassera pas 5,5 %. C'est moins que le taux de 8,2 % enregistré pour l'année 1984. C'est encore beaucoup.

JACQUES BEKAERT.

Vietnam

● *Suppression des cartes de ravitaillement.* – Le huitième plénum du Parti communiste s'est tenu à Hanoï du 10 au 17 juin pour débattre *« des problèmes des prix, des salaires et de la monnaie »*, a indiqué l'agence d'information vietnamienne AVI. Le plénum a estimé nécessaire d'éliminer résolument le mode actuel de financement des entreprises d'Etat par l'administration centrale, qualifié d'*« administratif et bureaucratique »* et d'introduire *« la démocratie centralisée de l'autofinancement »*. Le système de cartes de ravitaillement sera supprimé et un système de *« prix uniques »* sur le marché sera mis en place. Auparavant, munis de tickets de ravitaillement, les ouvriers et employés d'Etat se fournissaient dans les magasins *d'Etat en produits de base, en* quantités fixées, mais à des prix bien inférieurs à ceux pratiqués sur le marché libre. L'Etat se chargeait de compenser la différence de prix. – *(AFP.)*

Chine

La « maladie des yeux rouges »

(Suite de la première page.)

Certaines manifestations sont moins anodines. Témoin celle qui, à l'issue du match de football qui mettait aux prises l'équipe chinoise et celle de Hongkong, le 19 mai, vit des centaines de jeunes voyous se déchaîner dans le stade, puis dans les rues avoisinantes, d'abord contre les étrangers et les Chinois qui leur semblaient originaires de la colonie britannique. Avec un comportement de « casseur » traditionnel, ils s'en prirent à tout ce qu'ils trouvaient : autobus, taxis, puis aux représentants de l'ordre établi, blessant deux policiers et endommageant leur véhicule ; cinq manifestants ont été condamnés à des peines de prison.

Les laissés-pour-compte

Il s'agissait certainement d'une manifestation de chauvinisme, mais pas uniquement. On peut aussi y voir l'explosion d'un malaise mal contenu par une société étriquée et répressive, et nourrie des reportages de la télévision chinoise sur les violences dans les stades européens. Face à l'apparition de biens de consommation durables, symboles d'une vie meilleure et accessibles à ceux qui ont argent et « relations », un sentiment d'envie des « laissés-pour-compte » du développement s'est fait jour. Les débrouillards, *les intermédiaires*, voire les trafiquants, qui, sous les yeux de la police, font du marché noir autour des lieux fréquentés par les étrangers, les fonctionnaires qui profitent de leur position pour s'enrichir de manière illicite, mais aussi ceux qui travaillent dur pour prospérer, suscitent auprès d'une partie de la population, nourrie d'« égalitarisme » pendant des décennies, cette fameuse *« maladie des yeux rouges »*.

*Le vandalisme peut aussi pren*dre une forme plus massive. Ainsi, quatre cents réfrigérateurs – le bien le plus convoité actuellement, avec la télévision en couleurs ou la machine à laver – ont été récemment détériorés à la gare de l'Est, à Pékin. Les ouvriers affectés à leur déchargement les ont volontairement jetés des wagons. Plus du tiers sont « sérieusement endommagés ». Peu de temps auparavant, dans une autre gare de la capitale, à Yongdingmen, quatre-vingt-un *réfrigérateurs sur cent, en prove*nance de Canton, ont été « vandalisés » de la même façon. Puis les ouvriers en ont confisqué neuf pour leur propre usage.

On assiste, de plus en plus, au développement de cette mentalité selon laquelle, si on ne peut avoir un frigo ou une télé, il n'y a aucune raison que les autres en aient un. Des gens crachent devant certains étrangers dans la rue pour manifester leur mépris et grommel*lent contre les privilèges* exorbitants des « cadres » et des nantis du régime. Certes, les dirigeants affirment qu'avec la politique de modernisation et le slogan à la Guizot « Enrichissez-vous », il n'y a aucun risque de « polarisation » entre ceux qui s'enrichissent et les autres. D'abord parce qu'il n'y a *plus – disent-ils – de classes* sociales en Chine, ensuite parce que les autres profiteront à leur tour de la prospérité. Encore faudrait-il en convaincre les intéressés.

Que ce soit dans la rue ou dans les têtes, un certain malaise, qui n'entrait pas dans les paramètres idéologiques ou économiques, a fait son apparition dans le pays, et pas seulement dans les grandes villes. La prostitution prospère, la petite criminalité ne disparaît toujours pas, en dépit des exécutions capitales. La rencontre avec de jeunes loubards, peut-être moins violents *qu'en Occident, n'est plus excep*tionnelle. En jeans ou en complet-veston, cheveux longs et lunettes noires, ils n'hésitent plus à accoster des étrangers, allant parfois jusqu'à entrer dans des chambres d'hôtel, éméchés, pour demander à « faire la fête ».

PATRICE DE BEER.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. FABIUS A ALGER

Paris ne dramatise pas les signes de « crispation »

De notre envoyé spécial

Alger. — Au cours du premier semestre 1985, M. Laurent Fabius aura eu bon nombre d'occupations maghrébines. Il a rencontré M. Mohammed M'Zali, premier ministre tunisien, à Paris, au cours du mois de mars ; le roi Hassan II et le chef du gouvernement marocain, M. Karim Lamrani, fin avril, à Rabat et à Marrakech. Enfin, comme on le disait déjà à Matignon peu avant son voyage au Maroc, c'est *« dans le souci d'une politique d'équilibre vis-à-vis des pays du Maghreb »* (*le Monde* daté 28-29 avril) que M. Fabius a commencé, *lundi 24 juin*, une visite de travail de deux jours en Algérie.

L'importance du dialogue franco-algérien est telle, fait valoir l'entourage du premier ministre, que M. Fabius a fait une entorse au protocole pour éviter que sa rencontre avec le premier ministre algérien, M. Brahimi, ne soit, pour des raisons de calendrier, remise à l'automne. En effet, c'était au chef du gouvernement algérien de venir à Paris, pour rendre la visite de M. Pierre Mauroy à Alger en octobre 1983.

Les conseillers de M. Fabius laissent entendre que le principe de ce *« voyage de travail »* avait été arrêté avant le déplacement au Maroc. Du côté français, on ne dramatise pas les actuelles manifestations de « crispation » algériennes à l'égard de Paris (*le Monde* du 25 juin), et l'on fait valoir que les deux pays ont *« pour objectif commun de constater que la densité de leurs rapports dans tous les domaines repose sur une base politique importante »*.

Les deux délégations se sont rencontrées lundi après-midi et M. Fabius a eu un entretien de plus de deux heures avec M. Brahimi, en présence de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, tandis que M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, rencontrait MM. Salah Goudjin (transports), Khellef (commerce) et Belayad (urbanisme, construction et habitat). M. Delebarre (ministre du travail) a également eu une entrevue avec le titulaire de ce portefeuille, M. Mohammed Nabi.

Les deux chefs de gouvernement ont, selon l'entourage de M. Fabius, évoqué plus particulièrement le drame du Liban, rappelé ici de façon tragique par les deux aller et retour du Boeing de la TWA détourné, ainsi que le Sahara occidental, pour lequel Alger continue de s'interroger sur la « position d'équilibre » de Paris dans ce dernier conflit. Les deux chefs de gouvernement ont évidemment abordé les relations bilatérales, tant sur les plans humain qu'économique et qualifié leur entretien d'*« intéressant, franc et amical »*.

M. Quilès a eu à débattre de dossiers qui n'étaient pas tous du ressort de son ministère. Empiétant notamment sur le domaine de Mme Cresson, il a, avec le ministre algérien, abordé les questions pétrolières, un contrat hydraulique pour la CGE à Constantine, la fourniture de turbines à gaz par Alsthom-Atlantique, un contrat de télécommunications Alcatel Thomson de l'ordre de 500 millions de francs, et la coopération automobile, l'Algérie désirant se doter d'une industrie susceptible de produire *200 000 véhicules par an* d'ici à l'an 2000.

Préparer des « formateurs »

En ce qui concerne les transports, études et négociations sont en cours au sujet du métro d'Alger, d'Airbus et de l'avion régional ATR-42. Les deux parties sont tombées d'accord pour réunir les comités sectoriels du logement à Paris au mois de juillet et des transports à Alger en septembre. M. Delebarre, de son côté, a évoqué avec M. Mohammed Nabi la formation professionnelle et la réinsertion des travailleurs algériens dans leur pays. La mise en œuvre du projet annoncé en octobre 1983, lors de la visite officielle de M. Pierre Mauroy, a été décidée : cinq centres de formation professionnelle seront ouverts en 1985 et six en 1986. La France les financera et préparera à leurs fonctions des « formateurs » algériens.

Après avoir rencontré ce mardi matin M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius devait avoir un entretien en tête à tête avec le président Chadli Bendjedid.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le quarantième anniversaire de la signature de la charte des Nations unies

Le 26 juin 1945, à San-Francisco, les représentants de cinquante et un Etats signaient solennellement la charte des Nations unies, dont *les cent onze articles* devenaient ainsi la « Constitution » de l'ONU. Ce texte n'a subi, depuis, que peu de modifications, bien que le nombre des Etats membres de l'organisation — constituée officiellement le 24 octobre 1945 — ait plus que triplé en quarante ans.

La ville de San-Francisco est, depuis dimanche 23 juin, le théâtre de manifestations commémoratives, qui s'achèveront vendredi en présence du secrétaire général actuel de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz.

Le système des Nations unies, qui regroupe aujourd'hui, outre l'ONU proprement dite, de nombreuses organisations internationales spécialisées, a fait — et continue de faire — l'objet de bien des critiques. M. Jacques Leprette, qui dirigea la mission permanente de la France auprès des Nations unies, et siégea à ce titre au Conseil de sécurité, de 1976 à 1981, après avoir, à l'administration centrale comme à New-York, suivi durant de longues années les affaires de l'ONU, répond à ces critiques en dressant, à travers l'évocation d'un certain nombre de souvenirs personnels, un bilan de quarante années d'activités de l'organisation.

L'ONU, pour quoi faire ?

par JACQUES LEPRETTE

Quarante ans après la signature de la charte des Nations unies, il est naturel de songer à établir un bilan ; ne serait-ce que pour mieux cerner les faiblesses et les lacunes de l'Organisation. Si l'on accepte de se tenir hors des lieux communs, on s'apercevra que ce bilan est moins négatif qu'il n'y paraît. Dans l'ordre du *maintien de la paix, celui du* développement, de la décolonisation, des libertés et même des problèmes du désarmement, beaucoup a été *fait*.

Première observation : beaucoup, sans même s'en rendre compte, usent du sophisme qui consiste à *prêter* à l'Organisation des pouvoirs ou des compétences qu'elle n'a pas, pour ensuite déplorer son impuissance ou ses échecs. C'est un procédé classique. Il faut le répéter, *les Nations unies ne sont pas un gouvernement mondial* ; c'est une association d'Etats, nombreuse sans doute et légitimement ambitieuse, mais association seulement. Les structures de l'institution, sa charte, ne comportent rien qui, de près ou de loin, puisse ressembler à ce qui caractérise un ordre étatique, avec ses lois, ses pouvoirs, ses moyens coercitifs, etc. Les mêmes qui stigmatisent la carence des Nations unies se récrieraient si on leur demandait de transférer à l'Organisation des pouvoirs que des Etats souverains veulent conserver en propre.

Intervient alors une deuxième critique : les Nations unies ne sont, en définitive, qu'un forum, une tribune ; où est l'action dans tout cela ? *« Beaucoup de discours, trop de discours. »* Cela est vrai. Il n'est guère de date du calendrier qui ne soit marquée par une délibération, une réunion, tenues sous les auspices des Nations unies. Mais cela veut dire également qu'à tout moment, et sur tous les sujets de l'actualité internationale, les Etats membres, quel que soit leur rang, ont la possibilité de faire connaître leurs vues, de « vider leur sac », de prendre l'opinion à témoin. Nul n'a trouvé, jusqu'ici, un autre moyen d'assurer à tous cette élémentaire liberté démocratique. Le discours est le véhicule de l'idée. C'est le moyen par lequel sont formulées les valeurs, heureuses ou moins heureuses.

Certains nouveaux venus à New-York (et le phénomène se reproduit à peu près tous les cinq ans) proposent candidement de supprimer le débat général qui, chaque année, occupe les trois premières semaines de l'Assemblée générale des Nations unies. Ce type de suggestion, inspiré par l'idée qu'il faut éviter les pertes de temps, et passer le plus tôt possible à l'examen des dossiers, ne débouche jamais. Car il est bon que chaque pays, au moins *une fois l'an*, puisse, devant les caméras de la télévision et la presse, s'exprimer sur tous les sujets à l'égal de tous les Etats membres, *même les plus* grands.

La notion d'efficacité

La négociation continue (sans nous prononcer ici sur ce que cette négociation implique en termes d'engagements réels) n'est possible que par la parole. Comment cent cinquante-neuf délégations, venues de tant d'horizons différents, pourraient-elles prendre part à l'œuvre d'apaisement et de coopération qu'appelle l'état conflictuel de la communauté internationale si les Nations unies n'offraient pas à tous la possibilité de discourir précisément en permanence ? Quel retard dans l'instruction des problèmes, si l'on ne « jouait » aux Nations unies qu'une fois par an pendant un mois !

Troisième considération, peut-être la plus importante : les Nations unies manquent singulièrement d'efficacité. Mais qu'est-ce que l'efficacité d'une organisation internationale ? Notre formation, notre environnement, nous portent à juger de l'efficacité d'une personne, d'un groupe, d'une association en fonction de critères qui sont ceux du commerce ou de *l'industrie*. Dans notre raisonnement intervient presque instinctivement la relation : coût, production, temps écoulé, *économie*.

Les organisations internationales ne peuvent être jugées sur ces seuls concepts. Mais les journées et les *nuits passées*, au Conseil de sécurité, en palabres destinées à désamorcer une crise dangereuse, ces efforts répondent à une autre logique que celle du monde des affaires. Les semaines où l'on « perd du temps » ne sont pas perdues si les affrontements menaçant la paix peuvent, finalement, se résorber dans des formules de compromis. Prenons un autre exemple : celui des forces du maintien de la paix.

Des soldats de métier appelés à participer à de telles opérations ont du mal à accepter, s'ils n'ont pas été préparés à de telles tâches, qu'il leur faudra accomplir leur mission en bridant leur ardeur guerrière et sans pouvoir recourir à l'escalade des armes. Pourtant, le rideau des « casques bleus » qui permet à des adversaires de cesser de se battre est, à sa manière, un instrument « efficace », l'alternative étant, pour les Nations unies, de prendre la guerre à leur charge, éventualité absurde.

Brassage des idées contact des hommes

La conscience de problèmes jusque-là ignorés, même par les plus grands, et grâce à laquelle s'amorcent les solutions de l'avenir, cette conscience est-elle mesurable en termes de puissance, d'économie, de rythme de production ? Certes pas. Elle est cependant le préalable nécessaire à l'avènement d'un ordre plus stable, donc plus « efficace ».

Ce brassage continu des hommes, des cultures, des idées, dans un cadre et selon des procédures finalement respectés par tous a, d'autre part, produit au fil des ans des effets que les auteurs de la charte n'avaient pas pressentis. Les Nations unies comptaient, en 1950, cinquante-neuf membres. Elles en ont aujourd'hui cent cinquante-neuf. Les deux tiers de ces Etats ne disposent malheureusement pas de moyens d'entretenir un réseau de postes diplomatiques ou de télécommunications susceptible d'assurer leur présence partout dans le monde. Le réseau « onusien » supplée à cette faiblesse. Tout Etat membre est en mesure de participer à toutes les conférences des Nations unies, sur tous les sujets, où que ce soit. Il est bon qu'il en soit ainsi. Il est indispensable qu'un Etat ne soit pas condamné à l'isolement ou au silence pour des raisons tenant à l'insuffisance de ses ressources. La France, de par son statut de membre permanent du Conseil de sécurité, se trouve au cœur de ce dispositif diplomatique, privilège auquel tout responsable de la politique extérieure de la France ne peut être que très attentif.

Chaque Etat membre, quel que soit son statut, a, d'autre part, la possibilité de rencontrer aux Nations unies, en marge des réunions, dans des conditions de discrétions satisfaisantes s'il le souhaite, le représentant de tout autre Etat avec lequel il désire prendre ou reprendre contact, prévenir ou dissiper un malentendu. Accessoirement, on notera que la fréquentation des Nations unies a contribué à former des centaines de négociateurs de par le monde, et que leur commune adhésion à des comportements et à des procédures comparables facilite singulièrement l'exercice de leur fonction, à savoir la négociation.

Question d'argent

Enfin, même si l'interlocuteur veut bien *admettre que le principe* d'efficacité est, en effet, dans son essence, plus subtil qu'il n'y paraît s'agissant des organisations internationales, demeure l'accusation élémentaire mais frappante si souvent formulée : *« De toute façon, tout cela coûte fort cher. »*

Les Nations unies coûtent, en effet, de l'argent à la communauté internationale. Le budget annuel du secrétariat s'élève à quelque chose comme 750 millions de dollars (1). C'est une somme importante. Elle est néanmoins inférieure au montant des crédits consacrés par la seule France à son aide bilatérale au tiers-monde. Inférieure également aux crédits affectés par la ville de New-York à la lutte contre les incendies !

Soyons précis. L'ensemble des dépenses des Nations unies, toutes agences comprises, était, en 1983, de 4 milliards de dollars. C'est beaucoup. C'est tout de même deux fois moins que les sommes dépensées par les Américains en une année pour leurs boissons non alcoolisées. On a pu dire que les Nations unies, budgétairement parlant, ne figureraient pas sur la liste des quatre-vingt-quinze sociétés industrielles ou commerciales américaines les plus importantes.

Mais il y a ces milliers de fonctionnaires internationaux. Ils sont entre 5 000 et 6 000 à New-York, siège de l'organisation. De par le vaste monde, il y a environ 40 000 agents rémunérés, directement ou indirectement, par les Nations unies. Ce n'est pas négligeable. Mais nous trouvons parfaitement normal, et nous avons raison, de rémunérer en France, sur le budget de l'Etat, 800 000 enseignants à qui incombe la responsabilité de former les jeunes générations. La ville de Los Angeles emploie 45 000 agents municipaux. La Ville de Paris 35 000. Celle de New-York, toutes catégories confondues, plus de 250 000 ! Est-ce trop que de mettre à la disposition de l'immense communauté internationale (4,6 milliards d'êtres humains), pour la faire progresser vers plus de bien-être, plus de liberté, un peu moins d'affrontements, 40 000 fonctionnaires représentant toutes les nationalités et toutes les cultures ? Poser la question, c'est y répondre.

Les auteurs de la charte signée à San-Francisco, le 26 juin 1945, ont placé dans les Nations unies de grandes ambitions. Ils ont par là même attesté un vrai sens du « réalisme ». La communauté internationale reculerait devant l'effort si l'on ne lui proposait pas un objectif élevé. Mais il s'ensuit, du même coup, que la distance demeure grande entre ce qui a été fait en quarante ans et ce qui reste à faire. Le réalisme est, aussi, de le reconnaître.

Autrefois, la distance et l'ignorance nous tenaient à l'abri des misères des autres. Aujourd'hui, les malheurs du monde viennent battre à notre porte. Seule une certaine utopie des idées et des valeurs peut soutenir la marche en avant de l'humanité. D'un autre côté, le progrès n'est possible qu'à la faveur des arbitrages innombrables qui doivent, sur toutes les questions, amortir l'effet des ambitions concurrentes et tenir compte des immenses besoins des membres de la communauté internationale. Dès lors que l'on écarte l'épreuve de force comme moyen de trancher entre les groupes d'hommes, c'est à la dialectique qu'il convient de recourir. Si ce raisonnement est vrai, il faut alors se féliciter de ce qu'il existe un lieu où puissent être maîtrisées, si imparfaitement que ce soit, ces vibrations qui naissent de tant de flux contradictoires, où puissent se mesurer les aspirations, les valeurs, les ambitions de tous et prendre forme, à partir de cette libre compétition, une progressive convergence des comportements et des politiques. Ce lieu, ce sont les Nations unies.

(1) *La contribution de la France*, membre permanent du Conseil de sécurité, est d'environ 6,5 % de ce montant.

● *Un appel de l'Union paneuropéenne.* — L'Union paneuropéenne de France, présidée par M. Jean Matteoli, ancien ministre, a tenu lundi 24 juin à Paris, une conférence de presse. Il y a été lancé un appel à la *« résistance économique de l'Europe face à la concurrence des nouveaux Etats-continents »* : Japon, Etats-Unis, Chine et les pays du Pacifique. M. Matteoli a également souligné l'urgence de projets économiques communs, rappelant que les contrats de coopération devraient être signés en priorité entre pays européens. L'Union paneuropéenne (1), qui regroupe plus de seize pays, rappelle que les frontières de l'Europe ne s'arrêtent pas au rideau de fer, et qu'un effort doit être maintenu en vue d'intégrer, autant que possible, les pays de l'Est dans le concert européen.

(1) Union paneuropéenne, 1, place de la Louve, 1003-Lausanne (Suisse).

هكذا من الأصل

Inutile de faire le schtroumpf pour bénéficier de nos aides financières.



A constater le succès retentissant de la création en Lorraine d'un parc d'attraction schtroumpf, certains pourraient croire qu'en Lorraine, il n'y en a plus que pour les schtroumpfs.

Erreur. En Lorraine, il y en a *pour tous* ceux et celles qui ont un projet d'implantation économique. Déjà actuellement – et sans aucun lien avec les schtroumpfs – Renault, Citroën, Cilas-Alcatel, Thomson, l'U.A.P. créent et développent une intense activité économique.

Comment l'expliquer ? Le sens de l'accueil, une tradition de travail bien fait, la compétence d'hommes ayant une longue expérience industrielle, jouent un rôle important. Auquel on peut ajouter, dans certains cas, celui de SOLODEV et de SODILOR.

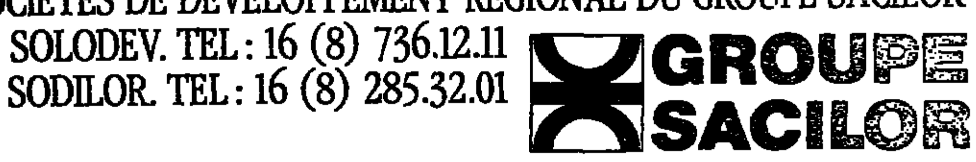
SOLODEV et SODILOR – filiales du groupe SACILOR – sont des sociétés de développement pour la Lorraine. Elle disposent d'un éventail complet de services et d'aides pour tous ceux qui veulent investir dans la région : diagnostic de faisabilité, mise en rapport avec les interlocuteurs adéquats, montage financier, aide en matière de marketing, aides financières. SOLODEV et SODILOR sont des équipes toutes entières au service des industriels qui veulent s'installer en Lorraine.

Si SOLODEV et SODILOR déploient cette activité et cette énergie, c'est bien pour montrer que ce qui peut réussir aux schtroumpfs peut dès demain parfaitement vous réussir. Même sans faire le schtroumpf.

LES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU GROUPE SACILOR

SOLODEV. TEL : 16 (8) 736.12.11

SODILOR. TEL : 16 (8) 285.32.01



C'est aussi le printemps pour la Lorraine.

dossier

LE POINT SUR...

Le conseil des Dix à Milan

LES 28 et 29 juin se réunira à Milan le conseil européen, *qui rassemble traditionnellement*, trois fois par an, un chef d'Etat — le président français, — neuf chefs de gouvernement — les premiers ministres des autres pays de la Communauté — ainsi que le président de la Commission de Bruxelles. Se joindront à eux les représentants de l'Espagne et du Portugal, puisque *l'acte d'adhésion de ces deux pays a été* signé par les Douze le 13 juin dernier à Lisbonne et à Madrid.

Ces rencontres au sommet, au fur et à mesure qu'elles s'institutionnalisaient, ont évidemment perdu en solennité ce qu'elles gagnaient en régularité. Chaque présidence (et celle-ci « *tourne* » tous les six mois) a par ailleurs tendance à rechercher, à l'occasion du conseil européen qu'elle héberge et organise à la fin de chaque semestre — il s'y ajoute un sommet bruxellois en mars, — un succès de quelque éclat. Les Italiens, qui don*nent cette fois-ci l'hospitalité à leurs partenaires*, n'échappent pas à cette règle.

Il n'en demeure pas moins que le sommet de Milan a longtemps *été présenté* par la plupart des Etats membres de la CEE comme un rendez-vous d'une importance exceptionnelle, dont le succès éventuel pourrait avoir des répercussions durables sur le fonctionnement de la Communauté : les Dix allaient pouvoir s'attaquer à la réforme de leurs institutions, et faire faire ainsi à la CEE un « saut qualitatif ».

La tonalité des différents discours, à quelques jours de l'ouverture du sommet de Milan, a sensiblement baissé. Et les Dix ne s'attendent plus guère aujourd'hui que l'Union européenne, projet dont l'appellation générique recouvre tout un ensemble de progrès communautaires qui demeurent d'ailleurs controversés, voie vraiment le jour dans la métropole lombarde. Plus vraisemblablement, le dispositif détaillé de ce passage à une « *super-Communauté* » sera mis au point ultérieurement et arrêté, au mieux, lors du prochain conseil, à Luxembourg, en décembre.

Pourtant, en dépit des difficultés récentes et de péripéties peu encourageantes, comme celle où l'on a vu, pour la première fois de l'histoire de la CEE, la *République fédérale* faire usage de ce que l'on appelle un peu improprement son « droit de veto », le conseil européen de Milan peut marquer le point de départ d'une nouvelle phase de la construction européenne. Non seulement sur le *plan institutionnel, mais aussi par la volonté des* « Dix plus Deux » de créer enfin ce véritable marché libre à l'intérieur des frontières de leur Communauté, et de faire de celle-ci une authentique puissance *technologique face aux Etats*-Unis et au Japon. Ce sont les différents enjeux politiques de cette nouvelle rencontre au sommet que nous présentons ci-dessous.

L'union européenne : pourquoi et comment

« UNION *européenne* ». « *Europe à deux vitesses* » (ou davantage), « *Europe à géométrie variable* »... Ces expressions couramment employées, parfois les unes pour les autres, contribuent par leur imprécision à entretenir un certain flou autour de l'enjeu institutionnel majeur du sommet de Milan. Imprécision qui répond, il est vrai, à celle du projet lui-même, comme il est logique s'agissant d'un dispositif dont les modalités pratiques, voire l'inspiration globale, restent en discussion entre les Dix.

De quoi s'agit-il ? En gros, de franchir un pas supplémentaire dans l'intégration politique des dix, et demain douze, membres de la Communauté. Un pas supplémentaire, mais non décisif et définitif : même les partisans les plus inconditionnels de l'union n'espèrent pas — en tout cas pas tout de suite — l'établissement d'une sorte de supranationalité qui abolirait les frontières à l'intérieur de la CEE, ou même d'un petit noyau communautaire. Le texte de référence, à Milan, sera le « rapport Maurice Faure », rendant compte, sous la responsabilité du représentant de M. Mitterrand, des travaux *du comité Dooge, que* les Dix avaient chargé, en conclusion de leur sommet de Fontainebleau, de formuler des propositions de réformes institutionnelles. *Les idées* qui sont actuellement dans l'air, à propos du passage progressif à une union plus étroite entre Etats membres de la Communauté, s'ordonnent autour de quelques grands axes.

● **LA COOPÉRATION POLITIQUE.** — C'est un des domaines où, à l'exception de quelques déceptions récentes, souvent d'origine grecque, l'entente entre les Dix s'est manifestée de la façon la plus éclatante, et pourtant aussi le secteur de leurs travaux où ils peuvent avoir le sentiment de leur plus grande absence de portée pratique. L'union européenne pourrait donc notamment consister à institutionnaliser les échanges de vues entre les Etats membres, mais aussi les prises de positions communes, éventuellement assorties de gestes politiques précis : *sanctions* ou au contraire aides économiques, votes « bloqués » dans différentes instances internationales, à commencer par les Nations unies, etc.

● **LA COOPÉRATION STRATÉGIQUE.** — Ce champ d'action est beaucoup plus délicat. D'abord parce que la CEE compte un pays neutre, l'Irlande ; un autre qui est en délicatesse avec l'OTAN, la Grèce, du moins aussi longtemps que durera le règne du PASOK de M. Papandréou, récemment reconduit pour quatre ans, et un troisième qui, quoique membre de l'alliance atlantique, n'appartient pas lui non plus à l'UEO (Union de l'Europe occidentale), le Danemark. En second lieu, tout débat sur la sécurité européenne, en particulier nucléaire, débouche inévitablement sur la question de l'Allemagne, et, au-delà, sur ce qui fut écarté il y a plus de trente ans sous le nom de Communauté européenne de défense (CED). Enfin, la future — et encore hypothétique — Union européenne ne souhaite pas, du moins à en croire ses plus ardents défenseurs, se poser dès l'origine en adversaire de principe de l'Europe de l'Est. Le rapport Faure fait même explicitement mention de « *cette civilisation que nous partageons avec les autres pays du continent* ». Le COMECON est d'ailleurs en train de tenter une reprise du dialogue avec la CEE.

● **LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL EUROPÉEN.** — C'est là, à l'évidence, un domaine où l'on peut s'attendre aux plus vives oppositions. L'idée des promoteurs de l'union européenne est que l'on ne pourra sérieusement progresser sans renoncer, au moins partiellement, à ce *que l'on* appelle le « *droit de veto* », qui aurait été instauré par le « compromis de Luxembourg », souvent cité mais non moins souvent méconnu. Cet accord, qui faisait suite à une longue bouderie française (la politique de la « chaise vide »), prévoyait en janvier 1966 que l'un des Etats membres pouvait demander que l'unanimité soit requise lorsqu'une décision communautaire *mettait en péril des « intérêts très importants »* (et non pas exactement « *vitaux* », comme on l'a fréquemment dit par la suite).

Cette formulation apparemment modérée a, en fait, permis à certains de bloquer le processus communautaire durablement. En revanche, on peut dire à sa décharge que le compromis de Luxembourg a pu éviter certaines ruptures en offrant à tel ou *tel membre de la CEE — dont, bien* entendu, la France — une issue honorable dans certaines controverses. Il n'en demeure pas moins que les partisans de l'union européenne souhaiteraient limiter fortement cet exercice, à la fois dans son objet et dans le temps.

En outre, ils voudraient qu'une décision du conseil européen ne puisse être, ensuite, remise en cause par les ministres des Dix (ou, demain, des Douze) lors de leurs réunions techniques à Bruxelles ou à Luxembourg.

● **LE SECRÉTARIAT POLITIQUE.** — Une des options proposées par le rapport Faure est que le conseil européen se dote d'un secrétariat général permanent, susceptible d'assurer la continuité politique par-delà les *rotations* de présidence, et de vérifier que les décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement sont mises à exécution. A l'égard de la Commission de Bruxelles et du Parlement de Strasbourg, l'un et l'autre assurés d'une certaine durée *institutionnelle et* dotés d'un président, le conseil européen souffre en effet d'être voué aux modes politiques et aux influences électorales, lesquelles incitent toujours à rechercher des « coups » circonstantiels au détriment de l'action à long terme.

● **LE PARLEMENT EUROPÉEN.** — *Il est clair que, pour un* groupe de démocraties parlementaires, il n'est pas de renforcement institutionnel concevable sans que les élus reçoivent de nouveaux pouvoirs. Le drame actuel de l'Assemblée de Strasbourg est qu'elle ne dispose guère des pouvoirs qui devraient normalement être les siens. Ni dans le domaine budgétaire — ce qui explique ses récents *mouvements d'humeur — ni en* ce qui touche la législation européenne, ou encore l'investiture de cet « exécutif » communautaire qu'est la Commission de *Bruxelles*. Sans doute le nouveau président de cette dernière, M. Jacques Delors, a-t-il eu l'élégance de se comporter vis-à-vis des élus de la CEE un peu à la manière d'un nouveau chef de gouvernement venant solliciter un aval *parlementaire*.

Mais il reste aux Dix à faire entrer dans la réalité juridique l'esprit de leurs protestations de foi démocratique à l'égard de l'Assemblée européenne. Ce qui est plus facile à dire qu'à faire : toute extension, même modeste, des pouvoirs du Parlement de Strasbourg pose très vite le problème de la supériorité du droit communautaire sur les *législations nationales*.

● **LA MARCHE A SUIVRE.** — A supposer qu'un accord puisse être conclu entre une majorité de membres actuels de la Communauté sur de tels objectifs, comment faire pour les concrétiser ? Les inconditionnels de *l'Union européenne sont* partisans de convoquer le plus rapidement possible une conférence intergouvernementale, à la manière de celle de Messine, qui précéda, au milieu des années 50, la signature du traité de Rome. C'est le cas de M. Craxi. D'autres, Européens non moins convaincus, sont finalement assez sceptiques sur les chances d'une telle confrontation. Après certaines *hésitations, c'est notamment* la position de M. Mitterrand. D'autres encore, Européens plus tièdes, tel le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, renverraient volontiers ces matières délicates à l'examen d'un comité nombreux, voire pléthorique, qui ne remettrait ses conclusions que plus tard.

● **QUELLE EUROPE ?** — En *définitive, et le conseil européen* de Milan ne pourra sans doute esquiver cette question essentielle, l'interrogation majeure est celle qui porte sur la nature même de l'Europe que l'on souhaite instituer. S'il s'agit d'améliorer çà et là les mécanismes actuels, un accord très large, voire unanime, pourrait être trouvé. Mais s'il s'agit de faire franchir à la CEE un cap décisif, au-delà duquel elle se trouvera engagée dans la voie de l'intégration, alors les Dix verront peut-être se dessiner cette « *géométrie variable* », cette « *Europe à deux vitesses* », où l'on distinguerait le premier cercle de la Communauté et les membres de moindre engagement.

Après tout, la « *géométrie variable* » existe déjà pour certains projets (il est vrai d'essence non directement communautaire), comme Airbus, Ariane... A l'inverse, le risque serait de voir se reconstituer le front des six pays fondateurs — France, RFA, Italie, Benelux — contre « tous les autres ». La vérification de cette solidarité originelle aurait certes quelque chose de réconfortant. Si l'on devait s'en tenir là, elle aurait aussi un aspect préoccupant pour l'avenir.

UN APPEL AU CONSEIL

L'appel suivant nous a été adressé : « ... *Plus que jamais la reprise d'une croissance vigoureuse, seul remède au chômage, dépend de notre capacité à progresser vers l'union. Un marché intérieur sans entraves, une stratégie européenne de réponse au défi technologique, des politiques économiques convergentes, autorisant une relance sans inflation, une monnaie commune mettant fin au monopole du dollar, une prise en main progressive de notre défense, une contribution plus active à un meilleur ordre mondial et à l'atténuation des tensions internationales, autant d'impératifs dont dépend notre avenir comme collectivités et comme individus libres et maîtres de leur destin.*

L'Union de l'Europe n'est pas un luxe mais une exigence de survie. Elle ne menace en rien nos spécificités nationales, mais constitue la meilleure chance de les préserver. Le temps est venu de la fonder. »

Parmi les signataires figurent :

Gérald Antoine ; Jean Autin ; Étienne Borne ; Fernand Braudel ; François Ceyrac ; Olivier Chevrillon ; André Danzin ; Jean Deflassieux ; Paul Delouvrier ; Jean Dieudonné ; Jean Elleinstein ; Henri Frenay ; Olivier Giscard d'Estaing ; Erwin Guldner ; Jean Guyot ; Pierre Hassner ; Étienne Hirsch ; André Jacomet ; Anita Garibaldi-Jallet ; Thierry Jeantet ; Janine Lansier ; René Lapautre ; Jacques Le Goff ; Francis Lepatre ; Yves Le Portz ; Louis Leprince-Ringuet ; Emmanuel Le Roy Ladurie ; Jacques Lesourne ; François Luchaire ; André Lwoff ; Jacques Madaule ; Guillaume Mallaurie ; Alexandre Marc ; Roger Mehl ; Jean Menu ; Robert Merle d'Aubigné ; Patrick Nodé-Langlois ; Louis Pettiti ; Thomas Philippovich ; Jean-François Revel ; Michel Richonnier ; Maurice Rieutort ; Jacques Robin ; Joseph Rovan ; Laurent Schwartz ; Bernard Voyenne.

L'« Europe des citoyens » : du drapeau à la carte de santé

L'AMBITION de réaliser l'« Europe des citoyens », c'est-à-dire de donner davantage conscience aux Européens de leur appartenance à un même ensemble politique, économique et culturel, est déjà ancienne. Mais c'est la première fois que le conseil européen doit examiner, non plus quelques ini*tiatives dispersées, mais* une liste de suggestions, élaborées par un comité spécialement créé à cet effet.

Le principe d'un tel comité avait été arrêté lors du sommet de Fontainebleau, en juin 1984, parallèlement à la création du « comité Dooge » chargé de proposer aux dix chefs d'Etat et de gouvernement des projets de réformes institutionnelles de la CEE. Présidé par un Italien, M. Pietro Adonnino, ce comité d'étude sur l'« Europe des citoyens » a remis son rapport le 19 juin, à l'occasion du conseil des *ministres des affaires étrangères* de la Communauté, réunis à Luxembourg.

Les propositions ainsi formulées seront examinées à Milan. Certaines sont de portée générale et symbolique, comme la création d'un drapeau européen — un rectangle bleu sur lequel douze étoiles d'or entourent un « E » *majuscule — ou encore* l'adoption de l'*Hymne à la joie* comme celui de la *Communauté*. Mais d'autres propositions pourraient avoir des conséquences plus précises et plus immédiates sur la vie des Européens.

En voici les principales :

● ***DROITS CIVIQUES.*** — *Un* ressortissant d'un pays de la CEE pourrait avoir le droit de vote dans un autre pays de la Communauté, s'il y réside. Il serait en outre éligible, après un certain nombre d'années de séjour, dans les scrutins locaux. Voyageant hors de la CEE, tout Européen devrait bénéficier de l'assistance du consulat de *n'importe* quel Etat membre, si son propre pays n'est pas représenté à ce niveau, là où il a besoin d'aide.

● **CULTURE.** — De grandes opérations culturelles européennes *seraient financées* par les bénéfices d'un loto organisé dans toute la CEE. 1988 serait déclarée « *Année du cinéma et de la télévision d'Europe* ». Une chaîne de télévision communautaire multilingue serait d'ailleurs créée, et des aides budgétaires à la coproduction de films et d'émissions européens seraient instituées.

L'enseignement des langues de la Communauté serait systématiquement encouragé, notamment par la multiplication des stages et des échanges de classes. La coopération entre universités d'Europe serait organisée. Des chantiers de restauration de monuments historiques de pays de la Communauté européenne seraient ouverts à tous les jeunes de la CEE.

● **SANTÉ.** — Une carte de santé européenne serait instituée. Elle porterait, de façon immédia*tement intelligible* partout dans la CEE, les indications utiles à connaître en cas d'accident ou de malaise : groupe sanguin, allergies éventuelles, diabète, etc. Les soins médicaux à l'intérieur de la Communauté seraient rendus plus *accessibles* à *tous* les ressortissants des Etats membres de la CEE. La lutte contre le trafic des stupéfiants serait mieux coordonnée au niveau communautaire.

● **SPORT.** — Des équipes sportives de la CEE seraient constituées, cependant que les athlètes des pays membres seraient invités à arborer, outre leurs couleurs nationales, celles de la Communauté. Des compétitions internes à la CEE seraient systématiquement organisées. En outre, une meilleure coordination des polices, une politique préventive au niveau européen et de très strictes mesures de contrôle permettraient d'empêcher toute action violente, sur les stades ou ailleurs, des supporters de certains clubs.

Stuttgart-Milan, via Strasbourg

LA construction européenne a été une création continue, fût-ce avec des à-coups nombreux, ce qui rend difficile de « dater » avec exactitude le point de départ de telle ou telle phase majeure de cette longue marche parfois zigzagante vers *l'unité politique au moins relative* du Vieux Continent. Dans le cas du projet d'Union européenne, qui doit être l'un des thèmes majeurs du sommet de Milan, on peut tout de même rappeler ce qui, d'un conseil européen à l'autre, s'est produit depuis celui de Stuttgart, il y a deux ans.

● **STUTTGART (juin 1983).** — Bien qu'ils aient consacré l'essentiel de leurs travaux à la recherche d'une solution provisoire au problème de la contribution budgétaire britannique, les Dix adoptent une « *déclaration solennelle sur l'Union européenne* » dans laquelle ils estiment que « *la construction européenne doit être orientée davantage vers ses objectifs généraux, des méthodes de décision plus efficaces, une plus grande cohésion et une étroite coordination de ses diverses branches, ainsi que la recherche de politiques communes* ».

● **ATHENES (décembre 1983).** — Durant tout le second semestre, sous présidence grecque, on s'est efforcé de trouver une solution à l'affaire britannique. Mais Mme Thatcher se montre inflexible. La seule consolation des adversaires de sa thèse est que la Grande-Bretagne apparaît de plus en plus isolée au sein des *Dix. Mais c'est l'échec sur le budget* — et, de ce fait, ni la coopération politique européenne (CPE) ni les projets institutionnels ne peuvent, à Athènes, faire l'objet d'un examen sérieux.

● **BRUXELLES (mars 1984).** — La France a pris à son tour la présidence du conseil européen, et M. Mitterrand paraît faire de la résolution du problème budgétaire britannique une affaire personnelle. L'échec du sommet de Bruxelles n'en est que plus douloureusement ressenti à Paris, d'autant plus que Mme Thatcher est peut-être passée, à cette occasion, à côté d'un arrangement *plus favorable pour Londres* que celui qui sera finalement accepté trois mois plus tard. En attendant, les projets d'union européenne semblent bien éloignés des préoccupations immédiates des Dix...

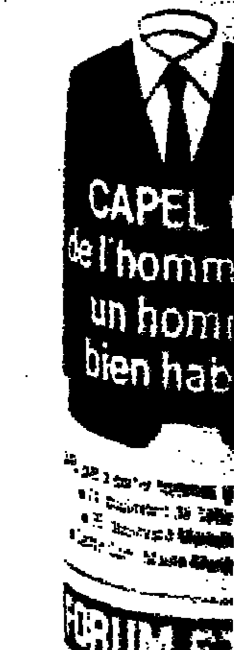
● **FONTAINEBLEAU (juin 1984).** — M. Mitterrand obtient enfin, pour le second sommet de sa présidence européenne, le *succès qu'il espérait. Il a, entre*-temps, rendu visite à chacun de ses neuf partenaires du conseil européen, et a marqué, lors d'un passage au Parlement de Strasbourg, en mai, sa sympathie pour le projet de traité tendant à instituer l'Union européenne, mieux connu sous l'appellation de « projet Spinelli » (du nom de son rapporteur, député européen appa*renté PCI) et adopté le 14 février* 1984 par les parlementaires de la CEE. Délivré — au prix de quelques ambiguïtés — du problème britannique, M. Mitterrand obtient sans trop de peine de ses partenaires la constitution de deux co*mités*, l'un chargé de faire des propositions sur la réforme des institutions de la CEE et l'autre sur la mise en place de l'« Europe des citoyens ».

● **DUBLIN (décembre 1984).** — La grande question à régler d'urgence n'est pas l'Union européenne mais l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. *Les Dix parviennent, sous présidence* irlandaise, à trouver un accord sur le vin, mais les réserves grecques — M. Papandréou liant son agrément définitif à l'entrée de Madrid et de Lisbonne dans le club communautaire à l'adoption des « *programmes intégrés méditerranéens* » (PIM), favorables, notamment, à Athènes — laissent encore planer un doute sur le bon déroulement de la suite du processus.

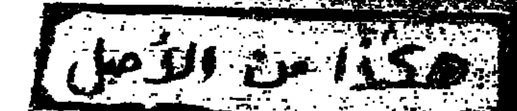
● **BRUXELLES (mars 1985).** — Dans la nuit du 28 au 29, les Dix parviennent à un accord de principe sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Cette *décision éclipse* le reste des débats du conseil européen, même si la présidence italienne, en place depuis le 1er janvier, souhaite aussi mettre l'accent sur les progrès institutionnels qu'il reste maintenant à *accomplir à la Communauté pour* qu'à son élargissement réponde son renforcement. Le futur sommet, celui de Milan, est présenté par les partisans de l'Union européenne comme celui qui doit donner le véritable coup d'envoi de cette transformation qualitative de la CEE.

● **MILAN (juin 1985).** — Les Dix, auxquels se joignent l'Espagne et le Portugal, abordent leur nouvelle rencontre avec un optimisme plus mesuré que ne le laissaient *prévoir les déclarations* enthousiastes des mois qui ont précédé. La présidence italienne reste favorable à la convocation d'une conférence intergouvernementale qui préparerait en détail le passage à l'Union européenne. La *France* estime *qu'une telle démarche* risquerait de souligner cruellement les oppositions qui existent entre les membres de la CEE, plus qu'elle ne servirait leur recherche d'unité politique. Le « comité ad hoc », présidé par le *sénateur irlandais Dooge*, et dont le rapport a été préparé par M. Maurice Faure, n'a pu qu'enregistrer les réserves de la Grande-Bretagne et surtout du Danemark et de la Grèce, et aussi, occasionnellement, de l'Irlande.

Dossier établi par
BERNARD BRIGOULEIX







politique

LE COMITÉ CENTRAL DU PCF

M. Marchais : les décisions du PS s'inscrivent dans les projets de la droite

M. Georges Marchais a présenté au comité central du Parti communiste, réuni le lundi 24 juin, un long rapport, dans lequel il souligne que le PCF est confronté *« à un double problème de crédibilité »*, touchant à *« la possibilité de combattre réellement la crise »* et à sa *« capacité à faire bouger les choses »*. Le secrétaire général recommande aux communistes de *« clarifier* [la] *notion de « gauche », que le Parti socialiste met et va mettre en avant »*.

Face à la *« réactivation probable de la bipolarisation de la vie politique »*, M. Marchais estime que les communistes doivent rendre *« les choses plus claires (...) sur le contenu de classe de la crise, sur les choix qui sont ceux du capital et sur la manière dont le Parti socialiste et la droite les traduisent l'un et l'autre »*. Le PCF combat les *« projets dangereux »* de l'opposition, mais il observe que *« ces projets de la droite, le gouvernement socialiste commence à les mettre en œuvre »*.

Pour M. Marchais, *« le Parti socialiste prend des décisions qui s'inscrivent dans les projets de la droite parce que ces décisions et ces projets ont les mêmes motivations : toujours et dans tous les cas, face à chaque problème posé, faire le choix du capital »*.

Le secrétaire général du PCF évoque, ensuite, la *« question du risque de marginalisation du Parti communiste »*, question à laquelle, dit-il, *« nous serions irresponsables de répondre de manière évasive »*. *« Nous devons dire clairement aux travailleurs que tel est l'immense danger qui pèse sur eux, que tel est l'objectif central du Parti socialiste, de la droite, du capital*, déclare M. Marchais. *Ils veulent, à l'occasion de 1986, réussir ce qui est le rêve de la bourgeoisie française depuis que le capitalisme existe dans notre pays : briser le mouvement révolutionnaire et progressiste, liquider la conscience de classe, boucher toute perspective de transformation socialiste de la société française, intégrer le monde du travail aux objectifs de classe du grand capital. »*

M. Marchais invite les communistes à s'adresser aux intellectuels, pour lutter contre *« cette véritable perversion de la raison par laquelle fonctionne l'anticommunisme actuel »* et qui vise à *« faire reculer (...) toutes les valeurs de libération, jusqu'à permettre au conformisme social-démocrate ou pseudo-« libéral » d'enclore tout le champ de la pensée »*.

Le secrétaire général souligne, enfin, la responsabilité du PS dans la perspective d'une victoire de l'opposition en 1986. *« En quatre ans et demi, tous les chiffres le montrent, la droite ne s'est pas renforcée*, estime M. Marchais. *Ses chances de l'emporter, elle ne les doit qu'à cet affaiblissement continu de l'espoir populaire, que provoque la politique de droite du Parti socialiste. »*

Le risque de « marginalisation »

Un mois après avoir invité les dirigeants communistes de la CGT à se montrer plus offensifs face au gouvernement socialiste, M. Georges Marchais a indiqué au comité central du PCF, réuni le lundi 24 juin, que les *« conclusions »* de sa précédente réunion *« restent entièrement valables »*. Il ne s'est donc agi, lundi, pour le secrétaire général, que de mettre en forme ce *qui sera la base de l'argumentaire* du Parti communiste dans la campagne des élections législatives de 1986. Cette campagne commencera, pour le PCF, par une conférence nationale, convoquée pour les 12 et 13 octobre, et qui coïncidera donc avec le congrès du Parti socialiste à Toulouse.

Le rapport de M. Marchais comporte d'apparentes concessions à certains points de vue qui s'étaient exprimés lors de la précédente réunion du comité central. *Le secrétaire* général du PCF insiste sur le caractère *« dangereux »* des projets de la *droite* et sur le fait *que* les communistes doivent se présenter comme incarnant la *« résistance »* au retour de l'ancienne majorité au pouvoir. Toutefois, la dénonciation des projets de l'opposition sert essentiellement à condamner les actes du gouvernement *socialiste. Les uns* et les autres ont en commun, a affirmé M. Marchais, les *« mêmes choix de classe »* face à la crise.

Le secrétaire général du PCF, qui n'est pas revenu dans son rapport *sur les affrontements* du 5 *juin à* l'usine SKF d'Ivry, a écarté d'un mot le constat d'un retour du Parti communiste à la ligne *« classe contre classe »*. C'est pourtant bien ce qui ressort des longs développements consacrés par M. Marchais à démontrer que *le Parti socialiste* et la droite font, l'un comme l'autre, *« toujours et dans tous les cas (...), le choix du capital »*. Aussi s'agit-il, pour les communistes, d'éviter le piège dans lequel les socialistes vont, selon M. Marchais, tenter de les enfermer : celui de la bipolarisation, de l'appel aux réflexes de gauche face à la menace d'un retour de l'opposition au pouvoir.

M. Félix Damette, l'un des trois minoritaires reconduits au comité central lors du congrès de février dernier, a été le premier d'entre eux à *intervenir dans cette instance* depuis quatre mois. L'ancien responsable du secteur « régions » s'est interrogé sur ce que signifie la notion de « gauche » pour l'électorat communiste. Pour M. Damette, le rapport du secrétaire général évoque des questions bien réelles, mais les réponses qu'il y apporte ne sont pas forcément satisfaisantes.

Bipolarisation

M. Claude Poperen, membre du bureau politique, qui s'était *quelque* peu *démarqué* de la direction du parti pendant la préparation du dernier congrès, a lui aussi fait valoir que la bipolarisation est fortement *ancrée dans les comportements*, aussi bien à droite qu'à gauche. Il a mis en garde les communistes contre le risque d' *« accréditer l'idée qu'ils pourraient se satisfaire du retour de la droite »*. Lors de la précédente réunion du comité *central*, c'est M. Marchais lui-même qui avait affirmé qu'une victoire de l'opposition en 1986 présenterait *des avantages pour le PCF*.

Le secrétaire général a invité les communistes à faire face à la *question posée de l'éventuelle « marginalisation »* du parti. M. Marchais a réaffirmé que tel est bien le but que poursuivent l'opposition et le PS. Il estime que ce danger peut devenir un argument dans la campagne du PCF, aussi bien en direction de ses *bases ouvrières traditionnelles qu'à* destination des intellectuels, qu'il faut mettre en garde contre le *« conformisme »* ambiant.

Les *propos* de M. Marchais, qui admet que les communistes doivent faire face à un *« problème de crédibilité »*, montrent, néanmoins que les remous provoqués par la mise en cause de la CGT au comité *central du PCF, il y a un mois, n'ont eu* aucun effet sur les orientations retenues par la direction du parti. Au *contraire*, celles-ci continuent de s'appliquer, comme on l'a vu lundi à Alès. La réception violente réservée au chef de l'Etat par la CGT contrastait cependant avec la tonalité plus mesurée, dans la forme, du maire communiste, M. Gilbert Millet.

A l'exception de M. Damette, les minoritaires ne se sont pas engagés eux-mêmes, du moins au comité central, dans le débat sur ces orientations. La préparation de la conférence nationale, à la rentrée, sera peut-être l'occasion d'y revenir.

PATRICK JARREAU.

LE DÉBAT AU PS

La « guerre » des courants

Lorsqu'ils préparent leur congrès, les courants du PS ne sont pas tendres entre eux. Mais de tous, le courant A (mitterrandiste) semble le plus convaincu d'avoir le monopole de la vérité. Aucun des autres n'a jugé, comme lui, indispensable de consacrer plusieurs pages à une démolition en règle de chacune des contributions préparatoires au congrès déposées par les autres sensibilités du parti (*le Monde* du 19 juin).

Les rocardiens, faute sans doute d'être des *« tueurs »*, affirment ne pas propager ce genre de littérature. Les néo-rocardiens, qui ont d'habitude la dent dure, n'ont pas sacrifié au rite. De leur côté, les amis de M. Pierre Mauroy, comme ceux de M. Jean-Pierre Chevènement, diffusent quelques feuilles qui paraissent bien artisanales face à la production du courant A.

Les amis de M. Mauroy n'ont pas grand-chose à reprocher à la contribution signée par M. Lionel Jospin, qui présente à leurs yeux *« peu de différences »* avec celle du maire de Lille. Néanmoins, cette dernière est *« la seule contribution qui défende vraiment la politique menée pendant les quatre dernières années »*.

Les mauroyistes sont beaucoup plus sévères pour la contribution signée par M. Michel Rocard. *« Le texte*, écrivent-ils, *est critique de l'action du gouvernement pendant les premières années comme de l'attitude du parti. Il demande une mise à jour par le biais du réaménagement de la déclaration de principe. Il porte en germe l'abandon de nombreuses valeurs de la gauche au nom du* « parler vrai ». *Le socialisme ne serait plus un projet, mais simplement une méthode. »* Si des doutes subsistaient encore, ils sont levés : ce n'est pas à Toulouse, au congrès de *1985*, que l'on reverra l'alliance Mauroy-Rocard du congrès de Metz de 1979...

Plus sarcastique que le maire de Lille à l'égard des mitterrandistes, le CERES note que M. Jospin *« doit mieux faire »*. Son texte *« ne rend (...) rien impossible, mais (...) n'est pas conçu pour dynamiser, entraîner, clarifier »*. Hélas, les amis de M. Chevènement ont oublié en chemin l'humour ravageur dont peuvent faire preuve certains de leurs dirigeants. S'ils soulignent *« la forme soigneusement balancée en ni-isme (ni volontarisme ni défaitisme...) »* de cette contribution, le didactisme de leur conclusion est d'une légèreté de plomb : *« Cette contribution est une invitation au débat, non par les choix qu'elle affirme, mais par le refus qu'elle exprime. Elle constitue donc une introduction qui doit être complétée et éclairée par une perspective claire et cohérente. »* En somme, le CERES renvoie — en moins méchant — le compliment au courant A, qui dénonçait *« la confusion des discours et des attitudes qui (...) règne »* au CERES...

Avec M. Mauroy, comme avec M. Rocard, le CERES est franchement désagréable, puisque le premier a produit un *« bilan béat »*, et le second un texte *« qui a de quoi décevoir »*, et, par son *« refus de traiter la question des rapports de force internationaux (...), de définir un projet »*, ne laisse d'autre choix que *« gérer au jour le jour »*. Mais, comme l'a dit le CERES à propos du différend Fabius-Jospin, l'essentiel pour les socialistes est d'être *« plus solidaires »*...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Plusieurs personnalités plaident pour un compromis entre M. Fabius et M. Jospin

Dans l'attente du retour à Paris du premier ministre, les « bonnes volontés » s'activent au PS pour tenter de dénouer la crise surgie entre MM. Jospin et Fabius, avant même la réunion du comité directeur du PS du 6 juillet prochain. C'est ainsi que, à l'initiative de M. Claude Estier, président du comité directeur, un texte est en cours d'élaboration, qui pourrait servir de base à un compromis. L'idée de ses promoteurs est d'obtenir de MM. Fabius et Jospin qu'ils mettent un terme à leur débat, sans que le comité directeur ait à prendre parti pour l'un ou pour l'autre, mais pour qu'il n'ait plus qu'à avaliser les termes de leur arrangement.

Tel est le sens de l'intervention de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui a affirmé, lundi 24 juin à Grenoble : *« Si je peux avoir mon utilité dans cette affaire, j'essaierai de faire ce que je peux cette semaine. »* M. Mermaz a estimé que *« cette petite crise »*, à laquelle il faut trouver une *« solution »*, montre *« que les socialistes sont bien vivants »*.

De son côté, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, a estimé que l'objet du comité directeur du 6 juillet n'est pas de se transformer en *« tribunal »* et que *« la tendance générale »* n'est pas à désigner *« un vainqueur et un vaincu »*. Pour lui, le PS doit *« conserver sont identité »* qui *« consiste à avoir comme objectif une stratégie d'adaptation de la société actuelle »*.

Selon M. Debarge, après 1986, *« nous ne pourrons (...) faire une autre politique qui ne soit compatible pour le moins avec* [le] *contrat de programme* [que les socialistes doivent élaborer pour leur congrès]. *Sinon, il vaut mieux clairement rester ce que nous sommes, éventuellement dans l'opposition »*.

POLITIQUE

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. Mitterrand face à trois oppositions

Le président de la République achève ce mardi 25 juin, à Carcassonne, un voyage de quarante-huit heures en Languedoc-Roussillon. Il devait prononcer dans cette ville un discours de portée politique nationale. Mardi matin, le chef de l'Etat a été reçu à Sète par le maire (UDF-CDS), M. Yves Marchand. Ce dernier s'est plu à souligner qu'il y a entre l'opposition et M. Mitterrand un langage commun sur des thèmes aussi importants que la liberté d'entreprendre et le rôle de l'Etat. Dans sa réponse, M. Mitterrand a courtoisement, mais fermement, marqué ses distances : *« Je ne vois pas que les personnes qui souhaitent remplacer l'actuelle majorité soient hantées par le problème de la redistribution sociale car c'est de ce côté-là que se trouvent ceux qui ramassent l'essentiel du profit »*. Au long de la matinée, à Sète puis à Béziers, l'accueil réservé à M. Mitterrand continue de se caractériser, comme la veille à Alès et à Nîmes, par une relative modération de la part de l'opposition et une rigoureuse contestation de la part de la CGT. A Béziers, les manifestants de la CGT et les forces de l'ordre se faisaient face dans un climat tendu.

De notre envoyé spécial

Perpignan. – Le président de la République se doit d'adapter le ton qui convient au *« dialogue républicain »* entre l'opposition – ou plutôt les oppositions – et lui. Mais il y a dans les propos que tiennent ses interlocuteurs des limites à ne pas franchir, celles qui touchent à ses propres convictions, ou qui déforment systématiquement la politique qu'il met en œuvre. C'est ainsi, sans doute, qu'il trace la frontière entre la courtoisie d'usage et la polémique. Il l'a manifesté à trois reprises mardi 25 juin à Sète et à Perpignan, où il a tenu ainsi un langage adapté aux trois formes d'opposition qu'il a rencontrées.

La brutalité, le plus souvent, vient de là où on l'attend le moins, des amis d'hier devenus les plus véhéments des adversaires. A Perpignan, M. Mitterrand a été reçu par M. Paul Alduy, maire UDF-PSD, ancien socialiste passé à droite pour cause d'allergie à la signature du programme commun PC-PS en 1972. M. Alduy s'est livré à un exercice qui dépasse celui du simple « exposé d'accueil ». Du moins le chef de l'État l'a-t-il pris ainsi. Le maire ayant manifesté son soupçon face à un projet supposé qui consisterait à accorder le droit de vote aux immigrés clandestins dont le maire de cette ville, où vivent de nombreux rapatriés, ne veut pas qu'ils *« s'immiscent dans nos cités millénaires »*, M. Mitterrand a répondu *« Quelle extraordinaire confusion organisée ! Qui a jamais songé à accorder le droit de vote à des immigrés clandestins ? Non ! La question posée est celle des immigrés installés depuis cinq ans, légalement, reconnus dans une commune et disposant d'un travail et des moyens d'élever leur famille. Personnellement, je suis favorable à ce genre de mesure. Cela est juste. Nul ne doit être exclu d'exprimer un avis sur sa vie quotidienne. Mais le gouvernement et les assemblées ont leurs propres responsabilités. Il n'y a pas de projet de loi en ce sens. »*

M. Alduy a également raconté – afin d'étayer une démonstration sur la nécessité de maintenir la Nouvelle-Calédonie dans la République – un épisode qui remonterait à 1954. A cette époque M. Mitterrand était ministre de l'intérieur et il avait envoyé M. Alduy, selon ce dernier, en mission en Algérie afin de se rendre compte sur le terrain de la situation. A son retour, raconte M. Alduy, le ministre de l'intérieur lui a dit, péremptoire : *« L'Algérie restera française. »* *« Ou bien je ne l'ai pas dit, et votre mémoire est défaillante*, a répondu M. Mitterrand, *ou bien je l'ai dit, et alors je n'aurais fait que précéder de peu une parole auguste qui a dit la même chose et a fait le contraire »*. M. Mitterrand faisait référence à l'attitude du général de Gaulle sur l'indépendance de l'Algérie.

La seconde opposition, plus difficile à traiter sans doute, est celle qui – *volontairement ou non* – donne l'impression qu'elle s'efforce de récupérer à son profit les propos tenus par le président de la République, bonne volonté offerte et tous sourires dehors. M. Mitterrand s'en méfie probablement plus encore que de la première. Le maire de Sète, M. Yves Marchand (CDS) en a fait les frais. *« Vous nous avez dit de prendre notre avenir en main, de n'attendre pas trop de l'Etat. Mais alors, nous sommes d'accord ! »*, s'est exclamé M. Marchand, avant de réclamer, sans plus de précautions, la privatisation d'un hôpital et la création, à Sète, d'un port franc.

Le maire a vite compris la douleur d'offrir ainsi trop benoîtement un accord biaisé au chef de l'Etat. *« Nous n'avons pas du tout la même pensée »*, a observé M. Mitterrand. *« L'Etat se mêle trop de tout ? Oui. Mais l'initiative privée serait-elle le fin du fin ? Le libéralisme sauvage, non »* a-t-il répondu.

« Tromper les travailleurs »

Le président de la République a rappelé à cette occasion qu'il a toujours défendu l'idée d'une *« société mixte »*, qui fait sa part à l'Etat (les nationalisations) et sa part à l'entreprise privée. Il a ajouté, comme si l'on n'avait pas encore tout à fait compris : *« Je ne crois pas que les personnes qui souhaitent remplacer l'actuelle majorité soient hantées par le problème de la redistribution sociale. Car c'est de ce côté que se trouvent ceux qui ramassent l'essentiel des profits. »*

Troisième et dernière opposition, la plus récente, celle de gauche, c'est-à-dire du PCF et de la CGT, qui ont manifesté leur présence bruyamment tout au long du parcours du chef de l'Etat. Communistes et cégétistes ont été gratifiés de quelques fortes paroles. M. Mitterrand s'en est pris ainsi à *« ceux qui ayant été associés »* à la démarche de la gauche *« s'en sont enfuis »*. *« C'est tromper les travailleurs, c'est les conduire ainsi que leurs familles au désespoir que de prétendre soutenir à perte des entreprises perdues. Il n'y a qu'un choix, celui que nous avons pris. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au-delà des « péripéties »

De notre envoyé spécial

Montpellier. – M. Mitterrand plane. Ou alors, il fait semblant. Il a l'air parfaitement bien dans sa peau de président et de socialiste, moulé au plus juste dans un discours dont il a trouvé la distance – ni militant, ni gestionnaire, ambitieux pour son pays – installé dans la durée – sept années à l'Elysée, pas une de moins – dont il se dit assuré. Telle est du moins la leçon que l'on peut tirer de la visite du président de la République à Alès, Nîmes et Montpellier.

La durée d'abord : elle est essentielle à l'assise du discours que le chef de l'Etat s'en va répétant de ville en village. Comment croirait-on à son œuvre historique – modernisation, solidarité, responsabilité, si l'on cherche un raccourci – s'il disait que, peut-être, il s'en ira demain ? Il l'a dit et redit : *« Ce pouvoir, j'entends bien en user tant que le mandat que m'a confié le peuple ne sera pas arrivé à son terme. »* Ou encore : *« J'entends, pendant les sept ans qui me sont donnés, remplir ma fonction comme je dois la remplir. »*

Certes, d'ici au terme de son mandat, il y aura des élections législatives. Mais ce ne sont là que des *« péripéties »*. M. Mitterrand l'a noté en passant, à Montpellier, devant le maire socialiste de la ville, M. Georges Frêche. Et puis, *« de toute façon, ceux qui gagneront ce seront des Français »*. M. Mitterrand a, bien sûr, sa petite préférence, mais on ne fait pas toujours ce que l'on veut. *« Le gouvernement travaille, et travaille bien. On lui rendra justice un jour. Il vaudrait mieux que ce soit plus tôt que plus tard. »* Il n'en dira pas beaucoup plus sur les *« péripéties »* de la politique.

Il est prolixe, en revanche, lorsqu'il s'agit de décrire l'étendue des pouvoirs dont il dispose. Il a *« pris le paquet »* le 21 mai 1981 et il était énorme ce *« paquet »* si on l'en croit, gonflé au fil des années, depuis 1958, et surtout depuis 1962, date à laquelle les Français ont décidé que le président serait élu au suffrage universel. La preuve ? M. Mitterrand traite devant les assemblées régionales, réunies à Montpellier, de l'équipement du Languedoc-Roussillon, alors qu'il reviendrait au gouvernement de s'en saisir et de décider. Le gouvernement s'en occupe d'ailleurs, note M. Mitterrand, mais si le président de la République n'en disait mot, on penserait qu'il s'en désintéresse. M. Mitterrand préfère courir le risque de passer pour un *« touche-à-tout »*.

Comment use-t-il de ce pouvoir ? Il fait ce qu'il faut pour *« moderniser »*, *« pousser les mutations et les transformations »*, selon les termes qu'il a utilisés à Alès devant le maire communiste, M. Gilbert Millet. Il le manifeste en vantant les mérites des entreprises qu'il visite (la société Crouzet, près d'Alès justement, qui fabrique des commandes vocales pour les avions Mirage, des installations de tir aéroportées pour l'Exocet, etc). Il s'en est servi comme d'un levier pour obtenir l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. *« Cette Europe à douze, je l'ai voulue. J'en suis le premier responsable »*, a-t-il dit à Le Vigan (Gard) au président de la chambre d'agriculture du Languedoc-Roussillon, qui, lui, y est farouchement opposé.

A celui-ci et à ses amis, qui n'en pensaient pas moins, le chef de l'Etat, en pédagogue, a donné une longue explication de sa politique et des garanties obtenues au terme de négociations *« très dures »*. Explication conclue par une phrase rituelle : *« L'élargissement, c'est une chance pour la France »*, et cette remarque qui lui va bien : *« Est-ce que vous connaissez une chance sans risques ? »*

Il en va de même de la modernisation de l'appareil productif. Le risque, réel, c'est le chômage. La modernisation devra-t-elle s'effectuer *« au prix de l'homme ? »*, a-t-il demandé à Alès, avant de répondre : *« Non, à coup de formation »*. Et de *« solidarité »* aussi, cet autre maître mot du langage présidentiel. *« Pas d'économies sans accompagnement social »*, a-t-il assuré à Mende (Lozère).

Un signe des temps

Président de tous les Français, M. Mitterrand n'en a pas moins à l'esprit ses *« inclinations »*, ses *« préférences »*. *« J'ai mes opinions*, a-t-il dit à Montpellier, *et je ne les mets pas dans ma poche. Je ne récuse rien. Je suis prêt à rendre compte de tout. »*

Responsable, certainement, et en première ligne. Mais M. Mitterrand a pourtant *« le sentiment fugitif de je ne sais quelle injustice rampante »*. L'accuse-t-on de créer le chômage ? *« Pas plus que l'emploi ne se crée en un jour, pas plus le chômage n'est venu en un jour. Il n'est pas né en 1981 »*, a-t-il dit à Nîmes. *« La faute à qui ? »* A ceux *qui, avant lui, ont laissé se dégrader* le tissu économique, a-t-il répondu à Alès. Quant à lui, il ne se sent pas tenu de *« rendre des comptes »* sur les erreurs de gestion commises par d'autres.

Les Français, eux aussi, doivent se sentir responsables. Chefs d'entreprise et salariés ne peuvent attendre trop de l'Etat, affirme le président de la République, pour qui *« la responsabilité est le stade supérieur de la liberté »*. Cela vaut pour l'économie et se réalise dans *« un juste équilibre entre l'initiative privée et l'intervention de l'Etat »*, entre le *« dirigisme »* pratiqué avant lui, estime-t-il, et le *« mirage du libéralisme sauvage »*. Cela vaut aussi pour l'élargissement de la Communauté européenne, puisque, malgré les garanties obtenues, la compétition devra être gagnée par le dynamisme individuel.

M. Mitterrand plane ou fait semblant. Il n'a pas paru agacé par les manifestations qu'a organisées la CGT et qui, pour la première fois pourtant, pendant l'une de ses visites officielles en province, se sont traduites par quelques violences dont ont été victimes, à Alès, certains CRS et – signe des temps – des militants socialistes. A ceux qui criaient : *« Mitterrand, trahison ! »* et aux autres qui l'applaudissaient, il a adressé le même salut fraternel, depuis le perron de la mairie d'Alès, *mains jointes au-dessus de la tête.*

Il ne paraît guère troublé par la querelle Jospin-Fabius. Pas un mot, par un point-virgule de travers, qui puisse donner lieu à exégèse. Une phrase, ici ou là, chatouille pourtant l'oreille : *« La concurrence et la compétition sont des ressorts indispensables »*, mais il ne s'agissait, au Vigan, que de l'élargissement de la Communauté européenne. *« Ça ne me déplaît pas, les gens qui parlent rude et s'expriment sans détour. »* Mais cela s'adressait seulement au maire UDF de Mende, M. Jean-Jacques Delmas. *« L'équipe responsable aujourd'hui des intérêts de la France, solidaire et unie, travaille de telle sorte que président de la République, gouvernement, majorité parlementaire, nous assumons la charge de nos devoirs avec pleine conscience d'agir dans l'intérêt de notre pays. »* Mais c'est bien le moins.

J.-Y. L.

AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

M. Médecin envisage de conduire une liste « pour l'indépendance des Alpes-Maritimes »

De notre correspondant régional

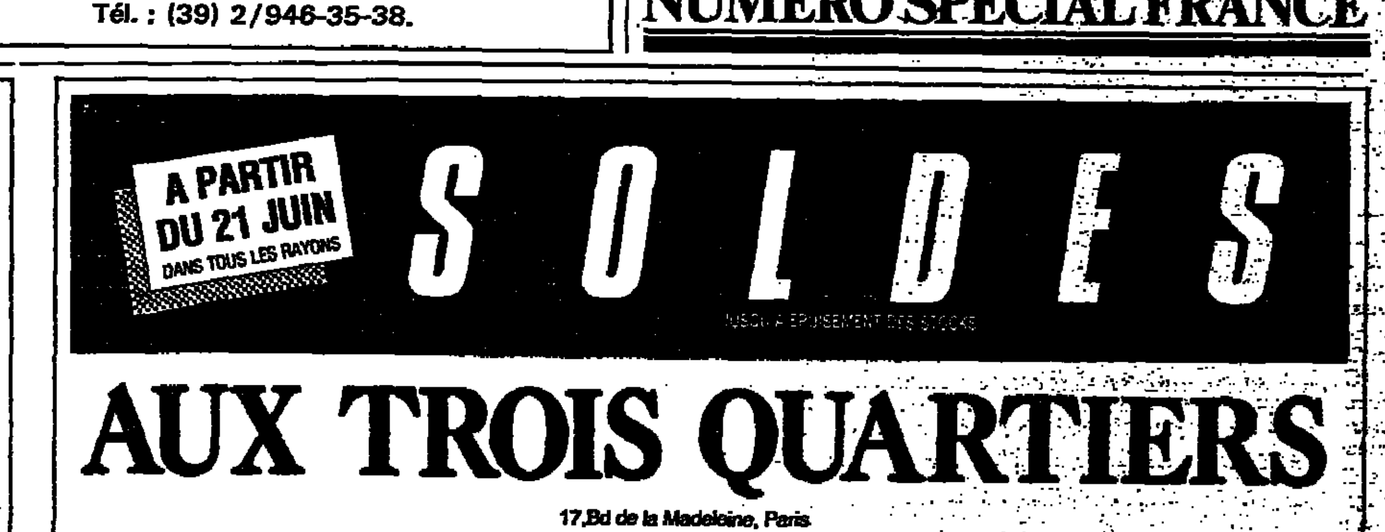
Nice. – M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes, a annoncé, le samedi 22 juin, au cours de l'émission *« la Tribune-l'Express*-Radios libres », enregistrée à Nice, qu'il conduira une liste *« pour l'indépendance des Alpes-Maritimes »* aux prochaines élections régionales.

Interrogé sur la composition de cette liste, le maire de Nice a indiqué que si les états-majors politiques ne souscrivaient pas à son projet il partirait à la bataille sous la bannière du Rassemblement républicain, le mouvement créé par son père, Jean Médecin, en 1947, et qui est resté une structure d'accueil « médeciniste ». *« Je suis persuadé*, a déclaré M. Médecin, *qu'un énorme consensus existe dans le département sur le principe d'une indépendance de la Côte d'Azur (...) puisque la région actuelle ne nous a rien rapporté. »*

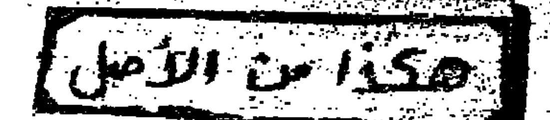
Les velléités « sécessionnistes » ne datent pas, en fait, d'hier. Le maire de Nice et ses amis, s'appuyant, notamment, sur des déclarations faites, en 1972, par M. Georges Pompidou, n'ont cessé de réclamer une partition de la région. Les prochaines élections régionales leur apparaissent favorables pour reprendre l'offensive en se constituant en groupe de pression susceptible de contraindre une éventuelle majorité de droite à se rallier à leurs thèses. *« Jean-Claude Gaudin*, explique d'ailleurs sans ambages M. Médecin, *aura besoin de nos voix s'il veut devenir président de la future assemblée régionale puisque nous fournissons le plus fort contingent des élus de l'actuelle opposition. Nous sommes prêts à lui dérouler un tapis rouge mais nous lui demanderons de faire voter le principe de l'érection de la Côte d'Azur en région autonome. Nous ferons, après quoi, des offres de services à d'autres départements intéressés, comme nous, par un redécoupage. S'il refuse, nous présenterons notre propre candidat. »*

Ce défi du maire de Nice ne peut qu'embarrasser M. Gaudin, qui s'est prononcé, à plusieurs reprises, pour le maintien de l'intégrité territoriale de l'actuelle région, tout comme le maire (PR) de Toulon, M. Maurice Arreckx, nouveau président du conseil général du Var, inquiet, pour sa part, d'un possible « dépeçage » de son département. L'un et l'autre considèrent, cependant, que M. Médecin ne peut aller jusqu'à prendre le risque de faire le jeu de la gauche pour satisfaire ses ambitions personnelles.

GUY PORTE.







A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés socialistes votent l'abri fiscal pour l'industrie cinématographique

L'Assemblée nationale, le lundi 24 juin, a adopté en deuxième lecture, le projet de réforme du code de la mutualité. Pour l'essentiel, elle est revenue au *texte voté en première lecture (le Monde du 30 mai 1985)*, ne retenant aucune des modifications apportées par le Sénat, qui tentaient de limiter les nouvelles possibilités ouvertes aux mutuelles par ce projet (*le Monde* du 21 juin). Comme en mai, les communistes ont voté contre, le RPR et l'UDF ne prenant pas part au vote.

L'Assemblée a aussi achevé la discussion, toujours en deuxième lecture, du projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, commencée le jeudi 20 juin (*le Monde* du 22 juin). Ce projet a été voté par 280 voix (PS) contre 44 (PC), le RPR et l'UDF ne prenant pas part au vote. Comme *prévu, au cours d'une deuxième délibération,* demandée par le gouvernement, l'Assemblée a finalement accepté, contrainte et forcée par le jugement de la Cour européenne de justice, la remise en cause de la super-vignette imposée aux voitures de plus de *16 CV (le Monde du 22 juin 1985)*. Elle a aussi adopté, malgré les violentes critiques de l'opposition et du PC, le mécanisme d'abri fiscal pour les investissements dans les œuvres cinématographiques et audiovisuelles (*le Monde* du 25 juin).

Chassé-croisé

Le monde à l'envers ! La droite était à gauche... la gauche était à droite lors de la discussion de l'abri fiscal pour les investissements profitant au cinéma et à l'audiovisuel.

Les socialistes ont accordé de confortables avantages fiscaux à tous ceux qui accepteront de confier leur argent aux producteurs de films, et comme ils ont refusé – contrairement à ce que demandait l'UDF – de plafonner à 100 000 F pour les particuliers et à 5 millions de francs pour les sociétés les sommes qui pourront être déduites du revenu imposable, ce sont, *mathématiquement, les plus riches* qui en profiteront le plus. Qui aurait pu croire il y a quelques années, il y a même simplement quelques mois, que les socialistes en arriveraient à *reconnaître l'utilité de dégrèvements* d'impôts pour les titulaires de hauts revenus ?

Mais qui aurait pu penser que le RPR et l'UDF, dont les programmes électoraux insistent sur la nécessité de diminuer les impôts les plus élevés, refuseraient à hauts cris ce premier pas dans la direction qu'ils indiquent ? Certes, pour M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) il apparaît que c'est essentiellement parce que c'est le cinéma qui est ainsi avantagé ; pour lui, la raison est simple : *« Avec cynisme et désinvolture vous faites la politique de vos amis, en faveur de vos liens familiaux et de ceux du président de la République dans le cinéma. »* Mais quand, avec MM. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire), il s'étonne que soit ainsi aidée l'industrie cinématographique, et pas celle du bâtiment ou de l'agro-alimentaire, voire la recherche, M. Jack Lang, ministre de la culture, ne put que lui répondre qu'il fallait *« éviter que notre pays – comme d'autres – ne deviennent un simple importateur d'images »*. Mais s'il est indispensable de protéger l'identité culturelle française, pourquoi limiter une telle analyse à la seule industrie cinématographique ?

Etonnant aussi que le ministre ait été incapable de donner un ordre de grandeur de la moins-value fiscale que cela allait entraîner pour l'Etat. Etonnant toujours que ce fût M. Alphandéry qui fit remarquer que le mécanisme ainsi mis en place allait *« baisser le taux marginal d'imposition d'un certain nombre de personnes bien en cour dans le cinéma, et ainsi baisser les impôts de catégories sociales qui n'ont pas besoin d'être aidées »*. Les communistes furent sensibles à ce raisonnement : *« Le cinéma a besoin d'aide,* expliqua M. Georges Hage (PC, Nord), *mais ce système de mécénat capitaliste va être propice à de nouvelles prébendes. Nous ne pouvons par faire confiance aux intérêts privés et mercantiles. »* Ils refusèrent donc de participer aux différents votes sur ce dossier, laissant les socialistes imposer leur volonté à la droite.

Car les députés du PS restèrent sourds à tous les arguments de l'opposition, pourtant bien semblables à ceux que la gauche avançait depuis 1981. Les socialistes, certes, ne paraissaient guère enthousiastes, puisque aucun ne se leva pour aider le ministre. Mais ils savaient qu'il s'agissait de concrétiser une promesse de M. Laurent Fabius et que celui-ci y était très attaché. *Ils* ne pouvaient – en ce moment – paraître ouvrir un nouveau front contre le premier ministre.

THIERRY BRÉHIER.

L'ENREGISTREMENT DES PROCÈS

Thémis l'emporte sur Clio au Sénat

Certains députés socialistes s'étaient montrés déçus par la *« frilosité »* du projet de loi proposé par le gouvernement pour autoriser, dans certaines conditions, les enregistrements audiovisuels ou sonores des audiences de juridiction (*le Monde* des 11 mai et 5 juin). Le rapporteur de la commission sénatoriale des lois, M. Charles Jolibois (rattaché administratif aux RI, Maine-et-Loire), souhaitait, au contraire, renforcer les précautions. Il s'agissait surtout, à ses yeux, de prévoir une loi d'archivage. C'était Thémis qui parlait.

Parmi les nouvelles garanties qu'il souhaitait, la majorité sénatoriale – favorable à l'opposition – a accepté que soit confié au premier président de la cour d'appel le pouvoir de décider de l'enregistrement pour toutes les juridictions de son ressort. Elle a aussi précisé les pouvoirs de police du président de l'audience en matière d'enregistrement et fait de la décision d'autorisation de reproduction ou de diffusion une décision collégiale.

En revanche, les dispositions tendant à porter à trente ans (au lieu de vingt ans) la période à l'issue de laquelle la consultation sera libre et la reproduction ou la diffusion autorisées, et à quatre-vingts ans (au lieu de cinquante) le délai à l'expiration duquel la reproduction et la diffusion seront libres sont apparues plus qu'excessives non seulement aux sénateurs communistes et socialistes, mais aussi à M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), qui est intervenu contre cet allongement des délais, et à M. Dominique Pado (Union centriste, Paris). M. Jolibois n'a pas obtenu satisfaction. C'était, face à lui, Clio qui parlait.

Les sénateurs communistes, par la voix de M. Charles Lederman (Val-de-Marne), ont demandé en vain – comme leurs collègues de l'Assemblée nationale – que les procès *« à caractère historique certain »* puissent bénéficier d'une autorisation de diffusion avant les délais prévus. Ils ont également demandé, sans plus de succès, que l'enregistrement relève d'un service dépendant du ministère de la justice ou, à défaut, des sociétés nationales de télévision et de radiodiffusion.

Ainsi modifié, le texte adopté à l'unanimité (les sénateurs communistes s'abstenant) confirme que le procès est avant tout un acte judiciaire, et que Thémis doit y avoir le pas sur Clio, selon la formule de M. Jolibois. Il n'empêche, le petit – très petit – présent fait à la muse de l'histoire ne portera guère ombrage à la déesse du droit et de la justice.

∴

Le Sénat a également examiné, en deuxième lecture, le projet de loi relatif aux participations dans les sociétés par actions dont l'objet est d'obtenir une meilleure transparence dans leur capital et une limitation de l'autocontrôle des sociétés. Suivant les recommandations de son rapporteur de la commission des lois, M. Dailly, il a rétabli, pour l'essentiel, les dispositions adoptées en première lecture et que l'Assemblée nationale n'avait pas retenues (*le Monde* des 20 avril, 24 mai et 14 juin). Il en a été ainsi, notamment, d'une définition du contrôle et de l'interdiction totale au terme d'un délai de cinq ans des actions d'autocontrôle.

Le Sénat a adopté, d'autre part, une proposition de loi due à l'initiative de M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de Haute-Saône, qui prévoyait une disposition relative à la clause pénale permettant de *« venir en aide »* aux débiteurs qui ignorent qu'ils ont la faculté de demander au juge de modérer l'indemnité qui leur est réclamée. Le rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Thyraud (RI, Loir-et-Cher), a tenu à allonger de un à deux ans le délai de paiement qu'un juge peut actuellement accorder à un débiteur pour tenir compte de la situation économique de celui-ci.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le RPR critique sévèrement les insuffisances de la politique militaire du gouvernement

M. François Fillon, député de la Sarthe, secrétaire national du RPR à la défense, a présenté dans le cadre du « pacte RPR pour la France » les propositions de son mouvement en matière de défense, qui constituent une brochure d'une centaine de pages. Ce document est publié une semaine après celui de l'UDF.

M. Fillon affirme tout d'abord : *« Depuis quatre ans la politique de défense de la France repose sur la seule arme du verbe. Au-delà des discours officiels aussi ronflants que vagues apparaît au travers des chiffres une inquiétante réalité ; conjugaison de déficiences et d'incohérences. »* Le député estime que la rupture avec la politique antérieure s'est produite dès le budget de 1982, et que *« les armées ne constituent plus une priorité gouvernementale »*. Selon lui, depuis quatre ans les crédits militaires n'ont progressé que d'un demi-point annuellement, alors que pour la période 1977-1981 le gain annuel était de plus de 5 %. M. Fillon en conclut que *« non seulement la loi de programmation 1984-1988 ne sera pas réalisée mais qu'en plus les années 1992-1995 vont être extrêmement difficiles pour la défense, compte tenu du retard accumulé »*. Il assure que *« les chefs d'état-major ne cachent plus leur extrême inquiétude »*.

Le RPR propose pour le lendemain d'une éventuelle alternance un *« accroissement raisonnable de 4 % par an en francs constants du budget militaire »*. Il fixe comme objectif quatre sous-marins dotés du nouveau missile M-4 en permanence à la mer, la mise à l'étude d'un nouveau système de missile et d'une arme antimissile capable d'atteindre les objectifs en orbite basse. A propos de la bombe à neutrons, M. Fillon considère que *« si elle est efficace, il faut la faire dès maintenant et en doter la 1re armée »*. Concernant la défense européenne et se félicitant des déclarations des ministres français et allemand lors des manœuvres conjointes de Muensingen, M. Fillon a déclaré : *« La sécurité de la France passe aussi par la défense de l'Europe, et notre appartenance à l'alliance atlantique, comme notre situation géographique, nous commande de résoudre les problèmes de notre défense dans un esprit d'étroite solidarité avec nos partenaires européens.*

« Et cette démarche passe par une concertation particulièrement étroite avec la RFA, qui pourrait s'étendre à la mise en place d'une structure de coopération dans le domaine militaire et dans celui de l'armement.

« Se pose dans ce contexte européen le problème de la réorganisation par le gouvernement socialiste de l'armée de terre avec la création de deux grands commandements : la force d'action rapide et les forces nucléaires tactiques. Cette réforme porte en elle le risque du démembrement de nos forces conventionnelles qu'il conviendra d'écarter, vraisemblablement par le regroupement sous un commandement unique des forces traditionnelles d'intervention extérieure renforcées par des éléments blindés et la création d'une division mobile.

« En revanche, il est indispensable d'assurer l'unité de commandement des forces ayant pour vocation principale d'intervenir dans un combat européen. »

Enfin le RPR estime que le programme Eurêka est *« un petit défi civil pour répondre à un grand défi militaire »*, *« qu'il ne faut pas interdire à nos industriels de participer à l'initiative de défense stratégique américaine »* et que la France doit se doter d'un système semblable à l'arme anti-satellite américaine ASAT.

● *Le RPR propose de désétatiser le Crédit Agricole.* – Le RPR a déposé au Sénat une proposition de loi visant à désétatiser le Crédit agricole. Le RPR propose la suppression de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), *« simple courroie de transmission entre le Trésor et les caisses régionales »*, a expliqué le sénateur Charles Pasqua.

La distribution des prêts bonifiés à l'agriculture fera l'objet d'une convention *« librement négociée »* entre la banque et les pouvoirs publics, propose le RPR.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Wibaux a rencontré M. Tjibaou

De notre correspondant

Hienghène. – Pour sa seconde sortie hors de Nouméa, le haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Fernand Wibaux, a choisi, mardi 25 juin, d'effectuer une tournée dans quelques fiefs indépendantistes. L'essentiel de cette visite devait être constitué par deux des îles Loyauté, Lifou et Maré, où les Mélanésiens représentent 95 % de la population. Mais avant de se rendre à Lifou, M. Wibaux a effectué un discret détour par Hienghène afin d'y rencontrer le président du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, qui est aussi le maire de cette localité de la côte est, où vivent mille sept cents habitants.

Depuis son arrivée, le 31 mai, l'ancien ambassadeur de France au Liban n'avait pas encore rencontré le chef des indépendantistes. Lors d'une conversation téléphonique qui remonte à deux semaines, M. Wibaux avait demandé à M. Tjibaou s'il avait l'intention de se rendre à Nouméa et s'ils pourraient alors se rencontrer : M. Tjibaou lui avait répondu par la négative en lui précisant toutefois qu'il serait le bienvenu à Hienghène.

M. Wibaux est arrivé à bord d'un hélicoptère, et les deux hommes se sont enfermés pendant une heure dans le bureau de M. Tjibaou à la mairie. A l'issue de cette rencontre, le haut commissaire est resté muet sur la teneur de ces échanges de vues.

Cette première prise de contact semble avoir été positive. *« Il m'a raconté sa vie et m'a expliqué sa manière de faire »*, nous a indiqué en souriant M. Tjibaou, convaincu apparemment que la politique que va appliquer M. Wibaux en Nouvelle-Calédonie demeure bien dans la ligne de celle ébauchée par M. Edgard Pisani : *« Les deux hommes sont différents,* remarque le vice-président de l'Union calédonienne, *mais, globalement, je n'ai pas noté de changement dans le projet. »*

A propos du ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Tjibaou affirme que M. Pisani a provoqué *« le coup d'électrochoc nécessaire pour faire réfléchir les gens »*. *« Aujourd'hui,* dit-il, *il y en a qui réfléchissent et qui progressent et d'autres qui ne réfléchissent pas et qui régressent. Chez les non-indépendantistes,* souligne le maire de Hienghène, *un tiers réfléchissent dans un sens qui n'est pas négatif. »* A ses yeux, cela représente un net progrès. M. Tjibaou considère que jamais le débat n'a été *« aussi ouvert »*.

Mais le souci principal du chef du FLNKS reste les problèmes d'ordre technique et économique qui seront à résoudre dans le cadre de la prochaine régionalisation. *« J'ai dit à M. Wibaux,* raconte M. Tjibaou, *que la région nord est sous-développée, qu'elle se trouve en bout de parcours des produits et que les flux économiques sont à Nouméa. »* Le dirigeant indépendantiste estime que le successeur de M. Pisani, qui a été naguère animateur rural, est armé pour affronter ces difficultés. M. Tjibaou a aimé sa capacité d'observation : *« Dans les endroits où il y a des champs de tomates, il est allé voir... »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

La situation économique et sociale outre-mer

CINQ PARTIS DE GAUCHE METTENT EN GARDE CONTRE LE « RISQUE DE TROUBLES GRAVES »

Quatre partis de gauche autonomes – le Parti communiste réunionnais (PCR), le Parti communiste guadeloupéen (PCG), le Parti communiste martiniquais (PCM), le Parti progressiste martiniquais (PPM) – et la Fédération socialiste de la Martinique ont rendu publique, lundi 24 juin, une déclaration commune mettant en garde le gouvernement contre le *« risque de troubles graves »* dans les départements d'outre-mer à cause de l'augmentation du chômage.

« Ce chômage frappe particulièrement les jeunes et dépasse 30 % de la population active, soulignent-ils, *ce qui correspondrait à plus de sept millions de chômeurs en France. Face à cette situation désastreuse, largement héritée de la politique menée par la droite, des mesures énergiques et urgentes s'imposent, de la part du gouvernement, qui s'est réservé la responsabilité de la politique de l'emploi, et de la part des assemblées locales, chargées de retenir les orientations prioritaires du développement, mais qui devraient recevoir tous les moyens nécessaires à les mettre en œuvre. »*

Ces partis, qui sont appuyés par le Parti socialiste guyanais (PSG), estiment qu'il convient de *« s'attaquer aux structures coloniales »* entretenant l'*« extrême faiblesse »* de l'économie des DOM et de donner aux élus locaux de nouvelles *« prérogatives »* afin que la décentralisation en cours – qui constitue *« une avancée »* – puisse répondre vraiment au *« défi du développement »*. Les représentants de ces partis ont exposé leurs craintes au conseiller du premier ministre chargé de l'outre-mer, M. Claude Silberzahn, qui se rendra prochainement aux Antilles.

EN GUADELOUPE

Tentative d'attentat contre un juge d'instruction

Correspondance

Pointe-à-Pitre. – Lundi 24 juin, vers 20 heures, heure locale (2 heures, mardi, en métropole), alors que le juge d'instruction de Pointe-à-Pitre, M. Robert Tchalian quittait les abords du palais de justice au volant de sa voiture, un inconnu s'est approché et a tiré une balle en direction du véhicule. La balle a ricoché sur le capot, et le tireur, un homme d'une vingtaine d'années, apparemment d'origine antillaise, vêtu d'une combinaison orange, a pris la fuite. Les policiers et les gendarmes ont aussitôt ratissé les abords du palais à la recherche du projectile, mais les recherches ont été interrompues vers 22 h 30 (4 h 30 à Paris). Il semblerait que le tireur ait utilisé un 38 SPL ou une arme de calibre 9 mm. Arrivé en Guadeloupe au mois de janvier, M. Tchalian, âgé de trente ans, a traité, notamment en mars et en avril, de nombreuses affaires financières ainsi qu'un dossier « politique » qui avait abouti à l'inculpation de Luc Reinette, le chef de file des indépendantistes guadeloupéens – évadé le 16 juin, – à la suite d'une tentative d'attentat commise le 21 mai 1984 à la marina de Pointe-à-Pitre.

C'est la première fois, en Guadeloupe, qu'un magistrat est victime d'une tentative d'attentat. Cela dit, le premier substitut du procureur de la République de Pointe-à-Pitre, M. Jean-Louis Bec, qui a regagné la métropole le 1er juin, avait fait l'objet d'un « contrat » visant à l'éliminer, à la fin de l'année dernière. Les deux hommes chargés d'« exécuter » ce « contrat » avaient été arrêtés.

A. Gi.

EN BREF

● *M. CHARBONNEL* (RPR) : *les institutions menacées.* – M. Jean Charbonnel, maire RPR de Brive, ancien ministre, propose la réunion d'une *« convention pour la défense de la Ve République, pour faire comprendre aux Français l'enjeu institutionnel des prochaines élections »*.

M. Charbonnel explique : *« Dans l'héritage que le général de Gaulle a laissé à la nation, rien n'est plus important que les institutions. Or ce legs est aujourd'hui menacé. L'instauration de la proportionnelle départementale, avec toutes ses conséquences, la résurgence, dans les milieux proches du Parti socialiste, de plusieurs projets de refonte de la Constitution, la dérive de plus en plus monarchique d'un pouvoir de plus en plus coupé de l'opinion publique, tout cela, ne peut que susciter l'inquiétude. »*

● *M. D'AUBERT : Un « rôle prépondérant » pour M. Barre.* – M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, a estimé, lundi 24 juin, lors de l'émission « Face au public » sur France-Inter, que pour gagner les législatives de 1986, *« il faut que M. Barre joue un rôle prépondérant. »* M. d'Aubert estime qu'en cas de cohabitation, la situation *« entre 86 et 88 sera terrible »*. De ce point de vue, M. d'Aubert juge que le document proposé par le RPR *« est peut-être un peu optimiste face aux marges de manœuvre dont l'opposition disposera en 86 »*.

M. d'Aubert a souligné : *« Il n'y aura pas de listes barristes, mais des barristes dans les listes, candidats auxquels M. Barre donnera son soutien (...). Il n'y aura pas non plus de groupe barriste, mais des barristes dans les groupes. »*



société

AU TRIBUNAL DE PARIS

La rude journée du président de la Compagnie des commissionnaires à la Bourse de commerce

La journée aura été rude, lundi 24 juin, pour M. Michel Wiart, commissionnaire agréé à la Bourse de commerce de Paris, auquel il est reproché d'avoir été l'auteur principal – ou le complice – d'une escroquerie de plus de 3 600 000 francs. Certes, M. Wiart n'est pas le premier de sa profession à comparaître devant la trente et unième chambre du tribunal de Paris.

Il n'est pas non plus le dernier. Avant lui, en avril, puis au début de juin, l'ont précédé ses collègues Georges Maurer et Pierre Borione, qui sauront, le 19 novembre, le jugement qui les attend; d'autres le suivront encore en décembre prochain.

C'est là l'aboutissement d'une série d'informations judiciaires ouvertes par le parquet à la suite de quelques spéculations aussi grandioses que funestes sur le marché des sucres et des cacaos en 1974 et 1975.

Mais, parmi les siens, M. Wiart a une particularité. Il était, il est encore, président de la Compagnie des commissionnaires agréés. Comme M. Guy Joly, président, lui, de la trente et unième chambre, s'étonnait de le voir encore à ce poste, il a répondu : *« Après mon renvoi devant vous, j'ai présenté ma démission, mais elle a été refusée. »*

M. Joly a une spécialité. Il livre ses pensées sans euphémismes : *« Vous ne croyez pas, tout de même, que, de ce fait, ce qui vous est reproché peut avoir un retentissement sur la profession tout entière?*

– Je n'ai rien à penser. La profession a jugé que je devais demeurer président.

– Oui, mais comme une bonne partie de cette profession est renvoyée devant nous... »

Le ton était donné. Et puisque M. Wiart récuse les charges portées contre lui et assure ne pas comprendre pourquoi on a fait de l'honnête homme qu'il est un inculpé et un prévenu, M. Joly a mis les points sur les « i » :

« Eh bien, vous êtes ici pour avoir fait croire à des gogos qu'ils pouvaient gagner des mille et des cents, alors que vous alliez les faire passer à la moulinette. »

On ne pouvait mieux dire en si peu de mots. Le très digne M. Wiart en fut assurément surpris, et même choqué. Pourtant, c'est toute l'affaire, la sienne et celle de quelques autres. La société Wiart, qui fut dirigée, avant M. Michel Wiart, par le père de celui-ci, décédé en 1975 et contre lequel l'action publique a dû être déclarée du même coup éteinte, se voit reprocher d'avoir, par des campagnes publicitaires et avec le concours de remisiers, alléché une clientèle privée de notaires, d'architectes, de médecins, de chirurgiens, d'experts comptables, auxquels s'ajoutent, au hasard de l'énumération, un boucher et un retraité, en leur exposant tous les avantages du placement en lots de sucre et de cacao mais en en taisant les risques. C'est ce qu'on appelle la diffusion d'informations mensongères, sous les apparences de la sincérité, faisant naître chez les clients des espérances chimériques.

« Absolument pas », dit le digne M. Wiart.

De l'exécution à la gestion

N'a-t-il pas pourtant, dans une brochure éditée par ses soins et dont la compagnie dont il est le président avait commandé 80 000 exemplaires, fait croire que le commissionnaire agréé à la bourse de commerce est l'équivalent de l'agent de change ? N'a-t-il pas employé pour cela le mot de « charge » qui est réservé à des professions bien définies ?

Mais, surtout, une fois les clients rabattus vers sa société par les courtiers et remisiers, M. Wiart n'a-t-il pas pris en main la gestion de leurs affaires, contrairement à la bonne règle qui lui permettait seulement d'exécuter les ordres de cette clientèle ? Car des ordres, la clientèle n'en donna jamais. Elle en aurait été, du reste, pratiquement incapable, ignorant tout, en général, des arcanes compliqués par lesquels s'établissent les cours des marchandises et leur variation.

M. Wiart : *« Je n'ai jamais fait croire que le risque n'existait pas.*

– Peut-être, mais vous faisiez croire que ça pouvait rapporter gros et qu'au pire, si ça ne rapportait pas, on perdait peu. »

Or non seulement le client devait, d'emblée, verser 10 % du montant du marché convoité, mais une simple variation des cours de 10 % l'obligeait à doubler sa mise s'il entendait persévérer. Comme il n'y a pas d'année où les cours ne varient pas du simple au double, l'opérateur privé qui avait investi 100 000 F pouvait perdre, en une seule journée, 400 000 F ou davantage.

C'est cela que l'on *reproche* à M. Wiart d'avoir dissimulé car, si quelques-uns gagnaient effectivement et si ces quelques-uns se trouvaient être des professionnels ou des privilégiés membres de la famille de certains courtiers, le plus grand nombre perdait allègrement. Sur trente-neuf comptes ouverts et clôturés à la société Wiart entre 1971 et 1973, deux *seulement* ont été gagnants. Sur deux cent cinquante-cinq ouverts entre 1971 et 1977, il y en eut deux cent quatorze bons perdants.

M. Wiart refuse de s'émouvoir devant ces constatations des experts : *« On peut très bien*, assure-t-il, *gagner sur les marchés à terme. »*

Un millions de francs de revenus annuels

– N'avez-vous pas dit pourtant : moi je suis là pour faire fonctionner un marché. Cela veut-il dire : à n'importe quel prix ?

– Non, assurément, il faut se donner du mal.

– Mais vous êtes dans l'impossibilité de connaître l'évolution du marché ! »

En tout cas, la société Wiart se portait bien. M. Wiart déclarait, par an, 1 million de francs de revenus. M. Jean-Louis Dupré, qui était remisier, n'était pas mal loti non plus : 894 550 francs de commissions en 1974, une somme à multiplier par 2,5 pour en établir l'équivalence 1985. Aujourd'hui, M. Dupré exerce ses *talents* à *Londres*, où il a fondé, en 1980, une société de gestion de fortunes dont il est l'unique *actionnaire et l'unique dirigeant*. Il n'a, en France, plus un sou vaillant et surtout pas le moindre arpent. Son bateau est en Tunisie aux mains d'un ami. Sa propriété bretonne est passée au nom de sa femme. Bref, M. Dupré a su être plus fourmi que cigale, lui qui, en 1978, déclarait au percepteur 4 800 000 francs de revenus.

Seul était vraiment le gagne-petit de la troupe l'autre remisier poursuivi, *M. Jean-Henri* Pannetrat. Venu à cette activité après avoir été garagiste, il assure aujourd'hui avoir « perdu la foi » après tout ce qu'il a vu et jure de ne jamais revenir dans cette galère. M. Joly en a été presque attendri. Il s'est même étonné de le voir là.

« Vous me direz, a-t-il ajouté à son intention, *que, si tous les remisiers avaient dû être poursuivis, il nous aurait fallu prévoir le Palais des sports... »*

M. Pannetrat, pourtant, est bien précieux. Il a dit tout crûment : *« Le système n'avait pas d'autre but que d'apporter des capitaux à la société Wiart, qui, manifestement, m'a trompé. »* M. Wiart a froncé les sourcils, M. Dupré aussi. Il y avait de quoi. M. Pannetrat les accuse l'un et l'autre d'avoir été les seuls maîtres de tous ces jeux dont ils furent les seuls bénéficiaires.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

Une découverte américaine sur la coagulation du sang favorisera la prévention du SIDA

En clonant le gène qui code pour un des deux principaux facteurs impliqués dans la coagulation du sang, trois équipes américaines (1) viennent de franchir une nouvelle étape dans la connaissance de ce phénomène très complexe.

Deux facteurs plasmatiques font, depuis longtemps, l'objet d'une attention toute particulière de la part des hématologues : le facteur VIIIc, dont l'absence dans le sang est responsable de l'hémophilie, et le facteur Willebrand – celui sur lequel justement viennent de travailler les Américains – dont le déficit au niveau sanguin se traduit par l'existence d'une maladie du même nom. Cette *maladie héréditaire* est, *dans* sa forme la plus fréquente, moins grave et moins invalidante que l'hémophilie. Toutes les deux se traduisent cliniquement par l'apparition fréquente de saignements plus ou moins importants.

Au mois de novembre 1984, deux équipes de chercheurs, l'une de la firme Genentech (San-Francisco) et l'autre du Genetics Institute de Boston, annonçaient qu'elles avaient réussi à cloner le gène du facteur VIIIc. *Un* résultat qui a permis, à titre expérimental pour l'instant, la production d'un facteur VIIIc produit par génie génétique. Bientôt, les hémophiles ne seront donc plus traités par du facteur VIIIc obtenu à partir des dons de sang. Ce qui ne les exposera plus au risque d'être contaminés par le virus du SIDA. Il en sera de même, et pour les mêmes raisons, pour le *facteur* Willebrand.

F. N.

(1) L'équipe dirigée par David Ginsburg (Harvard Medical School) publie ses travaux dans le dernier numéro de *Science* (21 juin) ; celle du Dana Farber Cancer Institute a fait paraître ses résultats dans la revue *Cell* (numéro de mai), et celle de la Washington University les publiera dans *The Proceeding of the National Academy of Sciences.*

ENVIRONNEMENT

Mme Bouchardeau accepte le principe d'un nouveau tracé des parcs nationaux

Les parcs nationaux ne seraient-ils plus tabous ? On peut se le demander après la lettre qu'a envoyée Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, au président du *conseil* d'administration du parc national des Pyrénées, M. Jacques Guin. Mme Bouchardeau y annonce qu'elle va confier à M. Yves Bétoland, inspecteur général des eaux et forêts et ancien directeur général de l'Office national des forêts, une mission d'étude pour une éventuelle révision du tracé des parcs nationaux.

Le découpage des parcs nationaux, élaboré après de difficiles négociations locales, ne correspond pas toujours à leur mission qui est de préserver un espace naturel d'intérêt national. A cet égard, le parc des Pyrénées est particulièrement mal délimité puisqu'il ne préserve pas les zones à ours, dont la survie est considérée comme prioritaire, et inclut en revanche des zones de montagne banale, pour que le parc reste d'un seul tenant.

D'autre part, comme nous l'indique notre correspondant à Tarbes, les élus de la zone périphérique du parc ont constamment fait pression sur le ministère de l'environnement pour obtenir des *« aménagements »*, allant même jusqu'à *se mettre « en congé »* du conseil d'administration du parc.

Après *examen* du dossier concernant la création d'une station de ski de fond au col du Somport (Pyrénées-Atlantiques) – ce qui prélèverait 30 hectares actuellement inclus dans le parc, – le ministère a décidé de trancher : peut-on, oui ou non, réviser le décret de création des parcs nationaux si l'intérêt général l'exige – en l'occurrence stopper l'abandon de la vallée d'Aspe par ses habitants – et si la protection de la nature y gagne ?

Réponse à l'automne, lorsque M. Bétoland remettra son rapport.

L'AFFAIRE GRÉGORY VILLEMIN

L'attente du juge

Les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Nancy ont remis, lundi 24 juin à Epinal, un résumé de leur rapport de synthèse au juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, M. Jean-Michel Lambert. Ce document, qui met directement en cause la mère de l'enfant, n'est qu'un résumé du rapport définitif qui doit être remis avant le 28 juin. Le juge attend aussi le résultat des deux commissions rogatoires délivrées, l'une, à des experts en écriture qui ont demandé jusqu'au 5 juillet pour remettre un rapport définitif ; l'autre, à des experts chimistes lyonnais qui examinent la cordelette ayant servi à entraver l'enfant avant qu'il ne soit jeté le 16 octobre dernier vivant dans la Vologne. Une cordelette identique avait été retrouvée au domicile des parents de Grégory. Aucune nouvelle inculpation n'a été prononcée.

Epinal. – L'entretien a duré près de quatre heures. MM. Gérard Andrieu, commissaire divisionnaire du SRPJ de Nancy, et Jacques Corazzi, commissaire principal et chef de la brigade criminelle, sont repartis vers 18 h 40 du palais de justice d'Epinal comme ils y étaient venus : sans un mot, à bord d'une grosse voiture. Le « petit juge », lui, est parti du Palais à pied, comme c'est son habitude, *un sourire énigmatique aux lèvres.*

L'inculpation tant annoncée de Christine Villemin, ce ne serait donc pas pour aujourd'hui, malgré la rumeur – la énième – qui voulait que tous, magistrats et policiers, sortis par une porte dérobée, soient partis chercher la *jeune femme pour l'inculper* dans un lieu neutre et tenu secret. Rumeurs. Rien que des *rumeurs, une fois de plus.* A ce jour, Christine Villemin reste partie civile et n'est que cela.

Fouiller les contradictions

Et pourtant... depuis plusieurs semaines, *soigneusement* distillées, les « informations » ont circulé. Peu à peu, la conviction des *policiers a effacé celle des* gendarmes : comme si une culpabilité pouvait, après tout, aisément en *cacher une autre. Et, dans l'esprit* de tous ou presque, Christine Villemin a pris la place de Bernard Laroche *pour devenir le nouveau* corbeau meurtrier de la Vologne.

C'est, à n'en pas douter, ce que les policiers nancéiens sont

De notre envoyée spéciale

venus exposer au juge d'instruction en lui remettant un résumé du rapport de synthèse de leur enquête avant l'échéance, le 28 juin, de la commission rogatoire *qu'il leur a délivrée au mois* de février. Hypothèse par hypothèse, ils ont repris chaque piste, réexaminé le dossier de tous ceux – ils sont nombreux – qui ont, à un moment donné, été suspects. Surtout, les policiers ont fouillé là où les gendarmes ne pouvaient se résoudre à chercher : dans les contradictions de Christine Villemin.

Le téléphone et la cordelette

L'emploi du temps de la jeune femme, le jour de la mort de son fils, ne « tient » pas. Les policiers en sont convaincus : les heures, les itinéraires ne « collent » pas. Il faut, estiment-ils, prendre au sérieux les témoins (il y en aurait *deux de plus aujourd'hui) qui affirment* avoir vu Christine Villemin à proximité de la poste de Lépanges au *moment* où le corbeau de la Vologne postait, lui, son horrible revendication.

Les notes de téléphone des Villemin pouvaient atteindre six fois leur montant habituel au moment où le corbeau se déchaînait. *« Je téléphonais alors souvent à ma sœur qui était hospitalisée »*, aurait expliqué Christine Villemin. Faux, rétorquent les policiers, les dates ne correspondent pas, et deux nouveaux témoins auraient reconnu la voix de Christine Villemin comme étant celle du corbeau.

De plus, les policiers sont sûrs que les liens qui ont servi à entraver Grégory proviennent de chez les Villemin : des liens identiques *auraient servi pour faire des* paquets lors du déménagement du jeune couple (après la mort de Grégory) ; des morceaux auraient aussi été utilisés comme lacets d'une paire de chaussures appartenant à Jean-Marie Villemin. Enfin, une pelote aurait été saisie dans le hangar de la maison du jeune couple, à Lépanges-sur-Vologne.

Pourquoi, si les policiers sont *tellement convaincus de la culpabilité* de la jeune femme, le juge Lambert ne l'inculpe-t-il pas ? D'une conviction, l'autre... Cette fois, M. Lambert semble vouloir assurer ses arrières : avant de se prononcer, il attend encore deux importants documents : le rapport officiel des experts en écritures qui ont demandé un « délai de grâce » jusqu'au 5 juillet (ils devaient déposer leurs conclusions le 28 juin, mais les auraient déjà transmises au juge par téléphone, et elles accableraient Christine Villemin) ; le rapport des experts chimistes lyonnais qui doivent déterminer si les entraves de Grégory et les liens saisis chez les Villemin, au-delà des mêmes caractéristiques, ont aussi la même provenance.

Alors, le juge attend ; il sait qu'il n'a plus droit à l'erreur : le seul joker qu'il possédait – Bernard Laroche – a disparu.

AGATHE LOGEART.

POLICE

M. DELEPLACE : LES PERSONNELS NE DOIVENT PAS ÊTRE LES OUBLIÉS DE LA MODERNISATION

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a été reçu, lundi 24 juin, par M. Laurent Fabius. Les multiples démarches du « patron » du principal syndicat de policiers en tenue ne sont pas indifférentes à l'arbitrage favorable au ministre de l'intérieur, rendu par le premier ministre à propos de la loi de modernisation de la police nationale.

« Ce que nous réclamons depuis dix, quinze ans, nous l'obtenons enfin, estime M. Deleplace, qui tient une conférence de presse ce mardi 25 juin. *J'en tire un enseignement : le syndicalisme est nécessaire à la police, il lui permet d'avancer, il est même souvent en avance sur la réflexion de la hiérarchie. Car ce plan de modernisation ne tombe pas du ciel : c'est la FASP qui, depuis son congrès de 1983, réclame une loi pluriannuelle ; c'est son syndicat en région parisienne qui, lors de son congrès de 1984, installe à ses frais un « commissariat de l'an 2000 » pour montrer cette police que nous souhaitons, plus efficace, plus disponible, mieux dans sa peau. »*

Cette *« conquête syndicale »*, selon M. Deleplace, ne doit pas exclure *« la vigilance »*. *« Les personnels ne doivent pas être laissés en rade, la modernisation ne doit pas se faire contre eux, malgré eux, sur leur dos. Il faut inciter les policiers à jouer le jeu. L'effort accru dans la rentabilité du travail ne pourra être obtenu si, parallèlement, on ne revient pas sur des situations catégorielles incohérentes, des injustices (...). Il faut que les OS de la sécurité y gagnent à tout point de vue : en intérêt du travail, en relation avec le public, mais aussi en situation matérielle, en niveau de vie. Un commissariat, c'est d'abord des hommes et des femmes ! (...) Voilà ce que j'ai dit au premier ministre. »*

EN BREF

M. Pierre Lyon-Caen est nommé président du tribunal de Pontoise

M. Pierre Lyon-Caen va quitter le cabinet du garde des sceaux pour devenir président du tribunal de grande instance de Pontoise. Avec le titre de chargé de mission, il s'occupait plus particulièrement, au cabinet de M. Robert Badinter, de la législation et des affaires civiles. Né le 28 février 1939 à Paris, M. Lyon-Caen a fait l'essentiel de sa carrière de magistrat à la chancellerie, à la direction des affaires civiles et du sceau. Il était entré au cabinet de M. Badinter en juillet 1981. Il est l'un des « pères fondateurs » du Syndicat de la magistrature, dont il a été le secrétaire général au début des années 70 et où il est aujourd'hui l'un des représentants de l'aile modérée.

D'autre part, le *Journal officiel* a annoncé la nomination de plusieurs présidents de tribunal de grande instance. M. Bernard Aubry, à Grasse ; M. Jean Petriat, à Saumur ; M. Daniel Barchasson, à Narbonne, et M. Jean Bertrand-Cadi, à Orléans. Sont nommés procureur de la République : à Belfort, Mme Maud Le Gall-Vignau ; à Chambéry, M. Eric de Montgolfier ; à Chaumont, M. Régis Delorme ; et à Belley, M. François Moret-Bailly.

● *Les frères Willot font appel.* – Les avocats des frères Willot, condamnés le 10 juin par la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 12 juin), ont décidé de faire appel de ce jugement, a indiqué, lundi 24 juin, Me Angelo Boccara, l'un de leurs six avocats.

M. Jean-Pierre Willot avait été condamné à un an de prison ferme. Mais il avait été déjà condamné en 1974 et en 1976 à des peines confondues de deux ans de prison avec sursis qui n'étaient pas amnistiables.

● *Accident de l'autoroute A7 : le chauffeur du poids lourd écroué.* – M. Claude Thube, le conducteur du poids lourd responsable de l'accident qui a fait cinq morts et huit blessés dans l'après-midi du 22 juin sur l'autoroute A7, près de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme), a été inculpé d'homicide par imprudence, lundi, et écroué à Valence (*le Monde* du 25 juin).

Prochaine entrée en vigueur de la convention sur l'informatique et les libertés

La convention du Conseil de l'Europe sur l'informatique et les libertés entrera en vigueur le 1er octobre. Cette entrée en application a été rendue possible par la ratification de cette convention, mercredi 19 juin, par la République fédérale d'Allemagne. Il fallait que cinq pays procèdent à cette ratification pour que cette convention entre en vigueur.

La France, la Norvège, l'Espagne et la Suède avaient précédé l'Allemagne dans cette voie. Cette convention, qui s'appliquera entre ces cinq pays, a notamment pour objet d'interdire la constitution de « paradis de données » comme il existe dans certains pays des « paradis fiscaux ».

● *Cambriolage dans les Bouches-du-Rhône : le butin est très important.* – Des malfaiteurs se sont introduits par effraction au cours du week-end dans les locaux de la société de transports de fonds Protecval, d'Aix-les-Milles (Bouches-du-Rhône), à une vingtaine de kilomètres de Marseille, et ont emporté un butin estimé initialement à plusieurs dizaines de millions de francs (nos dernières éditions), mais dont le montant réel sera difficile à établir, nombre de billets de banque ayant *été détruits* ou rendus inutilisables par l'usage d'une lampe thermique destinée à percer les coffres.

Le 31 mai dernier, un fourgon blindé de cette société transportant des fonds avait été attaqué et éventré à l'aide d'un engin explosif par plusieurs bandits, dans la banlieue marseillaise du Merlan.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que laissait entendre un article paru dans *le Monde* du 7 juin, les mesures de grâce décidées par Georges Pompidou à l'occasion du 14 juillet 1972 n'ont pas eu pour effet de libérer 6 031 détenus. Le président Pompidou avait usé de son droit de grâce uniquement pour octroyer des remises de peine à 6 031 condamnés. Cette décision avait eu comme conséquence la libération de certains d'entre eux, dont le nombre n'est pas connu.

Le Saint-Siège invite les catholiques à mieux comprendre le judaïsme

Cité du Vatican (AFP.) – Dans un document publié le lundi 24 juin, la Commission romaine pour les relations religieuses avec le judaïsme recommande de combattre l'antisémitisme en assurant aux fidèles *« un enseignement objectif et rigoureusement exact sur le judaïsme »*. Elle considère que *« l'Etat d'Israël et ses options politiques doivent être envisagées dans une optique qui n'est pas en elle-même religieuse, mais en se référant aux principes communs du droit international »*. Le Saint-Siège, tout en reconnaissant de fait Israël, n'entretient pas de relations diplomatiques avec ce pays et ne reconnaît pas Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu.

Le document invite cependant les chrétiens *« à comprendre l'attachement religieux des juifs à la terre de leurs ancêtres, attachement qui plonge ses racines dans la tradition biblique »*. *« Il faut se débarrasser de la conception traditionnelle du peuple puni »*, ajoute-t-il.

La commission romaine demande aux prêtres de rappeler dans leur catéchèse *« combien le bilan des rapports entre juifs et chrétiens durant deux millénaires a été négatif »* et de faire bien comprendre *« la signification, pour les juifs, de leur extermination pendant les années 1939-1945 et de ses conséquences »*. Elle déplore chez les fidèles une *« pénible ignorance de l'histoire et des traditions du judaïsme, dont seuls les aspects négatifs et souvent caricaturaux semblent faire partie du bagage commun de beaucoup de chrétiens »*.

Jésus était juif

Le document demande aux prédicateurs de ne pas oublier de rappeler que *« Jésus était juif et l'est toujours resté »* et qu'*« il était pleinement un homme de son temps et de son milieu juif palestinien du premier siècle, dont il a partagé les angoisses et les espérances »*. Enfin, à propos de l'ancienne accusation de *« déicide »* adressée aux juifs, le document souligne que *« les chrétiens pécheurs sont plus coupables de la mort du Christ que les quelques juifs qui y ont pris part »*.

AVEC LE PARCOURS SANS FAUTE DE DISCOVERY

La NASA a redoré son blason

De notre envoyé spécial

Houston. – *« Le meilleur rêve de cette mission était de rester éveillé, dormir aurait été une perte de temps »*. L'astronaute français, Patrick Baudry ne pouvait donner une meilleure conclusion à cette dix-huitième mission de la navette spatiale, la cinquième effectuée par Discovery. Car c'est un parcours pratiquement sans faute que cet équipage de sept personnes a accompli sous la poigne ferme du commandant de bord, Daniel Brandenstein.

En dépit de quelques incidents de dernière minute, à terre, qui, à plusieurs reprises, ont fait glisser le tir jusqu'à la date du 17 juin, la NASA, avec cette mission, redore son blason *quelque peu terni lors des précédents vols*.

L'agence américaine a en effet livré en orbite les trois satellites de télécommunication américain, arabe et mexicain qui lui avaient été confiés. A l'heure dite, toutes ces opérations se sont effectuées en bon ordre, ce qui, après les multiples succès de la fusée européenne Ariane, devrait donner aux compagnies d'assurances comme aux clients potentiels une confiance nouvelle dans le système de transport américain. Pourtant, ces mises en orbite délicates ont laissé parfaitement indifférents les médias américains, comme s'ils étaient déjà las de la multiplication des vols spatiaux habités. Le public veut du neuf.

De ce point de vue, les Américains ont été comblés avec l'expérience de suivi et de repérage, grâce à un faisceau laser, d'un objet se déplaçant à grande vitesse en orbite. Même si depuis bien longtemps déjà les scientifiques et les militaires savent « tirer » sur des satellites en orbite des réflecteurs laser placés sur la lune, cette expérience nommée High précision tracking experiment (HPTE) est moins anodine qu'il n'y paraît. C'est un pas important dans la « guerre des étoiles ».

Les promoteurs de cette expérience ont pu, semble-t-il, agir sur le faisceau laser pour éviter qu'il ne se disperse trop lors de son passage dans l'atmosphère. Le faisceau de lumière qui a frappé le réflecteur d'une vingtaine de centimètres de diamètre embarqué dans le cockpit de Discovery, ne mesurait, à 350, 400 kilomètres d'altitude qu'une dizaine de mètres de diamètre.

Les experts ont donc jugé *« positive »* cette partie de la mission pour laquelle les militaires ont payé, outre le prix du réflecteur (30 000 dollars), 27 000 dollars supplémentaires pour le transport en orbite de ce miroir un peu particulier. En conséquence, les Américains envisagent, à terme, de renouveler ce type d'expérience en prenant pour cible *non plus la navette, mais un missile* supersonique Terrier Malamute.

« Pitreries »

A cette expérience spectaculaire s'est ajoutée la mise en orbite et la récupération réussies de cette petite plate-forme scientifique réutilisable de trois à cinq millions de dollars que l'on appelle Spartan. A n'en pas douter, il y a là pour la communauté scientifique un moyen pratique et bon marché de faire de la recherche comme l'ont montré les observations de sources galactiques de rayons X faites au cours de ce vol. Là encore, la NASA a démontré son savoir-faire et sa maîtrise. Que dire enfin de l'*« excellente moisson »* faite par les scientifiques français grâce à Patrick Baudry et aux expériences « Echographie » et « Equilibre et vertige » qu'il a mises en œuvre ? Les premiers résultats semblent passionnants et les deux patrons des expériences françaises, Léandre Pourcelot et Francis Lestienne se sont déclarés *« très satisfaits du travail accompli »* par l'astronaute français qui a été *« très coopératif »* et a *« démontré sa détermination »*. Un avis que Michel Vieillefosse, chef du service génie biologique et médical spatial du Centre national d'études spatiales, ne dément pas, ajoutant que *« Baudry s'est donné beaucoup de mal et s'est bien acquitté d'un programme qui était très ambitieux »*.

Mais Michel Vieillefosse déplore un excès de *« pitreries »* de la part de l'astronaute français affublé d'un béret en entrant dans la navette, puis y faisant voler une maquette du futur avion spatial européen Hermès qui aurait ainsi donné *« une image fausse du formidable travail scientifique et technique que l'on a accompli »*. Il regrette que le court show télévisé en orbite n'ait pas permis de mieux présenter les expériences françaises, et qu'on ait vu trop souvent à l'écran Hermès marqué aux couleurs d'une chaîne de télévision française... Il reste, et c'est l'essentiel, que Patrick Baudry et sa doublure Jean-Loup Chrétien ont eu, en travaillant avec les Américains, mais également avec les Soviétiques en 1982, *« un droit de regard »* et une expérience irremplaçables pour préparer demain des vols habités européens, tant au sol qu'en orbite.

J.-F. AUGEREAU.

En réponse à l'appel de Montpellier

DES PRÊTRES FRANÇAIS ADRESSENT UNE « LETTRE DE FIDÉLITÉ » A JEAN-PAUL II

Un groupe de prêtres français, en majorité originaires du centre de la France, ont adressé une « lettre de fidélité » à Jean-Paul II en réaction à « l'appel de Montpellier » qui se prononçait contre un éventuel *« enterrement de Vatican II »*.

Ce message est adressé au pape quatre mois avant la réunion, à Rome, du synode extraordinaire qui doit faire, vingt ans après, le bilan du concile Vatican II. *« Nous éprouvons le besoin de vous exprimer notre affection et nos remerciements »*, écrivent les prêtres au pape, en qualifiant son *« activité multiple »*, déployée *« dans l'optique de Vatican II »*, d'*« exemple et de point de référence très sûr »*.

Après avoir déclaré que *« modestement, à leur place, mais avec conviction »*, ils essaient de mettre en œuvre le programme tracé par le pape lors de ses deux voyages en France, et loué les efforts du cardinal Ratzinger pour *« reconstruire la foi »*, les prêtres concluent : *« C'est pourquoi, pour répondre en toute liberté à votre action, nous avons cru bon de vous exprimer notre attachement au siège de Pierre d'une manière effective et affective. »*

ÉDUCATION

PRÉSIDÉ PAR M. LAURENT SCHWARTZ

Le comité national d'évaluation est bien accueilli par les universités

M. Laurent Schwartz est heureux : plusieurs universités se sont déjà adressées à lui pour être le premier établissement évalué par le comité qu'il préside. Lors d'un récent colloque de la conférence des présidents d'universités des responsables d'établissements ont formulé la même demande. Apparemment, la création du comité national d'évaluation n'effraie donc pas trop la communauté universitaire.

Depuis son installation officielle le 10 mai dernier par le président de la République (*le Monde* daté 12 et 13 mai), le comité s'est déjà mis au travail. Plusieurs réunions plénières ont permis à ses quinze membres de réfléchir à leur fonction et de préciser les objectifs du comité. Aucune priorité n'a encore été définie, et plusieurs missions seront lancées conjointement dès la rentrée prochaine.

Le président du comité apprécie la liberté qui lui a été laissée par les pouvoirs publics. *« Le décret qui fonde notre instance, à l'opposé des textes qui régissent le fonctionnement des organismes publics, nous laisse une autonomie complète. Il ne fourmille pas de détails précis ou de réglementations minutieuses »*, constate-t-il avec satisfaction. Le comité doit se fixer ses propres moyens d'investigation.

Les membres du comité sont nommés pour quatre ans, et, selon M. Schwartz, le nombre d'établissements à évaluer est de l'ordre d'une centaine (soixante-quinze universités plus des écoles dépendant du ministère de l'éducation nationale). Le rythme de vingt-cinq établissements visités par an lui semble donc une moyenne acceptable. Pour accomplir cette mission et examiner les quelque sept cent cinquante départements ou unités d'enseignement et de recherche (UER) existant dans les universités, les quinze membres du comité feront appel à des universitaires compétents dans leur discipline ou à des experts extérieurs. Le recours à des professeurs étrangers est même prévu et M. Schwartz a déjà lancé un appel aux présidents d'université pour qu'ils lui signalent la venue d'enseignants détachés ou visiteurs dans leur établissement, *« afin de leur demander une contribution lors de leur passage en France »*.

Encourager l'innovation

Le président insiste sur la différence qu'il fait entre le contrôle et l'évaluation. La première mission relève de l'administration, voire *« de la police »*. *« L'évaluation*, précise-t-il, *est tout le contraire. Il ne s'agit pas de vérifier si les universités appliquent bien des normes, mais si elles savent innover, lancer des projets, audacieux. Il faut récompenser l'initiative et non le conformisme ou le repliement frileux. »*

L'évaluation portera à la fois sur l'enseignement et la recherche. M. Schwartz insiste sur le caractère inséparable de ces deux activités, le rôle des universités étant à la fois de faire progresser les connaissances et de les transmettre.

Les membres du comité entendent aussi observer les bâtiments, les bibliothèques, l'environnement culturel, le fonctionnement les diverses instances de direction des établissements. *« Les universités sont-elles gouvernées avec dynamisme et sans palabres excessives, ou sont-elles dominées par des groupes de pression défendant des privilèges ? »* A l'écoute de la demande des étudiants, des instances régionales et des milieux professionnels, les équipes d'experts essaieront de formuler des recommandations. *« L'évaluation doit aboutir à indiquer ce qui va mal, mais aussi aider à l'amélioration ; elle doit également indiquer ce qui va bien et les moyens de poursuivre la réussite. »*

Selon M. André Mandouze, l'un des membres du comité, la force de cette nouvelle instance réside dans le fait qu'elle ne prend pas de décisions et qu'elle ne distribue pas de moyens financiers ou en personnels. Elle peut formuler des recommandations aux responsables de l'université ou au ministère pour contester leur politique.

M. Schwartz considère l'évaluation comme un dialogue qui doit s'instaurer entre les membres du comité et les responsables des établissements ou des départements. *« Nous sommes tous des collègues*, explique-t-il. *Nous pouvons nous parler avec franchise, comme cela se fait dans les universités américaines. »* Mais il veut rassurer les enseignants en précisant que cette franchise sera pondérée dans les rapports qu'il adressera au ministère et encore plus atténuée dans les déclarations destinées au public.

En attendant de lancer, dès le mois de septembre, leur première mission d'évaluation, les membres du comité commencent à rechercher des experts et à planifier leurs travaux. Installés dans leurs locaux, ils vivent cependant une *« petite tragédie significative de l'administration française »* : selon M. Schwartz, si le président de la République a intronisé avec éclat le comité, le ministère n'a pas encore pu lui fournir un poste de secrétariat...

SERGE BOLLOCH.

M. YVES COPPENS ÉLU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie des sciences a élu, lundi 24 juin, trois nouveaux membres : MM. Yves Coppens, Xavier Le Pichon et Evry Schatzman.

M. Coppens est anthropologue spécialiste des problèmes de l'origine de l'homme. M. Le Pichon, géophysicien, est l'un des fondateurs de la tectonique des plaques, qui explique les phénomènes volcaniques et sismiques par les mouvements de six grandes plaques de la croûte terrestre. M. Schatzman, astrophysicien, a étudié les réactions nucléaires au cœur des étoiles, puis les atmosphères stellaires, en particulier celle du soleil.

Au cours de deux séances précédentes, l'Académie avait élu quatre autres membres : M. Pierre Chambon, biologiste, a surtout étudié les mécanismes moléculaires assurant la transcription de l'information génétique dans la cellule ; M. Piotr Slonimski, lui aussi biologiste, a consacré ses travaux aux mitochondries, qui sont des corpuscules de la cellule vivante qui lui fournissent l'énergie dont elle a besoin ; M. Yves Laporte est un spécialiste de la neurophysiologie des vertébrés supérieurs : M. Pierre Faurre, actuellement directeur général d'une société industrielle, a auparavant fait des recherches sur la navigation par inertie, l'informatique et la bureautique.

DEUX NOUVEAUX ÉVÊQUES A AUCH ET A TULLE

Mgr Gabriel Vanel, qui était recteur de Saint-Louis des Français, à Rome, a été nommé archevêque d'Auch, le mardi 25 juin. Pour sa part, le Père Roger Froment, du diocèse de Rodez, devient évêque de Tulle.

[Né le 12 janvier 1925 à Ampuis (Rhône), Mgr Gabriel Vanel a été ordonné prêtre en 1949. Aumônier militaire en Allemagne et en Algérie, il fut nommé aumônier en chef des forces françaises en Allemagne de 1964 à 1970, puis vicaire aux armées françaises (1970-1983). Il fut ordonné évêque à Lyon en 1970. Le 18 mai 1983, Mgr Vanel a été nommé recteur de Saint-Louis des Français à Rome.]

[Né le 15 février 1928 à Marseille (Aveyron), Mgr Roger Froment fut ordonné en 1952 pour le diocèse de Rodez avant de devenir directeur diocésain de l'enseignement religieux (1957-1960), curé de Montjaux, puis de Saint-Christophe à Toulouse. De 1970 à 1975, il fut archiprêtre de Saint-Affrique, puis secrétaire général de l'évêché (1975-1980) et, enfin, aumônier de plusieurs mouvements.]

SPORTS

Mme BERLIOUX NOMMÉE CONSEILLER TECHNIQUE A LA MAIRIE DE PARIS

Mme Monique Berlioux, ancien directeur du Comité international olympique (CIO), a été nommée, lundi 24 juin, conseiller technique pour les affaires sportives à la mairie de Paris.

Mme Berlioux, qui est âgée de soixante et un ans, avait quitté, début juin, les fonctions de directeur du CIO qu'elle occupait depuis 1971. Elle avait annoncé sa décision à l'issue de la quatre-vingt-dixième session du CIO, à Berlin-Est. A cette occasion, elle avait eu une longue discussion avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, concernant la suite de sa carrière. *« Je vais essayer de faire de mon mieux pour aider Paris à obtenir l'organisation des Jeux olympiques de 1992 et pour faire progresser le sport en France »*, a déclaré Mme Berlioux après sa nomination.

● ATHLÉTISME : *sélection des perchistes.* – Alain Godard, directeur technique national de l'athlétisme français, n'a pas retenu les perchistes Pierre Quinon et Thierry Vigneron dans l'équipe nationale qui affrontera la Grande-Bretagne et la Tchécoslovaquie, samedi 29 juin à Gateshead (Angleterre). Le champion olympique et l'ex-recordman du monde n'ont en effet pas participé à l'épreuve de qualification samedi 22 juin, à Créteil (Val-de-Marne).

Alain Godard, qui a déjà eu des démêlés avec les deux meilleurs perchistes français et leur entraîneur Jean-Claude Perrin, a décidé de *« marquer le coup »* par une lettre d'avertissement.

● BASKET-BALL : *championnat du monde des clubs.* – Le CSP Limoges, qui a été battu 91-83, le 24 juin à Barcelone, par le FC Barcelone, occupe la dernière place du classement du groupe A du championnat du monde des clubs qui se dispute en Espagne.

● CYCLISME : *Tour de France.* – Le nouveau champion de France, Jean-Claude Leclercq, ne sera pas, vendredi 28 juin, au départ du soixante-douzième Tour de France. Dimanche 23 juin, dans l'euphorie de sa victoire à Challey, il avait donné son accord au directeur sportif de l'équipe Skil. Après réflexion, lundi soir 24 juin, le Picard, domicilié en Suisse, a fait savoir à Jean de Gribaldy qu'il s'estimait trop jeune et trop inexpérimenté, à vingt-trois ans, pour se lancer dans l'aventure de la grande boucle. Leclercq ne souhaite pas tenter sa chance dans cette épreuve avant l'année prochaine.

● TENNIS : *tournoi de Wimbledon.* – La pluie a perturbé, lundi 24 juin, la première journée des Internationaux de Grande-Bretagne. Une seule rencontre a pu être terminée : le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série numéro deux, a battu l'Américain Mel Purcell 6-4, 7-6, 7-6. Sur le court central, le match entre l'Américain John McEnroe, tête de série numéro un, et l'Australien Peter McNamara a été interrompu sur le score de 3-3 dans la première manche.

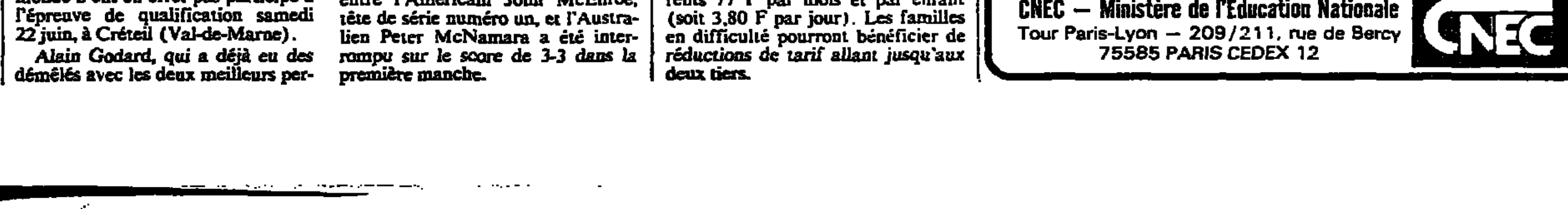
Dès la prochaine rentrée

DES ÉTUDES SURVEILLÉES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE PARIS

A partir de la rentrée prochaine, tous les enfants fréquentant les écoles primaires de la Ville de Paris (soit trois cent quarante établissements) pourront étudier leurs leçons et faire leurs devoirs dans des études surveillées organisées après les cours entre 16 h 30 et 18 h. Ce projet a été adopté lundi 24 juin par le Conseil de Paris unanime.

Depuis 1976, les établissements scolaires ne sont plus obligés d'assurer des études surveillées, mais certains continuent à le faire, notamment dans les quartiers populaires. Reposant sur le volontariat des instituteurs, le système actuel a été jugé par la direction des affaires scolaires de la Ville un peu incohérent et injuste. Or un décret du 13 mai dernier prévoit que des garderies et des études surveillées peuvent être prises en charge par des associations ou des municipalités. Paris a donc décidé de les systématiser afin que tous les écoliers de la capitale puissent en profiter.

Les études surveillées seront assurées par des enseignants volontaires, rémunérés en heures supplémentaires, ou, à défaut, par des animateurs municipaux. Les classes accueilleront trente enfants au maximum. Pour ce nouveau service municipal, il sera demandé aux parents 77 F par mois et par enfant (soit 3,80 F par jour). Les familles en difficulté pourront bénéficier de réductions de tarif allant jusqu'aux deux tiers.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Un appel de médecins français en faveur du Népal

Depuis deux ans, des équipes médicales françaises, composées chacune de deux médecins et d'une infirmière, ont installé trois dispensaires à une semaine de marche de Katmandou, capitale du Népal. Ce n'est que le début d'une action ambitieuse, qui vise à doter la région d'une infrastructure médicale permettant l'accès de tous aux soins essentiels.

Dans cette partie de l'Himalaya (15 millions d'habitants, dont 80 % en montagne), il n'y a ni guerres, ni famines, ni rien qui fasse la « une » des journaux. Pourtant, moins de 10 % des Népalais ont accès à l'eau potable. Le produit national brut est d'environ 900 francs par habitant (105 300 francs en France). L'espérance de vie ne dépasse pas quarante-quatre ans. 15 % des enfants meurent en bas âge, et une femme sur quinze des suites d'une grossesse. La tuberculose touche 10 % de la population, et la lèpre 1 %. Un enfant sur deux souffre de malnutrition.

C'est pour faire face à cette tragédie que l'Aide médicale et sanitaire (AMS), association de loi 1901, envoie au cœur de l'Himalaya des médecins et des infirmières chargés de résoudre les problèmes les plus urgents : santé, hygiène, nutrition. L'expérience est nouvelle, car il s'agit surtout de faire participer la population à son propre développement sanitaire. « *Le dynamisme des paysans népalais existe,* nous écrit à ce sujet le docteur Philippe Houdart, l'un des animateurs de l'AMS, *ainsi que leur profond désir d'accéder à un meilleur niveau de santé* ».

L'AMS tente donc de former des infirmiers népalais et d'implanter avec eux des structures médicales simples et autonomes, seule solution pour ces villages coupés du monde. L'association, qui publie un bulletin quadrimestriel, lance un appel au public, en faisant observer qu'elle travaille directement avec la Nepal Red Cross Society, sous forme d'opérations ponctuelles, où rien ne fait écran entre les donateurs et ceux qui doivent recevoir.

JEAN BENOIT.

★ Abonnement annuel au bulletin de l'AMS : 100 F. Tarif de soutien : 250 F. Les dons, même minimes, sont à adresser par chèque bancaire à l'ordre de l'Aide médicale et sanitaire au Népal, 38, route d'Orsay, 91460 Marcoussis.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-06-85 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 26.6.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 juin à 0 heure et le mercredi 26 juin 1985 à minuit.

Une perturbation ondulant d'abord près de la Manche pénétrera ensuite sur le pays malgré le champ de pression anticyclonique.

Mercredi, cette perturbation concernera le matin les régions s'étendant de la Bretagne au Bassin parisien et aux Ardennes pour gagner en soirée les Charentes, le Centre, le Jura et le nord des Alpes. Elle donnera un ciel couvert et des pluies généralement faibles.

Après son passage, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Des averses se produiront essentiellement du Nord à la Normandie, au Bassin parisien et au Nord-Est. Elles pourront être accompagnées d'orages, de l'Artois et de la Picardie à la Lorraine, et de rafales de vent.

Au sud de la perturbation, le ciel deviendra nuageux, mais le temps y sera encore assez ensoleillé avec des températures agréables. Ailleurs, les maxima resteront inférieurs de plusieurs degrés aux normales saisonnières.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 24 au 25 juin) : Ajaccio, 26 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Bréhat, 16 et 12 ; Brest, 17 et 13 ; Cannes, 23 et 14 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 6 ; Dijon, 20 et 8 ; Dinard, 16 et 11 ; Embrun, 20 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 9 ; La Rochelle, 19 et 11 ; Lille, 20 et 10 ; Limoges, 17 et 9 ; Lorient, 18 et 12 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille-Marignane, 25 et 15 ; Menton, 23 et 15 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice Côte d'Azur, 22 et 15 ; Nice-Ville, 23 (maxi) ; Paris-Montsouris, 19 et 11 ; Paris-Orly, 19 et 10 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 19 et 12 ; Rouen, 16 et 9 ; Saint-Etienne, 20 et 8 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 19 et 12 ; Toulouse, 23 et 10.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 ; Genève, 19 et 9 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 33 et 17 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm 26 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3995

HORIZONTALEMENT

I. Une célébrité y fit jaillir la lumière, une autre y trouva la nuit. – II. Plus elle est délicate, plus il est difficile de la saisir. – III. Un repas copieux la rend indigeste. Charge qui allégeait la poche de nos aïeux. – IV. Portière au fond d'un palais. Copulative. – V. Est le plus souvent vaseuse. – VI. Un côté de l'Hexagone. Affluent de la Dordogne. – VII. Complément pratique de l'agréable. – VIII. Coller. Rapporte gros... à l'Etat. – IX. Princesse ou mère de la Reine des anges. Mathématique chirurgicale. – X. Royaume fragile d'un roitelet. – XI. Réparation sommaire.

VERTICALEMENT

1. Principal responsable, dit-on, des embarras de Paris. – 2. Alternative. Reste muette quand elle prend la parole. – 3. Les bonnes sont en enfer ; les mauvaises y mènent. – 4. Elément d'une charpente. Fondues ou confondues. – 5. Ultimatum souvent sans écho. Œuvrer pour le bon choix. Parcouru par de vieux corps célestes. – 6. Pépins pour ceux qui n'en ont pas. Evoque un pas auquel nous disons non. – 7. Convocation cavalière. On en a vite fait le tour. – 8. Souvent interne en médecine. Pour le rester, il faut s'y mettre. – 9. La cause qui supprime les effets. Moralement dépréciée, physiquement dévaluée.

Solution du problème n° 3994

Horizontalement

I. Trempette. – II. Ratel. On. – III. Atomiseur. – IV. Vélos. Pré. – V. Eleis. – VI. Si. Rebâti. – VII. Teneur. Us. – VIII. Ire. Rabat. – IX. St. Io. – X. Mélodrame. – XI. Eventés.

Verticalement

1. Travestisme. – 2. Râtelier. EV. – 3. Etole. Nesle. – 4. Mémoire. Ton. – 5. Plisseur. Dt. – 6. Braire. – 7. Epia. Boas. – 8. Tour. Tua. – 9. Enregistrés.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

Rail moins cher pour les jeunes

Avec l'été revient pour les jeunes le temps des grandes migrations. La SNCF tente d'attirer les moins de vingt-cinq ans par des tarifs réduits, dont chacun répond à une demande de voyage précise et exige que des conditions particulières soient remplies.

CONDITIONS	AVANTAGES
« CARRÉ JEUNE » SNCF	
• FRANCE (hors banlieue) de Paris • De 12 à 25 ans inclus • 1re ou 2e classe • Valable 1 an. • 140 F.	• Réduction accordée pour 4 trajets simples : • 50 % pour départ en période bleue. • 20 % pour départ en période blanche.
CARTE « JEUNE » SNCF	
• FRANCE (hors banlieue) de Paris • De 12 à 25 ans inclus • 1re ou 2e classe • Valable du 1er juin au 30 septembre • 140 F	• Demi-tarif pour tous trajets commencés en période bleue. • Demi-tarif pour aller et retour Dieppe-Newhaven sur les navires Sealink. • Une couchette gratuite • Demi-tarif pour un trajet simple sur les lignes des chemins de fer corses.
CARTE « INTER-RAIL »	
• 21 pays d'EUROPE et MAROC • De 12 à 25 ans inclus • 2e classe • Valable 1 mois • 1 290 F	• Kilométrage illimité gratuit sur les lignes étrangères. • Demi-tarif sur le réseau SNCF. • Réductions sur certaines liaisons maritimes (Corse, Grande-Bretagne, Maroc) et sur certains réseaux d'autocars.
CARTE « INTER-RAIL + BATEAU »	
• 21 pays d'EUROPE et MAROC • De 12 à 25 ans inclus • 2e classe • Valable 1 mois • 1 525 F.	• Mêmes avantages que la carte Inter-Rail. • Prestations de base gratuites (transport seulement) sur les lignes de certaines compagnies Trasmediterranea, Adriatica, HML...).
Le Carré et les cartes sont vendus dans les grandes gares et dans certaines agences de voyages. Munissez-vous d'une pièce d'identité (et d'une photo pour la carte « Jeune » SNCF).	
BILLETS « BIJ »	
• 25 pays d'EUROPE et MAROC • Jusqu'à 25 ans inclus	• Réductions variables sur certains trajets simples ou aller et retour.
Les billets « BIJ » sont vendus par certains organismes de voyages.	

La « carte Jeune », récemment instituée par le gouvernement (prix : 50 F ; valable un an jusqu'à vingt-cinq ans) n'offre qu'un avantage supplémentaire aux jeunes usagers de la SNCF : 10 % de réduction sur l'achat d'un « Carré jeune » ou d'une « carte Jeune », soit... 14 F.

LE CONTRAT-CONFIANCE DE SOLIDARITOIT

Solidaritoit, association indépendante créée par le Secours catholique, veut convaincre les propriétaires de logements libres, à Paris et en Ile-de-France, de les louer à des personnes solvables.

Il y aurait, selon les chiffres INSEE établis à partir du recensement de 1982, 112000 logements inoccupés à Paris. Les propriétaires de ces logements, reconnaît-on à Solidaritoit, ont de bonnes raisons de ne pas louer. Ils évitent ainsi trois écueils : le non-paiement du loyer, la dégradation de leur appartement et la difficulté à le récupérer en fin de bail.

Pour pallier ces risques, Solidaritoit propose aux propriétaires un contrat-confiance en quatre points : l'association garantit un an de paiement des loyers à partir du premier impayé, pendant les trois premières années du bail. Elle assure le suivi social du locataire et l'aide à trouver les financements nécessaires aux travaux de réhabilitation. Et en fin de bail, à récupérer son appartement en trouvant un autre logement au locataire.

★ Solidaritoit, Chenal Saint-Blaise, 14, rue du Clos, 75020 Paris. Tél. : (1) 372-82-33. Permanence les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.

Vacances 1985

OPÉRATION ANTI-ABUS DANS TRENTE-CINQ DÉPARTEMENTS

L'opération interministérielle Vacances 85, destinée à protéger les consommateurs contre d'éventuels abus, a été lancée le lundi 17 juin dans trente-cinq départements à vocation touristique. Dans chacun des départements concernés, un numéro de téléphone unique est mis à la disposition des consommateurs pour les informer et les conseiller en cas de problèmes, notamment pour les prix des produits alimentaires, les prestations de services et les normes de sécurité des eaux de baignade.

Cette opération durera jusqu'au 6 septembre dans les trente-cinq départements suivants : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Maritime, Corse-du-Sud et Haute-Corse, Côtes-du-Nord, Dordogne, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Isère, Jura, Landes, Loire-Atlantique, Manche, Morbihan, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Var, Vaucluse, Vendée, Vosges.

EN BREF

CIRCULATION

LES EMBARRAS DE PARIS. – Comme chaque année pendant l'été, des travaux entrepris pour l'entretien des autoroutes et du boulevard périphérique autour de Paris occasionneront certaines difficultés de circulation. Des informations sur la circulation en Ile-de-France peuvent être obtenues au (1) 898-92-18 (Centre régional d'information routière d'Ile-de-France), en outre quatre cent mille dépliants sont à la disposition des automobilistes, dans les vingt mairies d'arrondissement, au Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville et à l'Office du tourisme, 127, avenue des Champs-Elysées.

COUR D'APPEL DE PARIS

CONFÉRENCES BERRYER ET TRONCHET. – Après le professeur Léon Schwartzenberg, M. Pierre Mauroy sera le prochain invité des conférences Berryer et Tronchet, organisées par l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris et la conférence du stage, le 25 juin, à 21 heures, salle des criées du Palais de justice à Paris. Les sujets proposés aux orateurs inscrits sont : « Le pessimisme est-il une désertion ? » et « L'histoire n'est-elle pas la mémoire des événements ? » A l'issue des discours, comme il est de tradition, M. Pierre Mauroy en fera la critique.

COURS

PALÉOGRAPHIE. – Les Archives nationales organisent pour les chercheurs amateurs des cours d'initiation à la lecture et à la compréhension des documents anciens. Le prochain cycle se déroulera de novembre 1985 à mai 1986. Les cours ont lieu le mercredi, de 18 heures à 19 heures, ou le samedi, de 11 heures à 12 heures. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin exclusivement sur présentation personnelle à la Boutique des Archives (60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures). Se munir de deux enveloppes timbrées et d'une photo d'identité. Une somme de 150 F pour participation aux frais est demandée à l'inscription. Pour tous renseignements complémentaires, tél. : (1) 277-11-30, poste 23-34 ou 887-78-88.

FORMATION

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX. – L'Institut régional de formation de travailleurs sociaux et de recherches sociales d'Aquitaine (IRFTS), l'Institut européen interuniversitaire de l'action sociale de Marcinelle (Belgique) et le Centre de psychologie sociale et du travail de l'université de Bordeaux-II organisent, du 14 au 18 octobre au Village-Vacances-Familles de Seignosse (Landes), un séminaire sur le thème : « Crise de l'État-providence, retour de la société, vers un autre travail social ».

★ Renseignements : IRFTS, département formation permanente, BP 39, 33401 Talence CEDEX. Tél. : (56) 80-84-05, poste 334.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 JUIN

« Les salons de style Louis XIII de l'arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (M.-C. Lasnie).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, métro Pont-Marie (A. Ferrand).

« Notre-Dame de-Paris ; Jacques Cœur. Le secret de la Table ronde. Les templiers », 15 heures, métro Cité (I. Haulle).

« L'hôtel Cail, ensemble Napoléon III », 15 h 30, 56, bd Malesherbes (C.-A. Messer).

« Gustave Doré au Petit Palais », 11 h 30.

« Peinture du XIXe siècle au Petit Palais », 13 heures (G. Caneri).

« Exposition Musée imaginaire des arts de l'Océanie », 15 heures, 293, avenue Daumesnil.

« La cité d'artistes La Ruche », 14 h 30, métro Convention.

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie Lobau) ou métro Saint-Paul ou Pont-Marie.

« Humour et séduction chez James Tissot ou la chronique de charme d'un impressionniste académique », 10 h 30, hall Petit Palais.

« Le Louvre de Philippe Auguste », 15 heures, métro Stalingrad.

« Napoléon aux Invalides », 15 heures, grille d'honneur.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 heures : « Quête intérieure et corps présent ».

2, place Jussieu, tour 44/43, pièce 310, 17 heures : « Aspects hiérarchiques de la synergie cohérence. Bilan et perspectives ».





Le Monde

SCIENCES

La foudre en plein vol

La dixième conférence internationale sur la foudre et l'électricité statique a eu lieu à Paris du 10 au 13 juin. Elle a réuni plus de deux cents spécialistes venus d'une quinzaine de pays différents. Comprendre la foudre et savoir en protéger les avions est une des clés du développement de l'industrie aéronautique.

LE foudroiement d'un avion se produit, dans la plupart des cas, lorsqu'un appareil vole entre deux nuages riches en charges électriques de signes différents : il peut alors se produire un phénomène semblable à celui qui se passe entre un nuage d'orage et le sol.

Un précurseur sort d'un des nuages et vient à la rencontre de l'avion. Lorsqu'il entre en contact avec le fuselage de l'appareil, celui-ci émet, à son autre extrémité, un précurseur qui court vers le deuxième nuage. Dès que ce deuxième contact est établi, il y a court-circuit, suivi d'une onde de courant d'une dizaine de milliers d'ampères, qui, elle aussi, parcourt la surface de l'avion.

On estime qu'en moyenne chaque avion civil ou militaire est frappé une fois par an par la foudre. Mais, heureusement, sans accident dans la quasi-totalité des cas.

Les dommages que la foudre peut provoquer dans un avion sont de plusieurs sortes. La foudre peut creuser de petits cratères sur les surfaces métalliques, brûler les matières plastiques, enflammer le kérosène et, surtout, perturber l'électronique.

Depuis longtemps, les constructeurs d'avions savent protéger efficacement les réservoirs de kérosène. Quant aux autres dommages, l'extrême rareté des accidents dus à la foudre prouve que les parades mises au point pour les éviter sont suffisantes pour les techniques actuelles de la construction aéronautique.

En revanche, les technologies que l'on étudie dès maintenant pour les avions de la prochaine décennie demandent un très vaste effort de recherche, car, d'une part, ces futurs appareils auront leurs fonctions vitales commandées par l'électronique — la sécurité en vol sera alors très supérieure à celle, déjà très grande, des avions actuels — et, d'autre part, les carlingues seront construites, en partie, avec des matériaux composites. Ces derniers, beaucoup plus légers et résistants que les matériaux métalliques, permettront d'alléger les structures des appareils et donc d'utiliser des moteurs moins puissants et moins gourmands en kérosène. D'où une diminution des coûts des transports aériens.

Mais l'électronique est très vulnérable à la foudre. Celle-ci peut endommager les circuits ou dérégler les programmes des ordinateurs en y introduisant des signaux parasites susceptibles d'interférer avec les programmes inscrits dans les logiciels. De plus, les carlingues, qui sont faites partiellement de matériaux composites, ne constituent pas une cage de Faraday (1) et ne peuvent donc faire écran : les parasites engendrés par la foudre ont alors toute liberté pour aller perturber l'électronique.

Depuis 1979, la France (2) et les Etats-Unis (3) travaillent, en étroite coopération, à un vaste programme de recherche et d'expérimentation sur la foudre et *sur les technologies propres à protéger* de celle-ci les avions du futur. Cette coopération est avantageuse à double titre : elle évite de faire deux fois les mêmes travaux, ce qui économise du temps et de l'argent aux deux pays ; elle permettra d'établir plus facilement les normes internationales que tout avion de ligne — destiné à voler partout dans le monde — devra respecter pour obtenir un certificat international de navigabilité.

Le premier volet des recherches *franco-américaines* est celui de la « caractérisation », c'est-à-dire de l'identification des menaces dues à la foudre. Bien *entendu, cette identification* implique la meilleure connaissance possible du phénomène « foudre ». Des études sur la foudre sont donc menées au sol, en vol et en laboratoire.



Déclenchement artificiel

Pour les études au sol et en vol, il faut, obligatoirement, qu'il y ait des nuages générateurs de foudre au-dessus du terrain d'expérimentation. Mais le moment et le lieu précis du déclenchement naturel de la foudre sont imprévisibles. Le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) a trouvé, il y a une dizaine d'années, le moyen *de déclencher artificiellement* la foudre à un instant et en un lieu précis.

On lance vers le nuage d'orage une petite fusée, du type de celles qui répandent de l'iodure d'argent dans les nuages à grêle (4). Tout en montant jusque vers 300 mètres d'altitude, la fusée tire un très long fil de cuivre dont l'extrémité inférieure est connectée au sol. Ce fil joue le rôle d'un très long paratonnerre sur lequel « tombe » la foudre.

Ainsi peut-on provoquer — et *étudier* — la foudre de très nombreuses fois. Ce qui est indispensable à l'étude statistique des différents paramètres intervenant dans le phénomène. Rappelons que, la foudre étant un phénomène naturel dont chaque cas est forcément différent des autres cas, l'étude statistique est la seule voie qui permette de progresser.

Les études en vol ont nécessité la longue mise au point du matériel nécessaire pour équiper les avions utilisés pour les recherches. Des capteurs, fixés en plusieurs points sur l'appareil d'expérimentation, mesurent divers paramètres de la foudre et trans*mettent ces informations* à des appareillages électroniques du laboratoire volant. Bien entendu, tous ces appareils doivent être isolés des *effets nocifs de la foudre* : ils sont donc installés dans une énorme chambre blindée qui fait office de cage de Faraday, et les informations recueillies par les capteurs leurs parviennent par des fibres optiques et non par des fils électriques.

Pendant que l'avion-laboratoire est en vol au milieu des nuages d'orage, les manifestations de la foudre sont aussi observées et mesurées à partir du sol.

Après plusieurs années de mise au point de l'appareillage, une importante expérience d'analyse de la foudre « naturelle » a eu lieu en 1984 dans la région de Mont-de-Marsan.

Grâce à leur maîtrise du déclenchement artificiel de la foudre, les équipes françaises ont été invitées aux Etats-Unis : chaque été, depuis 1981, des expériences analogues à celle de Mont-de-Marsan ont lieu au Nouveau-Mexique et en Floride. Les équipes françaises et américaines s'en partagent entièrement les résultats.

Les constructeurs d'avions n'ont pas attendu la fin de ces études sur la foudre proprement dite pour commencer à travailler sur la protection de leurs futurs appareils. Ils étudient déjà le « couplage », c'est-à-dire la façon dont les parasites produits par la foudre se propagent dans les *structures des avions. Ainsi pense*-t-on trouver les emplacements les moins vulnérables pour les fils électriques.

Protéger l'électronique

Les constructeurs étudient déjà aussi le « durcissement », c'est-à-dire les technologies capables de protéger l'électronique : les blindages, les cages de Faraday, les filtres pour arrêter les parasites, les éléments de protection des circuits, les logiciels capables de reconnaître les signaux perturbateurs, et donc de n'en pas tenir compte dans la conduite des ordinateurs.

Comme nous l'a fait remarquer M. Joseph Taillet, directeur de la *physique* à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) : « *La résolution du problème de la foudre est une des clés du développement de l'industrie aéronautique pour les vingt prochaines années.* »

YVONNE REBEYROL.

(1) Une cage de Faraday est une enceinte close faite de matériaux métalliques bons conducteurs par nature. Les courants électriques engendrés par la foudre s'écoulent donc le long des parois de la cage de Faraday et ne pénètrent pas à *l'intérieur*, où les objets (appareils... ou êtres humains) sont à l'abri des effets de la foudre.

(2) *Plusieurs organismes français* participent aux recherches sur la foudre : l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), le Centre national d'études des télécommunications (CNET), l'Institut national des sciences de l'univers (INSU), qui a remplacé en mars dernier l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), l'observatoire du puy de Dôme, l'université Paul-Sabatier de Toulouse, la direction des recherches et études techniques (DRET) de la Délégation générale à l'armement, le Centre d'études aéronautiques de Toulouse.

(3) Du côté américain, l'US Air Force, la NASA, l'université de Floride à Gainesville, l'université d'Arizona à Tucson, le New Mexico Institute of Mining and Technology à Socorro, notamment, participent aux travaux sur la foudre.

(4) Les fusées para-grêle envoient des cristaux d'iodure d'argent dans les nuages d'orage, pour, dit-on, empêcher les grêlons de trop grossir. Bien qu'elles soient couramment utilisées, aucune étude scientifique sérieuse n'a pu prouver leur efficacité (*le Monde* du 26 janvier 1983).

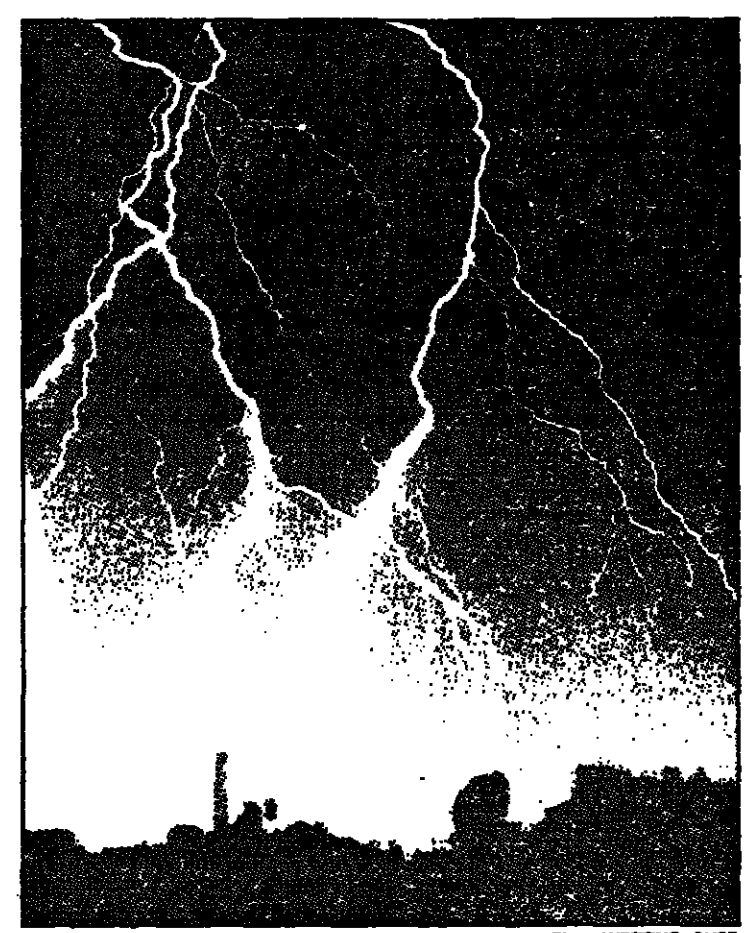


Photo WESTINGHOUSE

Electricité statique

L'ÉLECTRICITÉ statique est créée par le contact de deux solides, telles, par exemple, des particules de givre contenues dans un nuage et la carlingue d'un avion. Elle s'accumule sur les parties de l'appareil faites en matériau isolant (carène d'antenne en plastique, notamment).

Lorsque l'accumulation de charges électriques dépasse un seuil critique, il se produit une étincelle de décharge qui peut brouiller tous les systèmes électriques de radio-navigation. Toutefois, l'électricité statique est moins dangereuse que la foudre pour les avions en vol.

L'ONERA a réussi à simuler l'électricité statique en projetant *un jet d'air ionisé sur un* avion au sol. Ce qui a largement aidé la société Dassault à mettre au point, avant tous les autres *constructeurs* d'avions, les protections antistatiques de ses appareils. Ces protections consistent à enduire les carènes d'avion d'un matériau qui est, tout à la fois, un peu isolant et un peu conducteur.

L'avance française sur les productions antistatiques a conduit les Américains à demander aux Français à travailler avec eux sur la foudre.

Les forges du ciel

LE déclenchement de la foudre nécessite un certain nombre de conditions naturelles. Un intense courant de convection, mû par la cha*leur du sol, entraîne l'air en alti*tude. En montant, cet air se détend et donc se refroidit. Une partie de la vapeur d'eau conte*nue dans l'air se condense. Il* y a ainsi formation d'un gros nuage d'orage (un cumulonimbus), très développé en hauteur, à l'intérieur duquel les gouttelettes d'eau liquide et, éventuellement, les particules d'eau gelée sont extrêmement nombreuses.

La circulation interne du nuage fait qu'un phénomène de *fragmentation* affecte les gouttelettes ou les particules qui portent alors des charges électriques de signes différents. La *circulation interne du nuage* (encore elle) séparent celles-ci et, en fonction du poids relatif des gouttelettes ou particules : en haut du nuage se rassemblent les gouttelettes ou particules à charges positives ; en bas du nuage, les gouttelettes de charges négatives. Dans le même temps, sous le nuage d'orage, le sol se charge d'électricité positive, et le champ électrique est alors de 3 000 à 10 000 volts par mètre (par beau temps, sans nuage d'orage, le sol est chargé d'électricité négative, et le champ électrique n'y est que de 200 volts par mètre).

Ce champ électrique peut être très largement accru localement au voisinage de certains objets effilés pointant vers le ciel. Quand sa valeur dépasse en un point un seuil critique de l'ordre de 3 millions de volts par mètre, l'air, qui normalement *est un isolant, devient subite*ment conducteur : une décharge électrique est alors amorcée. Dans le nuage, l'amorçage du phénomène de la foudre se fait en deux phases de durée inégale :

● D'abord, en une seconde, ces amorçages permettent à de nombreuses charges électriques de se concentrer dans une zone particulière située en bas du nuage. Ce processus est longtemps resté mystérieux : il se produit au sein du nuage et il est invisible. Ce n'est qu'en 1980 que l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) a mis au point les méthodes et les appareils capables de suivre cette phase interne au nuage en détectant les émissions radioélectriques qui accompagnent *les amorçages ; le dispositif* utilisé est de même nature que celui qui sert aux radioastronomes pour localiser les *pulsars et les quasars.*

● Ensuite, en un millième de seconde, se forme une onde d'ionisation — le précurseur — d'une centaine d'ampères, qui descend de cette zone de concentration jusqu'au sol à la vitesse de quelques milliers de kilomètres par seconde. Lorsque cette onde, qui se comporte comme un fil conducteur, *s'approche du sol, un autre pré*curseur sort de la terre et monte à la rencontre du précurseur venu du nuage. Ce deuxième précurseur part, préférentiellement, d'un objet pointant vers le ciel. C'est pourquoi un arbre isolé ou un être humain debout sur un terrain nu ont l'air d'« attirer » la foudre. En fait, l'un ou l'autre sont le point de départ d'élection du précurseur ascendant. Le même principe de physique explique le fonctionnement du paratonnerre dont l'extrémité supérieure est située sensiblement au-dessus du bâtiment à protéger. Le fil métallique du paratonnerre, étant bien *meilleur conducteur que la* maçonnerie, canalise le courant électrique très intense engendré par la foudre, qui, ainsi, *n'endommage pas le bâtiment.*

Sitôt que les précurseurs descendant et ascendant entrent en contact, il se produit un formidable court-circuit qui déclenche instantanément, du sol vers le nuage, une onde de retour, elle aussi filiforme, dont l'intensité est énorme (jusqu'à 200 000 ampères) et dont la vitesse est de l'ordre de 100 000 kilomètres par seconde.

L'énergie contenue dans cette onde de retour est telle que *l'air traversé est brutale*ment surchauffé ; il se détend donc en formant une onde de choc qui produit le roulement du tonnerre ; d'autre part, les atomes et molécules de l'air sont très fortement excités, d'où la subite et très brillante émission de lumière connue sous le nom d'éclair.

Y. R.

Surveiller la Fournaise

POUR la quatrième fois depuis 1979, l'équipe de l'observatoire du volcan de la Réunion, le Piton de la Fournaise, a prévu avec exactitude le lieu et avec moins de précision l'imminence du déclenchement de l'éruption des 14 et 15 juin dernier.

Le fonctionnement de l'observatoire, établi en 1979 par l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG, devenu en 1985 l'Institut national des sciences de l'univers, INSU), est confié à l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris. Il est équipé, notamment, d'un réseau d'une dizaine de stations sismographiques et d'une série d'instruments mesurant les déformations du sol.

Une agitation sismique anormale a commencé à se manifester le 15 mai, suivie quelques jours après d'une déformation notable de la zone sommitale *du Piton de la Fournaise. Les mesures faites en continu ont permis de pré*dire dès le 1er juin qu'une éruption se produirait à l'intérieur d'un périmètre restreint de la zone sommitale. L'éruption a commencé effectivement à cet endroit le 14 juin et s'est arrêtée le 15 juin : 1 million de mètres cubes de *lave sont ainsi sortis de fissures en vingt-quatre heures.*

La période d'agitation sismique qui a précédé cette récente éruption était plus longue que celles qui ont été les précurseurs des éruptions de janvier 1981, décembre 1983 et janvier 1984. En revanche, la phase éruptive a été particulièrement brève. les volcanologues d'IPG se demandent donc si une nouvelle phase éruptive ne va pas bientôt se manifester.

Y. R.



Un « imagier » de l'espace



CAGNAT.

UN appareil d'échographie *à bord d'un satellite* soviétique. Un autre dans la navette américaine. Une série de collaborations *industrielles* et de premières mondiales. Le tout obtenu à la force du poignet autant que du cerveau par un ingénieur médecin à la tête d'une petite équipe provinciale. Vingt ans après ses premières armes, le professeur Pourcelot, dispose d'un de ces tableaux de chasse que bien des scientifiques aimeraient, au soir de leur carrière, pouvoir exhiber.

Le professeur Pourcelot – Léandre Pourcelot pour ses collègues. *Un prénom inusité pour* un parcours qui ne l'est pas moins. Un curieux parcours en effet, une forme de braconnage sur ce continent mal connu qu'est celui du génie biologique et médical. Une aventure personnelle aux confins de la technique et de la médecine.

Elle commence à Lyon dans les années 1965, sur les bancs de l'Institut national des sciences appliquées. Ligne de mire : un titre d'ingénieur en électronique. *D'entrée de jeu,* l'étudiant se passionne pour un sujet encore mal connu : la *mesure des débits sanguins à* travers la peau. Depuis 1840, on sait que, lorsqu'un son est émis par *une source mobile, il* est entendu de manière différente par un observateur immobile. Un phénomène connu sous le nom d'« effet Doppler » du nom du physicien autrichien qui le premier l'étudia. Pourquoi, en utilisant les ultrasons, ne pas utiliser les lois de l'effet Doppler pour mesurer les débits sanguins à travers la peau ?

Un tel projet apparaît alors totalement farfelu. Et celui qui en parle sérieusement prend un *risque certain. « A l'époque,* explique-t-il, *il n'y avait que deux publications sur ce sujet. Une japonaise de 1957 et une américaine parue dans* Science *en 1961.* » On a beau lui assurer que c'est sans avenir, l'étudiant s'acharne, s'entête. Il y perdra ses chances de carrière sans histoire. Son idée : utiliser les globules rouges, comme miroir reflétant un faisceau d'ultrasons. Il remplit un dossier INSERM qui n'est pas pris en compte tant le sujet paraît fantasque. C'est pourtant l'heure des premiers résultats obtenus *sur des fistules adéno-*veineuses de malades sous rein artificiel. *« Mais il n'y avait alors rien à faire ; personne n'avait, à l'étranger, trouvé la solution ? C'est donc qu'on ne pouvait pas la trouver ».*

Toujours à Lyon, l'étudiant ingénieur met au point, avec un de ses collègues, un appareil permettant de conserver quelques heures après prélèvement un foie, un rein ou un cœur. *« On disposait ainsi d'une technique pouvant améliorer le nombre des transplantations. Mais le marché était trop restreint ; à l'échelle européenne trente appareils auraient suffi.* » Un exemple de progrès *court-circuité par* des phénomènes économiques. D'autres suivront.

On ne le retient *pas à Lyon ? Il ira à* Tours où le professeur Thérèse Planiol ouvre, en 1967, un laboratoire hospitalo-universitaire de biophysique. Mai 1968 voit l'assistant Pourcelot obtenir ses premiers résultats sur un nouvel appareil permettant la mesure du débit sanguin à travers la peau. Non sans susciter quelques allergies dans le tissu hospitalo-universitaire, il décide de créer *une société d'électronique* médicale en association avec un fabricant de médicaments *(Delalande Electronique).* L'appareil est présenté au premier congrès mondial d'ultrasons à *Munich* et les premiers exemplaires vendus le sont à l'étranger.

Un « club Doppler » se constitue en 1975 qui dix ans plus tard comptera *300* membres. En 1977, ce sont les premières images mondiales assenant des images de structures (échographie classique) et des images dynamiques de brillance et de couleur différentes selon le sens et la rapidité du courant sanguin. Pourtant, là encore, l'intendance industrielle ne suit pas. *« Nous n'étions pas crédibles à l'échelon mondial. »* Entre-temps, l'ingénieur avait compris qu'il lui fallait devenir médecin. Il le devint en 1978, le docteur Pourcelot ouvre alors les yeux sur l'espace. *« Au départ c'est le professeur René Bost du CNES qui m'a invité à participer à une rencontre franco-soviétique. On nous a ensuite demandé de réfléchir à un appareil permettant la mesure des débits sanguins en apesanteur. »*

Un manège en apesanteur

Par la suite, tout devait s'enchaîner. Le programme est lancé en 1980 et, gageure, l'appareil vole en 1982 avec *Jean-Loup Chrétien. Un record* de vitesse dont l'équipe tourangelle n'a pas fini de tirer profit : *c'est un matériel similaire qui* était présent dans le récent vol de la navette américaine. Un *record qui permit aussi à l'équipe* tourangelle d'occuper une intéressante position médiane à mi-chemin de Baïkonour et de Cap-Kennedy, soit de Moscou et de Washington. Une série de performances obtenues – il faut le souligner – sans jamais bénéficier du soutien organisé de l'INSERM et du CNRS.

Quel premier bilan tirer de ces vingt *années* guère *catholiques* auxquelles ce passionné de sport aime à donner la forme d'un match contre la bêtise et l'adversité ? Quelques principes de base d'abord : *« ne jamais viser bas », « se fixer des objectifs à cinq ans »,* et surtout *« refuser la facilité ». « Nourrir* résume-t-il, *une ambition mesurée. »* Une fierté : son équipe soudée et pluridisciplinaire à l'image d'un onze de football ou d'un commando scientifique. Un rêve : *« Qu'un jeune de chez moi réalise ce que je n'ai pas pu faire : concevoir un manège, le réaliser et le faire lui-même en apesanteur. »*

JEAN-YVES NAU.

L'électronique dépoussière les archives

Comment stocker aisément les très nombreux articles de la littérature scientifique et technique et les transmettre rapidement aux utilisateurs ? Chercheurs et ingénieurs expérimentent un nouveau mode d'archivage.

L'HEURE n'est-elle pas à la télématique, au courrier électronique, aux transmissions par satellites, bref, à la circulation rapide de l'information ? Pourtant, nombreux sont les secteurs d'activité – y compris ceux dits *« de pointe » – qui ne* bénéficient pas encore de ces nouvelles technologies. Ainsi, les *chercheurs et ingénieurs qui* s'adressent à un centre de documentation pour recevoir une photocopie d'un article spécialisé doivent attendre, dans les meilleurs cas, trois jours – dans les pires trois semaines – pour recevoir le document commandé.

Il était donc temps que l'on songe à mettre en place à leur usage une véritable *« chaîne documentaire électronique ». « Il fallait en finir avec les délais »,* constate M. Goery Delacôte, directeur de l'informatique scientifique et technique au CNRS.

Cet organisme de recherche, qui gère notamment un important Centre de documentation scientifique et technique (CDST), était tout spécialement concerné par ce problème. Aussi s'est-il empressé de trouver des partenaires susceptibles de répondre avec lui à un appel d'offres, lancé en 1982 par *la CEE, dans le cadre du projet* DOXEL (expériences de fourniture et d'édition électronique de documents). C'est ainsi que naquit le groupement Transdoc, réunissant le CDST, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), la direction des études et recherches d'EDF, la direction des études et techniques nouvelles de GDF, la société Télésystèmes *et la Fédération nationale de la* presse spécialisée.

Une association indispensable, ne serait-ce qu'en raison du coût des investissements nécessaires. Le budget du programme a en effet été fixé à 23 millions de francs, salaires compris, pour trois ans (1983 à 1985), dont 13 millions de francs pour le matériel et le logiciel et 10 millions pour le *fonctionnement.* Certes, la CEE et la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) ont apporté, chacune, 4,5 millions de francs, mais les partenaires de Transdoc ont dû se partager le reste des dépenses.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'explorer et d'évaluer des systèmes d'édition électronique. Transdoc a en effet pour mission de tester les deux voies actuellement disponibles pour stocker et restituer les documents – les disques optiques numériques (DON) et les microfiches – et de *comparer, d'ici à la fin de l'année,* leur coût. Ce n'est qu'ensuite qu'une « chaîne documentaire » électronique pourra *éventuellement* être mise en place.

Trente mille pages

L'expérimentation de la technologie « microfiches » vient de démarrer. Pour l'instant, les par*tenaires du groupement testent* la filière DON. Le système, installé dans les locaux du CDST à Paris par la société MC2, et piloté par un ordinateur Mini 6 du groupe Bull, utilise du matériel de la firme américaine Integrated Automation et des disques optiques numériques fabriqués par Thomson. Depuis novembre 1984, ont ainsi été stockées plus de trente mille pages enfermant des articles spécialisés publiés dans une cinquantaine de revues qui comptent parmi les plus consultées par les chercheurs et les ingénieurs, les brevets français à partir de 1984 pour l'INPI et des notes internes d'EDF.

Trente mille pages en six mois, cela semble peu. Mais il faut compter avec les nombreuses opérations que nécessite le stockage. Les documents de format « A 4 » sont en effet d'abord saisis optiquement à l'aide d'un scanner. L'image est alors numérisée – chacun de ses points recevant le chiffre 0 ou 1 selon qu'il est blanc ou noir – et traitée par un module spécialisé qui en améliore la qualité. Elle passe ensuite dans un « compresseur », qui réduit d'environ dix fois son volume en éliminant tous les « blancs » inutiles (marges, hauts et bas de pages...), et est stockée sur un disque magnétique, servant de *« mémoire tampon ».* Ce stockage n'est que momentané, car la page est par la suite « rappelée » sur un écran à haute définition par un opérateur qui vérifie la bonne qualité du document et, surtout, qui donne à l'article un code grâce auquel il pourra être ultérieurement repéré. Alors est déclenchée la dernière étape de l'opération : l'écriture sur un disque optique numérique placé dans un lecteur-enregistreur.

Pour l'utilisateur, les « manœuvres » sont plus simples. Il lui suffit de relier son micro-ordinateur ou son Minitel au serveur Questel de Télésystèmes où sont implantées les *banques* de *données* des différents partenaires renfermant les codes des articles. Puis, toujours à l'aide de son terminal informatique, il commande au CDST les documents recherchés. Actuellement, l'article « photocopié » à l'aide d'une imprimante à laser est envoyé par la poste à son destinataire. Par la suite, il est prévu de le transmettre par télécopie ou par tout autre système – tels les réseaux à haut débit – susceptible de diminuer encore les *délais de réponse.*

Questions juridiques

Il est encore trop tôt pour que puisse être estimé le coût d'une telle chaîne documentaire, d'autant que les disques optiques numériques, également en période d'expérimentation, n'ont pas atteint leur capacité maximale de stockage, qui devrait atteindre 7000 à 8000 pages par face. Il faudra en outre attendre les *appréciations des quelques clients* qui ont accepté de tester le système avant de pouvoir se prononcer sur ses qualités.

Mais tous les problèmes ne seront pas résolus pour autant car, au-delà des questions techniques, la documentation électronique soulève d'importantes questions juridiques, notamment celle du *copyright.* A qui faudra-t-il payer *les droits de reproduction des articles,* à l'éditeur de la revue, au fabricant et à l'exploitant des disques ? Pour la période d'essai du projet Transdoc, l'affaire est réglée. La Fédération nationale de la presse spécialisée a spécialement créé, en 1984, un centre français du *copyright* qui reçoit trois francs de redevance pour chaque article « recopié » et les reverse au groupement, au titre de sa participation à l'expérimentation. Mais si un programme d'édition électronique à la française voit le jour, il faudra rapidement songer à remplir le vide juridique existant.

Il reste que Transdoc est l'unique projet de cet ampleur en Europe et que seule, actuellement, la *Library of Congress* de la ville de Washington aux Etats-Unis expérimente un système de stockage de documents sur disques optiques numériques *(voir ci-contre).* Les chercheurs et ingénieurs français pourraient ainsi être parmi les premiers à disposer d'un service qui se veut être, selon les termes de M. Delacôte, *« la Redoute des documents scientifiques ».*

ELISABETH GORDON.

Progrès au Congrès

SI le *groupe français* Transdoc teste actuellement l'efficacité des disques *optiques numériques dans* le but d'assurer un service rapide de transmissions d'articles à *ses clients, c'est avec* des objectifs différents que les responsables de la *Library of Congress* de *Washington* étudient la mise en place de cette filière. Leur souci est en effet de trouver un support susceptible à la fois d'assurer une bonne conservation à long terme des documents et de réduire les volumes de stockage.

Ces deux problèmes sont cruciaux pour cette bibliothèque – la plus grande du monde – qui possède quatre vingt millions de documents de toutes natures (livres, revues, journaux, mais aussi partitions musicales, cartes, photographies, films...) et en reçoit chaque jour 7 000 nouveaux ! Il s'agit là d'un imposant patrimoine national et international (des *documents étrangers sont* aussi conservés à Washington), que cette Bibliothèque nationale *à l'échelle américaine a pour* mission d'archiver et de préserver contre toute dégradation. *Les documents doivent aussi pouvoir être aisément consultés* sur place par les utilisateurs – des étudiants surtout. Or *actuellement la tâche n'est pas* aisée dans la mesure où livres, films, manuscrits, sont dispersés dans de nombreuses salles spécialisées, elles-mêmes situées dans des bâtiments différents.

Aussi le Congrès américain a-t-il accordé à sa bibliothèque les crédits nécessaires pour que soit engagé, en 1982, un programme *pilote* destiné à tester l'efficacité des disques optiques numériques pour le stockage des documents écrits et des vidéodisques pour celui des films, photographies, etc. Cette *expérimentation, qui doit être* achevée en 1986, aura coûté 3,1 millions de dollars : 1,6 million de dollars *pour la* filière DON – l'équipement et les logiciels ont été confiés à l'entreprise américaine Integrated Automation et la fabrication des disques au groupe français Thomson – 0,5 million de dollars pour les vidéodisques, fournis par la firme japonaise Sony, et un million de dollars pour les frais de personnel.

E. G.

Holographie d'art

Cent trente-deux hologrammes exposés au Palais de la découverte montrent comment les artistes savent s'emparer des techniques nouvelles. La France, qui se situe en bonne place dans la recherche et la technologie appliquée de l'holographie, est un des premiers pays à produire des œuvres d'art.

LES artistes n'hésitent pas à faire appel aux technologies nouvelles. Après avoir annexé *la photographie,* l'électronique et l'informatique (musique électronique, films animés réalisés par ordinateur), l'espace (le « Space-Art »), ils se sont à présent emparés de l'holographie pour réaliser des « sculptures de lumière ». Les hologrammes (du grec « holos » : entier et « graphein » : écrire) enregistrent et restituent, comme en *photographie, l'image* d'un objet ou d'un être *vivant,* mais avec une composante en plus, le relief. En raison du choc esthétique et de l'étonnement qu'ils provoquent, ils sont aussi utilisés à des fins publicitaires et didactiques.

La France n'est pas à la traîne dans ce domaine. Elle y détient même une place honorable dans la recherche , la technologie appliquée et les réalisations artistiques et *publicitaires.* Paris avait déjà son Musée de l'holographie. La capitale abrite maintenant, dans les locaux du Palais de la découverte, depuis le 20 mai et jusqu'à la fin de l'*année,* une exposition de cent trente-deux hologrammes : publicités et œuvres d'art d'artistes français et étrangers.

Trois sociétés se sont *alliées* pour « monter » l'exposition : Philip Morris France, qui en a financé la réalisation technique (pour restituer les hologrammes, il faut en effet un appareillage particulier), *Paris-Match* et une petite société française passionnée d'holographie, Ap-Holographie, qui a fourni gratuitement les hologrammes artistiques et publici*taires qu'elles a réalisés. Un engin* d'allure spatiale a aussi été spécialement conçu pour l'exposition. Installé dans l'entrée du Palais de la découverte, il intègre dans ses flancs cinq hologrammes de grand format. Après leur séjour au Palais de la découverte, l'exposi*tion* et la capsule, conçus pour être itinérants, seront présentés dans certaines villes de province et à l'étranger : Etats-Unis, Japon, Canada, Hollande, Belgique...

Une promenade dans l'exposition permet de faire connaissance avec cette nouvelle forme d'art qu'est l'holographie et qui demande au spectateur une participation active. Il doit en effet se déplacer devant l'œuvre pour en apprécier... tout le relief. Il est alors *fasciné par ces sculptures* immatérielles et transparentes qui flottent dans l'espace, dans lesquelles il pourrait entrer, et qui lorsque ce sont des hologrammes arc-en-ciel –, changent de couleurs suivant qu'on se hausse ou se baisse.

Les *enfants, étonnés, ravis,* entrent dans le jeu. Ils regardent ce qu'il y a derrière les plaques *holographiques,* ou *essaient* de toucher – ce que font aussi les adultes – ces étranges objets en *lévitation.* Enfants et parents, du fait de leur différence de taille, ne voient pas toujours la même chose : les hologrammes arc-en-ciel offrent en effet une image irisée bleue vers le bas, qui passe par toutes les couleurs du prisme jusqu'au rouge vers le haut. Les *enfants voient « bleu », et les* parents « rouge » !

Parmi les œuvres, *Voile de femme,* qui est la représentation holographique d'un visage de *femme sculpté* dans une matière transparente. Ap-Holographie l'a réalisé sous cinq types d'hologrammes différents : à réflexion, à transmission, avec image pseudoscopique en creux, avec *image* orthoscopique, et arc-en-ciel. Ailleurs, une représentation de la cité des sciences et de l'industrie de la Villette, avec « sa » Géode, apparaît en rouge puis disparaît, dès qu'on bouge. Plus loin, une représentation de notre galaxie semble avancer vers nous en biais. En s'approchant de l'hologramme, on apperçoit, à l'endroit de notre système solaire, une « inclusion », une image dans l'image en rouge, représentant notre soleil et son *cortège de planètes. Ce curieux* hologramme, enfin dénommé Yalta. Il symbolise les Etats-Unis et l'URSS : une lame de rasoir verticale qui avance vers le spectateur. Sur la face gauche le drapeau américain, et sur la droite la faucille et le marteau.

Pratiquement tous les hologrammes de grande taille (plus d'un mètre carré) sont dûs à l'équipe d'Ap-Holographie, qui est en train de réaliser, pour l'ajouter à l'exposition, un hologramme figurant la comète de Halley. Cette petite PME est, semble-t-il, la seule au monde à réaliser couramment des hologrammes d'un mètre carré et plus. *Mais dans quelles conditions...* Faute de moyens financiers pour s'installer et s'agandir, l'équipe doit en effet travailler la nuit, dans les locaux du Centre lorrain d'optique et d'électronique supérieure de l'IUT de Metz. Ces « fous » d'holographie réalisent, *bon an mal an,* 15 *hologrammes,* vendus entre 150 000 et 200 000 francs pour les plus grands. Ap-Holographie a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 3 millions de francs, dont 80 % à l'exportation.

CHRISTIANE GALUS.

★ « DÉCOUVREZ L'HOLOGRAPHIE », Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

culture

ROCK

BRUCE SPRINGSTEEN EN FRANCE

La musique à hauteur de rue

Quarante mille personnes ont assisté au stade Richter de Montpellier au premier concert en France de la nouvelle tournée de Bruce Springsteen.

Les spectacles de Springsteen sont de véritables épopées, non seulement *en raison de leur longueur* (trois heures et demie à Montpellier, souvent plus de quatre heures), mais aussi de l'éventail du répertoire proposé. Un mélange *détonant* de joie naïve et de visions tragiques, de rock et de folk, de soul et de blues, de sonorités tantôt grasses, sauvages, *tantôt fines, délicates.* Et une manière bien particulière de rouler à vive allure pour finir la plupart des chansons sur un paroxysme émotionnel.

Un concert de Bruce Springsteen c'est un enjeu. Il y a certes le désir de séduire, de convaincre, mais il y a surtout la volonté de projeter sur scène le rêve « rock and rollien » : comme l'urgence, pour rester en vie, de pousser la machine à spectacle à plein régime jusqu'au bout de ses possibilités.

Né il y a trente-six ans à Asbury-Park, une petite ville du New-Jersey, dans une famille typique de la classe ouvrière américaine – Bruce Springsteen a *été* bercé dès l'enfance par le rock n'roll d'une radio toujours allumée : quand il partait à l'école, quand il en revenait, tout le temps.

La *radio, c'était pour* Bruce Springsteen l'Encyclopédie musicale. Il aime Elvis Presley, Chuck Berry, les Beatles, les Rolling Stones, Bob Dylan, Eric Burdon et les Animals, tous fils de petits prolos anglais ou américains. Il a emmagasiné les musiques. Celles des Byrds, alors au sommet de leur folk-roock, les Who et leur folle énergie et les trésors « soul » qui sortaient à une vitesse vertigineuse des studios Motown et Stax, avec Otis Redding, Sam Cooke, Carla et Rufus, Thomas, Sam and Dave. A travers les musiques qui défilaient ainsi dans sa tête, Bruce Springsteen, adolescent, triomphait. Il triomphait. Il entrevoyait la possibilité d'abandonner la prison de la vie étriquée. Il découvrait une autre façon d'exister, les moyens d'avoir sa propre histoire, ses propres rapports avec les autres, ses propres moments secrets.

Isolé dans le New-Jersey, Springsteen aura le temps d'apprendre à *jouer tous les genres du rock n'roll et* de devenir peu à peu une sorte de synthétiseur humain.

Le personnage mettra des années à prendre vraiment forme, à éclater, à incarner l'aboutissement de vingt années de rock n'roll *et retrouver* la vitalité pleine et entière d'une musique recréée dans sa pureté et ses excès. Dès lors le dernier des grands innocents du rock va illuminer une histoire liée à la magie du rêve adolescent.



L'aventure prend corps avec deux rencontres, celle de John Hammond qui a découvert Billie Holiday, Charlie Christian et Bob Dylan, et celle de John Landau qui donne l'impulsion décisive. *Born to run, Darkness on the Edge of Town, The River, Born in the USA* (son dernier album vendu à dix millions d'exemplaires) seront autant d'étapes d'un rock à hauteur de rue. De sa voix sauvage, Springsteen gueule, hurle de passions, de fantasmes, avec le sentiment de n'être nulle part, mais ce nulle part ne veut pas dire n'importe où. Il se situe dans le quotidien, dans l'univers new-yorkais où les pièges de vie et les pièges de mort ne sont pas loin l'un de l'autre.

Bien sûr, depuis le milieu des années 70, Bruce Springsteen a perdu quelques certitudes, quelques illusions. Et peut-être envahit-il moins de personnages qu'il chante, qu'il habite aujourd'hui plus en raconteur d'histoires que sous forme autobiographique. Mais quelle énergie cette extraordinaire force de la nature développe tout le long d'un concert! A Montpellier, il a commencé en forme de coup de poing par *Born in the USA* et il a enchaîné titres sur titres *(Badlans, Jonnhy 99, The River, Glory Days, My Hometown)*, chantant avec tout son soul, ruisselant de bonheur en abordant un titre de rock n'roll, émouvant en reprenant une chanson de Elvis Presley.

The E. Street Band, le groupe qui accompagne Springsteen, participe pleinement au jeu du chanteur, à son énergie flamboyante. Surtout le guitariste Nils Losgren, qui a rejoint l'orchestre il y à peine un an, et le saxophoniste Clarence Clemons, vieux complice du chanteur depuis le premier album (*Greetings from Asbury*) en janviers 1973. Deux écrans géants placés de chaque côté de la scène restituent avec des images en plans serrés la densité des « tranches de vie », *la puissance* de ce rock naturaliste, l'humour et le sens du gag burlesque de l'ensemble de l'équipe.

Bruce Springsteen et The E. Street Band donnent deux concerts, les 29 et 30 juin au parc de La Courneuve. Quatre-vingt-cinq mille billets ont déjà été réservés. L'organisateur français attend plus de cent mille spectateurs payants à 140 F la place. Pour amortir les frais.

CLAUDE FLÉOUTER.

MUSIQUE

« ROBERT LE DIABLE », à l'Opéra de Paris

Le grand retour de Meyerbeer

La fortune des idées reçues vient de ce qu'il n'est nécessaire ni de les avoir cherchées ni de les vérifier. Ainsi point n'est besoin d'avoir entendu l'Africaine ou le Prophète *pour clamer à qui veut l'entendre que la musique en est insupportable, boursouflée, comme toute celle qu'écrivit Meyerbeer, le plus mauvais compositeur du dix-neuvième siècle... Soucieux sans doute de remettre les choses à leur juste place et de réconcilier les Français d'aujourd'hui avec ceux de 1830, Massimo Bogianckino vient de remettre à l'affiche du palais Garnier – où il n'avait plus figuré depuis 1893 – le premier en date (1831) des six grands ouvrages de Meyerbeer, qui n'avait guère eu l'honneur que d'une reprise notable au vingtième siècle, à Florence en mai 1968.*

Disons d'emblée, pour éviter toute ambiguïté, qu'on trouverait sans peine parmi les œuvres consacrées, ou injustement négligées, dix ou vingt partitions lyriques qui auraient eu droit à bénéficier des efforts déployés pour faire revivre Robert le Diable, *et qu'une institution qui offre si peu de productions différentes ne peut guère se permettre de se transformer en musée. Ceci posé, l'ouvrage n'est pas sans attraits pour le grand public, qui aime les voix et les effets de mise en scène ; la partition et le livret ne sont pas inférieurs – il s'en faut de beaucoup – à ceux du jeune Verdi ou de Donizetti, qu'on ne rougit plus de monter depuis quelques années, et il est réconfortant de voir redresser l'injustice aveugle dont était victime un artiste qui ne dut pas seulement à sa fortune et à son entregent un succès éclatant, mais au fait qu'il possédait plus qu'un autre les qualités que son époque pouvait apprécier.*

Naturellement, le modernisme de la partition ne nous frappe plus, et l'histoire de ce fils d'un diable porté au mal par son père (déguisé) qui le suit partout, poussé vers le bien, au nom de sa mère défunte, par sa sœur de lait, et qui, après avoir accompli de bien modestes forfaits, n'est sauvé de l'enfer que par son indécision, ne nous fait plus rêver.

Quant à la musique, par un juste retour des choses, ce n'est plus son « meuerbeerisme » qui nous frappe, mais des prémonitions non négligeables de Berlioz, Wagner, Verdi et bien d'autres, entremêlées de souvenirs de la Dame blanche, *du* Comte Ory, *presque contemporains, et aussi de Mozart, Weber et Gluck. Cela peut sembler composite, alors qu'il s'agit d'une synthèse assez élaborée pour forcer le respect sinon l'admiration. Enfin, outre des formes mélodiques personnelles, il y a des nouveautés orchestrales et des effets dramatiques inédits, fatigués seulement d'avoir été trop imités, ce qu'on ne saurait reprocher à leur inventeur.*

Ce qu'on doit surtout admirer, c'est cette science de l'écriture pour la voix ou, plus exactement, cette maîtrise de l'instrument vocal qui permet de tirer des chanteurs, seuls ou dans les ensembles, des effets toujours saillants et jamais ingrats, quelles que soient les difficultés imposées.

Les réserves qu'on peut faire sur Robert le Diable *concernent donc surtout la faiblesse dramatique du livret, déjà dénoncée à l'époque, une certaine inégalité de l'inspiration et l'utilisation jusqu'à l'usure, sans les varier, d'idées parfois excellentes. On a tenté ici de remédier à ce défaut en coupant un certain nombre de redites ; le procédé, discutable, est sans doute salutaire dans le cas présent.*

Contre-ut de poitrine

On pouvait craindre qu'une œuvre endormie depuis si longtemps ne supporte pas les feux de la rampe. Il faut reconnaître que l'Opéra a bien fait les choses et que la partition a repris tous ses esprits. D'abord on s'est souvenu que le succès, en 1831, était lié à la somptuosité de la production. Avec un brin de folie, Petrika Ionesco, auteur des décors et de la mise en scène (les costumes sont de Florica Malureanu), a transporté l'histoire sur une autre planète, dans un Moyen Age de science-fiction, ce qui permet, grâce à la distance, une direction d'acteurs où toutes les conventions gestuelles du grand opéra sont mises au service de la structure dramatico-musicale de l'œuvre, avec ses phrases répétées et ses scènes où l'action reste suspendue pour laisser la place au chant. On est beaucoup plus près, en effet, de l'opéra seria que du drame romantique. Il ne s'agit donc pas de chercher à faire vrai mais de jouer le jeu.

Si le petit film projeté pendant l'introduction orchestrale relève de l'anecdote, si la figuration est parfois superflue (au troisième acte), plus regrettable est l'absence du chœur sur scène dans le final, auquel elle ôte une partie de sa puissance. Mais dans l'ensemble le travail de Petrika Ionesco sert l'ouvrage avec autant d'efficacité que d'imagination. En revanche, la chorégraphie d'André Prokovsky pour le divertissement de l'acte deux n'a guère de rapports avec la musique tandis que la bacchanale et le ballet des Nonnes, hésitant entre le comique et l'indigence, font tomber à plat une scène délicate mais nullement insauvable.

La qualité de cette production serait de peu de poids sans une distribution à la hauteur des terribles difficultés de la partition. Alain Vanzo dans le rôle titre, tout d'abord, à qui l'on passera quelques inégalités et une diction pas toujours nette, car il accomplit une double performance, vocale et stylistique : aussi à l'aise dans les demi-teintes que dans la vaillance, il surprend toujours et ne déçoit jamais. Le contre-ut de poitrine n'existait pas lorsque Nourrit créa Robert le Diable *(où figure même un contre-ré) et Vanzo ne rougit pas de chanter ici comme on le faisait à l'époque.*

Le public a réservé un accueil enthousiaste à June Anderson (Isabelle) : elle possède une voix puissante et un aigu facile qui l'ont déjà fait comparer à Joan Sutherland. Sa grande scène de l'acte quatre est un véritable morceau de bravoure où la moindre défaillance serait fatale : à aucun moment on n'a senti le péril mais toujours la maîtrise et la réserve. Michèle Lagrange ne pâlit pas à ses côtés. Avec des moyens plus modestes mais un timbre plus chaleureux, elle confère au personnage d'Alice un relief inattendu. Enfin, Samuel Ramey s'identifie si bien à Bertram qu'on pourrait croire cette production destinée à mettre en valeur l'étendue de sa tessiture pour le moins diabolique – du mi bémol grave au fa dièse aigu – et la puissance de ses moyens.

Le reste de la distribution est satisfaisant, et le chef, Thomas Fulton, semble avoir réussi à communiquer aux chœurs et à l'orchestre de l'Opéra l'intérêt visible qu'il porte à la partition, car l'exécution est assez soignée.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 27 et 29 juin, 2, 5, 8, 11, 13, 16 et 20 juillet à 19 heures. *Robert le Diable* sera retransmis en direct par France-Musique le 29 juin à l'issue d'une journée consacrée à l'opéra romantique.

★ Outre l'exposition autour de *Robert le Diable* que l'on peut voir à l'Opéra (tous les jours de 11 à 17 heures jusqu'au 20 septembre), assortie d'un catalogue, il faut signaler le parution d'un numéro spécial de *l'Avant-Scène-Opéra* (nº 76, 58 F) et la sortie d'une biographie de Meyerbeer par Sergio Segalini (Editions Béba).

CINÉMA

« LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE », de Ken Russell

Le Révérend Perkins

Les films de Ken Russell, *les Jours et les Nuits de China Blue* (titre original, *Crimes of Passion*) commencent par les plaisanteries graveleusement misogynes qui courent les réunions d'hommes. Ça se passe dans un de ces groupes thérapeutiques où on se raconte pour se défouler. « *Moi, ça va* », affirme un beau benêt bien sain (John Laughlin), et naturellement, ça ne va pas du tout.

Ce que China Blue, la prostituée *en soie bleue et perruque platine*, raconte à ses clients est nettement plus corsé. Son truc est la version hard du groupe thérapeutique : elle *théâtralise les fantasmes* et pas seulement en paroles. Elle « va au charbon », toujours prête, infatigable. Elle travaille de nuit et de jour, mais *le jour elle s'habille strict, habite* seule un luxueux appartement tout camaïeu tourterelle. Elle est styliste chez un fabricant de sportswear victime *d'espionnage industriel.* Il charge de l'enquête John Laughlin, qui, filant la styliste, rencontre la prostituée, et c'est le grand amour. *Mais...*

Mais, il y a Anthony Perkins, dans son fameux personnage de cinglé dangereux. Faux révérend voyeur, *il erre de peep-show en placard* crasseux d'où il assiste, tremblant de rage équivoque, aux prouesses de China Blue. Il s'identi*fie à la pute mythique*, la *suit*, la poursuit, trimballant une sacoche pleine de gadgets ingénieux, parmi lesquels un godemiché d'acier lourd *en forme d'obus pointu légèrement* recourbé. Une arme redoutable.

Anthony Perkins pousse son rôle jusqu'aux vertiges de la dérision. *Depuis le temps qu'il interprète ce* genre d'illuminé, il en connaît les comportements et les rouages, les roueries, les tics, les pleurs, les peurs, les fureurs, les *douceurs.* Il projette le tout avec la violence d'un possédé, et soudain retient, contrôle, dévie du côté de l'humour sardonique. *Arpenteur de trottoirs, client* douloureux, imprécateur couronné d'épines, visiteur menaçant qui se met au piano et sans rire, l'œil malin, swingue un tube, Anthony Perkins construit ses délires sauvages morceau par morceau; les emboîte avec l'art surprenant, la virtuosité ambiguë d'un Le Vigan des grands jours. Il donne l'impression d'y prendre plaisir, si bien qu'on y croit, comme on peut croire à Zorro, J. R., Œdipe, Jeanne d'Arc... A ces héros de fable, réels ou non, dont la vérité est celle que fabrique l'imagination.

De film en film, Anthony Perkins consolide et mûrit l'adolescent de *Psychose, qui, immanquablement* meurt, affublé des dépouilles de celle dont il rêve. Avec son gadget terrible, il est le pivot du film. Son *personnage lui appartient et existe*, alors que celui de China Blue reste dans une imagerie qui tient de la vidéo X et des romans du début du *siècle, où l'héroïne, fatale et mystérieuse*, représente LA femme et son mystère. Kathleen Turner ne parvient pas à relier la fille de la nuit et *son double diurne, ni à lui donner* de la densité, malgré son rayonnement charnel, la précision nuancée de son jeu. Sans doute est-elle trop fine *pour affronter les gros sabots de Ken* Russell.

Comme d'habitude, la caméra tourbillonne au galop, secouée par de la fanfare musicale. Quant à la « satire de la petite bourgeoisie américaine », à côté, les farces de Dino Risi, c'est Henry James.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

■ **JOURNÉES GEORGES-BRASSENS A SÈTE.** – **Le chanteur Romain Didier, l'écrivain « beur » Akli Tadjer pour son roman *les ANI de Tassili*, et le cinéaste anglais Richard Eyre pour son film *Loose Connection*, ont remporté, le 22 juin, les premiers prix des 2es Journées internationales Georges-Brassens, à Sète.**

THÉATRE

Brève apparition de Camille Claudel rue Blanche

Paul Claudel n'a-t-il pas songé à sa sœur Camille, qu'il avait fait interner dans un asile psychiatrique, lorsque ensuite il a créé le personnage de Pensée de Coufontaine dans sa pièce *le Père humilié* ?

Claudel a écrit cette pièce à Rome en 1915 et 1916, mais il l'avait déjà en tête dès 1914. L'internement de sa sœur a eu lieu en 1913.

Un détail en passant, qui fait un petit froid dans le dos. C'est le 10 *mars* 1913 *que, par* la volonté de Paul Claudel, des infirmiers de Ville-Evrard pénètrent dans l'atelier de sculpture de Camille, et l'em*mènent de force.* Or l'un des plus beaux poèmes de Claudel, *Cette heure qui est entre le printemps et l'été*, publié par Gallimard sous la *forme d'un superbe livre de très* grand format très richement typographié, porte comme date d'« achevé d'imprimé », c'est-*à-dire comme date de naissance :* 10 mars 1913.

Revenons à Pensée de Coufontaine : elle s'appelle Pensée, elle est aveugle, et sa mère s'emploie à dissimuler le fait qu'elle attend un enfant alors qu'elle n'est pas mariée. Le prénom Pensée est particulier. *Mais l'un des seuls portraits* de Camille, un buste de marbre sculpté par Rodin, s'appelle *la Pensée.* Et Camille elle-même avait appelé l'une des sculptures : *la Profonde Pensée.*

La pièce *le Père humilié* a pour propos essentiel une confrontation des ténèbres et de la lumière. Pensée est aveugle. Il semble que Claudel, intentionnellement ou pas, ait rapproché la cécité de Pensée et ce qu'il estimait être les « ténèbres » de sa sœur Camille, sa « folie ».

Enfin, parmi les chercheurs qui ont jusqu'ici étudié la vie de Camille Claudel, plusieurs inclinent à croire que Camille aurait pu se trouver, une ou plusieurs fois, enceinte de Rodin. Une scène remarquable du *Père humilié* oppose Pensée à sa mère : la mère veut ramener Pensée de Rome à Paris pour dissimuler sa grossesse aux regards de la société. Elle dit : *« Laisse-moi faire, mon enfant. Ta mère est fine et sait plus d'une adresse. Nous saurons dérober à tous cet enfant de l'amour. »* « *Mère, as-tu honte de moi, toi aussi ?*, répond sa fille, et elle ajoute ces mots, qui, d'après les témoignages connus, correspondent tout à fait à l'esprit de Camille Claudel : *« Il n'est personne au monde plus fière que je ne suis. »*

Il n'y a aucune parenté entre l'ensemble de l'action, l'ensemble du propos, du *Père humilié* et les événements de la vie de Camille Claudel. Mais il ne semble pas douteux qu'en écrivant le personnage de Pensée, le frère ait été visité plusieurs fois par l'image de sa sœur qui, dès les premiers temps *de la guerre, avait été transférée* de Ville-Evrard à Montdevergues, près d'Avignon.

Cette image cachée de Camille Claudel dans l'une des œuvres de son frère nous est apparue quand nous avons vu deux jeunes comédiennes de l'Ecole de théâtre de la rue Blanche (1) interpréter l'une après l'autre ce personnage de Pensée au cours de la présentation de fin d'année des acteurs de l'atelier que dirige Marcel Bozonnet.

Ces deux actrices, Rachel Pula et Sabine Frugier, donnaient au rôle une *présence* forte, recueillie, brûlante, amère un peu, et elles faisaient planer aussi l'erreur d'une condamnation, une injustice, et c'est là que le spectre de Camille est apparu derrière Pensée.

L'atelier de Marcel Bozonnet comptait cette année plusieurs autres acteurs attachants. *Parmi eux*, Philippe Duchesnay, comédien étrange, à la fois carré et lunaire, excellent dans le rôle du marin de *la Dame de la mer* d'Ibsen et dans une lecture de *la Maladie de la mort* de Marguerite Duras.

MICHEL COURNOT.

(1) Le nom officiel de la célèbre Ecole de la rue Blanche est Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT). Les journées de fin d'année (ateliers de Brigitte Jaques et de Marcel Bozonnet) ont eu lieu du 18 au 21 juin. Les exercices admirables des élèves de l'atelier Jean-Christian Grinevald sur Molière avaient été montrés plus tôt, au début du printemps.

FESTIVALS

YO-YO MA A DIVONNE

Un violoncelle sur les cimes

Pendant l'été 1924, après un hiver et un printemps où sa faiblesse l'avait empêché de composer, « *dans le bon air, la vigoureuse verdure des arbres et des prés, et le calme, le calme inimaginable* », face au panorama des Alpes, Gabriel Fauré retrouva la force d'entreprendre sa dernière œuvre, le final de son *Quatuor à cordes*, envolée vers l'infini. Une plaque sur l'hôtel du Parc, à Divonne, en rappelle la mémoire. Cette petite ville nichée au pied du Jura, la « *source divine* » des Romains, est restée un refuge pour les artistes. *Combien en avons-nous* vus, bénéficiant encore de la libéralité des grands hôtels, y travailler à loisir comme en leur dernière Villa Médicis !

Le soir, sonne l'heure de la « cure » de musique, grâce à ce festival de grands solistes qui attire les mélomanes élégants de Genève et de Lausanne dans le minuscule théâtre Napoléon III. Les flambeurs du casino voisin n'étaient sans doute pas très nombreux pour écouter, vendredi, trois *Suites pour violoncelle seul*, de Jean-Sébastien Bach.

Yo-Yo Ma, jeune Chinois de trente ans (naturalisé américain), au large sourire d'amitié offerte comme Rostropovitch, s'y montrait un véritable héritier de Pablo Casals, référence inévitable : la sonorité puissante, comme creusée de l'intérieur par tant d'humanité, l'intuition aiguisée qui décèle le moindre accent dynamique dans le *devenir de l'œuvre, l'énergie* farouche qui dévore le temps musical.

Yo-Yo Ma joue la *1re Suite en sol majeur* que Bach a inscrite comme un porche monumental à toutes ses sœurs, mais où la musique est encore au niveau de l'étude instrumentale et de la suite de danses, au seuil du domaine secret. Le violoncelle découvre son territoire, sonorité parlante qui, peu à peu, touche à l'immatériel, élasticité du phrasé qui fait sans cesse rebondir l'intérêt, – sarabande douce et émue, gigue serrée et ardente.

Puis tout bascule avec la *5e Suite en ut mineur*, dès le prélude aux voix d'outre-tombe, où le violoncelle en immenses plongées rivalise avec l'orgue. L'allemande developpe ensuite un contrepoint en imitations d'une éloquence formidable. Après la courante, tissée de rêve, la sarabande déroule une ligne unie, si sage *et si simple apparemment, mais qui* s'abandonne comme le dernier regard, le dernier souffle d'un mourant.

La *3e Suite en ut majeur* s'établit à mi-chemin de ses deux compagnes. Une longue gamme et un arpège brisé descendant, comme une signature royale, ouvrent à nouveau les portes d'une épopée intime, dévalant les pentes, escaladant les sommets, en quête de ce chant qui survole les notes. Admirable spectacle que celui de ce violoncelliste venu d'Extrême-Orient qui s'est à ce point coulé dans l'esprit de Bach. L'instrument s'est emparé de lui, lui est devenu consubstantiel comme sa propre voix.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains concerts au Festival de Divonne : les Solistes de Prague, le 26 ; The Tallis Scholars, le 28 juin, etc. Yo-Yo Ma a enregistré il y a deux ans les six *Suites pour violoncelle* de Bach (trois disques CBS, D3 37 867).

SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Ballets IV (Washington Square ; le Chant de la terre).

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Barbier de Séville.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Groupe Caramanca (Chili).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Concerts 20 h 30 : G. Jones et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski (R. Strauss).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : K. Zimerman, piano, Kyung-Wha Chung, violon.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Route 1 and 9.

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉÂTRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☞ ESPACE MARAIS (770-40-56), 20 h 30 : le Secret du bonheur.

☞ ESSAION (278-46-42), II. 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Poésie iranienne ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), 21 h : La nuit remue, d'après H. Michaux.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 22 h 15 : Herculanum Express.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Otis Redding.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h : Cinq nô modernes.

THEATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé là-bas ; le Clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Nor je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 Moi je craque, mes parents raquent. 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : R. Manet.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette à l'Olympia.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : J.-L. Blaire, A. Aurenche.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Eji Ekuyo.

BASTILLE (357-42-14), 19 h : M. Montanaro.

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes, C. Atlani.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Turandot.

Les opérettes

THEATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Les concerts

Sorbonne, grand amphithéâtre : 21 h : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (W.-F. Bach).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : H. Antoni (Busoni, Satie, Prokofiev...) ; 20 h 30 : Dang Thai Son (Schubert, Brahms, Chopin).

Mardi 25 juin

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Landowski).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Haydn).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et orchestre Paris-Sorbonne (Donizetti).

Cité internationale des arts, 20 h 30 : M. Chemin (Bach, Schönberg), S. De Palma, Y. Rault (Debussy), P. Pagny (Scarlatti).

Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : M.-J. Chasseguet, J.-P. Millioud.

Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris Rive droite, dir. : M. Podolak (Glück, Haydn, Ravel).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble Hippocrène (Bach, Couperin, Zelenca).

Salle André-Marchal, 20 h 45 : Orchestre Amadeus, dir. M. Molknov (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

BERCY, Palais omnisports (341-72-04), 20 h 30 : Dire Straits.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 0 h 30 : G. Bonard.

MONTANA (548-93-08), 22 h : J. Gourley, D. Lemerle.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : D. Lockwood.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Ineke.

REX CLUB (236-83-93), 23 h : H. Masekela.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Collier's London.

SUNSET (261-46-60), 23 h : S. Grossman, Ph. Joe Jones, A. Jean-Marie, A. Cullaz.

TH. 14 (545-49-77), 20 h 30 : S. Kessler, H. Bourde.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon. 21 h 30 : la Légende des siècles.

MUSIQUE, église Saint-Merri, 21 h 15 : Berry Hayward Consort.

Hôtel d'Aumont, 21 h 15 : P. Aledo.

Place du marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : La poésie qui bouge ; 20 h 30, Histoire d'œuf.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

16 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 21 h 30 : les Contes d'Andersen.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

MANTES, collégiale, 18 h 30 : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Bach).

En région parisienne

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (774-93-19), 21 h : M. Maurer.

LE PLESSIS-ROBINSON, Gymnase (630-22-61), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, voir ci-dessus.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, la Rose de la mer, de J. de Baroncelli ; 19 h, Marines, let's go, de R. Walsh ; 21 h, Vivre à tout prix, de V. Schlondorff.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic petite salle, 14e (544-43-14).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A.). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE CONSUL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount



SPECTACLES

Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37.

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A.v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paris Ciné 1, 10e (770-21-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

CHALEUR ROUGE (*), film allemand de Robert Collector (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

COCAINE (*), film franco-américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DROLE DE SAMEDI, film français de Bay Okan : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FRENCH LOVER, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**), film américain de Ken Russell (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

REPO MAN, film américain de Alex Cox (v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COMMUNICATION

La crise que traverse l'imprimerie de Mont-Louis risque de compromettre l'avenir de la SNEP

Pour son quarantième anniversaire, la société nationale des entreprises de presse (SNEP) devra-t-elle bientôt dresser un constat d'échec ? Ses deux principales imprimeries – Paul-Dupont, à Clichy, et surtout Mont-Louis, à Clermont-Ferrand – présentent, en effet, depuis trop longtemps un compte d'exploitation en déficit chronique, renfloué par les finances publiques. Malgré la protestation des syndicats du Livre CGT et CFDT, le gouvernement semble décidé à mettre un terme à cette politique de subvention, sans espoir de redressement.

C'est au lendemain de la Libération qu'était lancée cette expérience de secteur nationalisé d'impression de journaux qui, affranchi de la loi du profit et bénéficiant d'un pool technique lui assurant théoriquement la meilleure rentabilité, devait pratiquer des coûts de fabrication exemplaires. Mais au gré des circonstances qui marquèrent l'après-guerre, le particularisme des éditeurs de presse, renforcé par un certain corporatisme du Syndicat du Livre, firent échouer ce projet intéressant.

Se réfugiant dans le secteur labeur (périodiques notamment), la SNEP *réussit à survivre* grâce aux subventions gouvernementales qui, chaque année, bouchent des déficits d'exploitation régulièrement déficitaires. *C'est ainsi qu'en 1985, la* SNEP contrôle encore quatre imprimeries sur le territoire national : celle de Mont-Louis, dans le Puy-de-Dôme, *Paul-Dupont située à Cli*chy (Hauts-de-Seine), la Sier installée à Tours et l'imprimerie du Bugey, située à Belley (Ain). S'y ajoutent quatre filiales africaines et malgaches qui ont probablement justifié, pour une part, la survivance de la SNEP. La rentabilité de ces filiales africaines n'est pas, faut-il le préciser, leur qualité dominante.

Mais pour l'heure, l'attention du *gouvernement se porte surtout sur* les imprimeries installées en France, notamment celle de Mont-Louis qui, en sept ans, comme le souligne le *Livre CGT, a perdu trois*-cent-quarante emplois. Un nouveau « dégraissage » de cent trente-huit postes – sur les deux cent dix restant – *interviendrait à la fin juin* dans le secteur « Imprimerie générale », qui sort notamment des dépliants publicitaires, le Gault et Millau et des livres scolaires. En revanche, la branche Vignette bancaire, qui emploie quatre-vingts salariés, ne semble pas menacée.

*Depuis plus de six mois les syndi*cats du Livre, CGT et CFDT, ont concocté des « montages » pour sauver Mont-Louis et organisé des meetings de protestation *pour* éviter cette fermeture de l'imprimerie. S'ils ont le soutien des collectivités locales, prêtes à participer au redressement de l'entreprise, ils ne rencontrent pas un écho aussi favorable du côté des pouvoirs publics. Pour sa part, M. Jacques Sauvageot, PDG de la SNEP, avait proposé un plan de relance qui exigeait le concours d'investisseurs privés majoritaires. Ceux-ci ne s'étant pas fait connaître, on semble s'acheminer vers les licenciements, assortis d'un important volet social et de la mise en place d'une commission de reclassement.

Concurrence

Chez Paul-Dupont, à Clichy (trois cents salariés), où s'impriment notamment *le Nouvel Observateur, Miroir du cyclisme* et une partie des cahiers du *Figaro Magazine* et de *Figaro Madame*, les difficultés ne sont pas du même ordre : le plan de charges (à 90 %) comme la productivité, récemment améliorée, ne semblent pas en cause. Selon la direction de la SNEP, la difficulté majeure pour l'établissement d'un budget fiable tiendrait aux fluctuations des lois du marché des périodiques *offset où la concurrence* est très vive. Et si la SNEP, chez Paul-Dupont, devait pratiquer la vérité des prix, il est probable que tel de *ses gros clients l'abandonnerait* au profit de l'héliogravure, « vieille » technique qui connaît une nouvelle vogue. En septembre 1984, un plan de préretraite accompagné d'investissements pour rapatrier les travaux en sous-traitance avait été mis en place. Ce qui n'a pas empêché, en février dernier, la décision d'arrêter l'activité de l'une des six rotatives, avec pour conséquence trente-deux licenciements. Ceux qui en avaient été victimes ont pu, d'ores et déjà, trouver une activité de remplacement.

Sans être aussi tragique que celui de Mont-Louis, l'avenir à court terme de Paul-Dupont n'est pas garanti pour autant. Même calculées au plus juste, les prévisions du compte d'exploitation pour 1986 réclameraient un certain volume d'investissements nécessitant le « feu vert » des pouvoirs publics. Le donneront-ils ?

En ce qui concerne l'imprimerie Sier, à Tours, c'est la cessation d'activité pure et simple qui est envisagée, le redressement de l'entreprise passant par d'importants investissements qui sont hors de portée de la SNEP. Enfin, à Belley, c'est dans un regroupement avec deux imprimeries locales que semble résider le seul espoir de survie pour l'imprimerie du Bugey, grâce à la création d'un GIE.

La Cour des comptes avait déjà regretté, dans son rapport de 1979 et dans celui de 1984, l'existence d'un déficit croissant de la SNEP, comblé par les finances publiques, et l'absence de prise de position du gouvernement sur les conditions d'existence d'un secteur public d'impression. La question se pose plus que jamais aujourd'hui. En effet, la SNEP, en tant que holding, ne peut survivre si elle est privée des trois quarts de ses ressources, c'est-à-dire les redevances payées par ses deux principales entreprises, Paul-Dupont et Mont-Louis. D'autres missions peuvent-elles être confiées à la SNEP, dans le cadre de l'évolution des techniques de communication ?

CLAUDE DURIEUX.

La bataille des Schtroumpfs en Belgique

LES ÉDITIONS MONDIALES CONTRE HACHETTE

De notre correspondant

Bruxelles. – La bande dessinée vit de rebondissements et de coups de théâtre. Aussi n'est-il peut-être pas trop inattendu qu'il en aille de même lorsqu'il s'agit des rivalités entre les groupes de presse s'efforçant de mettre la main sur la société belge Dupuis de Marcinelle qui, notamment avec l'édition des Schtroumpfs et de Spirou, occupe une place de premier plan dans ce domaine.

D'un côté, le groupe Bruxelles-Lambert associé dans cette affaire avec Hachette, de l'autre la société française des Editions mondiales. Dans une première phase, l'affaire paraissait réglée. La famille Dupuis était, semble-t-il, prête à traiter avec le groupe Lambert-Hachette. Mais, alors que la vente des Editions Dupuis semblait déjà conclue, survint le premier coup de théâtre. Changeant leur fusil d'épaule, les actionnaires de l'entreprise Dupuis firent savoir qu'ils préféraient une offre supérieure et inattendue des Editions mondiales.

Face à cette situation, le holding Bruxelles-Lambert remporta une victoire très rapide. S'adressant au tribunal de commerce de Bruxelles, il obtint la mise sous séquestre des actions de Dupuis. M. Albert Frère, qui dirige le holding belge, bénéficia alors d'une ordonnance du tribunal interdisant à la famille Dupuis la poursuite de *« toute négociation en vue d'une convention de cession »*. Cette décision ayant été confirmée en appel, l'impression prévalait dès lors que le groupe franco-belge avait toutes les chances de sortir victorieux de cet affrontement.

Le nouveau coup de théâtre a été provoqué lundi 24 juin par le même tribunal du commerce de Bruxelles statuant cette fois-ci non plus en référé, mais sur le fond de l'affaire. Après plusieurs semaines de réflexion, le tribunal a estimé que le pré-accord conclu l'année dernière entre le groupe Bruxelles-Lambert-Hachette et la famille Dupuis n'était pas complet. Autrement dit, rien n'interdirait alors aux propriétaires de la firme de Marcinelle d'engager des *« négociations parallèles »* avec d'autres interlocuteurs comme les Editions mondiales.

L'issue de la bataille n'est pas décidée pour autant. Le séquestre des actions Dupuis est certes levé, ce qui ouvre en principe la porte aux Editions mondiales. Une fois de plus cependant il est possible que le groupe dirigé par M. Albert Frère fasse appel de la décision qui vient d'être rendue par le tribunal de commerce de Bruxelles. Dans l'immédiat donc, les deux sociétés rivales qui s'emploient à mettre la main sur les Schtroumpfs se retrouvent face à *face et la partie est encore loin* d'être jouée.

En attendant, le personnel de l'entreprise Dupuis a décidé une fois *de plus d'interdire à ceux qui en sont* toujours propriétaires l'accès des ateliers de Marcinelle. Il craint en effet qu'une vente aux Editions mondiales puisse transférer tout le travail de production à des imprimeries françaises.

JEAN WETZ.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Un adolescent d'autrefois.
D'après le roman de F. Mauriac, adapt. M. Suffran, réal. A. Michel, avec M. Robinson, C. Salviat, J.-P. Klein... (Rediff.)
Dans le domaine familial de Maltaverne, un jeune homme fait son éducation sentimentale en découvrant la cruauté puis « le tourment de la solitude ». Purification par la douleur dans une bourgeoisie terrienne repliée sur elle-même et imprégnée de culpabilité chrétienne. Tous les thèmes de Mauriac, adaptés pour le petit écran.

22 h 5 Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
Chasseurs et chassés ; La mort qui brûle ; L'arbitre ; Le plongeon de la mort ; Des os et du vin...

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : l'Indiscrétion.
Film français de P. Lary (1982), avec J. Rochefort, J.-P. Marielle, D. Sanda, J.-H. Anglade, J.-C. Martin, A. Rignault.
Un ingénieur pétrolier, passant des vacances à Paris, est pris au piège d'un complot occulte. Il se rend compte que son voisin est, peut-être, son double. Un scénario compliqué, invraisemblable, une réalisation incertaine ne tiennent pas les promesses annoncées par le début du suspense.

22 h 15 Mardi cinéma.
Avec Carole Bouquet, Richard Berry, Paul Préboist et Véronique Genest.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Aguirre, la colère de Dieu.
Film allemand de W. Herzog (1972), avec K. Kinski, R. Guerra, H. Rojo, Del Negro, P. Berling, C. Rivera, D. Ides.
En 1560, dans la forêt vierge amazonienne, un conquistador bossu, en proie à la fièvre de l'or et au goût du pouvoir, recherche, au cours d'une folle expédition, l'Eldorado mythique des indiens. D'une aventure réelle, Herzog a fait une quête frénétique, l'envers ricanant d'une épopée, par une mise en scène lyrique jusqu'à la démesure. Klaus Kinski est un monstre fascinant.

22 h 10 Journal.
(Edition compromise par un ordre de grève.)

22 h 40 Urba.
Les villes utopiques (des architectes aux idées folles) ; les anthropologues de la ville ; une ville en crise, Beley ; les villes nouvelles (quel résultat ?) ; la gare de Perpignan... une série de reportages en patchwork pour réfléchir aux villes d'aujourd'hui.

23 h 15 Etat des lieux.

23 h 20 Prélude à la nuit.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les énergies nouvelles : le soleil ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Les chasseurs de vent ; 17 h 50, Au nom de l'amour ; 18 h 55, Atout PIC : 19 h, La folie des bêtes : 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, **le Roi des cons**, film de C. Confortes ; 22 h 15 **Ragtime**, film de M. Forman : 0 h 50, **Dans la ville blanche**, film d'A. Tanner : 2 h 35, Série : l'Hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Pour ainsi dire.**
21 h **Entretien avec... Music.**
21 h 30 **Diagonales** : l'actualité de la chanson.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : bandes dessinées.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (donné à la salle Pleyel à Paris le 16 avril) : *O ceccita del misero mortale*, de Rossi ; *le Reniement de Saint-Pierre*, de Charpentier ; *Oratorio per la Settimana santa*, de Rossi par Les Arts florissants, dir. W. Christie.
22 h 30 **Les soirées de France-Musique** : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud : à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Petit-Opportun).

Mercredi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

8 h Régie française des espaces.
8 h 30 ANTIOPE 1.
9 h La une chez vous.
9 h 15 Vitamine.
Dessin animé, variétés, feuilletons... (et à 13 h 40)
10 h 35 Téléfilm : la Dernière Girafe.
Réal. J. Couffer, avec S. Ward, S. Hanspach...
12 h 2 Dessin animé : Tom et Jerry.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
15 h 15 Jeu : Enigmes du bout du monde.
16 h 5 Série : Arnold et Willy.
16 h 35 Star trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 53 Tirage du Tac-o-Tac
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
Evénement : Bobby boit pour oublier de nouvelles mésaventures !
21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Réal. J.-M. Charlier. Nº 7. Le temps des règlements de comptes.
Début 1973, une nouvelle dévaluation du dollar déclenche de nouvelles exigences de l'OPEP. La guerre du Kippour, l'embargo pétrolier, le marché libre de Rotterdam... La crise s'installe dans le monde industrialisé, les réunions de l'OPEP se succèdent. Une série historique très documentée.
22 h 25 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sydney.
China Crisis, les Bandits, Serge Gainsbourg, Lone Justice...
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télé-matin.
10 h Récré A 2.
Judo Boy ; Tchaou et Grodo : Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Albator ; Les petites canailles.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; les cités d'or.
14 h 55 Tennis à Wimbledon.
Internationaux de Grande-Bretagne (en direct).
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Monde désert.
D'après le roman de P.-J. Jouve, réal. P. Beuchot, avec O. Carlisi, D. Olbrychski, J.-L. Vitrac.
Le Monde désert, *adapté d'une œuvre de P.-J. Jouve a conservé la finesse et la gravité du roman. Cet « opéra de chambre à trois personnages » révèle, au détour d'images calmes, de terribles passions, à la croisée de l'amour et de la mort.*
22 h Document : Vidéo sur sable.
Réal. O. Amiralay.
Les pays du Golfe à la recherche d'une nouvelle culture à base de vidéo. Un document tourné au Koweït, qui montre bien le formidable bouleversement des mœurs et l'inadaptation des images avec la réalité d'un peuple.
22 h 50 Journal.
23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Série : Manimal.
De G.A. Larson, réal. R. Mayberry, avec S. Mac Corkindale, M. Anderson, M. D. Roberts et R. Santoni.
Premier numéro d'une série qu'on retrouvera ensuite, le vendredi. Un professeur de criminologie qui a le pouvoir de se transformer en animal aide la police de New-York avec une ravissante détective. Un grand succès télévisé aux Etats-Unis en 1984.
21 h 45 Journal.
(Edition compromise par un ordre de grève.)
22 h 5 Le Mur de l'Atlantique.
Emission de J.-J. Mallemanche, réal. J. Pouilloux.
Fin 1942, l'entrée en guerre des Etats-Unis accentue la probabilité, à plus ou moins longue échéance, du débarquement allié sur les côtes européennes. Hitler décide de faire construire la plus spectaculaire des lignes fortifiées : près de quinze mille ouvrages bétonnés de la Norvège à Hendaye. L'émission cherche à expliquer le pourquoi et le comment du mur de l'Atlantique, à mettre en lumière la désagrégation d'un système de défense réputé inexpugnable. Traiter en quarante-cinq minutes une période aussi complexe est un pari impossible à tenir. Pourtant ce document mêle avec bonheur archives, interviews et analyses...
22 h 50 Etat des lieux.
Série sur l'architecture, de Robert Nador.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Symphonie écossaise, *F. Mendelssohn, par The BBC Welsh Symphonie Orchestra, sous la direction de Pryden Thomson.*

CANAL PLUS

7 h 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 35) ; 10 h 27, **Ragtime**, film de M. Forman ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 15 h 10, Téléfilm : Lace ; 16 h 40, Série : L'hôtel en folie ; 18 h, Jeu : 4C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, **le Survivant d'un monde parallèle**, film de D. Hemmings ; 22 h 5, **Signes extérieurs de richesse**, film de J. Monnet ; 0 h, **Passeur d'hommes**, film de J. Lee Thompson ; 1 h 35, Document : Venise sous les masques.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : l'or dans le feu, la spiritualité de la passion christique (et à 10 h 50 : lire Gracian aujourd'hui) ; 9 h 5, **Matinée** : la science et les hommes. Ignorance, sciences, irrationnel ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **Le livre, ouverture sur la vie** : les livres scientifiques pour la jeunesse ; 11 h 30, **Feuilleton** : la Célestine ; 12 h, **Panorama** : avec G.-E. Clancier ; à 12 h 45, émission spéciale : Simenon et Maigret ; 13 h 40, **Avant-première** : le Théâtre du Quai de la Gare ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Aerea », d'Emmanuel Hocquard ; 14 h 30, **Passage du témoin**, Martine Storti et Carmen Castillo (rediff. de l'émission du 22 juin) ; 15 h 30, **Lettres ouvertes**, magazine littéraire ; 17 h 10, **Le pays d'ici** : à Boulogne-sur-Mer ; 18 h, **Subjectif**, Agora (Guy Weelen) ; à 18 h 35, tire la langue... ; 19 h 30, **Perspectives scientifiques** : la mycologie, une science en plein essor ; 20 h, **Musique, mode d'emploi.**
20 h 30 **Antipodes** : écrire au Québec.
21 h 30 **Pulsations** : bande à part à propos du réseau cassette.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : la Suisse ; 7 h 10, **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : Paul Dukas ; œuvres de Gluck, Mozart, Wagner, Meyerbeer, Saint-Saëns, Berlioz, Beethoven, Dukas ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : feuilleton Louis Prima ; 12 h 30, **Concert** : œuvres de Stravinski, Darasse, Varèse, Messiaen, Ohana par J. Di Donato, clarinette, S. Deguy, mezzo, J. Prat, violon, R. François, flûte, Y. Nara, soprano, V. Bauer, percussions, C. Lavoix, piano : 13 h 45, **Sonates, de Scarlatti**, par Scott Ross : 14 h 2, **Tempo primo** : œuvres de Beethoven, Liszt, Rachmaninov, Ravel ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : Jean-Louis Barrault ; œuvres de Boulez, Offenbach ; *vers 16 h, Hélène Boschi, pianiste* : œuvres de Bartok, Schubert ; vers 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Saint-Saëns, Schubert ; *18 h 2, Les chants de la terre* ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : où jouent-ils ? ; 19 h 15, **Spirales**, magazine de la musique contemporaine ; 20 h 4, **Avant-concert.**
20 h 30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel) : *Concerto pour violon et orchestre en la mineur*, de Vivaldi ; *Concerto pour violon et orchestre en mi mineur*, de Mendelssohn ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. C. Dutoit.
23 h **Les soirées de France-Musique** : Judy Garland – les films et les années 50 : à 24 h, Heitor Villa-Lobos.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 26 JUIN

– *M. André Giraud*, ancien ministre, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– **Odile HEIDMANN**
et
Jean-Bernard LEVY

ont la joie de faire part de leur mariage.

Paris, le 15 juin 1985.

Décès

– Mme Frank Arnal,
M. André Bertrand,
Mme Emma Arnal et son fils,
Mme Emilienne Arnal et son fils,
M. et Mme Edmond Fabre,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Frank ARNAL,
ancien secrétaire d'Etat
aux forces armées de marine,
ancien député
et ancien conseiller général du Var,
ancien président
du comité départemental
de la Libération,
ancien maire de Toulon
et de Vialas,
président honoraire
du Conseil national
de l'ordre des pharmaciens
et de l'Académie nationale
de pharmacie,
président d'honneur
de la caisse d'assurance vieillesse
des pharmaciens,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
rosette de la Résistance
et croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

survenu le 23 juin 1985, en sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont lieu à Vialas (Lozère).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Villa Saint-Nicolas,
Chemin de la Valérane,
83320 Carqueiranne.

– Le président
Et les membres du Conseil national de l'ordre des pharmaciens,
Les présidents
Et membres des conseils centraux et régionaux de l'ordre national des pharmaciens,
Le personnel,
ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Frank ARNAL,
président honoraire
du Conseil national
de l'ordre des pharmaciens,
président honoraire
de l'Académie nationale de pharmacie,
ancien vice-président
du Conseil supérieur de la pharmacie,
ancien vice-président
de la Fédération internationale
pharmaceutique,

survenu le 23 juin 1985, en sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont lieu à Vialas (Lozère).

4, avenue Ruysdaël, 75008 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel
de la caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens,

ont la très grande peine de faire part du décès de

M. Frank ARNAL,
président d'honneur
de la Caisse d'assurance vieillesse
des pharmaciens,

survenu le 23 juin 1985.

Les obsèques auront lieu à Vialas (Lozère).

(*Le Monde* du 25 juin.)



– Mme André Derocque,
sa sœur,
M. et Mme Bernard Derocque,
Mme Véronique Demarchi,
Mme le docteur Maryse Devrièse-Derocque,
Robert et Jenny Szabo,
M. et Mme Jean-Luc Derocque,
ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Violette BLANC,

survenu le 11 juin 1985.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise le lundi 24 juin dans l'intimité.

– M. et Mme Raymond Bourgine,
Mme Gisèle Bourgine,
ses enfants,
Et toute leur famille,

font part du rappel à Dieu, le jeudi 20 juin 1985, de

M. Raoul BOURGINE,
gouverneur de la France d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, le samedi 22 juin.

Il repose dans le caveau familial.

Il n'y aura pas d'autre faire-part.

– Mme Edouard Dana,
M. et Mme Lucien Dana
et leurs enfants,
Evelyn Dana,
Rose-Anne Dana,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard DANA,

survenu à Paris le 22 juin 1985.

L'inhumation aura lieu mercredi 26 juin.

Réunion à la porte principale du cimetière du Montparnasse à 16 h 15.

15, rue Saint-Amand, 75015 Paris.

– Mme Serge Feder
et ses enfants,
Mme veuve Marcel Feder,
M. et Mme Jacques Feder
et leurs enfants,
Les familles Rymarz, Sportich et Feder,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Serge FEDER,

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent,
décédé le 21 juin 1985, à l'âge de soixante ans, à Paris-15e.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 juin.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, quai Henri-IV,
75004 Paris.

– Mlle Nicole Guibert,
M. et Mme Claude Holleville,
MM. Daniel, Michel et Arnaud Holleville,
Les familles Jouveneaux, Moigneau, Brunet, Guibert et Gabard,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel GUIBERT,
née Francine Carey,

veuve de

M. le contrôleur général des armées
Michel GUIBERT,

leur mère, grand-mère et parente,
survenu à Saint-Mandé (Val-de-Marne) le 21 juin 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, à Paris-16e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.

172, rue de Paris,
92100 Boulogne (D. 18).
42, rue Decamps,
75116 Paris.

– M. et Mme Jacques Piot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Himmer
et leurs fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Albert HIMMER,
née Annie Froidure,

survenu à Paris le 23 juin 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Carolles (Manche).

Un service religieux sera célébré en l'église de Carolles le vendredi 28 juin, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes, des prières, des messes.

– M. Hans Koenig,
secrétaire général de la Chambre de commerce internationale,
M. Michel Gaudet,
président de la cour d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale,

ont la douleur de faire part du décès de

Alexander SCHILL,
conseiller de la cour d'arbitrage
de la Chambre de commerce
internationale (CCI),

survenu le 14 juin 1985, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 juin, à 13 heures, à Freiburg IB, RFA Hauptfriedhof.

38, cours Albert-Ier,
75008 Paris (France).

Wilhelmstrasse 28,
7800 Freiburg (RFA).

– Le conseil d'administration de l'Association communautaire et culturelle du treizième arrondissement, synagogue Sidi Fredj Halimi,

a la douleur de faire part du décès de son président fondateur

Joseph TEBOUL,
officier de la Légion d'honneur.

Communications diverses

– Le Secours de France organise une soirée de bienfaisance, le jeudi 27 juin, à *partir de 19 heures, au Cercle France-*Amérique, 9-11, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris, en faveur des *nationaux victimes des événements* d'Algérie, des réfugiés du Sud-Est asiatique, du peuple polonais et des chrétiens du Liban.

Avis de recherche

– On nous prie d'annoncer l'avis suivant :

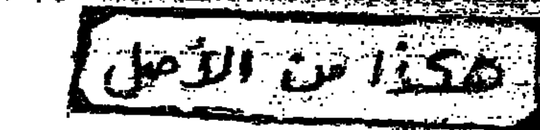
Mme Chetouane recherche son frère,

CHETOUANE Kaddour
(quinze ans et demi),
disparu, le 8 février 1985, de l'internat.
Kaddour est muet.
Tél. : 338-25-51.
Ou commissariat de Villeparisis : tél. : 427-20-10.

Distinctions

– L'AJA (Association des journalistes de l'automobile) a distingué pour l'année 1985 au titre de meilleur représentant d'un constructeur auprès de la presse M. Humbert Carcel, de Fiat-Auto-France. Rappelons que l'AJA regroupe les journalistes suivants : Claude Lamotte *(le Monde)*, Jacques Chevalier *(le Figaro)*, Jean-François Destin *(France-Soir)*, Airy Routier *(les Echos)*, Christian Gerin *(le Quotidien de Paris)*, Jacques Moran *(l'Humanité)*, André Bloch *(le Parisien libéré)*, Bernard Chevalier (AFP), Dominique Chapatte (RTL), André Dumas (Europe 1), Henri Lauret (FR 3), Pierre de Rabaudy (Sud-Radio).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



MAITRISE  L' ENERGIE

LETTRE D'INFORMATION DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 23 • JUIN 1985

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée périodiquement sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Sabadel

JUSTE EN DESSOUS

Sous le soleil, exactement
Et j'aime les routes bleues
Et qu'enfin
« Caliente el sol alli en la playa ».
Non mais !
C'est vrai quoi, on rame,
on rame,
Faut bien qu'à un moment
On s'arrête !
Qu'on passe le relais à l'astre radieux,
Qu'il nous chauffe la piscine (page 1)
Plutôt que le toit de la voiture (page 3),
Qu'on monte voir
Là-haut sur la montagne
S'il est vraiment plus beau,
là-haut (page 4).
Vive les vacances !
Rendez-vous en septembre.

DOSSIER
La route bleue
LIRE PAGE 3

Ombre et lumières sur le solaire

L'année 1984 s'est traduite par un sensible redressement d'activité dans le domaine du solaire thermique. L'AFME enregistre avec satisfaction le succès des procédures mises en place à cet effet et les fabricants souhaitent que ce mouvement se poursuive sans à-coups.

Publié au printemps 1984, le rapport annuel de l'AFME en 1983 faisait état d'une baisse d'activité préoccupante de la production française de capteurs solaires. 53 000 m² vendus cette année-là, contre 60 000 l'année précédente. Consciente de cette situation, l'AFME avait mis en place, dans les derniers mois de 1983, un programme de promotion de l'énergie solaire, le programme PES.

Quinze mois plus tard, le bilan de ce programme semble satisfaisant. La production est remontée à 65 000 m², le chiffre d'affaires des fabricants a augmenté de 23,5% tandis que le prix de vente départ usine du mètre carré de capteur vitré baissait de plus de 10% en francs constants. Notons en outre que les exportations de capteurs ont augmenté de 16,4%.

Faire décoller le marché

L'AFME s'était donné pour objectif de « faire décoller un marché déprimé ». Les résultats de cette action doivent s'apprécier différemment suivant les secteurs d'utilisation.

• Les piscines découvertes ont été nombreuses à s'équiper : 65 installations au lieu de 7 en 1983.

• Dans les terrains de camping, 24 installations de production d'eau chaude sanitaire solaire ont été réalisées.

• Dans le tertiaire et l'habitat collectif, les résultats laissent au contraire apparaître une baisse de 9% par rapport à 1983. Une contre-performance qui s'explique en partie par la lenteur de la mise en place de nouvelles procédures d'aides régionalisées.

• Dans le domaine du chauffe-eau individuel, l'action la plus importante engagée par le programme PES en 1984, les résultats ont été très positifs. Fin 1984, le nombre de chauffe-eau solaires installés était de 2 285 contre 1 555 fin 1983, soit une augmentation de 46,9%, alors même que les aides proposées (une prime de 900 F et des prêts bonifiés) se sont avérées très peu attractives. La campagne « Vivez eau solaire », les accords passés avec les installateurs, les garanties de qualification des matériels proposés ont entraîné un regain d'adhésion certain.

Les piscines solaires : sept réalisations en 1983, soixante-cinq en 1984. Près de 20 MF de travaux. La décentralisation des procédures (logiciels, diagnostics et bientôt abaques) a été un succès. Coût moyen de la tep économisée : 19 000 F. Temps de retour après subvention : inférieur à trois ans.

Au vu de ce bilan, M. Guy Jalenques, le président du Syndicat professionnel des fabricants de matériels solaires (Syfasol), se déclare *« encouragé mais pas satisfait »*. Encouragé parce que, dit-il, *« après une année noire on observe effectivement un début de redressement. L'AFME a su travailler en constante coordination avec les fabricants et, quand l'action est coordonnée, elle s'avère payante. Les piscines, les terrains de camping et les chauffe-eau solaires dans l'habitat individuel ont bien marché. La mobilisation de certaines régions a été tout à fait bénéfique de ce point de vue. Je pense tout particulièrement à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et à l'action opiniâtre de l'Arene, l'agence spécialisée en faveur du solaire. »* Mais il est quand même insatisfait : *« Il est tout d'abord regrettable qu'au moment où le chauffe-eau individuel redémarre, on assiste à une diminution d'activité dans les secteurs de l'habitat collectif et du tertiaire. Ce serait une erreur de croire que le développement unilatéral d'un de ces deux secteurs suffira à entraîner l'autre... Et, d'une façon plus générale, comment pavoiser lorsque l'on regarde de l'autre côté de l'Atlantique ? Aux USA, on ne manque pas d'énergie ! Eh bien, pourtant, le marché des capteurs solaires est dix fois supérieur à ce qu'il est en France, à population égale ! »*

Le syndicat professionnel : 1984 a vu un renforcement de la représentativité et de l'efficacité du syndicat professionnel ; pratiquement tous les fabricants ont rejoint le Syfasol et les adhérents ont décidé de tripler le montant de leurs cotisations.

Pour qu'un marché se développe, il faut des produits fiables. Or, constate le Syfasol, les produits disponibles aujourd'hui ont à peu près tous reçu un avis technique du Centre scientifique et technique du bâtiment. Pour une raison bien simple : aucun maître d'ouvrage n'accepterait de recourir à un matériel non qualifié par le CSTB ; se dispenser de cette procedure reviendrait donc, pour un fabricant, à renoncer au marché collectif. En outre, toutes les procédures d'aides — nationales ou régionales — ne peuvent béneficier qu'à du matériel ainsi qualifié. *« Il était de notre intérêt de développer une politique de qualité,* souligne M. Guy Jalenques. *Tout industriel vous dirait sans doute la même chose, mais pour nous c'était un impératif vital : une montre qui tombe en panne ne discrédite pas toute l'industrie horlogère ; dans le solaire, un mauvais chauffe-eau fait de l'ombre à toute la profession. De ce point de vue, les utilisateurs apprécieront que désormais le CSTB puisse délivrer un avis technique sur des chauffe-eau entiers, et non plus sur les seuls capteurs solaires. »*

Et les installateurs ? Sont-ils aujourd'hui plus compétents, plus motivés qu'auparavant ? Le président du Syfasol distingue là encore entre habitat collectif et habitat individuel : *« Dans le collectif, il existe aujourd'hui un réseau d'entreprises qui se sont spécialisées dans les installations solaires. Du point de vue technique et économique, c'est une bonne chose. Pour l'image du solaire, c'est moins sûr : cela ne va pas dans le sens d'une banalisation de cette technologie. Dans l'habitat individuel, la nouveauté a consisté dans l'élaboration d'une "charte de bonne conduite" impliquant des engagements de "moralité" de la part des installateurs à qui elle était proposée. Plus de 750 d'entre eux ont signé. C'est la marque d'un changement de tendance chez les installateurs. Après l'engouement des années 70, le désenchantement des premières années 80, on assiste peut-être à une stabilisation du balancier. »*

Les objectifs pour 1985 : production de 80 000 m² de capteurs, chiffre d'affaires hors installation de 130 MF. 9 000 m² de capteurs pour les piscines ; 16 000 m² pour l'habitat collectif et le tertiaire ; 2 000 m² pour les campings ; 5 200 m² pour les chauffe-eau solaires individuels.

Une préoccupation, toutefois : que l'AFME fasse preuve de constance. *« Nous connaissons les problèmes de l'Agence en matière budgétaire et nous sommes bien conscients de l'intérêt qu'il y aurait pour tous ses partenaires à ce que cet établissement puisse bénéficier de fonds propres, comme le réclame le président Rolant. Cela étant, une action suivie est pour nous un impératif absolu. Alors que 1984 a marqué un début de redressement, il serait désastreux que l'AFME ralentisse son effort : on ne révolutionne pas le solaire en un an ! »*

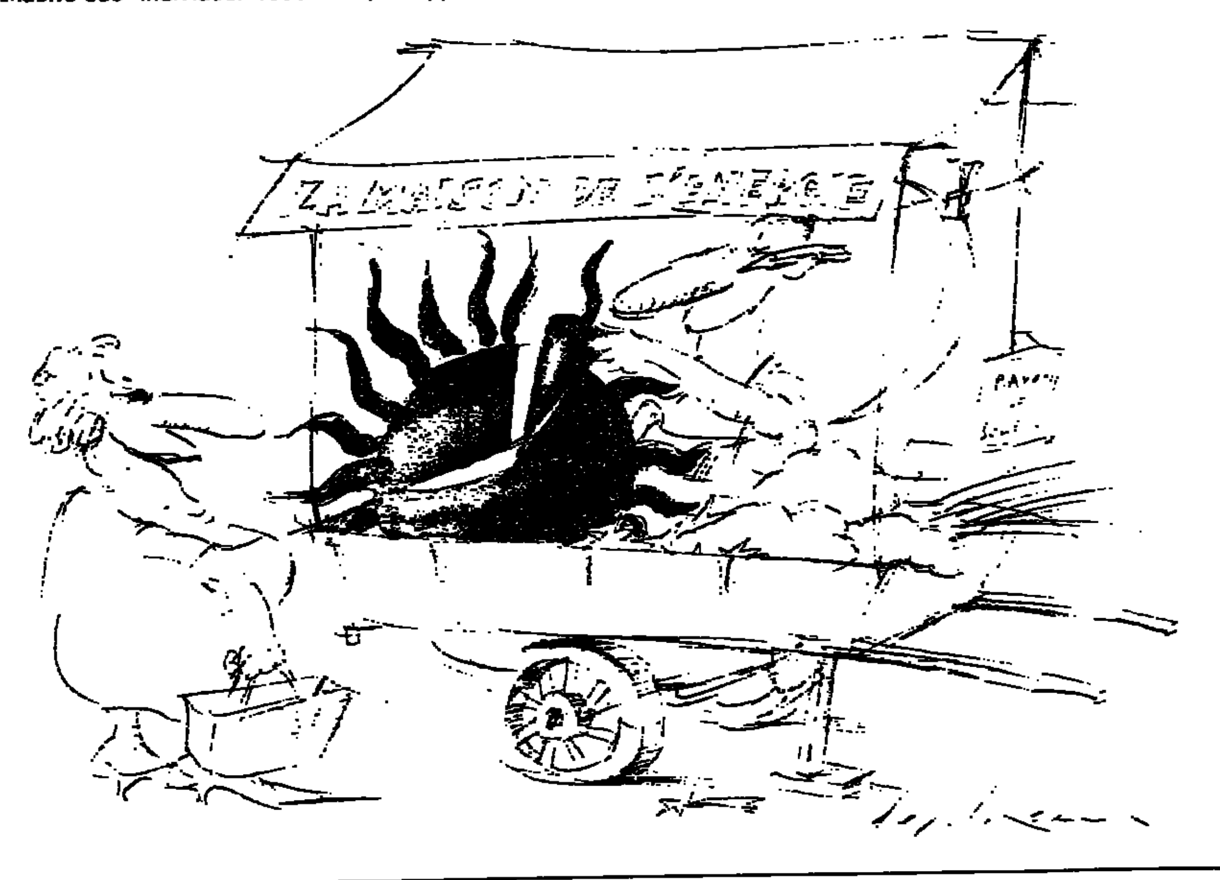
Propos recueillis par Michaël Gheerbrant



PAS DE VACANCES POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

En ce milieu d'année 1985, je voudrais faire un peu le point, en termes de chiffres et de conséquences, sur l'activité de la maîtrise de l'énergie durant l'année 1984. Voyons d'abord les chiffres.
C'est un volume d'investissement de 10,55 milliards de francs que permettront les subventions distribuées. Ces investissements entraîneront une réduction de la consommation annuelle d'énergie de 1,2 million de tonnes équivalent pétrole (tep) et amèneront le remplacement des hydrocarbures importés par des énergies plus performantes, presque toujours d'origine nationale, pour 1 milliard de tep, également.
En termes de balance des paiements, on peut dire que l'économie annuelle de devises est de l'ordre de 3 milliards de francs.
Disons, pour fixer les idées, qu'une aide aux investissements de maîtrise de l'énergie engendre — après un délai de un à deux ans — une réduction des importations annuelles un peu supérieure au montant de l'aide accordée. L'effet est durable, puisque les investissements ont une durée de vie, notamment dans le bâtiment, souvent supérieure à dix ans.
En termes d'emplois, les 10,55 milliards que je viens d'évoquer ont été, ou seront, à l'origine du maintien ou de la création de 35 000 à 45 000 emplois par an.
On peut donc caractériser l'Agence comme étant un instrument de réduction des charges et des coûts, de rééquilibrage de la balance de paiements, un moyen constant et non inflationniste de soutien à l'activité économique et à l'emploi dans tous les secteurs.
Aux 11 000 conventions conclues avec les maîtres d'ouvrage sont venus s'ajouter les onze contrats de plan particuliers signés en 1984 entre l'Etat, l'AFME et les régions, qui permettront de consacrer 1 milliard de francs sur la durée du Plan à des actions de maîtrise de l'énergie.
Décentralisation, planification contractuelle, efficacité énergétique ont, en 1984, fait un pas en avant. Cette action, pour être efficace, exige continuité, stabilité et durée. Il n'y a pas de vacances pour la maîtrise de l'énergie et des matières premières.

Michel Rolant,
président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie



N O U V E L L E S

CHAMPAGNE-ARDENNE

Opération paille-énergie

• La région Champagne-Ardenne produit 8,8% des céréales françaises. Il en résulte une production de paille qui, valorisée énergétiquement, représente 105 000 tep. Comment faire bénéficier la région d'une telle ressource ?
Le conseil régional, en la personne de son président Bernard Stasi, la chambre d'agriculture et la délégation régionale de l'AFME ont apporté, le 31 mai, un début de réponse à cette question en lançant l'opération « paille-énergie en Champagne-Ardenne ». Elle s'appuie sur la signature de deux protocoles d'accord qui ont pour partenaires l'AFME et l'établissement public régional Champagne-Ardenne, associés d'une part aux coopératives de déshydratation, d'autre part aux fabricants de chaudières.
Six coopératives ont signé : Aulinay, Villeméreuil, Virey-sur-Bar, dans l'Aube ; Anglure, Bouchy-Saint-Genest, dans la Marne ; Lignol-Pratz, dans la Haute-Marne. Elles s'engagent à garantir une qualité et une régularité d'approvisionnement de combustible paille sur une durée de cinq ans, avec un prix du granulé fixé à 19 centimes la thermie.
Des fabricants de chaudières ont signé au nombre de quatre : Agro-Energie, à Châlons (Marne) ; Marolo-therm, à Courlay (Deux-Sèvres) ; Réactor, à Montsoult (Val-d'Oise) et Sane-Dupuis, à Montier-en-Der (Haute-Marne). Ils garantissent leurs installations de corps de chauffe sur la durée exceptionnelle de trois ans et s'engagent à consentir des réductions de prix de 20%.
Afin de permettre la réussite de l'opération, l'AFME attribue une subvention forfaitaire de 7 000 F pour les cent premières chaudières individuelles, et une subvention correspondant à 30% du coût hors taxes pour les installations à usage tertiaire ou collectif (hors logements sociaux).
De son côté, l'EPR s'engage à subventionner les installations de chaudières paille dans le collectif (hors logements sociaux) et dans le tertiaire à hauteur de 15% du coût des travaux hors taxe et sur une enveloppe maximale de 230 000 F pour l'année 1985.
Le diagnostic thermique permettant l'optimisation des résultats sera pris en compte dans les dépenses globales. Le financement initial de cette opération est donc assuré pour 230 000 F par la région et pour 1 165 000 F (700 000 F pour le secteur individuel et 446 000 F pour le secteur collectif) par l'AFME. □

BASSE-NORMANDIE

Un bel exemple de pédagogie active

• Qu'y a-t-il de plus rationnel, quand on est élève ou enseignant dans un établissement spécialisé dans les métiers du bâtiment, que de construire soi-même son local pédagogique ?
C'est la question que se sont posé les professeurs du lycée Laplace, à Caen. Cet établissement de 700 élèves comprend un LEP qui prépare aux CAP et aux BEP du bâtiment, ainsi qu'un lycée technique qui prépare aux baccalauréats et au BTS. Tous les corps de métier du bâtiment y sont représentés.
Le projet intéressait en outre la délégation académique à la formation continue de Basse-Normandie, qui souhaitait répondre à des demandes de formation, notamment dans le domaine de l'innovation énergétique.
Fin 1983, professeurs et élèves se sont attelés à la construction d'un petit bâtiment équipé d'une serre et d'un mur capteur (système Trombe) en façade sud, d'un sas tampon en façade nord. Ce bâtiment, isolé à l'extérieur par bardage, est chauffé grâce à un plancher basse température alimenté par deux chaudières à gaz, dont une à condensation, avec, en relève, une pompe à chaleur. Il est doté également d'une cheminée à feu ouvert comportant un récupérateur de chaleur raccordé à un circuit de radiateurs et de capteurs solaires avec appoint gaz ou électrique pour la production d'eau chaude sanitaire.
Chacun de ces dispositifs est asservi à un système de mesure relié à un ordinateur qui permet de réaliser des bilans énergétiques, de suivre l'évolution thermique du bâtiment et de quantifier les flux énergétiques.

Ce laboratoire sera utilisé en permanence par les élèves du LEP et du lycée Laplace dans un souci d'actualisation des connaissances ; l'objectif essentiel étant l'adaptation permanente de cet outil à l'évolution des techniques. L'effort a été porté sur la performance des systèmes et sur la possibilité de quantification des résultats obtenus.

Il constitue, en outre, un outil exceptionnel pour la formation et le perfectionnement des professionnels du bâtiment.
Les constructeurs de matériel ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils ont fourni la totalité des équipements. Le matériel de mesure et l'informatique ont été achetés grâce à une subvention de l'AFME.
Avec cette réalisation exemplaire, le lycée Laplace possède désormais l'un des ensembles pédagogiques pour la thermique du bâtiment les mieux équipés de France. □

Dessin de Françoise Rousset

LA VILLETTE

Micro-informatique, architecture et climat

• Comment sensibiliser le public à l'influence du climat et des choix architecturaux sur les besoins énergétiques d'une maison et son confort intérieur ? Pari difficile... Il a été gagné grâce à un jeu sur micro-ordinateur réalisé par la société Dialogic en collaboration avec le Musée des sciences et des techniques de La Villette. Son principe est le suivant.
L'utilisateur construit une maison dans un site de son choix en pointant avec le doigt sur un écran des éléments de construction (murs, fenêtres, serre, stores) et en les disposant sur un plan affiché à l'écran. Un score indique les besoins annuels de chauffage, le nombre d'heures pendant lesquelles la température intérieure a dépassé 27°C et une note globale sur 100 faisant la synthèse des deux premiers chiffres. Le but du jeu est d'obtenir 100, c'est-à-dire de choisir l'architecture et le parti constructif qui, dans le site choisi, minimiseront à la fois les besoins de chauffage et l'inconfort d'été. Des commentaires en cours de jeu permettent à l'utilisateur de modifier ses principaux choix.
Le jeu fait largement appel au dessin en couleurs. Grâce à un cadre tactile entourant l'écran tous les choix de l'utilisateur sont faits par pointage du doigt.
Le jeu a été exposé pendant trois mois au Centre de la communication scientifique et technique de Grenoble. Une version étoffée, partiellement traduite en japonais et comprenant des images digitalisées de maisons françaises, a été réalisée grâce à un financement de l'AFME. Cette version est exposée au pavillon français de l'exposition internationale de Tsukuba, Japon.
Ultérieurement le jeu fera partie de l'exposition permanente du Musée de La Villette. □

ILE-DE-FRANCE

Une maison de l'énergie au cœur de Paris

• Ouverte depuis le 1er juin, la Maison de l'énergie (1) a commencé sa carrière en accueillant l'exposition « L'humour à 19° » rassemblant des dessins de Bénip, Cabu, Desclozeaux et Puig Rosado. Géré par le cabinet Ateco, ce centre, créé à l'initiative de l'AFME et d'une superficie totale de 500 m², est installé à Paris, face aux Halles. Il a pour vocation première l'information du public sur la maîtrise de l'énergie. Mais c'est aussi un lieu d'animation, d'expositions et de réunion. Il est notamment doté d'une salle de 60 places, équipée en audiovisuel, qui peut être louée aux associations ou entreprises intéressées.
Au programme de la rentrée : une exposition sur la maîtrise de l'énergie dans vingt ans, une exposition technique sur l'isolation thermique.

(1) 15, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 508.57.45. Ouverture : du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures.

PICARDIE

Du papier à toute vapeur

• L'industrie des pâtes et papiers est fortement consommatrice d'énergie. Il est courant, en effet, que la part énergétique atteigne 15% du coût de production. Avec l'aide de l'AFME, les papetiers se sont donc lancés très tôt dans des opérations de maîtrise de l'énergie.
Mais les entreprises les plus performantes ont maintenant épuisé les possibilités les mieux connues. Il faut innover. C'est ce qu'a fait La Rochette Vénizel, installée à Soissons dans l'Aisne, en se lançant dans une première mondiale : la préconcentration de liqueurs noires par recompression mécanique de vapeurs. Conséquence : « la dépense pour ce poste est divisée par cinq », affirme M. Pardessus, directeur des études et du développement. Si l'investissement est important, le temps de retour se situe entre huit mois et un an. Déjà, une unité de La Cellulose du Pin et une de Aussedat Rey se lancent à leur tour dans des opérations équivalentes. Quatre ou cinq autres usines devraient suivre.
Le 30 mai 1985, Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'Energie, et Michel Rolant, président de l'AFME, ont visité l'installation de La Rochette Vénizel.

■ L'AFME EN CORÉE DU SUD
Les 29 et 30 mai 1985, l'AFME a organisé à Séoul (République de Corée), en collaboration avec le Korean Institute of Energy and Resources (KIER), un séminaire consacré à la planification énergétique et aux économies d'énergie. Conduite par le directeur de l'Agence, Bernard Laponche, la délégation française était composée de cinq membres de l'AFME et de vingt représentants de l'industrie française. Plus de trente communications françaises ont été présentées à un public d'environ 250 personnes — industriels, universitaires et représentants de l'administration coréenne.

L'ENERGIE CHEZ LES AUTRES

KRAUSS ET

Dessin de Françoise Rousset

Le stakhanoviste et la tourterelle

Premier producteur de pétrole, détenteur de 40% des réserves mondiales de gaz, l'URSS est un colosse énergétique, à bien des égards mieux doté par la nature que les Etats-Unis d'Amérique.
On sait par ailleurs que le style de développement inauguré en 1917 (« les Soviets plus l'électrification », priorité à l'industrie lourde, etc.) faisait dès l'origine la part belle à la puissance énergétique : la révolution ne marche pas sur des pattes de tourterelle.
Ainsi, en 1980, la consommation d'énergie par tête était nettement plus élevée en URSS (3,7 tep) qu'en France (2,9) et qu'au Japon (2,4), et elle avoisinait même en Tchécoslovaquie (4,2) et en RDA (4,9) le record américain (5).
Prise comme tout le monde au dépourvu par le premier choc pétrolier, l'URSS n'y a d'abord vu qu'une jolie occasion de valoriser ses richesses : de 1973 à 1983, sa production de pétrole a augmenté de 50% et les exportations ont quintuplé. Mais le fléchissement des cours mondiaux, depuis trois ans, ne fait pas son affaire : pour payer les importations (du blé et des ordinateurs...), il faut des devises et c'est l'énergie qui lui en apporte les quatre cinquièmes. Seule solution : maîtriser la demande d'énergie dans tous les pays de l'Est pour libérer plus de pétrole et de gaz exportables.
D'où l'orientation arrêtée par les pays du Comecom à Moscou en juin 1984 et à La Havane en octobre 1984 : une utilisation plus rationnelle des ressources énergétiques est capitale pour relancer la croissance. Les Soviétiques estiment qu'il suffit d'investir 60 à 90 roubles pour économiser une tonne de charbon ou son équivalent, alors qu'il en faudrait deux ou trois fois plus pour la produire. Par ailleurs, les effets d'entraînement de cette politique sur le reste de l'économie leur paraissent plus forts que ceux d'un accroissement de l'offre d'énergie, nucléaire ou pas.
Les gouvernements n'ont pas résisté à la tentation de fixer autoritairement des normes de consommation énergétique pour les industries, assorties de sanctions financières. En URSS, un décret de novembre 1983 prévoit même qu'on coupe le courant aux entreprises coupables de dépassement (tant pis pour l'exécution du plan de production ?). En Roumanie, l'intervention étatique frise la caricature : on doit renoncer aux appareils ménagers, limiter le chauffage à 14° C, proscrire absolument le chauffage électrique. Le texte menace de vérifications surprises à domicile, confiscation des appareils perturbateurs (sic), suppression des compteurs, et prison en cas de récidive !
L'efficacité de cet arsenal autoritaire, on s'en doute, est modeste. Mieux vaut compter sur l'innovation (extinction à sec du coke par exemple), sur l'information des travailleurs (affichage des consommations des moteurs et appareils industriels), sur l'incitation (crédits pour l'isolation thermique des logements en Hongrie), et sur le relèvement des prix, encore très bas en 1980.

De 1981 à 1983, les prix des combustibles et carburants ont augmenté dans tous les pays de l'Est de 50 à 100%, ce qui les rapproche de ceux d'ici. L'URSS découvre la modulation des tarifs électriques selon l'heure et la saison : expérience en cours à Léningrad, avec des prix de pointe deux fois et demie plus élevés qu'en heure creuse...
Bref le virage est pris et les résultats commencent à se faire sentir : depuis quatre ans, pour l'ensemble des pays de l'Est, la consommation globale d'énergie s'accroît moins vite que le PNB. Le progrès est particulièrement visible en RDA et en Hongrie, où la politique est la moins autoritaire. Les plans visant 1990-2000 confirment tous cette orientation. La difficulté principale vient sans doute du retard technologique : les réfrigérateurs soviétiques consomment 40% de plus que ceux d'ici, les instruments de contrôle et de régulation d'énergie (micro-ordinateurs...) manquent cruellement, etc. Une preuve, a contrario, qu'ici comme ailleurs encore, la maîtrise de l'énergie est constitutive de la modernité.

Louis Puiseux

Courrier des pays de l'Est, novembre 1984 (La Documentation française).

Succès pour les journées techniques de Tsukuba

Vingt-deux industriels français ont pu présenter à deux cents industriels japonais les produits, techniques et services de la maîtrise de l'énergie qu'ils commercialisent. Cela dans le cadre des journées professionnelles organisées à Tsukuba par l'AFME, sous le patronage de l'ambassade de France, de ministères japonais, dont le Miti (ministère de l'industrie et du Commerce extérieur), et d'organisations professionnelles dont le patronat japonais (Keidanren).
Les thèmes retenus regroupaient les échangeurs de chaleur, les pompes à chaleur, le stockage d'énergie électrique, les matériaux résistant aux hautes températures, les applications performantes de l'électricité et du gaz, la valorisation des déchets industriels et des thèmes spécifiques aux « transports » tels que la gestion des consommations par l'utilisation de l'électronique et l'introduction des matériaux nouveaux ou encore la conception des véhicules du futur.
S'il est trop tôt pour dresser un bilan complet de l'opération, on peut déjà se féliciter de la participation japonaise en nombre et en qualité. Par ailleurs, l'importance de l'image « officielle » de cette manifestation a contribué à faciliter l'introduction des représentants des entreprises françaises, et cela non seulement pour ceux qui étaient venus spécialement mais encore pour des entreprises déjà représentées au Japon, devant lesquelles de nouvelles portes se sont ouvertes.



DIX MILLIONS D'AUTOMOBILISTES SUR LES ROUTES ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE. GROSSE PONCTION SUR LE BUDGET TRANSPORTS. BONNE OCCASION DE MAÎTRISER SA CONSOMMATION. ATTENTION : UNE HEURE DE BOUCHON, 2 LITRES D'ESSENCE EN PLUS.

Bison futé

M. Jacques Dörr, ingénieur du ministère des Transports, dirige, collégialement avec un représentant de la gendarmerie et un représentant du ministère de l'Intérieur, le Centre régional d'information et de coordination routière de Marseille dont la compétence territoriale s'étend sur trois régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse. Il est donc particulièrement bien placé pour juger des comportements de l'automobiliste moyen en vacances (en 1984, une enquête montrait que 30% des vacanciers français se rendaient dans ces régions). Sa conclusion est formelle : il y a dans tout automobiliste vacancier deux personnages qui s'opposent.

Un beau matin de juillet ou d'août (les excentriques qui choisissent d'autres dates n'intéressent guère le statisticien), le bon Dr Jekyll, madame et les enfants montent dans la berline familiale et prennent la route des vacances. Le Dr Jekyll est muni de quelques cartes ; il a écouté la radio, connaît et apprécie les services de Bison futé — une campagne de communication lancée voici neuf ans et qui a su perdre, au fil du temps, ses aspects par trop infantilisants. Le Dr Jekyll tient assez volontiers compte des conseils qui lui ont été prodigués, surtout en matière de date et d'heure de départ. Dans une moindre mesure, il est prêt à emprunter les itinéraires de dégagement si les autoroutes s'annoncent vraiment trop chargées. Le Dr Jekyll est motivé par un souci d'efficacité : le temps de trajet n'est pas encore tout à fait considéré comme du temps de vacances ; il importe donc d'arriver sur place le plus vite possible.

Dr Jekyll, le rationnel...

S'il s'avère que le comportement du Dr Jekyll tend depuis quelques années vers une certaine rationalité — en font foi les études régulièrement réalisées par le Centre national d'information et de coordination routières —, il est tout aussi clair que les efforts entrepris par les pouvoirs publics depuis dix ans, tant en matière d'infrastructures que d'information, expliquent pour une bonne part cette évolution.

Il était temps : le samedi 2 août 1975, à 11 heures du matin, la route nationale 10 était couverte, entre Tours et l'Espagne, sur le quart de sa longueur, de véhicules à l'arrêt ! Ce jour-là, sur l'ensemble des routes nationales et des autoroutes, la longueur des bouchons atteignait 600 kilomètres, soit 60 000 véhicules bloqués simultanément ! Compte tenu de la croissance du trafic, la poursuite de cette tendance devait conduire rapidement à des situations plus catastrophiques encore : on risquait en effet un doublement du volume des encombrements tous les deux ans. En un mot, la paralysie du réseau entier à brève échéance.

Le lancement de la campagne Bison futé, la poursuite des travaux d'amélioration du réseau routier ont heureusement mis un terme à ce processus. Alors qu'en 1975 les encombrements s'étaient traduits par deux millions d'heures perdues, soit l'équivalent d'un bouchon de deux files de voitures bloquées sur 1 000 km pendant dix heures, on est passé à un million quatre cent mille heures en 1976, un million deux cent mille en 1978, malgré une augmentation du trafic de 25%. En 1981, malgré un calendrier très défavorable (samedi 1er août), le seuil d'un million cinq cent mille heures n'a pas été passé.

A partir de 1982, les conseils du chef indien sont devenus moins normatifs. On s'est contenté de dire : *« Sachez que tel jour la situation sera la suivante, et décidez librement. »* Un appel à la responsabilité apprécié par les conducteurs, puisque 83% déclaraient en 1983 avoir confiance dans cette campagne.

Le Dr Jekyll fait partie du nombre. Et voilà pourquoi il parvient sans trop d'encombres, ce jeudi 1er août, dans la maison qu'il a louée pour le mois aux Issambres (Var).

Et — oh surprise ! — devinez qui sort de la voiture ? Mr Hyde !

LES BOUCHONS DU SHOPPING

• Autoroute A 8 entre Menton et Vintimille le vendredi : c'est jour de marché de l'autre côté de la frontière.

• Au Perthus, sur la RN 9, le problème est le même, surtout s'il fait mauvais ou qu'on est en fin de vacances : le prix du pastis est imbattable, côté espagnol !

• En Andorre, sur les RN 20 et 22, c'est la même chose.

LA ROUTE BLEUE

Dessin de François Brosse

JEAN-PIERRE BELTOISE VEUT ENSEIGNER LA « CONDUITE JUSTE »

Ici, on est assurément chez un passionné de voiture ! Partout des modèles réduits, des autos en fer-blanc, en bronze, en métal chromé, des trophées, des photos de circuits, des bouteilles de champagne dont on s'asperge... *« Je suis un fana de conduite »*, confirme en souriant Jean-Pierre Beltoise. Mais le vainqueur du Grand Prix de Monaco en 1972 ajoute tout aussitôt : *« Et pour moi, être fana de conduite, c'est être fana de sécurité. »* Il parle en connaissance de cause : blessé gravement au cours de sa première course automobile, mais jamais sur route (*« sur plus de 2 millions de kilomètres »*, précise-t-il), il sait à la fois où et quand prendre des risques et comment les prendre. Depuis qu'il a quitté la formule 1 en 1975, il s'est consacré à la fois à la recherche sur la sécurité routière et à la compétition des voitures de production. Il s'est aussi intéressé à la maîtrise des consommations et, là encore, a montré qu'il savait y faire : *« Six courses à l'économie avaient été organisées en 1978 par la Fédération française de sport automobile. Je les ai gagnées toutes les six ! »* Et, cherchant une comparaison : *« L'essence, c'est comme le bon vin : il faut savoir apprécier et consommer avec modération ! »*

Mais quel lien fait-il entre sécurité et maîtrise de la consommation ? « La conduite sûre est une conduite sobre. Il y a entre les deux un dénominateur commun : l'anticipation, la "vista", comme nous disons dans le métier. Cette observation systématique de la route qui nous permet de faire ce qu'il faut quand il faut, qui nous assurer la maîtrise de notre vitesse, nous fait choisir le meilleur régime, bien réagir à l'obstacle. Une conduite sûre, sobre et efficace. J'ai un mot pour dire ça : une conduite juste. »

Un mot, et aussi un projet : l'ouverture en septembre d'une école de « conduite juste », sur un circuit que connaissent bien les motards — *« Carole »*, à 10 kilomètres de Paris. Carole, du nom de la jeune fille qui s'était tuée à moto sur le circuit sauvage de Rungis voici quelques années... Jean-Pierre Beltoise y accueillera deux catégories de conducteurs : ceux qui sont titulaires du permis de conduire — qu'ils conduisent par goût ou par profession (l'un n'empêchant pas l'autre !) — et ceux qui ne le possèdent pas encore, faute d'en avoir l'âge — les adolescents de douze à dix-sept ans, qui apprendront ainsi à conduire non pas après avoir eu leur permis, comme tout un chacun, mais avant, ce qui semble plus raisonnable. Les deux fils de Beltoise (onze et treize ans) seront les premiers clients.

« Comment reconnaît-on un bon conducteur familial ? » avons-nous demandé à notre pilote professionnel. _« Au fait qu'il permet à ses passagers de dormir quand ils sont fatigués ! »_

Parvenir à ce résultat suppose évidemment qu'on ne les réveille pas pour pousser la voiture en panne sèche !

M. G.

Bison piégé

C'est bien Mr Hyde que l'on retrouve quelques jours plus tard bloqué en compagnie de plusieurs dizaines de milliers de ses semblables au carrefour de la Foux, croisement des routes D 559 en provenance d'Hyères, de la D 98 venant de Cogolin, de la N 98 en provenance de Sainte-Maxime et de la D 98 a en provenance de Saint-Tropez. Jamais le raisonnable Dr Jekyll n'aurait eu l'idée de prendre sa voiture pour aller « boire un verre chez Sénéquier » ! Lorsqu'on interroge M. Jacques Dörr sur les bouchons saisonniers qui lui posent le plus de problèmes, c'est d'abord le golfe de Saint-Tropez qui lui vient à l'esprit : *« Le carrefour de la Foux : cinq kilomètres de bouchon entre 9 heures et 19 heures tous les jours ! »*

Les chiffres sont impressionnants : 45 000 habitants permanents, 300 000 en été, auxquels s'ajoute la population « en transit » puisqu'on est ici sur l'axe Toulon-Saint-Raphaël le long duquel se situent toutes les plages de la côte varoise. Cette population dispose d'un réseau de 178 kilomètres de routes à deux voies, étroites, sinueuses et parfois en mauvais état, comme la D 558 qui relie l'autoroute à la côte via Le Luc et La Garde-Freinet (1). Un réseau sur certains points duquel on compte plus de 30 000 voitures en moyenne journalière au mois d'août (au comptage de la D 98 a, après la Foux, en direction de Saint-Tropez).

A la mairie de Cogolin, commune sur le territoire de laquelle se trouve en partie le carrefour de la Foux, on dresse le constat suivant : *« A l'enclavement géographique de notre région, coincée entre la mer et le massif des Maures, difficilement accessible, il faut maintenant ajouter un véritable "enclavement estival" dû à l'engorgement de la région. Cette situation a des conséquences économiques sérieuses : à 9 heures du matin, on met en moyenne vingt minutes pour aller de Cogolin à Saint-Tropez, en hiver ; en été, au moins une heure et demie ! Il en résulte de sérieuses perturbations pour l'activité des entreprises, pour la sécurité : l'activite des pompiers, la circulation des ambulances. »*

Mr Hyde embouchonné

Afin d'apporter des solutions à cette situation, il faut distinguer trois problèmes différents : l'accès au littoral, le transit, les déplacements sur place. Accès au littoral et transit pourraient être au moins améliorés en agissant sur l'infrastructure routière : aménagement du réseau existant, voies nouvelles. Il existe des projets, plus ou moins rapprochés : contournement de Cogolin et Sainte-Maxime, remise en état de la D 558, des CD 93 et 987. A plus long terme, on envisage la création d'une voie rapide Hyères-Fréjus construite en partie sur l'emprise de la N 98. Un dossier existe. Il faut savoir cependant que tout projet de ce genre risque de se heurter à de grosses difficultés, qui ne tiennent pas qu'à la topographie !

On peut certes envisager de desservir Saint-Tropez par hélicoptère, mais une telle solution ne concernerait sans doute pas grand monde.

En revanche, une liaison maritime fonctionne durant l'été entre Sainte-Maxime et Saint-Tropez, avec une navette toutes les heures entre 9 h 30 et 18 h 30.

Peut-être le Dr Jekyll en ignore-t-il l'existence ? C'est pourtant une excellente façon de se rendre en promenade à Saint-Tropez lorsqu'on vient de l'est.

Pourquoi ne pas multiplier ce type de solution ? Une grande partie des déplacements locaux ne pourrait-elle pas se faire grâce à des transports en commun intelligents : bateaux ou navettes de minibus pour la desserte des plages, par exemple ? L'organisation de tels systèmes n'est pas simple, convenons-en ; elle suppose entre autres une parfaite concertation entre les différentes communes. M. Jacques Dörr se montre sceptique : *« Il y a une psychologie particulière à l'estivant. Ce qu'un homme espère trouver dans une station de ski, on n'est pas sûr qu'il le souhaite en été. Aller en voiture à la plage semble faire partie d'une sorte de droit imprescriptible du vacancier. Quand bien même les difficultés de stationnement rendent l'entreprise de plus en plus aleatoire ! »*

Vieux débat ! Mr Hyde est-il le produit d'une absence d'équipements collectifs ou bien est-il dans la nature profonde du Dr Jekyll ?

Michaël Gheerbrant

(1) Elle devrait être remise en état prochainement.

LA CIRCULATION SUR LE LITTORAL MÉDITERRANÉEN

DÉPT.	AXE	MJA	MJE	AUGMENTATION	
06	RN 98	8 989	14 319	59 %	Limite Var
	RN 7	2 281	3 627	59 %	Menton
13	RN 568	28 585	39 364	38 %	Fos-sur-Mer
	CD 559	6 034	7 889	31 %	Cassis
83	CD 559	10 795	16 997	57 %	Saint-Cyr-sur-Mer
	RN 98	9 495	16 984	79 %	La Foux
	RN 98	8 106	15 581	92 %	Saint-Raphaël
11	RN 9	12 544	16 673	33 %	Narbonne
	RN 9	7 327	11 036	51 %	Sigean
34	CD 62	20 368	70 415	340 %	Carnon
	RN 112	11 484	34 983	300 %	Sète
66	CD 81	5 831	11 063	90 %	Argelès-Plage
	CD 81	7 182	13 784	92 %	Canet-Plage
	CD 83	5 912	12 279	210 %	Barcarès

MJA : Moyenne journalière annuelle.
MJE : Moyenne journalière estivale (juillet, août).
Chiffres de 1984 communiqués par le CICR de Marseille.

HAUTE MONTAGNE

Le soleil à portée de la main

En montagne, les saisons de chauffe sont longues, les nuits fraîches et les stations de sports d'hiver soumises à des occupations très intermittentes ; autant de raisons qui poussent à se soucier de maîtriser l'énergie, en partant de quelques notions simples : ne pas chauffer des locaux vides, tirer partie des apports solaires, construire avec le climat.

Les participants entrent en séance, les skieurs se dirigent vers les pistes. La neige est là et le soleil aussi ; Tignes, dont le slogan est « Skiez 365 jours par an », donne d'elle une image fidèle, ces *30 et 31 mai* 1985, alors qu'elle accueille le premier colloque sur la « Maîtrise de l'énergie en montagne ». Quel meilleur cadre pour un tel sujet que cette station de sports — doit-on dire d'hiver dans ce cas ? —, juchée à 2 100 mètres d'altitude ? Mais, comme toujours, le choix du site a une histoire.

Au départ donc, une demande de la municipalité de Tignes *faite* à l'Asder (Association savoyarde pour le développement des énergies *renouvelables) d'une étude sérieuse* de la station pour voir si le solèil ne pourrait pas donner un coup de main pour chauffer tout ça. Car, grosse de 26 000 lits, la commune veut encore accroître sa capacité d'accueil. Mais force lui est de constater que, dans ce qui existe déjà, les dépenses inscrites au poste « énergie » atteignent des sommets dont elle se passerait bien. D'où cette double volonté de redresser tout de suite la barre et de chercher de sérieuses assurances, avant de prendre l'élan pour le saut suivant.



Dessin de Stanislas Bouvier

Le refuge du Promontoire, situé à 3 092 mètres d'altitude, et équipé sur sa face sud de six modules photovoltaïques.

Le mariage de l'architecte et du thermicien

Une rapide enquête permet à l'Asder de vérifier ce qu'elle subodorait : les problèmes posés à Tignes sont communs à toutes les autres stations. L'idée lui vient donc très vite d'organiser ce colloque. C'est viser juste puisque quelque deux cents personnes sont présentes, alors que, du point de vue de l'accessibilité, le lieu tient plutôt du nid d'aigle.

Paraphrasant le dessinateur Sempé on aurait pu, comme il l'a fait pour *ses albums, placer le colloque sous* les banderoles « rien n'est simple » et « tout se complique ». Récapitulons. Le climat d'abord. Rigoureux, comme on le sait, caractérisé par des nuits très froides, il oblige à des saisons de chauffe particulièrement longues : neuf, dix, voire douze mois en altitude. Oui mais, dirait M. de La Palice, plus on est haut, plus on est près du soleil. Exact. Deux fois plus généreux qu'en plaine, celui-ci, si la surface vitrée représente 15% à 20% de la surface habitable, peut couvrir jusqu'à 50% des besoins de chauffage.

La construction ensuite. A l'image de ce qui s'est fait un peu partout quand, il y a quelques années, on pensait que l'énergie serait jusqu'à la fin des temps quasi gratuite, elle entraîne, dans ce contexte particulier, des conséquences encore plus dramatiques. Il faudrait naturellement retrouver, pour l'avenir, le savoir-faire ancestral et concevoir des bâtiments à forte inertie, bien *exposés, à l'abri du vent, protégés* du froid par la masse des montagnes. Mais justement on a visible*ment voulu oublier* les leçons des siècles précédents, le mariage de raison entre l'architecte et le thermicien ne semble pas encore être le cas général, les pentes sont occupées par les pistes et le plan d'occupation des sols...

La nature de l'utilisation des stations ensuite, caractérisée par l'intermittence et la non-responsabilisation. En effet si, pendant les vacances scolaires de Noël et de février, la fréquentation atteint et même dépasse — les cas de suroccupation semblent fréquents — les 100%, elle tombe à d'autres moments à 2%. Or il faut bien offrir eau chaude, chauffage et *autres services à ces 2%-là. De plus,* les vacanciers en question sont bien souvent co ou mutipropriétaires. On *voit tout de suite la simplification* quant à la prise de décision... Autre formule, génératrice de débordement : le forfait. *« Quand tout est compris dans le prix, on veut en avoir pour son argent, et il faut voir comment augmente la consommation d'eau chaude ! »* commente André Lezer, maire adjoint de Tignes, qui a ouvert, puis suivi les travaux avec grand intérêt.

Alors, mission impossible que de vouloir maîtriser l'énergie en montagne ? Evidemment non, car les techniques utilisées ailleurs (isolation, régulation...) sont tout aussi valables ici, et encore plus rentables. Car, de nombreux intervenants l'ont rappelé, il existe maintenant des techniques appropriées aux spécificités des stations : régulation de chauffage par façade ; robinets thermostatiques qui commandent le chauffage *d'appoint pour vingt-quatre* heures et l'interrompent si personne ne le redemande ; systèmes *d'appoint* enclenchés par le disjoncteur de l'appartement ou par l'absence de la clé au tableau dans les hôtels ; et même, mise au point par une entreprise de Moutiers, la télégestion, au jour le jour, à partir d'un ordinateur central, de bâtiments situés dans plusieurs stations. Bien sûr les capteurs solaires pour monter la température de l'eau chaude sanitaire ou faire fondre la neige fournissant l'eau des refuges et les cellules photovoltaïques pour électrifier les sites isolés sont plus que jamais d'actualité.

Diagnostiquer les stations

Projets que tout cela ? Non, réalité : aux Ménuires, on a dépassé l'obstacle des copropriétés multiples pour installer une seule chaufferie, prolongée de petits réseaux de chaleur. A Chamrousse, un programme de travaux a permis une économie de 35% dans des villages de vacances. A Avoriaz, on a complètement revu la tarification. A Val-d'Isère, on s'est attaqué à la gestion de l'intermittence, à la régulation... Résultat après travaux (qui ont permis la création d'emplois locaux) : 35% de gain, là aussi. Prochaine étape, la bi-énergie, avec encore 21% de gain de prévu. A Megève, microcentrales, pompes à chaleur, récupération de chaleur perdue sur un ensemble d'équipements sportifs et culturels ont permis des résultats extrêmement intéressants.

A l'issue de ces deux jours d'échange et de discussions, la délégation régionale Rhône-Alpes de l'AFME, qui a *fortement contribué à* la réussite de ce premier colloque, en a conclu à la nécessité d'organiser des journées d'information avec tous les maîtres d'ouvrage concernés : municipalités, associations, comités d'entreprise, syndics de copropriété ; et elle a conçu un grand projet : une campagne générale de diagnostics thermiques pour toutes les stations de son territoire !

Roger-Pierre Bonneau

CHALEUR HUMAINE

La grande trouvaille des stations de sports d'hiver, c'est le studio. Lequel, plus réduit encore quant à la superficie que les plus petites choses que nous connaissons dans les villes de plaine, permet de loger beaucoup plus de monde.

A voir ainsi six personnes superposées dans aussi peu d'espace, on se dit qu'il est une source d'appoint non négligeable à prendre en compte : la chaleur humaine.

HAUT PATRONAGE

Comme le seau est placé sous la gouttière, le colloque est placé sous le haut patronage. A Tignes, les hauts patrons étaient Hubert Curien, *ministre de la* Recherche, qui, retenu au Japon, était représenté par son directeur de cabinet, Jean-Marie Martin ; Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'Energie, qui avait tenu à être personnellement présent, bien que sa journée, commencée au Sénat puis à Soissons, l'ait conduit ensuite à Cahors, enfin à Carcassonne ! Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, animait quant à lui la — chaude — soirée de libre discussion tenue en fin du premier jour.

• « *Maîtrise de l'énergie* » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. ***Maquette :*** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

L'INVITÉ DE MAÎTRISE

Economies d'énergie et sécurité routière : convergence ou antagonisme ?

S'il est deux causes dont le bien-fondé ne souffre guère de discussion, ce sont bien la nécessité de consommer moins d'énergie et celle d'épargner des vies et des blessures sur nos routes.

La première répond à un impératif d'ordre économique. Les achats d'énergie à l'étranger constituent, de très loin, le premier poste de nos importations et obèrent par là même la capacité de la France à équilibrer ses comptes, à connaître l'expansion et à créer en conséquence les emplois dont elle a besoin.

La seconde est encore plus évidente, s'il est possible. Laisser chaque année sans réagir des milliers de nos concitoyens se tuer, des centaines de milliers d'autres être blessés sur nos routes serait inconcevable et indigne des traditions humanistes qui sont les nôtres.

Résultats spectaculaires et gains définitifs

Mener dans chacun de ces deux domaines des politiques très actives, voire agressives, *correspond* donc à une double et impérieuse nécessité. Mais, dans la mesure où ces deux politiques trouvent, *sur la route*, un champ d'application commun, une question vient immédiatement à l'esprit. Leurs intérêts sont-ils convergents ou opposés ? Les mesures à prendre pour favoriser d'une part les économies d'énergie, d'autre part la sécurité routière coïncident-elles, ou y a-t-il parfois nécessité de recourir à des compromis difficiles ?

A vrai dire, chacune de ces deux causes s'attachant à des objectifs fondamentalement différents, il n'y avait a priori aucune raison pour que leurs intérêts convergent. Fort heureusement, le hasard a voulu qu'il n'en soit rien et que, pour l'essentiel, les actions menées en faveur de l'une et de l'autre additionnent leurs effets et ne se contrarient pas, même si cette règle connaît de notables exceptions.

C'est dans le domaine des comportements que la convergence est la plus évidente. L'automobiliste qui roule moins vite, qui conduit de manière plus détendue est à la fois celui qui consomme le moins d'énergie et qui a le moins de risques d'être impliqué dans un accident.

*Il n'est pas inutile à cet égard de rap*peler comment, dans notre pays, les motivations qui ont conduit à établir en *1973* des *limitations* de vitesse généralisées ont intimement mêlé les préoccupations de sécurité routière et d'économie d'énergie.

Il y a très longtemps que l'on savait, de manière indubitable, que le fait d'imposer des limitations réglementaires de vitesse sur le réseau routier aurait pour conséquence une baisse considérable du nombre des accidents et de leurs victimes. Les premières expériences remontaient en effet à 1959, à l'initiative de Robert Buron, ministre des Travaux publics et des Transports. La fixation, pendant onze week-ends, d'une limitation de vitesse à 90 km/h — déjà — avait eu pour effet une baisse de 23% de la mortalité.

Mais, pour des raisons qui paraissent *aujourd'hui à tout* le moins difficilement compréhensibles, il fallut attendre 1973 pour qu'enfin notre pays se décide à passer à l'action autrement que par le truchement d'expériences limitées et dont les résultats étaient sans cesse contestés.

C'est le 27 juin 1973 que le premier pas décisif fut franchi. Au nom de la sécurité routière, le Premier ministre de l'époque, Pierre Messmer, décida d'instaurer sur l'ensemble du réseau routier une limitation uniforme de vitesse à 100 km/h. Seules faisaient exception, d'une part certaines routes nationales sur lesquelles la vitesse avait été précédemment limitée à 110 km/h, d'autre part les autoroutes pour lesquelles il semblait psychologiquement impossible d'imposer de telles contraintes.

Pendant l'été, et comme il fallait s'y attendre, une baisse notable du nombre des accidents et des victimes fut enregistrée.

Mais elle ne suffit pas à elle seule à faire taire toutes les oppositions. Il faut dire que la décision de limiter la vitesse avait été accompagnée de celle de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité en dehors des agglomérations, de telle sorte que l'amélioration constatée était, selon les points de vue, attribuée à l'une ou l'autre de ces deux mesures réglementaires.

La discussion se serait sans doute prolongée très longtemps si les hasards du calendrier n'avaient voulu que, quelques mois plus tard, et alors que personne ou presque ne l'avait un instant imaginé, se déclenche avec une incroyable brutalité le premier choc pétrolier. En quelques semaines, à l'occasion de la guerre du Kippour, les prix du pétrole furent quadruplés. Bien plus encore, le monde occidental se trouva *soudainement* sous la menace d'un embargo qui pouvait mener à la pénurie d'énergie — et d'essence en particulier. La civilisation industrielle se trouvait directement menacée dans l'un de ses fondements et de ses symboles essentiels : l'automobile. Il ne s'agissait plus alors de savoir si l'on allait pouvoir rouler plus ou moins vite sur les routes, mais tout simplement de savoir si l'on pourrait seulement à l'avenir sortir sa voiture du garage !



Dans un tel contexte, le mesures de limitation de vitesse apparurent à tous comme un moindre « mal », sans commune mesure avec celui qu'aurait représenté l'interdiction de se servir de son automobile, telle qu'elle fut temporairement édictée par certains pays.

Des effets qui s'additionnent

Le gouvernement français de l'époque ne rencontra donc aucune opposition quand il décida, en novembre 1973, de renforcer et d'étendre les *limitations* de vitesse en France.

Fort judicieusement, il choisit d'adopter alors des niveaux qui pourraient être conservés plus tard, lorsqu'auraient été levées les menaces d'embargo. C'est ainsi que furent retenus les seuils de 90 km/h pour l'ensemble des routes et de 130 km/h pour les autoroutes.

Les résultats, sur le plan de la sécurité, furent alors spectaculaires. Du jour au lendemain la réduction du nombre des tués dépassa 20% sur les routes et 50% sur les autoroutes !

De plus, contrairement à ce que l'on aurait pu craindre, aucun retour à la situation antérieure ne se fit jamais jour au cours des années suivantes, et les gains ainsi acquis à l'occasion de la crise pétrolière furent définitifs.

De près de 17 000 par *an*, le *nombre* des tués fléchit à 12 000 environ, malgré un accroissement continu de la circulation. Certes il serait injuste de passer sous silence les efforts accomplis dans d'autres domaines : développement du réseau autoroutier ; amélioration du réseau routier ; renforcement des contrôles ; progrès dans l'organisation des secours, etc.

Il n'en demeure pas moins que l'un des rares *effets bénéfiques de la crise* qui ébranla le monde à cette époque fut de réduire massivement l'ampleur et la gravité des drames de la route.

* Ancien délégué à la Sécurité routière.

هكذا عن الأمل

SECTEURS DE POINTE

La formation dans l'informatique

Les grands constructeurs s'intéressent d'abord à satisfaire leurs propres besoins

Si le slogan « l'informatique pour tous » est devenu ces derniers temps un leitmotiv pour la micro-informatique à l'école, dans la grande informatique, le mouvement ne fait que se dessiner. Les grands constructeurs s'intéressent surtout aux scientifiques universitaires, même si plusieurs commencent à chercher des créneaux pour familiariser davantage les étudiants à l'informatique.

Les constructeurs mènent – c'est normal – depuis de longues années une campagne pour leur propre recrutement. Les séminaires et les stages qu'ils proposent aux universitaires et aux élèves de grandes écoles ont davantage pour but de sélectionner les futures équipes IBM ou Bull que de démocratiser la grande informatique.

De fait, la plupart des constructeurs d'ordinateurs sont présents dans les universités et les grandes écoles : par des forums de présentation de l'entreprise et de ses activités, par l'embauche provisoire de stagiaires de grandes écoles (quelque six cents par an chez Bull, par exemple). Répartis, dans la plupart des cas, entre les *services de recherche et* les services commerciaux, ce sont en fait les futurs cadres de l'entreprise. Parallèlement, *bien sûr, les* nouveaux embauchés auront droit à des actions de formation interne.



Top niveau

Il s'agit avant tout d'assurer la relève avoue franchement Burroughs, par exemple, dont le plan grandes écoles porte en exergue : « *Objectif : recruter de jeunes diplômés de top niveau, aux compétences élevées, dont le profil correspond aux besoins actuels et futurs, et pour tous les secteurs de la compagnie* ».

C'est au même principe que répond souvent la participation des personnels des constructeurs aux cours des écoles et des universités. Trois cents personnes environ dans le groupe Bull sont ainsi détachées pour des tâches d'enseignement ou de formation. Pourtant, au-delà de l'intérêt bien compris de l'entreprise, le mouvement s'élargit.



(PHOTO ANDRÉ HAMPARTZOUMIAN.)

Dans la plupart des cas, il faut déjà être informaticien pour avoir le droit de pratiquer l'informatique en réel.

Force est de constater que, dans le cas où une structure d'enseignement autonome a été mise en place par un constructeur, elle s'adresse d'abord aux « grosses têtes ». C'est le cas pour l'université d'été IBM, fondée en 1979, qui propose à une centaine d'étudiants par an une formation en un mois de pratique informatique. Cette université est strictement réservée aux étudiants de troisième cycle ou de dernière année de grande école, et orientée essentiellement vers les *scientifiques*. Quelques normaliens, et normaliennes, arrivent pourtant à y participer. Il n'en coûte pas un sou aux « *happy few* » (les demandes d'inscription se chiffrent par plusieurs centaines) et aucun engagement envers le groupe ne leur est demandé.

Même chose chez Bull, où l'école de Sophia-Antipolis (créée voici trois ans avec Télésystèmes et l'INRIA) accueille annuellement *vingt-cinq étudiants, dont* une dizaine bénéficient d'une « bourse Bull ». On leur propose en une année scolaire une formation en génie logiciel, donc de haut niveau, et le recrutement se fait essentiellement parmi les chercheurs d'université. Ici, aussi, aucun engagement concret vis-à-vis du « sponsor », mais on parle chez Bull d'« engagement moral ». De fait, la plupart des élèves demandent ensuite une embauche dans le groupe... Et, ici aussi, la *demande va sans doute pousser* l'école à doubler dans un premier temps ses promotions. Les constructeurs qui offrent ce genre de formation peuvent ainsi, à relativement bon compte, recruter les meilleurs pour leurs équipes de recherche et de développement.

Après le bac

Chez Burroughs, on a défini un plan d'action assez précis, qui vise une dizaine de grandes écoles « sélectionnées », mais qui profite de la structure décentralisée du groupe : chacune des métropoles régionales, dans le cadre de ce plan, conclut avec soit les grandes écoles de sa région, soit les IUT, des accords de coopération qui vont de l'échange de professeurs et du prêt de matériels aux accès *aux banques de données centrales* du groupe. Mais Burroughs s'intéresse aussi plus directement à l'enseignement, et se propose de mettre sur pied un diplôme de troisième cycle avec une grande école.

A première vue, donc, dans la plupart des cas, il faut déjà être *informaticien pour avoir* le droit de pratiquer l'informatique en réel, avec les constructeurs. Pourtant, plusieurs entreprises, comme Burroughs, ont lancé ces dernières années des offensives pour s'intéresser à d'autres étudiants que les troisièmes cycles.

Reste donc à s'intéresser aux étudiants qui viennent d'avoir leur bac.

La palme, dans ce domaine, revient sans doute à Control Data, dont l'Institut prend des élèves de vingt à trente ans, bac + 2 (*sections scientifiques notamment*), pour des formations d'analystes-programmeurs ou d'inspecteurs de maintenance. *Le diplôme* délivré à l'issue des sessions (qui vont de dix-neuf à vingt-six semaines suivant les options) est considéré comme l'un des plus solides dans la profession. Une ombre à ce tableau idyllique : le prix (de 30.000 à 38.000 francs), même s'il existe des prêts-formation qui couvrent 100 % des frais. C'est cher, mais finalement, le budget *enseignement-formation* de la plupart des grands constructeurs se chiffre par millions de francs. Qu'on imagine seulement le coût *des matériels et des temps* d'utilisation des machines, sans parler des salaires des personnels détachés dans l'enseignement ou de celui des formateurs...

Control Data, outre la formation, assure la préparation de l'embauche de l'élève.

Chez Bull, en revanche, l'effort du groupe s'exprime principalement dans sa participation aux comités *qui définissent les* programmes, dans les IUT en particulier, mais également au niveau des BTS. Avec le temps, le groupe sera sans doute conduit à développer des formations structurées destinées aux diplômés de ces enseignements, qui s'ajouteront à la formation interne des nouveaux embauchés.

En 1985, donc, en dehors des grandes filières, point de salut ou presque, pour les futurs informaticiens. Leur choix reste souvent limité à celui des écoles spécialisées, dont il ne faut pas méconnaître les mérites. Mais le « branchement en direct » sur les entreprises du secteur a encore ses voies à trouver, si, du moins, on ne veut pas tout de suite entrer dans le sérail des grandes maisons...

CHRISTIANE FORGET.

CORRESPONDANCE

L'ENSIMAG DE GRENOBLE

M. G. Veillon, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées (ENSIMAG), nous écrit :

Dans le numéro du *Monde* du mercredi 12 juin 1985, est paru un dossier sur les carrières de l'informatique. Dans l'article intitulé « Une évolution rapide des enseignements », vous signalez qu'« *il n'existe pas d'école d'ingénieurs spécialisée uniquement en informatique* ». Ce qui est inexact.

L'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble forme exclusivement des ingénieurs informaticiens en trois ans. Créée en 1960, cette formation s'est fixé dès le début l'objectif de former des spécialistes de ce domaine. Le sigle IMAG signifiait alors Ingénieurs en mathématiques appliquées de Grenoble, et a été conservé après l'apparition du mot informatique quatre ans plus tard. Dans sa structure actuelle, après une formation commune en informatique, l'ENSIMAG propose huit options de spécialisation dans les grands domaines de l'informatique.

L'ENSIMAG forme actuellement 120 ingénieurs informaticiens par an, et 970 diplômés sont actuellement dans la vie active.

ALAIN LIÉBARD, ARCHITECTE ET CONSULTANT

Spécialité : le soleil

Le nouveau président du Comité d'action pour le solaire (CAS) est un architecte. Né à Paris, trente-cinq ans, la moustache fringante, Alain Liébard a toujours travaillé pour la promotion de l'énergie solaire.

Lauréat du premier concours HOT (Habitat original par la thermique) en 1975, il a construit les premières HLM solaires à *Blagnac, près de Toulouse*, à l'âge de vingt-cinq ans. Depuis lors, il travaille à la fois comme *architecte et consultant*. Il s'est rendu à deux reprises au Lesotho, en Afrique australe, pour le compte de l'UNESCO, et l'an dernier aux Etats-Unis, pour le compte de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

Il en a tiré un livre (1), où sont détaillées les réalisations *américaines en matière de centrales* solaires et d'aérogénérateurs (par éoliennes). Alain Liébard enseigne *l'héliothermie* à l'école d'architecture de Paris-La Villette. Il tente désespérément d'intéresser l'opinion et les pouvoirs publics français à l'avenir des énergies renouvelables, à commencer par le soleil et le vent.

« Pourquoi cet intérêt pour le solaire ?

– J'ai commencé par une *étude en Algérie, en 1972. Il* s'agissait de mettre au point une pompe solaire dans une oasis. C'est *là* que je me suis convaincu d'une chose : les pays en développement ont des problèmes énergétiques énormes, notamment pour la distribution. Là où il n'y a pas de réseau électrique, le soleil – ou le vent – peuvent y suppléer. *On ne peut pas se* contenter de bouse séchée ou de fagots, d'autant plus que le *bois se fait rare dans beaucoup* de pays. L'avenir des pays en développement passe par le solaire.

– *Où en est la France* dans les recherches sur les technologies scolaires ?

– Les technologies solaires vont devenir stratégiques. Il faut se maintenir à un bon niveau de recherche, comme le font les Américains ou les Japonais. Il faut une filière française pour résister à l'assaut de nos concurrents, qui font le forcing sur le photovoltaïque. Dans deux ou trois ans, nous serons submergés. Déjà, certaines entreprises françaises, pour satisfaire des clients africains, sont obligées de commander du matériel *étranger, alors que nous* étions encore en pointe il y a seulement dix ans ! Pour la France même, *la filière la plus* logique est le thermique, c'est-à-dire en gros le chauffe-eau solaire. En 1984, on en a fabriqué quelques milliers, alors qu'il s'en est fait un million dans le monde entier !

– Et pour la production d'électricité ?

A part Thémis, un prototype qui fonctionne bien, nous n'avons *rien*. En 1984, *on a enregistré* dans le monde 28 mégawatts de puissance installée. En France, quelque chose comme 0,7 MW. Il faut passer maintenant à la puissance supérieure pour l'exportation. La centrale américaine Solar One (cinq fois Thémis) est une expérience concluante. Les Américains ne construisent plus de *centrale nucléaire. A ce propos*, il ne faut pas opposer comme on le fait le solaire au nucléaire. Ce sont deux énergies complémentaires. Ainsi, l'Egypte demande à la France une centrale nucléaire et aux Etats-Unis une centrale solaire.

– Quel est l'état des recherches sur l'énergie éolienne ?

– *Les pays scandinaves et* l'Allemagne nous ont doublés. Aux Etats-Unis, les aérogénérateurs sont *danois ou norvégiens* – de même que les chauffe-eau sont israéliens ou australiens. L'écart se creuse. Et l'on ne parle en France que des éoliennes qui cassent. Je suis optimiste sur l'avenir des énergies renouvelables dans le monde, mais très inquiet pour la démobilisation que l'on constate en France. »

ROGER CANS.

(1) Et l'énergie solaire, alors ? (110 p.), Pyc Edition.

Demain

Chargeur solaire

Les photopiles solaires sont généralement protégées par des plaques de verre, matériau cassant et rigide. La Société nouvelle d'électronique solaire a mis au point un encapsulement dans une variété de plexiglass, le polyméthylmétacrylate (PMMA), matériau organique à haute résistance utilisé en aéronautique – cockpits de Mirage par exemple.

Il a fallu surmonter une difficulté due au fait que ce matériau se dilate plus que le verre. En revanche, il est plus solide et permet des formes auxquelles le verre ne se prête guère. De plus, ce PMMA est dopé par des molécules scintillantes, ce qui accroît de 25 à 30 % le rendement électrique des photopiles.

Surtout spécialisée dans les applications militaires – alimentation de balises ou d'émetteurs, – la SNES a récemment réalisé des produits « grand public » à partir de ces piles. A une extrémité de la gamme, elle propose, pour un prix de 300 F environ (TTC), un chargeur solaire dont l'encombrement n'excède guère celui d'un livre de poche, qui suffit à recharger les piles utilisées dans les calculettes, walkman, jouets, caméras...

A l'autre extrémité, elle a réalisé un bloc *énergie-habitat* comportant un ou deux modules de piles, une batterie et une électronique de régulation, *qui assure* l'éclairage d'un petit pavillon. La batterie permet une autonomie de dix jours sans soleil.

★Société nouvelle d'énergie solaire, 50, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

Après l'autoradio la radio pour l'auto

Télédiffusion de France (TDF) et Renault ont présenté à l'exposition technique de Montreux un prototype du *système Atlas. Il s'agit* d'un terminal, installé sur la planche de bord d'un véhicule, qui peut recevoir et afficher sur un petit écran diverses informations. Celles-ci seraient transmises par un réseau spécialisé d'émetteurs en modulation de fréquence que TDF compte créer à partir de 1990.

Les transmissions se font sur le même principe que celles du télétexte Antiope. Les messages peuvent concerner la météo, les itinéraires conseillés, les possibilités d'hébergement ou d'assistance...

Le conducteur commande, en touchant certains points de l'écran ou par commande vocale, le genre d'information qu'il désire. L'écran peut aussi afficher des informations d'alerte préenregistrées, indiquant par exemple un niveau d'huile insuffisant, dont l'envoi est automatique dès qu'un capteur indique le défaut.

Quand le véhicule est en marche, seules des indications très sommaires *sont accessibles pour ne pas* détourner l'attention du conducteur, celui-ci peut obtenir des informa*tions plus détaillées en arrêtant son* véhicule.

Agenda électronique

LA société canadienne Northern Telecom, *sixième* constructeur au monde en télécommunications, et qui se juge leader mondial en commutation électronique, a récemment présenté un micro-ordinateur personnel, le Vienna-PC, et un ensemble de logiciels bureautiques qui constituent le Vienna-Office.

Ces logiciels, qui comprennent traitement de textes, gestion d'agenda, calculs scientifiques et financiers, graphismes, gestion de fichiers, courrier électronique... forment un système intégré, chacun pouvant *communiquer* avec les autres. Ils fonctionnent sur le Vienna-PC *et sur les mini-ordinateurs* de la série Vienna que Northern Telecom a commencé de pro*duire il y a un an*.

Le Vienna-PC peut d'ailleurs être utilisé comme terminal pour ces mini-ordinateurs. Avec ses 768 kilo-octets de mémoire, son écran graphique aux 420 lignes de 800 points, ses deux microprocesseurs Intel 80186, ses multiples possibilités d'association en réseau... et son prix dépassant 60 000 F, le Vienna-PC prend place dans le haut de la gamme des appareils destinés à l'informatisation du bureau.

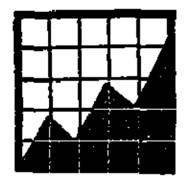
Le Monde *publie désormais tous les mardis (numéro daté du mercredi) une chronique spécialement consacrée aux secteurs de pointe et aux techniques nouvelles.*

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	58,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

OFFICE DES ROUTES DU ZAÏRE

Nous sommes un organisme d'État chargé de l'entretien et de la construction des routes et ouvrages d'art. Notre effectif de plus de 5000 personnes est réparti sur l'ensemble du territoire dans nos Directions Régionales.

Nous recherchons, pour l'une de ces régions, le :

DIRECTEUR TECHNIQUE RÉGIONAL

Rattaché au Directeur Régional, il a en charge la programmation, le lancement et le contrôle des grands travaux.
Il supervise cinq unités de production qui ont des équipements très importants, un Atelier régional d'entretien et réparation, et un Atelier bacs.
Il est responsable de la gestion et de la formation du personnel.
Il est souvent en déplacement sur les chantiers.

Vous êtes Ingénieur ESTP, ENTPE, ENPC...
Vous avez au moins 35 ans, et une expérience confirmée des grands chantiers "routes" acquise dans une entreprise de T.P., d'ingénierie, ou dans l'Administration.

La rémunération (dont partie en devises financée par un organisme international) est attrayante.
Pour des Ingénieurs de l'État, le détachement est possible.
Poste localisé dans une ville au Nord de la capitale, sur le fleuve Zaïre.

Si ces perspectives vous intéressent, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 2101, à notre Conseil : **Actiman**, à qui nous avons confié cette recherche et qui vous garantit une discrétion absolue.

264, rue du Fg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Actiman

HAVAS CONTACT

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

UNE BANQUE QUI BOUGE POUR CEUX QUI VEULENT AGIR

Première Banque inter-régionale française avec 300 agences et 4 200 personnes, nous intervenons dans la vie économique de 25 départements du Sud-Est de la France.

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur (Grande Ecole d'Ingénieurs, de Commerce ou Université) ayant du caractère et l'esprit d'entreprise, nous vous proposons de devenir rapidement

DIRECTEURS D'AGENCE HF

Après 18 mois de formation sur le terrain, vous prendrez la responsabilité complète d'une agence avec une réelle délégation de pouvoirs pour :
- l'action commerciale (prospection et suivi d'une clientèle très diversifiée),
- le management (encadrement et animation d'une équipe de 5 à 15 personnes).
- la gestion d'un centre de profits.

Vous êtes mobile géographiquement, capable de vous adapter à des situations imprévues et à des partenaires différents, ouvert sur la vie de la région et les contacts interprofessionnels.
Vous pourrez prendre à terme, à travers des postes dynamiques et évolutifs, des responsabilités de haut niveau.

Une nouvelle façon de vivre la banque vous intéresse : adressez votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Pierre Liogier, Directeur des Relations Humaines, 8 rue de la République, *69001 Lyon. Tél. (7) 892.02.12.*



groupecic

media-system

SUD-EST

COLLECTIVITE PUBLIQUE recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ADMINISTRATIF ET INFORMATIQUE

200 000/250 000 annuels Bruts

Rattaché auprès du Directeur, il aura la responsabilité de l'ensemble de la fonction.

Le candidat, de formation supérieure et financière, possèdera outre une expérience professionnelle confirmée, de solides connaissances en droit social et une capacité à diriger un service informatique.
Libre rapidement.

Lettre manuscrite, CV et photo obligatoire à Mr le Directeur S/Réf. 41659 à Contesse - Publicité - 74 rue Bèchevelin 69363 LYON

CONTESSE LYON

DIRECTEUR COMMERCIAL

300.000 +

RÉGION RHÔNE-ALPES

Le directeur général d'une P.M.E. de la région lyonnaise – 200 personnes, 150 MF de C.A. dont 50 % à l'export – recherche son directeur commercial.

Il a 35 ans ou plus, une formation supérieure et au moins 5 ans d'expérience du marketing et/ou de la vente de produits industriels liés au bâtiment. Anglais courant.

Membre du comité de direction, il sera responsable de l'ensemble de l'activité commerciale (20 personnes dont 12 cadres).

Adressez CV, photo récente et rémunération actuelle sous réf. 3685 à :

RÉGIE ET DÉVELOPPEMENT
63 bis, rue Jouffroy 75017 PARIS.
Confidentialité assurée.

DMV communication



Directeur Production

Si notre Société, leader dans la confection de la MAILLE, a su imposer ses différentes marques sur le marché, c'est bien parce que nous apportons un soin particulier à la QUALITE de notre production d'articles HAUT DE GAMME.

C'est pourquoi nous nous attacherons à votre sensibilité au produit et à votre capacité à adapter une création à des impératifs techniques, tout autant qu'à votre formation d'INGENIEUR et votre expérience (environ 10 ans) du management d'une unité industrielle de Bonneterie d'au moins 100 personnes.

Nous pensons, qu'à 40 ans, vos compétences et votre autorité naturelle vont de pair avec un sens aigu de la communication et de l'animation.

En étroite liaison avec le service création, vous traduirez en termes de méthode et d'organisation l'évolution de nos produits.

Si la responsabilité d'une unité de 450 personnes située en région NORD semble valoriser votre acquis, nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous la réf. 133, à

MEDIA BA
13, rue Jeanne-Maillotte
59000 LILLE, qui transmettra

MEDIA BA

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Banque Nationale

recherche

DIRECTEUR

pour son Agence

de MEAUX

De Formation Supérieure, il aura une expérience bancaire de 5 à 10 ans. La connaissance socio-économique de la région est indispensable pour réussir dans ce poste.

De réelles possibilités d'évolution sont offertes vers l'ensemble des autres implantations régionales de la Banque ou vers les Services du Siège.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) s/réf. 54741 à PROJETS 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
recrute par voie de concours sur titres

UN DIRECTEUR DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Le titulaire du poste assurera, sous l'autorité du Directeur Général des services du département, la responsabilité des services de l'Action Sanitaire et Sociale transférés par l'État au Département.

Peuvent faire acte de candidature :

– Les candidats remplissant les conditions de nomination à cet emploi en application des dispositions du décret 77-639 du 27 mai 1977 modifié.

Les candidats accompagnées d'un curriculum vitae détaillé devront être adressées au plus tard le 15 juillet 1985 à :

M. le Président du Conseil Général, Direction Générale des Services.
Hôtel du Département
42022 ST-ÉTIENNE Cedex.

RECHERCHE

DIRECTEUR LOISIRS ENFANCE

D.E.F.A. et B.A.F.D.

Tél. : (86) 80-44-99 le matin.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche des *TRADUCTEURS ET TRADUCTEURS/RÉVISEURS* de langue maternelle française pour son siège à Genève (Suisse) et son bureau régional de l'Europe, Copenhague (Danemark).

1. **Copenhague :**

A. **Fonctions :** traduction en français sans révision ultérieure de textes variés et parfois complexes de caractère technique, médical, administratif, financier ou juridique ; révision de traductions faites par des traducteurs moins expérimentés ; préparation rédactionnelle de textes destinés à être publiés ; participation active au développement de la terminologie du Bureau.

B. **Qualifications requises :** Formation supérieure sanctionnée par un diplôme universitaire ou équivalent, de préférence en sciences humaines ou en biologie, droit ou médecine. Connaissance parfaite de l'anglais et très bonne connaissance de l'allemand ou du russe. La connaissance d'autres langues serait un avantage. Bonne expérience (cinq à dix ans) de la traduction, de la révision et de la rédaction dans des domaines intéressant la santé ou dans un contexte international.

2. **Genève :**

A. **Fonctions :** *Traduction d'anglais en français sans révision ultérieure de textes variés et* complexes de caractère scientifique, technique ou médical. Révision de traductions techniques. Mise en forme rédactionnelle de textes destinés à la publication. Participation à la mise au point d'un fichier terminologique, scientifique et médical. Tâches administratives diverses.

B. **Qualifications requises :** Formation supérieure sanctionnée par un diplôme universitaire ou expérience équivalente, dans une spécialité intéressant l'Organisation (biologie, médecine, pharmacie, physique, chimie, sciences de l'ingénieur, etc.). Culture scientifique étendue. Très bonne expérience (une dizaine d'années au moins) de la traduction et/ou de la rédaction scientifiques. Une certaine expérience des organismes internationaux serait un *avantage.*

Une première sélection des candidats sera effectuée sur examen des c.v. détaillés. La sélection définitive aura lieu par voie de concours, vraisemblablement dans le courant de l'automne.

Les candidats intéressés possédant les qualifications requises sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à :

Organisation mondiale de la Santé
service du personnel (MPR/TRA/85)
avenue Appia
1211 Genève 27 Suisse

en précisant le lieu d'affectation choisi (Copenhague ou Genève).
Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 20 juillet 1985.
L'Organisation contactera uniquement les candidats qu'elle jugera qualifiés.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE FRANÇAIS

à vocation internationale recherche :
pour sa filiale

à Dusseldorf

auditeur comptable bilingue allemand pour prise en charge et développement de la clientèle existante et installation en RFA
Formation en France et sur place
Préparation aux examens allemand apprécié.

pour LONDRES

jeune collaborateur confirmé pour prise en charge et développement de la clientèle.
Diplôme enseignement supérieur exigé.

Ad. C.V. à Mme [illegible]
06, r. Caumartin, 75009 Paris.

OBSERVATOIRE GEOPHYSIQUE DE DJIBOUTI

RECHERCHE

UN JEUNE DIPLOMÉ EN ÉLECTRONIQUE

(Université ou Grande École)

Ayant 2 à 3 ans d'expérience, chargé d'une petite équipe, il aura la responsabilité d'un réseau sismologique d'une vingtaine de stations.

Le poste est basé à ARTA (40 km de Djibouti) et nécessite de fréquents déplacements sur le terrain. Contrat 2 ans avec Ministère français de la coopération. Salaire expatrié + logement.

Adresser C.V. + photo à : J.C. Lépine, I.P.G. T.14-24 4, place Jussieu 75230 Paris Cedex 05.

Sté d'assistance technique rech. 1 INFIRMIER D.E. pour chantier en Algérie.
Tél. renseign. : 359-65-55.

Directeur d'établissement bancaire

HF

A Laval, cet important organisme financier régional est affilié à un réseau bancaire national. Son futur directeur est homme de communication et gestionnaire : pour rentabiliser son unité il dynamise une équipe de 50 personnes. Son activité comprendra aussi la promotion et la vente de produits financiers. Votre formation (ESC, Université...) et votre expérience bancaire, de préférence dans un organisme décentralisé, sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. en indiquant vos prétentions) sous réf. 25M173, à *Madame Giacchetti*, C.P.A. 3, rue de Liège 75009 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC





Le Monde

SECTEURS DE POINTE







CAP GEMINI SOGETI

premier groupe européen de services informatiques

L'équipe des Ingénieurs Consultants PRODUCTIQUE de CAP SOGETI INDUSTRIE filiale de CAP GEMINI SOGETI se renforce pour faire face aux développements de ses activités de Conseil dans les domaines de la CFAO et recherche

Ingénieur consultant CFAO

30 ans, formation Grande Ecole
Expérience industrielle BE/BM

connaissant au moins deux systèmes CAO et leurs applications dans le domaine de la mécanique de préférence. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, cet ingénieur consultant effectue des études de faisabilité et des comparaisons technico-économiques. Il établit des cahiers des charges, définit des plans CAO, CFAO et participe à leur mise en oeuvre. Il est éventuellement amené aussi à rédiger des spécifications externes de logiciels et à en suivre le développement.

Ce poste requiert de la part du candidat un esprit rigoureux, méthodique, créatif, un goût pour l'organisation et la conception, le sens de l'écoute et du dialogue.

Ecrire à Marc Frédéric CAP SOGETI INDUSTRIE 41 rue Ybry - 92522 Neuilly/Seine Cédex.

média-system

CAP SOGETI INDUSTRIE

Un job de battant, une technique de pointe, un environnement international : trois bonnes raisons de rejoindre une des unités du leader mondial de l'électronique professionnelle en qualité d'ingénieur d'affaires ou d'ingénieur commercial (France ou Export).

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants ou confirmés

Notre point fort : les composants électroniques de haute technologie où notre notoriété n'est plus à démontrer. Notre champ d'actions : principalement la France mais nous voulons acquérir des parts de *marchés supplémentaires en Europe d'abord, ensuite* aux Etats-Unis. Nous avons besoin pour cela d'Ingénieurs capables de créer une interface efficace entre nos unités industrielles basées en région pari*sienne et les exigences légitimes de nos clients : les* grands équipementiers français et étrangers.

Vous êtes Ingénieur électronicien de formation. Débutant ou depuis quelques années déjà dans l'électronique professionnelle, vous souhaitez maintenant élargir une première expérience de labora*toire ou de ventes.*

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF, sous référence M 32/1407 A, à :

média-system

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

REJOIGNEZ UN LEADER EUROPÉEN

Leader européen de son activité, la ***S.M.E.N.*** *(Société des Moteurs Electriques de Normandie), filiale de THOMSON GRAND PUBLIC (1.050 salariés), souhaite intégrer au sein de ses services fonctionnels (R&D, qualité, informatique, méthodes...)*

3 INGÉNIEURS HF
GRANDES ÉCOLES

La S.M.E.N. a mis en place les atouts de son développement : massifs investissements de production, gestion de production informatisée, projet de C.A.O., large formation du personnel, politique sociale avancée.
Nous confierons à des Ingénieurs prêts à se battre avec nous de larges responsabilités leur permettant d'évoluer au sein de l'entreprise et du Groupe THOMSON.

Rejoignez un leader européen, envoyez-nous C.V., photo et motivation, à Hubert MORIN, Responsable du Service du Personnel, des Relations Humaines et Sociales, S.M.E.N., B.P. 2, SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE – 76480 DUCLAIR, sous réf. 81580 LM

HAVAS CONTACT

THOMSON GRAND PUBLIC

JEUNE INFORMATICIEN

Nous vous proposons de rejoindre à la **Chambre Syndicale des Banques Populaires** notre équipe

AUDIT INFORMATIQUE

qui assiste nos inspecteurs dans leur mission d'audit géneral des etablissements de notre Groupe.
Vous aurez à définir, organiser et réaliser des travaux informatiques avec nos outils et méthodes.
Après une formation progressive, vous évoluerez vers un poste d'audit informatique qui vous permettra de participer à l'analyse de la SECURITE, de la FIABILITE et de l'EFFICACITE de nos 25 centres informatiques.
- Vous avez un diplôme MIAGE (ou équivalent).
- Vous êtes debutant ou avec une premiere experience.
- Vous êtes rapidement opérationnel en analyse programmation sur grands systemes IBM (MVS) ou BULL (G COS 8).
- Vous êtes motivé pour faire de fréquents déplacements en province et avoir des interlocuteurs varies.

Alors écrivez à Claude Castets sous réf. AI en joignant CV, photo et indication de la remuneration souhaitee.

Banque Populaire

131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

Soyez l'architecte de réseaux de Communications d'entreprises

FRANCE CABLES & RADIO

Acteur international en conseil et ingénierie, conçoit, réalise et exploite des réseaux de Télécommunication publics et privés par radio, cables sous-marins, satellites (Télécom 1)... Dans le cadre de notre activité Communications d'Entreprises, nous recherchons :

INGENIEUR CONSULTANT EN TELEPHONIE
confirmé

Le conseil auprès des clients, l'étude et la mise au point de l'architecture et de l'implantation de leurs réseaux de communications téléphoniques, l'établissement des contrats avec constructeurs et installateurs, sont les éléments principaux d'une mission où vous conjuguez compétence technique, capacités de gestion et autonomie.
De formation ingénieur, vous avez développé votre goût des contacts, vos qualités de négociateur et votre solide sens de l'organisation lors d'une expérience confirmée de 4 à 5 ans minimum dans ce domaine. Vous évoluerez dans un environnement technologique avancé, résolument orienté vers l'intégration progressive de la téléphonie et des transmissions de données.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. 857/M à notre Conseil - OUTSIDER, 18/20 place de la Madeleine - 75008 Paris.

OUTSIDER
Conseil en recrutement, Organisation et Informatique

Pour son Département Organisation Informatique, le Crédit Commercial de France, importante banque nationalisée regroupant un effectif de 7500 personnes, recherche un



Chef de Projet

Nous lui confierons **la responsabilité d'un nouveau projet** et l'encadrement d'une équipe d'Analystes Programmeurs.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure (Maîtrise Informatique, IMAG, INSA, IDN, AGRO...) possédant 4 à 5 années d'expérience acquises dans une banque ou une SSCI.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au **Crédit Commercial de France,** Direction des Carrières 103, Champs Elysées 75008 PARIS.

Consultant système

L'accès permanent à de nouvelles techniques, la possibilité d'une évolution de carrière dans un grand groupe bancaire.

Ingénieur, vous justifiez d'une expérience système de quelques années sur gros matériel BULL (G.COS 8 IDS/TDS).

L'organisme central d'un grand groupe bancaire vous propose, dans le cadre de sa mission de Conseil, de rejoindre son équipe Systèmes et Méthodes.

Vous y valoriserez vos talents de concepteur et développerez votre goût du conseil en exerçant principalement les fonctions suivantes : *conception* de nouveaux *systèmes*, *conseil* en matière de création et d'évolution de centres informatiques, préconisation au niveau des logiciels de base et recherche de logiciels d'aide à l'exploitation et aux études.

Cette activité implique des déplacements de courte durée en province.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V., photo et indication de la rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf.3656 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Société d'Ingénierie Générale

recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

Vous serez intégré dans un Département qui a pour mission de conduire des projets de développement d'équipements et de systèmes électroniques complexes. Vous aurez la responsabilité *d'une ou plusieurs affaires dans les domaines de l'armement, traitement de l'information et les* télécommunications.

Ingénieur systèmes électroniques, de formation Ingénieur Grandes Écoles, vous avez acquis 5 à 8 ans d'expérience en développement, fabrication ou exploitation de systèmes électroniques.

Le poste est à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 81598 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

DS Dowell Schlumberger

Opportunités de carrière pour scientifiques de haut niveau

dans un centre de Recherche & Développement à vocation internationale.

Dowell Schlumberger est une compagnie internationale de services à l'Industrie pétrolière spécialisée dans les opérations de cimentation et de stimulation des puits, implantée mondialement et employant à ce jour plus de 8000 personnes. Les techniques mises en oeuvre sur puits sont développées au sein des centres de Recherche Développement de Saint-Etienne et de Tulsa (U.S.A.).
Le Centre de Saint-Etienne compte actuellement 120 personnes dont 70 ingénieurs. Il est équipé d'outils expérimentaux très performants et d'un *centre informatique puissant. Suite au développement de nouvelles activités et à des transferts, nous cherchons à pourvoir les postes suivants :*

Chef de la section fluides polymères et suspensions

Dans le cadre du département Recherche, le candidat retenu sera chargé d'animer un groupe de chercheurs et ingénieurs dans le domaine des fluides complexes (gels, solutions de polymère, suspensions). Il aura à mettre en oeuvre les moyens nécessaires à une meilleure compréhension *des mécanismes physico-chimiques, à la fois sur le plan expérimental et théorique (modélisation).* Il devra aussi s'intéresser à la rhéologie et aux propriétés de transport de particules dans de tels milieux.
Le candidat retenu sera physicien ou physico-chimiste, ancien élève d'une grande école et ayant *poursuivi sa formation au cours d'une thèse de doctorat d'état ou de docteur ingénieur.*
Agé de 30 à 35 ans, il aura une expérience réussie de plusieurs années de recherche en France ou à l'étranger, justifiée par des publications et une bonne notoriété dans son domaine. De bonnes qualités de contact sont également indispensables.

Ingénieur de recherche - fluides polymères et suspensions

Dans la section décrite ci-dessus, le candidat retenu aura à effectuer des études physico-chimiques et structurales par des méthodes *expérimentales* (diffraction de rayons X, optique, *spectroscopie RMN et RPE, rhéologie) et théoriques (modélisation d'écoulement hydrodynamique* de solutions de polymère et de suspensions concentrées).

Le poste proposé conviendrait à un jeune docteur intéressé à développer des études à caractère relativement fondamental en milieu industriel. De bonnes connaissances en physique et en chimie sont indispensables.

Chef de la section software d'application

Reportant au chef du Département «Computer et Information», le Chef de section animera une équipe de 7 ingénieurs. Il sera responsable du développement des logiciels d'application permettant d'effectuer la conception et l'évaluation des traitements sur puits.
Le poste conviendrait à un ingénieur ayant une solide formation en analyse numérique (modélisa*tion numérique) et une expérience approfondie du développement de logiciels.* La connaissance des modèles de *réservoirs* et des méthodes d'interprétation de puits serait idéale.

Chef de la section traitement des venues d'eaux et récupération assistée

Dans le cadre d'un des départements de développement, le chef de section devra superviser un groupe de scientifiques et de techniciens et développer de nouvelles techniques de traitement *de venues d'eau et de récupération assistée dans les réservoirs pétroliers.*
Le poste conviendrait à un ingénieur grande école ayant une expérience réussie de recherche appliquée dans un domaine similaire. Une connaissance approfondie des processus chimiques, la compréhension des problèmes d'écoulement en milieu poreux et de modélisation de réservoir sont *souhaitées.*

Ingénieurs de recherche physico-chimie des silicates

Reportant au chef de la section Chimie du Ciment, *sera responsable des projets de recherche* sur le comportement et les mécanismes d'hydratation des ciments, des silicates solubles, et sur les interactions physico-chimiques entre silicates, calcosilicates et aluminosilicates.
Le candidat aura un *doctorat* ou équivalent en chimie physique ou minérale et une certaine *expérience dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : ciment Portland, minéraux silicatés et* argiles, gels de silice, silicates en solution ou verres.

Ingénieur de recherche - propriétés acoustiques des matériaux

Reportant au chef de la section Physique du Ciment, l'ingénieur chercheur sera responsable d'études portant sur les propriétés acoustiques des ciments en relation avec les propriétés mécaniques du matériau et les diagraphies effectuées in-situ.
Ce poste conviendrait à un *ingénieur* possédant une thèse (Docteur-Ingénieur 3ème cycle) ou 2-3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'acoustique ou du contrôle non destructif des matériaux. De bonnes connaissances en électronique et en traitement des signaux acoustiques seront appréciées.

Ingénieur de recherche en rhéologie des suspensions

Reportant au chef de la Section Physique du Ciment, le chef de projet est responsable de la caractérisation rhéologique des fluides non newtoniens, tels que coulis de ciment et boues de forage.
Le candidat sera un ingénieur de haut niveau possédant une thèse de doctorat ou 2-3 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la rhéologie et/ou de la mécanique des fluides. Une solide expérience pratique des techniques viscométriques expérimentales ainsi qu'une bonne connaissance théorique en mécanique des fluides et des sols est nécessaire.

Pour l'ensemble de ces postes nous recherchons des personnes dynamiques, créatives et ayant de bonnes qualités de communication. Le développement de carrière pourra se faire sur place ou dans un des centres de recherche du groupe, en Angleterre ou aux Etats-Unis ou encore dans un des centres opérationnels de Dowell Schlumberger.
Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire, particulièrement pour les postes de chefs de section.
L'environnement scientifique, les conditions de travail et de rémunération sont très attrayantes.
Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae au Service du Personnel EFDS BP 90, 42003 St-Etienne Cédex 01 ou pour informations complémentaires, téléphoner au secrétariat du département du personnel (77) 32-64-23 Poste 101.

média-system



groupe de la compagnie bancaire

JEUNES INGÉNIEURS

ESE, ENSEEIHT, INPG, ISEN, ISEP...

Vous sortez d'une Grande Ecole.

Vous voulez innover, vous avez l'esprit d'équipe et la capacité d'entreprendre.

Venez en Provence, avec nous, vous associer à l'Usine Sidérurgique la plus performante d'Europe.

Laissez-vous séduire par son haut niveau de technicité dans les domaines de l'ÉLECTRONIQUE, l'AUTOMATIQUE, l'ÉLECTROTECHNIQUE, l'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

AUJOURD'HUI : des postes d'ingénieurs débutants à offrir.

DEMAIN : *des responsabilités de managements aux candidats de valeur.*

Adresser vos candidatures (lettre manuscrite + C.V. + photo) à :

P.J. CHOVET

Service Gestion des Ingénieurs et Cadres.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

VOTRE TALENT POUR INVENTER

THOMSON est le Premier chercheur industriel français : nous investissons 10 % de notre CA en Recherche et Développement et nous déposons plus de 600 brevets par an.

Notre ambition :
Façonner l'avenir électronique
en affirmant notre position parmi les tout premiers au monde.



HAVAS CONTACT

Le Laboratoire Central de Recherches du Groupe vous propose une opportunité exceptionnelle si :

• Vous êtes Ingénieur ou Chercheur reconnu(e)
dans les domaines de la physique fondamentale, la science des matériaux, la physico-chimie des technologies, la physique des composants électroniques, l'optique, l'électronique et l'informatique fondamentales.

• Vous avez un très grand potentiel de créativité
grâce à votre formation de très haut niveau *international*,
grâce à votre expérience acquise dans de grands laboratoires,
grâce à votre flexibilité d'esprit et votre maîtrise de plusieurs savoirs.

• Vous avez la volonté d'inventer
Nous vous proposons un plateau technique exceptionnel, une synergie réelle avec des collègues reconnus internationalement, une organisation souple, un environnement propice à la mise en œuvre de votre passion.

• Vous voulez que vos inventions se concrétisent réellement :
Notre recherche est pilotée afin de prendre en compte les besoins opérationnels du futur. Votre travail sera reconnu et apprécié par tous les Ingénieurs de notre Groupe.

• Vous êtes personnellement concerné(e) par le succès de vos inventions :
Vous pourrez être responsable de leur valorisation, car nous sommes convaincus que personne ne saura mieux que vous guider votre création dans ses premiers pas.

Je souhaite pouvoir m'entretenir avec vous de vos projets.

Gérard NUZILLAT - Directeur du L.C.R. - Domaine de Corbeville - BP 10 - 91401 ORSAY - tél. (6) 019 70 00.



THOMSON

POUR NOUS, L'AVENIR A UN SENS

CAISSE NATIONALE DE
CREDIT AGRICOLE

Vous êtes analyste devenez notre chef de projet

De formation supérieure, vous avez 3 à 5 ans d'expérience sur matériel IBM et vous vous êtes affirmé dans le domaine d'applications de la gestion bancaire des prêts.
Nous recherchons pour notre Direction de l'Informatique un **CHEF DE PROJET** qui travaillera au sein du service «prêts».
Votre mission : créer et développer de nouvelles applications dans le domaine de la gestion des prêts bancaires, par exemple le crédit à la consommation (épargne préalable, crédit revolving, édition de l'accord préalable sur vidéotex, ...).
Ce poste est basé à St-Quentin-en-Yvelines, avec possibilité de déplacements ponctuels en province.
Merci de nous faire parvenir votre lettre de candidature avec CV, photo et rémunération actuelle sous réf. **FR 0637 à CNCA, Gestion des Personnes 75710 Paris Brune.**

INGENIEURS PROCESS

Nous sommes une société d'ingénierie pilotant dans le monde entier des projets de plusieurs millions de francs, de très haut niveau technologique et à forte teneur *Informatique*.
Notre EXPANSION et ses perspectives d'EVOLUTION, liées au renom de qualité du groupe auquel nous appartenons, nous amènent à recruter notamment :

ingénieurs chargés d'affaires
- Expérience en ingénierie.
- Connaissances en informatique et/ou automatique.
- Anglais indispensable. (Réf. 758.12.A)

chefs de groupe logiciel
- Parfaite maîtrise de l'informatique scientifique.
- Habitude de l'encadrement sur des projets importants. (Réf. 758.12.B)

analystes
- Professionnels de l'informatique scientifique.
- Expérience industrielle souhaitée. (Réf. 758.12.C)

chefs de produits
- Connaissances approfondies d'un domaine technique (transport d'énergie, télécommunications, productique...).
- Expérience confirmée en ingénierie et informatique. (Réf. 758.12.D)

responsables de marchés
(Réf. 578.12.E)
- Rompus aux négociations commerciales dans le monde industriel.
- Grande disponibilité (déplacements en France et à l'étranger).
- Diplômés de l'enseignement supérieur (scientifique ou commercial).

Si vous désirez participer à ce recrutement, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à notre Conseil

ONOMA 26 rue de Berri 75008 Paris



CAISSE NATIONALE DE
CREDIT AGRICOLE

Envisagez votre carrière bancaire sous l'angle de l'informatique.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole, pour faire face à l'expansion de ses services, propose à St-Quentin-en-Yvelines, des postes de

CHEF DE PROJETS
réf. FR 0638

pour travailler au sein de notre Direction de la Télématique et participer à la mise en œuvre du **Schéma Directeur de notre activité internationale.**
Comme responsable de projets d'informatisation des moyens de paiement, vous concevrez les applications sous une architecture **gros systèmes IBM et matériels dédiés,** connectés à des réseaux internes et internationaux (vous utiliserez la méthode MERISE).
Pour réussir à ce poste qui vous permettra d'élargir votre champ d'action, une expérience de 5 ans en informatique et une formation Ingénieur Grandes Ecoles est indispensable.

INGENIEUR LOGICIEL
réf. FR 0640

pour participer au développement et à l'évolution de nos logiciels généraux sur **système TANDEM NON-STOP :** gestion de transaction, messagerie, connexion aux réseaux d'information bancaire et à divers matériels dédiés.
Vous serez le support technique des équipes projet utilisant ces moyens.
Vous êtes Ingénieur et vous possédez **trois ans d'expérience en logiciel de base.**

FUTURS CHEFS DE PROJETS
réf. FR 0642

Après une période d'adaptation à nos systèmes, vous conduirez des projets motivants touchant les secteurs en développement des activités bancaires et financières avec des techniques informatiques de pointe (VIDEOTEX, RESEAUX LOCAUX, MICRO-INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE...).
Avec un diplôme d'une Grande Ecole (X, HEC, CENTRALE, ESSEC, SUPELEC, ESCP, MINES...), vous avez également une expérience de 3 ans et vous souhaitez débuter votre carrière dans la Banque par l'informatique.

Pour venir discuter de ces opportunités au Crédit Agricole, adressez-nous votre lettre de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence choisie à **CNCA, Service Gestion des Personnes - Saint-Quentin-en-Yvelines - 78280 Guyancourt.**



INFORMATIQUE

recrute

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Désireux de valoriser leurs acquis techniques

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Souhaitant développer de nouvelles compétences

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

désirant intégrer des équipes de haut niveau

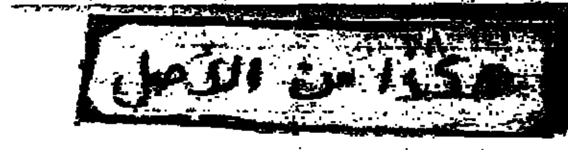
Domaines techniques :

Protocole de communication et architecture de réseaux (SNA, DSA, etc.)
Messagerie (CCITT - MHS - X. 400)
Architecture de document (CCITT, T. 73, IBM - DCA, etc.)
Télématique (Architel)
Sécurité des systèmes de communication.

Adresser candidature et C.V. à :

LORE INFORMATIQUE

A l'attention de R. KOCH
59, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.







Le Monde

SECTEURS DE POINTE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans les BOUCHES DU RHONE, LA FILIALE FRANCAISE DE DEUX IMPORTANTS GROUPES PETROLIERS,

recherche pour son usine de 2.500 personnes



L'INGENIEUR ADJOINT AU CHEF DU SERVICE EXPEDITION

Diplômé d'une école d'Ingénieur, X, Centrale, Mines, Ponts..., vous avez une première expérience de la production ou d'une fonction similaire. *HOMME DE CONTACT ET DE SERVICE,* vous serez à l'écoute des utilisateurs et participerez aux relations avec les autorités douanières et vos prestataires de service. Animateur et gestionnaire, vous superviserez une équipe importante.

La pratique des opérations de douane et d'expédition et la maîtrise de la règlementation des transports seraient des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 12821 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.05



Premier fabricant français de Rubans Adhésifs, 300 personnes, appartenant au groupe FOURNIER (1300 personnes - 750 millions de F.) en pleine expansion cherche pour DIJON

Assistant Marketing Grand Public

Il aura pour mission de participer :
- au suivi et au contrôle des gammes de produits Grand Public (analyse des marchés, panels...)
- à l'amélioration des performances des produits (packaging, merchandising...)

Ce poste s'adresse à un jeune E.S.C. (débutant ou première expérience) familiarisé avec les techniques marketing.

Envoyer lettre manuscrite, CV. photo (retournée) et prétentions à PLASTO S.A. - Direction du Personnel - B.P. 160 - 21304 CHENOVE Cedex

Lévi Tournay/Asscom

GRENOBLE

Responsable développement et industrialisation

ECP, ENSAM, Mines ...

Cette division d'un important groupe industriel français développe et industrialise des systèmes mécaniques complexes de haute précision, qui la placent en position de leader mondial. Ses clients figurent parmi les plus puissantes entreprises multi*nationales du monde. Elle est forte de 70 personnes organisées en petites équipes très qualifiées dans les domaines mécani*que, électronique et informatique. Son budget Recherche et Développement représente une part importante de son chiffre d'affaires. La mission du candidat recherché sera d'assurer la coordination et la gestion, aux plans humain, technique et financier de l'ensemble des budgets de la division. Cette responsabilité convient à un ingénieur ECP, ENSAM ou Mines, possédant une dizaine d'années d'expérience de la conception mécanique et de la gestion d'équipes pluridisciplinaires en milieu évolutif, et originaire d'un secteur technique similaire (Motorisation aéronautique ou automobile, électrotechnique...).La pratique de la langue anglaise est impérative. Les premiers entretiens auront lieu à Lyon ou à Paris dès le début du mois de Juillet 1985. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et **prétentions** sous réf. 4074/M à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON CEDEX.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Publival

Un Grand Projet pour un Jeune Ingénieur



Filiale d'un groupe national important, spécialiste du secteur monétique, nous fabriquons des cartes de paiement (carte bleue, télécarte et, bientôt, la carte à microprocesseur).

Aujourd'hui, nous recherchons le futur responsable de l'industrialisation de la carte à mémoire : analyste du processus de fabrication, relations avec les sous-traitants chargés de la réalisation de la chaîne de fabrication (automates, micromécanique...), installation et lancement de la production.

Jeune ingénieur, vous possédez de bonnes connaissances en méca*nique et automatismes. Vous avez peut-être quelques années d'expé*rience mais vous êtes surtout capable d'apprendre et de vous adapter rapidement. Après une période de formation pendant laquelle vous serez chargé de missions ponctuelles, vous prendrez l'entière responsabilité de ce service. Votre évolution est assurée dans cette activité à l'avenir prometteur. A Orléans, notre équipe est prête à vous accueillir.

Votre dossier de candidature, envoyé sous la référence LM 8517/6 sera étudié *par notre* Conseil.

Gilles Delalandre Consultants
3 rue du Maréchal Foch 37000 TOURS

AFCOREM

Ingénieur de production

Pour satisfaire au mieux notre clientèle et produire en moyenne plus de 100 000 colis par jour, notre Département Industriel dispose de moyens importants : unités de stockage, de fabrication et de tri de colis automatisées. L'effectif est d'environ 2 000 personnes.

Au sein de notre unité la plus importante, nous vous proposons l'Animation et la Gestion du secteur "Réserves" : réception et stockage des articles que nous vendons.
Votre mission ? Motiver vos équipes (120 personnes) pour leur faire atteindre les objectifs que vous avez négociés avec votre Responsable : productivité bien sûr, mais aussi rapidité de mise en stock, délai d'attente des camions...
48 h chrono oblige : nous recherchons un ingénieur passionné comme nous par le défi quotidien et le service clientèle.
Bien sûr une première expérience de l'animation d'équipes de production est nécessaire.

La taille de notre Entreprise vous permettra d'envisager des perspectives d'évolution intéressantes au Département Industriel ou dans d'autres secteurs.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 63 M à Véronique SILVAIN - 57, rue de Blanchemaille - 59082 ROUBAIX Cedex 2.

La Redoute
POUR BIEN VIVRE SON METIER

LA BANQUE DE PICARDIE

3, RUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE, 60200 COMPIÈGNE

RECHERCHE POUR COMPLÉTER SON ÉQUIPE :

– UN DIRECTEUR D'AGENCE

de 28 à 35 ans, de formation supérieure ou ayant dix ans d'expérience de l'exploiration bancaire, chargé d'ouvrir une agence dans une grande ville de la région.

– DEUX FONDÉS DE POUVOIR D'AGENCE,

de même profil que pour la candidature précédente, chargés de développer une clientèle de PME et PMI.

– UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE,

titulaire du DECS ayant au moins trois ans d'expérience de la comptabilité bancaire.

Ecrire à l'adresse avec c.v. détaillé, manuscrit et photo.

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN BERNIER

NOUS CONSIDÉRONS QUE LES HOMMES SONT NOTRE CAPITAL LE PLUS IMPORTANT ET QUE NOTRE OUTIL DE PRODUCTION EST UN LEVIER DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

UNE BANQUE DYNAMIQUE POUR COLLABORATEURS AMBITIEUX ET CLIENTS ENTREPRENANTS

Nous recrutons :
- **JEUNES DIPLOMÉS D'ÉCOLE D'INGÉNIEURS OU DE COMMERCE, désireux de développer leur carrière dans la Banque.**
- **CADRES CONFIRMÉS souhaitant valoriser leur expérience et leur technicité.**

ÉCRIRE : **Bernard TRICOIRE**
Direction des Relations humaines
4, place André-Maginot
54000 NANCY

SNVB GROUPE CIC



TURBOMECA BREVETS SZYDLOWSKI – Secteur aéronautique, 4 250 personnes, à la pointe de la technologie des turbines aéronautiques.

Dans le cadre du développement de sa stratégie mondiale (65 % à l'exportation d'un C.A. de 2 milliards F) recrute, pour son établissement situé à BORDES,

GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES

Au sein de la direction commerciale, vous intégrerez un département chargé de l'établissement, de la conclusion et du suivi des contrats.

Pour un ou plusieurs programmes moteurs, vous assumerez les fonctions de responsable marketing et commercial depuis la promotion des ventes jusqu'au suivi des contrats de développement et de mise en production-série.

Compte tenu de la politique de coopération internationale de notre société, nous recherchons un cadre de formation supérieure technique ou commerciale disposant d'une expérience réussie de quelques années dans la gestion de projets dans ce même contexte.

Homme de dialogue, vous voulez participer à notre évolution et vous souhaitez *consolider votre acquis dans cette nouvelle fonction.* La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. PV/JC.06 à TURBOMECA – Direction du Personnel - BORDES, 64320 BIZANOS.

HAVAS CONTACT





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Recrutement de cadres

Strasbourg - *PA France, filiale du groupe PA International (1.300 consultants dans le monde), est implanté à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg et Toulouse.* Continuant son développement, l'agence de Strasbourg qui couvre tout l'Est de la France recherche un nouveau collaborateur pour compléter son équipe de quatre consultants. Basé à Strasbourg, il interviendra progressivement dans des missions de recrutement de cadres de tous niveaux, par voie d'annonces ou en recherche directe. Il sera chargé plus particulièrement du développement de la Lorraine. Nous recherchons un candidat de fort potentiel, âgé d'au moins 28 ans, impérativement diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles ou université) et qui peut justifier d'une expérience de plusieurs années, soit dans le recrutement et la gestion du personnel, soit dans une fonction de type commercial ou de conseil l'ayant mis en rapport avec de nombreuses entreprises diversifiées. Une connaissance des milieux industriels lorrains représente un atout. La rémunération dépendra de l'expérience et pourra dépasser 200.000 francs. Ecrire à R. SPIELER en précisant la référence A/O62DSM

MEMBRE DE SYNTEC



3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Reims - Industrie transformation plastiques

Conduire et optimiser notre ligne de production de plastique laminé et calandré

30 ans minimum, de formation supérieure, type BTS Mécanique ou Génie Chimique, vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans la transformation des plastiques ou similaire, avec responsabilité d'encadrement d'Ateliers de fabrication.

Au sein de notre Société, filiale d'un groupe industriel international notoirement implanté dans son marché, devenez notre Chef d'Atelier.

Près du Directeur d'Usine, vous coordonnerez le travail de deux équipes de 20 Personnes, avec l'aide de 2 Contremaîtres, tant sur le plan humain, que technique, dans un souci constant de la qualité, du respect des délais et des coûts.

En liaison avec notre Laboratoire, vous participerez à la définition et à la mise au point des produits.

Ce poste évolutif est assorti d'une rémunération ouverte, fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 6645 SM à notre Conseil.

17 rue Courmeaux - 51054 Reims Cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris



MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

Un des premiers groupes
du BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa filiale Bâtiment

AUVERGNE - LIMOUSIN

CHEF DES SERVICES COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

De formation supérieure de commerce et DECS, son expérience *professionnelle sera au minimum de 3 à 5 ans, de préférence acquise* dans le bâtiment et les T.P.

Il devra établir la comptabilité générale et analytique de la filiale, y compris le bilan et les déclarations fiscales, ainsi que la gestion de la trésorerie et également la gestion du personnel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. SM 369 à notre conseil qui le traitera en toute confidentialité.



CURSUS CONSEIL
16, Rue de la Paix, 75002 Paris.

Au cœur du Sud-Est, patron d'un projet complet de marketing agricole à l'échelon régional...

Un important organisme financier recherche, afin de donner un nouvel essor à l'agriculture départementale, un(e) **CHARGE(E) DE MISSION.**

A partir de l'analyse exhaustive des types de ressources agricoles du département, des structures en place, des circuits de distribution existants et des marchés actuels et potentiels, il devra proposer et mettre en œuvre des actions devant améliorer les débouchés des productions agricoles.

En relation constante et suivie avec les instances professionnelles départementales, il aura un rôle essentiel d'interface entre les producteurs, les structures existantes, les négociants et les marchés potentiels.

Cette mission, prévue pour une durée de 3 ans, s'adresse à un(e) candidat(e) de formation supérieure commerciale et marketing, connaissant bien les problèmes économiques agricoles par son expérience professionnelle, *de préférence commerciale.*

La rémunération sera fonction de l'expérience et de l'aptitude du candidat (160/240 000 F).

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à

LG Conseils
18, rue E.-Delanglade - 13006 MARSEILLE

MEDIA PA

Chef de Service Entretien Travaux Neufs un patron de haut niveau

Ingénieur généraliste (Centrale, ENSAM,...) vous avez environ 10 ans d'expérience dont une partie en entretien en milieu industriel. Passionné par la technique, vous demandez à être confronté à des domaines très variés où l'électronique et les automatismes jouent un rôle important. Vos atouts personnels vous conduisent à être un élément moteur et novateur, soucieux de progrès technique et de l'évolution des hommes.

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES (1,6 Md de F de C.A.) recherche le responsable du service entretien travaux neufs de *son usine située près de Nancy. Dans cette unité de 550 personnes a été réalisé un programme d'investissements de 400 millions de francs* sur deux ans. Ceci a permis d'augmenter sa capacité de production de 50 % et de l'équiper des matériels les plus performants et sophistiqués.

Rattaché au Directeur de l'usine, vous l'assisterez dans l'élaboration du schéma directeur de la Brasserie. A la tête d'une équipe de 70 personnes dont 2 ingénieurs, vous animerez les services entretien général, travaux neufs et fluides. Dans un contexte en pleine mutation technologique, vous serez attentif à faire évoluer les méthodes, la gestion et les hommes. Votre réussite vous assurera des évolutions intéressantes au sein de la Société et du Groupe.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R 27 M en précisant rémunération actuelle à:
BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Fabrication

Ingénieur généraliste, vous avez exercé pendant environ 5 ans des responsabilités opérationnelles dans l'industrie verrière. Vos qualités de dialogue, de méthode et d'action vous permettent à présent d'évoluer vers des responsabilités plus globales.

Les **VERRERIES DE MASNIÈRES** sont spécialisées dans la fabrication de flacons en verre pour la pharmacie et la parfumerie. Leur unité de production (900 personnes, 70 000 tonnes de flacons par an), située près de Cambrai, a des objectifs ambitieux de développement des performances techniques, économiques, humaines et vous propose *la responsabilité de leur fabrication* parfumerie.

Vous prendrez en charge l'ensemble de ce secteur : un four, 4 lignes de production et le secteur froid (hors décor) soit 220 personnes. Vous contribuerez à la conquête de parts de marché par l'amélioration des performances de l'outil industriel. Vous développerez le savoir-faire verrier et animerez les actions d'organisation, de formation, d'information et d'expression du personnel.

Votre réussite à ce poste vous ouvrira de larges perspectives d'évolution tant dans la Société que dans le Groupe BSN.



Merci d'adresser votre candidature, sous ref. Y 14 M , en précisant remuneration actuelle à :
BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES MECANIQUES
AM - ENSI - INSA
ou similaire
ou première expérience BE

Un très important constructeur d'importants matériels électromécaniques de production, de technologie avancée, exportant 80% de sa production, recherche ce jeune ingénieur qui participera à l'étude et à la *mise au point de nouveaux* matériels, tant en BE qu'aux essais de prototypes, en liaison avec *les services méthodes* et fabrication.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique, proche d'une grande ville universitaire.

Adr. CV dét. ss réf. 1116 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ASSISTANT DU DIRECTEUR DES VENTES
ENI - ENSI - INSA
(électromécanique) ou
similaire + 1 à 2 ans
expérience BE ou
Services Techniques.

Une industrie de niveau international en *expansion, fabriquant des équipements* électropneumatiques spécialisés pour industries diverses (chimie, mécanique, *alimentaire, appareillages scientifiques,* etc.), recherche ce jeune cadre pour sa filiale française proche de Saint-Louis (68).

Mission : traitement des consultations des clients, offres techniques et commerciales, conseils techniques aux clients, gestion de l'après-vente, actions publicitaires, expositions.

Allemand ou anglais efficacement parlé indispensable.

Poste d'avenir, évolutif.

Adr. CV dét. ss réf. 1117 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

ADMINISTRATION PUBLIQUE RECHERCHE DES CHARGÉS D'ÉTUDES

disponibles du 1er septembre 1985 au 31 décembre 1986
Résidence Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Picardie au profil suivant :

- titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (minimum BAC + 5) : éco., gest., droit public, sc. po., stat ;
- ayant au minimum trois ans d'expérience professionnelle ;
- rigueur scientifique, qualité de l'expression, sens du contact.

La connaissance des affaires municipales sera appréciée, celle des affaires culturelles *constituera un atout* supplémentaire.

Contrat à durée *déterminée.* Rémunération brute : 10.000 F par mois.

Ecr. s/nº 7.481 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE CADRE FINANCIER EXPORT
HEC-ESSEC-ESC-IECS

Un très important constructeur de matériel de filature de l'Est, réalisant un CA élevé à l'exportation *recherche* un jeune ingénieur commercial, parlant bien l'anglais + l'allemand ou l'espagnol pour prendre la responsabilité de dossiers tels que : financement d'exportations, polices Colace, suivi juridique et financier d'importants contrats, au sein d'une équipe spécialisée.

Il participera aux négociations des *contrats en liaison avec les ingé*nieurs technico-commerciaux.

Brefs déplacements intermittents.

Deux à trois ans d'expérience (Exportations biens d'équipements, techniques financières export) souhaités.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique.

Adr. CV dét. ss réf. 1113 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

Contact-téléphone
(1) 261 82 81

NOUS CREONS EN PICARDIE UN ETABLISSEMENT FINANCIER

de première importance, échelon régional d'un grand réseau national. Situé à AMIENS, il couvrira la Somme, l'Aisne et l'Oise, une région comportant plus de 200 agences et sièges et employant un millier de personnes. *Nous recherchons des hommes et des femmes motivés et compétents qui* constitueront ce nouvel établissement autour du Directoire.

Responsable de la communication

En cohérence avec la politique nationale, vous étudierez et mettrez en œuvre le plan de communication régional. En fonction des *études marketing*, et en *liaison avec les Chefs de Produits, vous élaborerez une stratégie publicitaire dont vous* assurerez l'entière responsabilité (messages, plans médias, budgets, contrôle de rendements). Vous serez chargé des contacts avec la presse et, d'une façon générale, des relations publiques. Vous organiserez et superviserez également toute la communication interne, et vous participerez à *la conception des programmes de formation produits. Rigueur du raisonnement,* facilités orales et écrites, sens esthétique et goût du contact s'ajouteront à une formation supérieure et à une première expérience. (Réf. 6876 RC)

3 Chefs de produits

- **EPARGNE ET SERVICES** (Réf. 6876 CPE)
- **MOYENS DE PAIEMENT** (Réf. 6876 CPM)
- *CREDIT* (Réf. 6876 CPC)

Parce qu'ils connaissent bien nos produits et parce qu'ils n'ignorent rien du marché de l'épargne et du crédit (clientèle, concurrence, etc.), *nos CHEFS DE PRODUITS sont les garants de notre développement. Ils proposent des objectifs et les moyens* concrets et réalistes qui permettront de les atteindre (stratégie marketing, investissements matériels et humains, ...). De ce fait, ils sont en liaison constante avec le responsable communication et publicité. Véritables animateurs, ils savent motiver les hommes et *dynamiser un réseau. Pour les rejoindre, vous devrez justifier d'une bonne connaissance des produits financiers et d'une* expérience de la vente dans ce domaine. Un diplôme d'études supérieures sera apprécié.

Chargé d'études stratégie de développement

Pour établir un plan stratégique de développement nos décideurs doivent posséder des éléments prévisionnels extrêmement fiables. Vous aurez pour mission de rassembler et d'analyser toutes les informations concernant les marchés, les produits, la concurrence, et d'en dégager les tendances. Ponctuellement, vous assisterez les établissements régionaux dans la mise au point de leur plan de développement. De formation supérieure, vous avez une bonne connaissance des produits financiers et vous possédez d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse. (Réf. 6876 CSD)

- Appelez "Contact-téléphone" au (1) 261 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) pour des informations complémentaires, ou
- Adressez lettre manuscrite, C.V et photo en précisant la référence du poste à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, *qui transmettra*

HAUSERMAN

NOTRE SOCIETE : Une entreprise du second-œuvre du bâtiment ayant son usine intégrée, dont le siège et l'unité de production se trouvent à Strasbourg. 22 agences en Europe, Moyen-Orient et Extrême-Orient, 950 salariés. En 1984, un chiffre d'affaires de 567 millions de FF, dont les 2/3 à l'export.

NOTRE METIER : La conception, la vente, la fabrication sur mesure et l'installation de systèmes de cloisons amovibles et de plafonds modulaires métalliques destinés à équiper les locaux à usage de bureaux et les locaux à atmosphère contrôlée.

NOTRE STRATEGIE : *Une recherche systématique de la satisfaction des besoins* de nos clients utilisateurs.

Pour la fabrication de nos demi-produits (profilage, pliage, poinçonnage, *découpage de tôles fines), nous recherchons un*

CHEF D'ATELIER

Il supervisera une unité de fabrication de 70 personnes, qui joue un rôle primordial dans la maîtrise finale de la réalisation en usine des commandes qui sont livrées sur chantier pour être montées

- Si vous êtes jeune ingénieur ou BTS/DUT
- Si vous avez une expérience réussie d'au moins 2 ans en tant qu'ingénieur de fabrication dans un secteur faisant appel à la technologie de transformation des tôles fines,
- Si vous avez le goût et l'aptitude de l'animation des hommes,

Nous serions très heureux de vous rencontrer pour étudier avec vous votre candidature.

HAUSERMAN S.A. Direction du Développement des Ressources Humaines, 56, rue Jean Giraudoux - 67034 STRASBOURG Cedex. Tél. (88) 29.90 01.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Consultant

"Management et Gestion Industrielle"
Ingénieur Grande Ecole

Nous sommes l'un des premiers Cabinets d'Ingénieurs Conseils en France. En 40 ans, nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux.
Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos Consultants qu'aux méthodes que nous avons su créer et faire évoluer ensemble.

Ingénieur de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, vous avez acquis une expérience professionnelle dans l'industrie et vous souhaitez, aujourd'hui, évoluer vers des fonctions de Conseil, qui vous permettront de mettre davantage en avant vos qualités d'animateur et de formateur, votre goût de la vente, autant que vos capacités d'analyse et de synthèse. Ce développement de carrière, la **CORT** vous l'offre aujourd'hui dans son département "Management et Gestion Industrielle".
Après une période de formation et d'expérience approfondie à nos méthodes, vous deviendrez expert dans un ou plusieurs de nos domaines d'intervention (stratégie - production - logistique - systèmes d'information), vous pourrez participer au développement de nouveaux produits et en assurer vous-même la commercialisation au niveau des états majors chez nos clients.

Nous vous demandons une grande disponibilité pour effectuer de fréquents déplacements.
Nous vous proposons une rémunération valorisante et un statut de partenaire auquel ont accès les Consultants de la CORT.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre curriculum-vitae avec photo et rémunération actuelle sous référence 3097.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — *Paris-Lille-Lyon-Strasbourg*

Lévi Tournay/Asscom

---

1 SECTEUR D'ACTIVITE DE POINTE : L'INFORMATIQUE

C'est ce que nous proposons au responsable (HF) que nous recherchons pour prendre la tête d'une petite équipe

Sa mission : l'emploi. ● Adapter les ressources aux postes par la mobilité interne ou le recrutement, ● *Prévoir les axes de développement du personnel de façon à assurer au mieux les besoins futurs de la compagnie*

Son profil : ● Etudes supérieures en Sciences Humaines. Formation complémentaire en gestion, type IAE, appréciée, ● Expérience confirmée de la fonction en entreprise

Poste basé en banlieue sud. Adresser CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle et souhaitée sous réf. FP1106 à A. BRODA - 15 rue du Louvre - 75001 Paris.

1 DOMAINE D'INTERVENTION : LA FONCTION PERSONNEL

Ecole recherche
PROFESSEURS
Maths, Physique, Chimie
Economie, Histoire
Géographie et Lettres
Expérience exigée
Envoyer C.V. + photo au
96, av. de la République
75011 PARIS.

Société américaine
en pleine expansion
réalisant et installant
un système informatique
de gestion de production
recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL
DYNAMIQUE - AUTONOME
pour la conception de programmes et la programmation, en vue de l'adaptation en France du Système américain

3 à 5 ans d'expérience en programmation sont exigés
Les connaissances en MRP, systèmes de comptabilité, écritures comptables, HP 3000 vivement souhaitées
Des notions d'Anglais seraient un atout supplémentaire

Ecr. avec C.V., prétentions ss réf. 12.110 Contesse Pub 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son siège social situé à NANTERRE-PREFECTURE

ADJOINT CHEF SERVICE COMPTABLE H/F

Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes, il participera en collaboration avec le Chef de Service à la définition des principes de gestion comptable et assurera le suivi de la comptabilité générale.

Il sera, en outre, chargé de l'animation, du bilan fiscal ainsi que de l'élaboration de nombreux tableaux de bord.

Ce poste convient à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (Maîtrise Eco Gestion ...), titulaire d'un DECS et pouvant se prévaloir d'une expérience de 4 ans minimum dans la fonction, de préférence en milieu bancaire.

La maîtrise de l'outil informatique ainsi que les relations inter-bancaires constitueront un atout supplémentaire.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4673
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

Le Directeur Général d'un Important Groupe Electronique recherche

ASSISTANTE DE HAUT NIVEAU

Formation :
- *Sup de Co ou Maîtrise de gestion (ou Droit),*
- *dactylo et sténo,*
- *pratique courante de l'anglais.*

Fonction :
- *la candidate sera en particulier chargée des missions suivantes :*
  - *direction du secrétariat du Directeur Général,*
  - *lecture et traitement du courrier,*
  - *suivi des affaires,*
  - *organisation des rendez-vous et missions du Directeur Général, et préparation des dossiers correspondants,*
  - *préparation de la correspondance du Directeur Général.*

Qualités requises :
- *lecture rapide,*
- *mémoire,*
- *sens des priorités,*
- *sens de l'organisation,*
- *goût du travail méthodique,*
- *esprit d'initiative.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à N° 12837 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.06

Société 600 personnes
PARIS, banlieue Ouest
recherche son

ASSISTANT(E) GESTION DE PERSONNEL FONCTION PAIE

- il (elle) assurera la liaison avec le service informatique ;
- il (elle) recevra les salariés et informera les responsables dans l'application des procédures en vigueur ;
- il (elle) réalisera des études statistiques.

PROFIL : formation niveau DUT et première expér. dans cette fonction souhaitable.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 3649, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Notre groupe spécialisé dans les moyens de paiements présents et futurs recherche pour son activité

Traitement de la carte (Paris)

Un Organisateur Débutant

En liaison avec les ingénieurs, il effectuera les études des besoins et assurera l'interface avec les services exploitation et les centres de production du groupe.

Il possédera une licence ou une maîtrise de gestion ou de sciences économiques (option organisation si possible).

Un candidat motivé et prêt à s'investir dans le groupe pourra y évoluer.

Nous le remercions de bien vouloir écrire sous référence 411/1 à A.L. CONSEIL, 102, Bd Malesherbes 75017 Paris que nous avons chargé de cette recherche et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Nous sommes une société internationale basée à PARIS.

Nous mettons à la disposition de nos clients — responsables d'entreprises et professions libérales —, une information triée et traitée par 200 spécialistes.

Nous recherchons pour renforcer l'équipe d'experts de notre Département Juridique.

un juriste

ayant acquis une expérience professionnelle réussie de 3 ans minimum dans la fonction juridique d'une grande entreprise, une pratique du Droit des Affaires et du Droit commercial.
Une bonne connaissance de l'Anglais serait appréciée.
De surcroît, vous êtes un homme ou une femme de conseil et de communication.

Adressez votre candidature détaillée à S.V.P. - Madame E. LIPUSCEK
54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08.



P.M.E. SECTEUR DISTRIBUTION
BANLIEUE EST — 180/200.000 F

P.M.E. indépendante du secteur de la distribution, située en banlieue est, nous réalisons un C.A. annuel de 120 millions de francs et employons une centaine de personnes sur 3 supermarchés représentant une surface totale de 3800 m². Nos ventes sont assez nettement orientées vers l'alimentation et plus particulièrement vers les produits frais.

Le développement de nos activités nous amène à renforcer notre structure et à recruter un

Gestionnaire

capable de prendre en charge l'ensemble de la **gestion administrative, comptable et financière** de notre société (avec la collaboration de 6 personnes), et de choisir et mettre en place les outils informatiques que notre développement rend nécessaires.

Nous souhaitons que vous soyez âgé de 30 ans environ, diplômé d'une école de commerce et/ou titulaire du DECS, et que vous ayez déjà l'expérience de ce genre de fonction, de préférence dans le secteur de la distribution. Vos connaissances dans le domaine de **l'informatique de gestion** et/ou de la **gestion du personnel** constitueront autant d'atouts supplémentaires.

Nous vous remercions de vous mettre en rapport avec Hubert Gérard, soit par téléphone le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 364.12.10, soit en lui faisant parvenir votre C.V. à l'adresse suivante : HUBERT GERARD CONSEIL, 38, rue de Bassano 75008 Paris. Tél. (1) 723.55.18

Hubert GERARD Conseil



emplois régionaux emplois régionaux

MARSEILLE
SOCIÉTÉ DE TRAVAUX MARITIMES
recherche

2 INGÉNIEURS PROJET

grande école, option mécanique

- Pratique du commandement d'une petite équipe.
- Expérience du milieu offshore.
- Grande connaissance des problèmes techniques.
- Aisance en anglais indispensable.

Postes à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre de candidature + c.v. + photo + prétentions à Havas, réf. 95483, Marseille qui transmettra.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

recherche pour la **direction de son laboratoire de mécanique des fluides**

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE à vocation aéronautique

Responsable des travaux pratiques d'aérodynamique, *mécanique de fluides et propulsions*, et mécanique du vol, gestion des moyens.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET D.E.A. MÉCANIQUE DES FLUIDES SOUHAITÉS.

Statut d'agent public sous contrat.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à ENSICA, 49, avenue Léon-Blum, 31056 TOULOUSE CEDEX.

Important établissement industriel de l'Etat, région Ouest littoral
recherche

INGÉNIEUR

diplômé école d'ingénieurs
(ou diplôme universitaire équivalent).
Libéré obligations militaires,
pour fonctions d'analyste programmeur
de systèmes temps réel.
Expériences ou connaissances en informatique souhaités.

Ecrire avec c.v. détaillé et photographie sous n° 7.416 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NORMANDIE — F 220.000+

La filiale française d'un groupe multinational dans l'activité de négoce en expansion continue ;
C.A. : près de F 100 Millions ;
recherche un

responsable administratif et comptable

« **Responsable de tous les aspects administratifs et comptables de la société** et du "reporting" vis à vis du groupe, ce poste conviendra à un candidat H/F, âgé de 30 ans minimum, formation DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment L'ALLEMAND, notions d'anglais appréciées, ayant acquis au moins 5 ans d'expérience, et familiarisé avec l'utilisation et le développement des moyens informatiques.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V. et photo (*retournés*), prétentions, sous référence 21.705-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrègies
3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

POUR USINE DE
TRANSFORMATION PAPIER
RÉGION NORMANDE

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Dirigera 80 pers. en 2 postes, responsable planning, productivité, contrôle qualité, entretien, travaux neufs. Rémun. fonction expérience. Responsable plus. sites dans bref délai.
Env. C.V., photo, prétentions, *réf.* NORMANDIE B.P. 197, *62404 BÉTHUNE CEDEX.*

S.E.V.M.E. INFORMATIQUE
ZI Les Paluds, 13400 AUBAGNE
recrute urgent :

1 ing. informaticien confirmé.
1 tech. plate-forme.
2 monteurs-câbleurs.

TECHNICIEN DE CHANTIER
Etanchéité sur béton
Paris-Sud

- Une entreprise Parisienne d'étanchéité, en expansion, recherche pour ce poste (niv. ETAM) un jeune Technicien Bâtiment (ou équivalent) disposant de 2 à 5 ans d'expérience *de conduite de travaux* d'étanchéité.
- Poste d'avenir stable.
- Rémunération de bon niveau.

Adr. CV dét. ss réf. 1139 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX



BERTIN & Cie

Première Société Européenne de recherche et développement de technologies avancées pour l'industrie
souhaite augmenter sa pénétration dans les secteurs :

– PETROLE/CHIMIE
– METALLURGIE/SIDERURGIE

Elle recrute pour cela :

DEUX RESPONSABLES DE MARKETING INDUSTRIEL

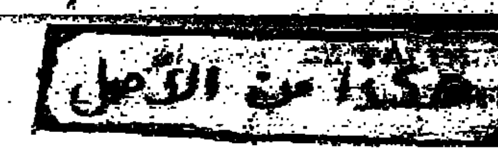
de haut niveau dont la mission sera pour le secteur dont ils seront chargés :

- identifier les besoins en technologies nouvelles par des contacts permanents avec l'industrie nationale, internationale et avec les organismes publics,
- connaître les orientations du marché et les projets d'investissement,
- préparer et animer la stratégie commerciale de la Société vis-à-vis du secteur,
- situer les innovations proposées par la Société BERTIN dans leur contexte concurrentiel,
- soutenir les responsables de projets dans la négociation des contrats.

Cette activité présente une remarquable opportunité :
- de synthétiser le savoir-faire du secteur et de se tenir au courant des technologies les plus performantes,
- de développer un réseau de contacts avec les décideurs industriels et publics à niveau élevé.

Pour y faire face, les candidats Ingénieurs devront faire valoir une expérience technique diversifiée dans le secteur concerné (exploitation, process, vente de contrats d'ingénierie) et un goût certain pour les fonctions de communication et de négociation.

Envoyer dossier de candidature complet et prétentions sous réf. [illegible] à :
BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.





L'INSTITUT NATIONAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

UN RESPONSABLE DE FORMATION

de cadres commerciaux chargés des produits de *grande diffusion.*

Le candidat, diplômé d'une école de commerce aura développé des compétences marketing dans une entreprise

UN RESPONSABLE DE FORMATION

de cadre technico-commercial gérant un portefeuille d'entreprises

Le candidat, diplômé d'une école de commerce aura une expérience de vente de produits sur le marché professionnel

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat

Prière d'envoyer C.V. ou téléphoner
à M. LARABI, directeur des Etudes à l'INT
9, rue Charles-Fourier, 91011 EVRY Cedex

Téléphone : (6) 077-61-75.

HAVAS CONSEIL MARSTELLER

recherche

ASSISTANT DE GESTION

NOUS SOMMES : un important groupe de publicité international.

NOUS AIMERIONS RENCONTRER : *un jeune* diplômé de l'enseignement commercial (H.E.C., E.S.S.E.C, E.S.C.P.) ayant :

- le sens du contact à tous niveaux ;
- une réelle capacité à travailler en équipe ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise.

NOUS PROPOSONS :

- au démarrage, une formation : aux techniques publicitaires et au contrôle de gestion d'une agence de publicité ;
- à court terme, une responsabilité opérationnelle en contrôle de gestion.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
H.C.M. 135, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 NEUILLY Cedex.
A l'attention de Françoise PREEL.

Voulez-vous : Goûter des fromages,
Sentir des parfums,
Réaliser des enquêtes ?

Notre département Etudes de Marchés recrute

Personnes créatives pour travail à temps partiel.

Langues étrangères appréciées.

C.V. et photo
F.G. - 17, boulevard, Vital-Bouhot,
92200 NEUILLY.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

diplômés Grande École ou DEA Universitaire pour

TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT

Plusieurs postes disponibles

PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER

Domaines : thermique, acoustique, physique et chimie des matériaux, économie du bâtiment, informatique, robotique
Durée : 1 an temps partiel possible

Adresser C.V. à IRBAT
242 bis, bd St-Germain, 75007 Paris.

ENTREPRISE DE MECANIQUE
filiale d'un groupe international
(PARIS OUEST)
cherche pour renforcer
son équipe développement un

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT

chargé de concrétiser les projets et produits nouveaux.

Il a une première expérience industrielle dans les METHODES de fabrication et la CONCEPTION des ensembles mécaniques intégrant des PIECES INJECTEES, FORGEES, EMBOUTIES, et en a optimisé les coûts.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Les ingénieurs intéressés envoient leur C.V. et rémunération souhaitée à :

CONSULTANTS ASSOCIES
C. LEMAIGNAN
19, rue Blanche - 75009 PARIS.

Deuxième monte automobile
Diriger un centre de profits

Nous recherchons le Directeur d'un centre de profits rattaché à un groupe important et renommé. La vocation de ce centre de profit est le négoce de produits destinés à l'automobile : alarme, auto-radio, accessoires électroniques... Son CA est de *60 millions et son effectif de 45 personnes.*

Le Directeur de cette société aura de solides compétences en marketing et en gestion et de réelles qualités d'animateur. Il développera les positions de la société en CA, marges, pénétration. Il définira les nouveaux produits à commercialiser, les recherchera en France et à l'étranger, et en négociera la représentation.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation ESC ou équivalent,
- *dix ans d'expérience professionnelle de préférence dans le domaine des* équipements automobiles ou plus généralement des fournitures industrielles,
- la connaissance de la vente par réseau de grossistes,
- l'autonomie et les réflexes d'un patron de PME mais également la capacité à *s'adapter à la rigueur de gestion d'un groupe.*

Poste : banlieue nord-est de Paris. **Rémunération : 400.000 F.**

Ecrire sous réf. XM 521 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Responsable
comptabilité et gestion

La filiale d'un grand groupe international, leader sur son marché, recherche son Responsable Comptabilité et Gestion.

Directement rattaché au PDG, il sera chargé :
- de la comptabilité,
- de l'informatique,
- de l'élaboration du budget et du contrôle de gestion,
- de l'assistance aux commerciaux pour les problèmes financiers.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC et/ou DECS, ayant quelques années d'expérience professionnelle en comptabilité, le goût et le sens de la gestion, de bonnes capacités relationnelles.
Ce poste implique la rédaction du reporting mensuel en anglais dont la connaissance est donc indispensable.

Poste : banlieue sud Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F +

Ecrire sous réf. LW 497 CM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

exportant du matériel d'armement de haute technicité
propose à

Deux ingénieurs

une responsabilité ouverte sur l'international dans le cadre du développement de nouveaux programmes.

- **L'un basé dans le Sud-Ouest,** assurera des missions d'assistance technique en France et à l'étranger en animant, coordonnant et gérant l'appui logistique aux clients : essais sur le site, pièces de rechange, formation des utilisateurs, après-vente...

Ce poste s'adresse à un ingénieur ENSI ou équivalent, disponible et capable d'initiative, ayant renforcé une formation de base d'électronicien par des compétences en mécanique et en hydraulique grâce à une expérience de 3 à 5 ans dans une activité maintenance ou installations. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol souhaitée.

référence YN 522 AM

- **L'autre, basé à Paris,** devra pouvoir prendre progressivement en *charge avec une large autonomie la gestion du développement d'un nouveau* matériel. Il coordonnera l'action des différents services et entreprises intervenant sur ce projet sur les plans technique, financier et délais. Ultérieurement, il pourra en assumer la promotion technico-commerciale sur le marché mondial.

Il possédera un diplôme d'ingénieur GE, de l'ouverture à des techniques variées, une expérience de gestion de projet important, la connaissance de l'anglais (autre langue étrangère souhaitée), des qualités de rigueur, d'organisation et d'aisance relationnelle.

référence AP 523 AM

Ces deux postes impliquent de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Ecrire en précisant la référence.
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue



Membre de Syntec

Chef des services techniques

SOCIÉTÉ, filiale d'un puissant groupe européen, en bonne santé économique et financière, recherche pour son usine récente et *moderne de fabrication de transmissions mécaniques automobiles un* **Chef des Services Techniques.**

Rattaché au Directeur de l'unité, il animera les services techniques (25 personnes) *avec une large initiative dans les domaines de l'industrialisation des produits, la* conception et la mise en place de nouvelles méthodes et techniques de production (usinage à commandes numériques, traitements thermiques...).
Ingénieur diplômé AM, ECL, INSA... âgé d'une trentaine d'années, il possédera une *expérience de cinq années méthodes, techniques de fabrication, mise en place* d'investissements... *ainsi qu'une personnalité affirmée et dynamique.*
Evolution possible dans le groupe pour candidat de fort potentiel.

Poste à Metz. ***Rémunération :*** **250.000 F +/an**

Ecrire sous réf. WL 520 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Un challenge pour des responsables commerciaux percutants et évolutifs



La Société des Verreries du GIER, à vocation internationale, filiale du Groupe BSN fabrique et *vend des articles de gobeleterie et de vaisselle de table.*

Son CA est de 300 millions dont 75% à l'exportation. Son outil industriel vient d'être modernisé et ses projets commerciaux sont ambitieux.
Pour participer à un nouveau déploiement de la Société, nous recherchons **deux Responsables Commerciaux** qui seront intégrés dans une équipe jeune et performante.

• Chef des ventes France

Ce poste conviendrait à un candidat ESC ou équivalent, ayant environ 5 ans d'expérience dans la vente de produits grand public, capable :
- de participer à l'élaboration de la politique commerciale,
- de diriger une équipe chargée d'animer un réseau de grossistes *et d'assurer les contacts avec les Centrales d'achats,*
- de négocier avec les clients importants,
- de développer un CA actuel de 75 millions.

référence LA 510 AM

• Chef de zone exportation

Ce poste conviendrait à un candidat de même profil que le précédent, ayant une expérience à l'exportation d'environ 3 à 5 ans ou ayant séjourné à l'étranger.
L'anglais courant est indispensable et une deuxième langue, allemand, souhaitée.
Il aura la responsabilité des pays de langue anglaise et/ou germanique (CA actuel de 60 millions).

Il devra être à même :
- de participer à l'élaboration de la politique exportation,
- d'animer un réseau d'agents export,
- de négocier avec les clients importants.

référence MB 511 AM

La réussite dans ces deux postes implique dynamisme et sens de la rentabilité.
Larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Les deux postes sont basés dans la région Rhône-Alpes.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Chef des services
contrôle de gestion
et comptabilité

UN TRÈS GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS (**CA supérieur à 20 milliards**) recherche pour une filiale (450 personnes, CA 300 millions) un **Cadre** capable d'assumer la responsabilité :

- du contrôle de gestion de la société et des usines,
- des services comptables (comptabilité générale et analytique) basés dans la principale usine.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle,
- soit ingénieur, avec une bonne expérience du contrôle de gestion et de bonnes bases (et un début d'expérience) en comptabilité,
- *soit ayant une formation et une expérience comptable et ouvert au contrôle* de gestion.

Situation intéressante permettant de conjuguer la polyvalence de la PME et la rigueur de gestion ainsi que les moyens d'un grand groupe.
Réelles perspectives d'évolution de carrière.
Poste : ville 60 km nord-ouest de Paris.

Ecrire sous réf. VF 519 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Jeunes
futurs directeurs

Nous sommes une Société Française en expansion, rattachée à un groupe leader européen.
Notre Société comprend actuellement 23 filiales en France *et nous prati*quons largement la délégation et la décentralisation.

Notre activité se situe dans le secteur des services et implique l'animation d'effectifs *nombreux (100 à 300 personnes par filiale)* et la mise en œuvre de parc de matériels importants.
Pour préparer nos structures futures de Direction et gérer notre développement, nous recherchons de **futurs Directeurs de filiales,** qui après formation, pourront, *dans les deux ans environ, prendre la direction d'un centre de profits.*

Ces postes, qui impliquent compétences en gestion, qualités d'animation et sens aigu de la négociation, conviendraient à de jeunes diplômés de grandes écoles (d'ingénieur ou de gestion), ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assuré des responsabilités autonomes (direction de PME, de départements ou de centres de profits) à dominante commerciale et gestion.

Ces postes se situeront dans des villes de province et impliquent une certaine mobilité car leur localisation ne peut être définie dès à présent.

Ecrire sous réf. PE 514 CM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Premier groupe cotonnier européen, de notoriété internationale dans plus de 20 créneaux, nous recherchons pour notre division Ingénierie des

FILATURE (réf. LM 1)
TISSAGE (réf. LM 2)
TEINTURE (réf. LM 3)
IMPRESSION (réf. LM 4)

Basé à Paris, vous participerez à la conception et à la réalisation d'unités nouvelles de fabrication pour *le groupe ou le compte de tiers.*
Vous assurerez par ailleurs une mission d'assistance technique auprès des établissements de production de **DMC**, en France et à l'étranger.

Responsable du suivi d'affaires importantes à un niveau technique élevé, vous êtes forcément un Ingénieur Textile Confirmé, bénéficiant d'une solide formation de base (**ENSITM, ESTIT, ENSAIT, ESITE, Grandes Ecoles d'Ingénieurs**) et d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'un des domaines suivants : Filature, Tissage, Teinture, Impression.

Des déplacements de courte durée seront à effectuer en France et à l'étranger.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

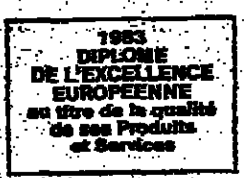
Le niveau de rémunération envisagé sera lié à l'étendue de vos responsabilités et de votre expérience.
De larges possibilités d'évolution sont ouvertes au sein du groupe.

Merci d'adresser votre **dossier de candidature** (en précisant la référence du poste souhaité sur l'enveloppe) à **Edouard DESCAMPS - DMC, Gestion des Cadres - 88, rue de Rivoli - 75139 PARIS Cedex 04, qui le traitera confidentiellement.**

COMMUNICO

ROUX COMBALUZIER SCHINDLER
RCS ASCENSEURS

Ingénieurs Electroniciens



Leader européen, second mondial, implanté dans plus de 100 pays, le groupe SCHINDLER (22000 personnes - 1,5 milliards de F.S.) développe des technologies de pointe non seulement dans le domaine des transports vertical, horizontal et incliné mais également dans la télésurveillance et le traitement de données.
RCS filiale française (2400 personnes - 850 millions de FF) étudie pour le groupe des diversifications à base de microprocesseurs.
Ces développements impliquent le recrutement de quelques collaborateurs de haut niveau susceptibles d'accepter des déplacements pouvant être de 1 à 2 ans au centre de recherche du groupe en Suisse.

INGENIEUR OU PHYSICIEN,
35 ans environ, expérimenté en développement soft/hardware avec langage supérieur Pascal, Ada, Modula, C, etc... Réf. 85719 M

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS,
libérés O.M. Réf. 85721 M

INGENIEUR OU PHYSICIEN EEA,
35 ans environ, pratique soft/hardware en systèmes, intéressé par la pédagogie Réf. 85720 M

INGENIEUR ELECTRONICIEN,
40 ans environ, pratique soft/hardware, spécialiste du domaine ascenseurs. Réf. 85722 M

Si ces opportunités vous motivent, faites parvenir votre candidature sous référence concernée, à notre Conseil Michel BARBEY, qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53
AFCOREM

ASSOCIATION recherche
pour établissement cas sociaux adolescents garçons internat + appartement éclaté région Beauvais (Oise)

- **Un directeur** expérimenté
- **Un éducateur chef** expérimenté

Convention collective 1966
Poste disponible
Répondre avec C.V. et photo
J.C.L.T. 17, rue Gerbert
75015 PARIS.

STEIN INDUSTRIE



(Commandes enregistrées en 1984 : 1,2 milliard)
Effectif 2000 personnes
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE
Etude et construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauteries nucléaires, recherche

Pour sa DIVISION NUCLÉAIRE
1 AGENT TECHNIQUE
(Niveau BTS ou équivalent)
Pour assister l'ingénieur d'affaires dans sa mission, en particulier dans les domaines suivants : préparation des devis, suivi des délais d'exécution, suivi de la transmission des documents avec le client ou les sous-traitants.
– formation souhaitée en chaudronnerie, mécanique, thermique,
– anglais indispensable,
– contrat à durée déterminée de 6 mois. Réf. 85/19

Pour ses SERVICES TECHNIQUES
1 INGÉNIEUR B.E.
(Arts et Métiers ou équivalent)
Pour études de composants de chaudières de centrales conventionnelles (travail à la planche).
– débutant accepté,
– anglais apprécié. Réf. 85/27

Pour ses SERVICES TECHNIQUES
3 DESSINATEURS B.E.
(BTS Tuyauterie/Chaudronnerie)
Pour études de composants de chaudières de centrales (conventionnelles ou nucléaires) ou de tuyauterie.
– expérience de 2 à 3 ans souhaitée,
– anglais apprécié. Réf. 85/28

Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
STEIN INDUSTRIE
Boîte Postale 74 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex

THOMSON-CGR
Mettre l'électronique au Service de la santé

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de **l'imagerie médicale**. Nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie.*
Nous souhaitons renforcer les équipes régionales et recherchons :

Pour la Région Centre-Ouest,
INGÉNIEUR D'APPLICATION
De formation supérieure (Ingénieur, UTC, MST...) avec expérience, vous êtes intéressé par le domaine technico-commercial.
Vous assurerez auprès de nos clients la mise en main des équipements (Scanner X et à Résonance Magnétique, radiologie numérique... et participerez aux actions de formation et d'information de la clientèle et du réseau commercial.
*Ce poste basé à **Nantes** suppose de fréquents déplacements de courte durée dans la région.*

Pour la Région Nord,
RESPONSABLE de l'APRES-VENTE
Chef du Service Technique Régional (une équipe de 70 personnes réparties en 3 succursales) vous serez responsable du secteur-clé de l'installation et de la maintenance de nos équipements en clientèle.
Votre formation supérieure, votre expérience de gestion et d'encadrement seront vos atouts pour atteindre les objectifs de qualité et rentabilité du Service, en liaison avec notre support logistique central.
*Ce poste, rattaché au Directeur de Région, est basé à **Lille**.*

*Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant le poste choisi, au Service Central du Personnel, **THOMSON-CGR**, B.P. 50, 75755 PARIS CEDEX 15.*

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Diplômé d'une **grande école** d'ingénieurs, vous avez de 3 à 5 ans d'expérience opérationnelle de la production ou de pratique des systèmes informatisés et des technologies avancées de production. Votre début de carrière a été un succès : vous avez démontré un fort potentiel créatif et acquis une compétence réelle dans des domaines tels que GPAO, CAO, FAO, robotique, ateliers flexibles... Pour développer votre goût d'entreprendre et votre esprit d'ouverture, vous voulez relever de nouveaux défis. Nous vous proposons de rejoindre un cabinet de conseil international prestigieux. Vous travaillerez pour un large éventail d'entreprises industrielles, dans une ambiance stimulante, au sein d'une équipe jeune et pluridisciplinaire en forte expansion. Faites parvenir votre dossier de candidature : lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo (retournés), prétentions, sous référence 10.410-M à Michel NEUVE EGLISE, 56, rue de Ponthieu 75008 Paris.

Consultants gestion et technologies de production



Coopers & Lybrand associés

MINISTERE DE LA DEFENSE
SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
recherche
DEUX INGENIEURS
pour animation

— coordination,
— gestion technique et financière (marchés d'études) pour :
1°) matériaux métalliques (aluminium - titane - acier...) solides connaissances,
2°) corrosion - protection et produits organiques - éventuellement débutants.

Ecrire avec C.V. à
SERVICE TECHNIQUE DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES
Bureau du Personnel
4, avenue de la Porte d'Issy - 75996 PARIS ARMEES.

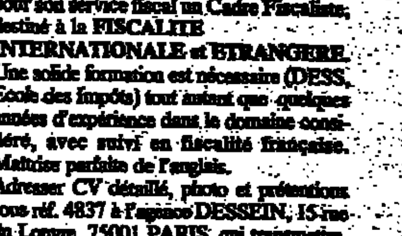


RECHERCHE
RESPONSABLE DU CONTRÔLE FINANCIER

Formation de type supérieur.
5 ans d'expérience minimum en comptabilité française et U.S., Finances, analyse financière, audit ou dans des domaines équivalents.
Expérience de supervision, capacité à diriger, coordonner et organiser le travail d'une équipe. Très bonne connaissance de l'anglais, lu, écrit et parlé.
Bonne capacité de communication assurant une relation efficace avec les autres départements, la direction, le personnel et les organismes extérieurs.
Capacité d'utiliser un P.C. souhaitable ; familiarisé avec les modèles et applications informatiques.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo à SÉLECTION DU READER'S DIGEST, Direction des Relations Humaines, 1 à 7, avenue Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX.

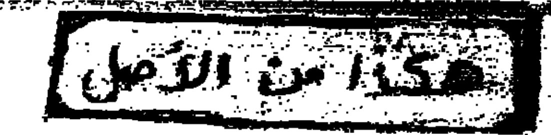
HAVAS CONTACT





Banque parisienne nationalisée recherche pour son service fiscal un Cadre Fiscaliste, destiné à la FISCALITE INTERNATIONALE et ETRANGERE.
Une solide formation est nécessaire (DESS, Ecole des impôts) tout autant que quelques années d'expérience dans le domaine considéré, avec suivi en fiscalité française.
Maîtrise parfaite de l'anglais.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 4837 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN



AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche H/F
dans le cadre du développement de ses systèmes d'information et de communication (IBM grands systèmes et *importants réseaux temps réel*).

CHEFS DE PROJETS
Formation ingénieur ayant au minimum 5 ans d'expérience en informatique de gestion. Réf.A.

INGENIEURS D'ETUDES
Formation ingénieur ou MIAGE ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Réf.B.

ANALYSTES
Formation IUT MIAGE *équivalent, ayant déjà une première expérience.* Réf.C.

SPECIALISTE SYSTEME
Connaissance VM, CICS. Formation MVS, IMS souhaitée. Réf.D.

Lieu de travail : ORLY.

Adresser CV, prétentions en indiquant la référence choisie sous N° 703
au Département des Ressources Humaines
1 avenue du Maréchal Devaux – 91550 PARAY VIEILLE POSTE

Nous sommes une Banque Privée Française affiliée à un groupe international.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons des

exploitants entreprises

qui auront pour mission de gérer et développer un fonds de commerce PME et grandes entreprises.

Les candidats *justifieront* d'une *expérience bancaire d'au moins* 3 années, acquise dans le cadre d'une fonction similaire.

Diplômés de l'enseignement supérieur, ils devront disposer de connaissances techniques complètes et d'un tempérament commercial affirmé.

Adresser lettre manuscrite avec photo, CV et prétentions sous réf. 1124 à **Lévi Tournay - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.**

Références

Groupe des Grands Moulins de Pantin

Nous sommes un important groupe privé (1000 personnes, 2 milliards de francs de C.A.) du secteur agroalimentaire (meunerie, malterie, approvisionnement en céréales...).

Dans le cadre de notre nouveau schéma directeur informatique, nous souhaitons renforcer notre configuration (réseau d'IBM 38) et développer de nouvelles applications pour nos usines (gestion de production) et filiales.

Dans ce contexte nous créons le poste d'

Ingénieur Organisation

Collaborateur immédiat du Directeur Organisation et Informatique, vous effectuerez, auprès des utilisateurs, les études préalables (analyse de l'existant, organisation, cahiers des charges) et interviendrez, en tant que conseil, lors du choix des solutions techniques et de la réalisation des applications.

Vous maîtrisez, grâce à une solide expérience, les techniques et méthodes de conduite de projets en milieu industriel. Capable de préconiser des solutions techniques tenant compte des possibilités de l'IBM 38, vous saurez également proposer des orientations en matière de système d'information pour évoluer à terme vers une fonction de Responsable Organisation.

Ce poste situé à Paris, implique de courts déplacements en région parisienne et en province.

Serge CIQUIÉ vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MSC/GMP/IO.

ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

GTM-ENTREPOSE

Nous regroupons une centaine de sociétés et employons environ 25 000 personnes.

Nous avons réalisé un C.A. consolidé de *14 milliards de francs en 1983 et nous recherchons pour nos* filiales GTM-BTP et GTME situées à Nanterre :

2 Analystes programmeurs Mini-Informatique

Les services informatiques de ces deux sociétés sont équipés de matériel BULL DPS 7, de MINI 6, de MICRAL et de PC. *De nouveaux développements concernant des applications variées sont* à *mettre en place sur matériel* MINI 6 sous DTF.

Titulaires d'un DUT (ou équivalent), vous êtes passionnés par la mini-informatique et vous pourrez rapidement être autonome tout en travaillant en équipe.

Votre expérience (1 à 2 ans) sur des matériels de même taille, vous a permis de maîtriser COBOL.

Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MRE/GT/AP.

ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS



ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS
membre de l'*AFCOREM*

---

responsable études informatiques



La **Caisse Centrale des Assurances Mutuelles Agricoles** mise sur l'informatique pour assurer des prestations plus efficaces et plus adaptées dans une recherche constante d'une plus grande performance. Dotée de moyens informatiques très importants (2 x DPS 8 sous GCOS 8, IBM 43XX, 400 terminaux, micro ordinateurs, infocentre...), elle met en œuvre un plan *de développement ambitieux. Elle recherche le* **Responsable des Etudes Informatiques.**

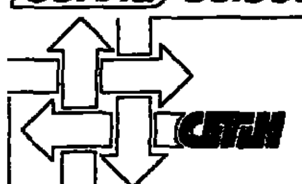
Dépendant du Directeur Informatique et assisté de 10 chefs de projet et responsables d'applications, il gère, anime et coordonne le service Etudes (60 personnes) ; il supervise et contrôle la conception, le développement, la réalisation, la mise en place et la maintenance des applications, définissant les choix (solutions, outils, progiciels...), veillant au respect des *procédures, des méthodes, des sécurités ainsi qu'à la rigueur de la documentation,* fixant les plannings, contrôlant les performances. Il assure les relations avec les SSII et les fournisseurs de logiciels.

Le candidat, âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (école d'ingénieurs, de commerce ou universitaire) est un informaticien de bon niveau. Il possède une expérience réussie en conduite de projets sur gros systèmes (temps réel et bases de données) ; il est un organisateur, un concepteur et un manager. H.F.

Ecrire avec CV et prétentions, sous la référence P 081/M, à B. Beaunoir, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



LA CONFECTION : UN DOMAINE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Le C.E.T.I.H. - Centre d'Études Techniques des Industries de l'Habillement a un rôle moteur dans la promotion d'innovations technologiques *importantes, la conduite de programmes d'études intéressant les entreprises* de ce secteur. Une structure MARKETING se met en place pour chaque domaine d'activité du Centre. Nous recherchons des compétences de pointe :

• Ingénieur/futur chef de produit modélisme/CAO

Ayant acquis une expérience d'études et méthodes dans l'industrie de la confection, il possède aujourd'hui une solide connaissance des systèmes CAO et maîtrise l'ensemble de la démarche de conception d'un produit. Au sein de la Direction Technique du C.E.T.I.H., et en liaison avec le marketing, il développera de nouveaux axes de recherche, étudiera la faisabilité des projets, montera les dossiers y compris sous l'angle financier. Il sera en constante relation avec de nombreux interlocuteurs internes et externes : confectionneurs, bureaux d'engineering, laboratoires de recherche.

Basée à Paris, cette activité nécessite de fréquents déplacements partout en France. Il s'agit d'un rôle clef dans l'organisation, d'une responsabilité fortement évolutive. Réf. FG/15

• Ingénieurs consultants

Ils assurent la conduite de projets d'assistance technique, de formation et de conseil en organisation au sein des entreprises du secteur de l'habillement. Une expérience industrielle d'environ cinq ans, acquise en production ou bureau des méthodes, doit leur permettre de mener à bien des missions très diverses. Ce sont les délégations de PARIS, CHOLET et NANCY qui accueilleront ces futurs collaborateurs. Réf. FG/16

Si l'une de ces propositions vous intéresse, merci de nous adresser votre curriculum-vitae et prétentions en précisant la référence, à notre conseil :

INFRAPLAN Conseil en Recrutement - 83, Bd Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



Premier groupe cotonnier européen, de notoriété internationale pour la qualité de ses produits, recherche pour ses différentes divisions situées à Paris, en province et à l'étranger, plusieurs

Gestionnaires de la qualité

Rattaché au directeur de division (certaines de nos divisions comptent près de 4 000 personnes) votre rôle est essentiel :

- Homme d'analyse et de synthèse, rigoureux et tenace, vous rassemblez des données *fiables vous permettant de mesurer la qualité*, de suivre son évolution ainsi que les coûts correspondants, ceci à partir d'indicateurs que vous aurez constitués.
  Ces éléments vous permettent en outre de préparer des programmes d'amélioration de cette qualité.
- Homme de communication, patient et diplomate vous sensibilisez et formez le personnel à la gestion de la qualité et prenez en charge l'animation d'un réseau traitant de ces problèmes dans les services (création, production, vente).

Ce poste vous intéresse et vous vous estimez qualifié pour l'occuper ?
Alors vous êtes la personne que nous recherchons si âgé d'au moins 30 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur ou d'une école de commerce et bénéficiez d'une expérience de 3 ans minimum dans la gestion de la qualité. Une bonne connaissance de l'analyse statistique est souhaitable et la pratique de l'anglais est nécessaire.

Si tel est votre cas, merci d'adresser votre **dossier de candidature à Edouard DESCAMPS - DMC, Département Gestion des Cadres** - 88, *rue de Rivoli* - 75139 PARIS *Cedex 04*,
qui le traitera confidentiellement.

Avec MEGA
• Organiser le fonctionnement de l'entreprise.
• Concevoir des Systèmes d'Information.
• Conduire des projets.



GROUPE HAY

GAMMA INTERNATIONAL, membre du Groupe Hay (1200 consultants dans 27 pays) s'est consacré depuis son origine au développement méthodologique.
A ce titre GAMMA a fortement contribué à la mise au point de la méthode MERISE et a développé l'ensemble MEGA : méthode et progiciels associés.
D'ici fin 1986, nous voulons doubler le chiffre d'affaires MEGA : c'est pourquoi nous recherchons aujourd'hui un

"MEGA" CONSULTANT

Intégré dans une équipe très ouverte, qui sait dialoguer, vous exprimerez votre fibre commerciale, vos compétences techniques ainsi que votre sens aigu du Service.

Auprès d'une clientèle diversifiée et de haut niveau, vous serez responsable de la vente et de la mise en œuvre de MEGA : analyse et compréhension des besoins, management efficace de vos projets.

Vous aimez convaincre, vous savez animer des réunions. Votre personnalité est de celles qui émergent au premier abord.

Une formation supérieure et une solide expérience d'environ 5 ans en organisation et en informatique (mise en œuvre de systèmes d'information) vous permettront de participer à nos succès déjà importants dans un contexte d'expansion et de dimension internationale.

Adressez votre candidature sous réf. M 5005 à Mme Bordes GAMMA INTERNATIONAL - 3, place de Valois 75001 Paris.

GAMMA INTERNATIONAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du développement de ses activités de CONSEIL EN MANAGEMENT,

LE GROUPE PA

2.000 personnes, CA. 900 MF, recherche des

CONSULTANTS

diplômés des grandes écoles (X, Centrale, Sup-Elec,.. HEC, ESSEC, ESCP,..) ayant fait preuve d'aptitudes à promouvoir *l'évolution de systèmes productifs exigeant la mise en œuvre des technologies nouvelles*, pour les centres d'activités suivants :

● **Stratégie industrielle/productique** - Les missions à réaliser concernent l'évolution de l'outil industriel de nos clients tant au niveau de la préparation des décisions d'allocations de ressources (investissements technologiques notamment), que de l'assistance liée à la mise en place de ces investissements. Ces missions seront confiées à des spécialistes en :
- stratégie industrielle,
- CAO / CFAO / réseaux locaux,
- Systèmes Avancés *(robots, machines à commande numérique,..)*
- GPAO (connaissance de PACS, MAPICS et autres progiciels requise). Réf. A/062SM

● **Systèmes de traitement de l'information** *(Informatique / Bureautique / Télématique)*
Les missions à réaliser (audit des systèmes d'information et préconisation d'investissements informatique/bureautique, conception et mise en place des systèmes d'information) seront confiées à des spécialistes en :
- méthodes d'analyse (MERISE, AXIAL, etc...),
- Bases de données,
- *Télématique, réseaux locaux ,*
- *Matériel et systèmes d'exploitation* (DOS, UNIX, etc...) Réf. A/062TM

● **Ressources humaines** - Les missions à réaliser se situent principalement au sein du secteur tertiaire (Banques, Assurances,...) et des groupes industriels.
Elles seront confiées à des spécialistes en :
- *Management Development (audit des organisations, politique de formation,..)*
- Politique sociale (audit et plan social, étude des rémunérations)
- FAO : Formation Assistée par Ordinateur,
- Gestion automatisée avec l'expérience de la conduite de projet à l'aide de progiciels (ESCADRE, GIP, CORFOU, NOMADE,...). Réf. A/062RM

Si vous parlez anglais et considérez les déplacements, tant en France qu'à l'étranger, comme élément déterminant de votre carrière, vous possédez des atouts indispensables à votre réussite dans notre groupe. L'expérience du Conseil sera un plus important. La rémunération offerte sera essentiellement fonction de l'expérience et de vos compétences. Ecrire à R. PATTOU - Direction Générale - en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Recherche de cadres et gestion des ressources humaines - Nous existons depuis 8 ans et appartenons depuis 5 ans à Syntec Recrutement. Nous avons conservé une structure légère (3 consultants associés, c'est-à-dire intéressés au développement). Nous menons plus de 100 missions de recrutement par an en utilisant les méthodes appropriées (annonces, recherche mixte et approche directe) et quelques interventions en ressources humaines (dont les évaluations) avec une *philosophie de conseils de direction. Nous réalisons* plus de 3 M de CA en honoraires et 1,5 M d'insertions dans la presse nationale et spécialisée. Nous souhaitons intégrer un nouveau partenaire comme

CONSULTANT(E) ASSOCIÉ(E)

Vous êtes un *professionnel* de notre métier et vous avez déjà une expérience réussie d'un développement d'affaires. Aujourd'hui, vous êtes prêt à rejoindre une structure où vous pourrez travailler d'une *manière très autonome et dans un esprit de profession libérale. Vous serez tout de suite intéressé aux* actions engendrées et après avoir fait vos preuves, vous aurez la possibilité de vous investir complètement en participant au capital.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence 5894 M; il *étudiera avec vous les possibilités d'une* future collaboration.



SERIFO MANAGEMENT
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

CDE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

organisme qui se situe parmi les plus importants des établissements spécialisés dans le financement de l'immobilier et couvre l'ensemble du territoire national

désire pourvoir un poste d'

inspecteur commercial

dans chacune des agences suivantes:

Bordeaux **Pau** **Clermont-Ferrand** **Strasbourg** **Versailles**

Chaque inspecteur dépendra du directeur de région à laquelle il sera rattaché.
Après une formation complémentaire polyvalente, ils devront mener des actions de vente auprès des promoteurs, banquiers et notaires.
Ils suivront l'évolution du marché immobilier et participeront à *l'élaboration* des objectifs de développement régional ainsi que des mesures à mettre en œuvre pour les atteindre.
Ils travailleront avec les agents commerciaux et le personnel affecté à leur secteur respectif pour assurer le suivi des *clients.*
Ces postes requièrent une formation supérieure (ESC ou équivalent) ainsi qu'un réel profil commercial.
Une première expérience constitue un atout certain, **toutefois les candidatures de débutants seront prises en compte.**

Si l'un de ces postes vous intéresse, adressez courrier manuscrit, CV et prétentions sous réf. CM au

cog hébert conseil
Poissonnière Commercial Building
11, Fg Poissonnière 75009 PARIS
Discrétion assurée

---

jeunes ingénieurs informaticiens

Paris - Le bureau informatique de la **Direction des Constructions Navales** assure la coordination des services informatiques de ses différents établissements industriels. Il a pour mission la définition de la politique informatique en matière de gestion, de bureautique et de techniques avancées (CAO, DAO, intelligence artificielle). Afin de faire face à ses besoins, il recherche deux jeunes ingénieurs de haut niveau :

un ingénieur concepteur, organisation informatique — *Réf. L028/M*

Il a pour mission la coordination des études d'automatisation de gros projets (gestion administrative et industrielle) entre plusieurs établissements, selon la méthode MERISE, ainsi que la coordination d'études de bureautique intégrée. Il participera au schéma directeur du système d'information et aux études de demandes d'acquisition de matériels et logiciels.
Ce poste exige une expérience de projets sur de gros ordinateurs avec réseaux et bases de données.

un ingénieur méthodes et moyens techniques — *Réf. L029/M*

Il sera chargé de la planification des moyens matériels et logiciels des services informatiques de la DCN et participera à l'élaboration du plan informatique à cinq ans. Responsable des études «méthodes-systèmes», il assurera la coordination d'actions du domaine «calcul scientifique» et la prospective des technologies avancées (intelligence artificielle).
Ce poste requiert une expérience de développements de projets informatiques en techniques transactionnelles, si possible avec bases de données et réseaux.

Ces deux postes s'adressent à des jeunes ingénieurs diplômés ayant 3 à 5 ans d'expérience informatique, de préférence sur *matériel Bull, dans les domaines ci-dessus et connaissant les techniques de management et de gestion industrielle des* entreprises. Ils requièrent en outre des qualités de rédaction et d'animation de groupes. La DCN offre toutes possibilités de formation complémentaire dans les domaines de pointe.

Ecrire avec CV, photo et prétentions, en précisant la référence, à H. Bouet, Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

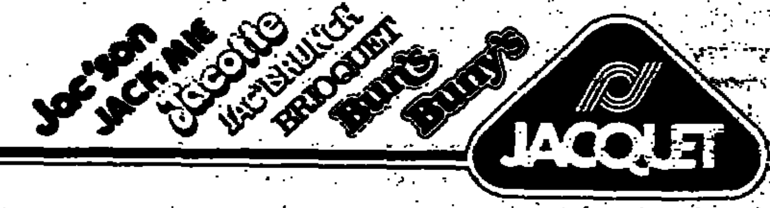
GROUPE JACQUET
14 unités de production en France
45 plates-formes de distribution produits frais
Une croissance annuelle moyenne de 20 % en volume
recherche

JEUNES DIPLOMES ESC

- Vous souhaitez que votre contribution personnelle puisse être mesurée, reconnue.
- Vous avez la volonté de convaincre.
- Vous aimez les responsabilités.

Venez vous joindre à nous.

Nous vous montrerons les produits, notre organisation et vous fixerons vos objectifs.
Stage de formation en salle et sur le terrain (6 mois).
Responsable de l'animation et gestion d'une équipe de vente.
Suivant résultats, promotion rapide.
Ecrire avec CV + photo + prétentions **PAIN JACQUET - Mme QUEYRAT**
Service Recrutement 44, rue de Pontoise 95870 BEZONS



Société Française filiale d'un grand groupe industriel
recherche pour poursuivre le développement de son activité
ELECTRONIQUE et SIMULATION

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(ESE, ISEP, ENSEIHT, GRENOBLE)
2 à 4 ans d'expérience.

Ils seront responsables :
- de la définition du matériel des simulateurs
- du suivi de leur réalisation au bureau d'études et en production
- de l'intégration et de la recette client.

Ils devront diriger une équipe et maîtriser les coûts, les délais et la qualité des simulateurs réalisés. (Réf. 1113 A)

INGENIEURS LOGICIEL

(ENSAE, ESE, ECP, GRENOBLE, ENSEIHT, IDN, ISEP)
2 à 4 ans d'expérience.

Pour l'analyse et la modélisation de systèmes aéronautiques complexes et la réalisation de programmes de simulation en temps réel.
Des connaissances en aéronautique, en matériel GOULD/SEL 32 et/ou en micro-informatique *seraient appréciées, mais ne sont pas indispensables.* (Réf. 1113 B)

CHEFS DE PROJET

Ingénieurs Grande Ecole (ENSAE, ESE, ECP, ENSTA)
5 à 8 ans d'expérience industrielle.

Pour la conduite de projets de simulateurs dans le domaine aéronautique.
Ces postes nécessitent une formation pluridisciplinaire (électronique, informatique et architecture de systèmes), des connaissances en aéronautique et l'expérience de logiciels temps réels sur minicalculateurs. (Réf. 1113 C)

Lieu de travail : PARIS OUEST.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. du poste choisi à **Lévi Tournay Asscom** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

CIGREF

Le Club informatique des Grandes entreprises Françaises, organisme professionnel regroupant 50 des plus grands utilisateurs de l'Informatique et de la Télématique en France

recrute

1 SECRÉTAIRE TECHNIQUE

Le candidat retenu fera partie de l'équipe permanente, placée sous la direction du délégué général. Il sera chargé de suivre un certain nombre de dossiers stratégiques destinés à éclairer la réflexion et l'action des entreprises.
Le poste nécessite une aptitude aux contacts variés de haut niveau et un excellent esprit de synthèse ainsi qu'un intérêt certain pour les problèmes liés aux nouvelles technologies de l'information.

Le profil recherché est celui d'un
JEUNE DIPLOMÉ
UNIVERSITÉ OU GRANDE ÉCOLE
INFORMATIQUE ET/OU GESTION

Adresser C.V., photo et prétentions à CIGREF
21, avenue de Messine, 75008 Paris.

Société recherche
VENDEURS
performants, spécialisés ou non en cuisines (formation assurée)

Ecr. s/nº 7.480 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche URGENT
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
expérimentés en PL1 sous VSAM, référ. exigées.
Tél. pour R.-V. 784-74-52.

Recherche programmeurs Fortran 77, haut salaire + déplacements
Env. C.V. RK INFO
9, r. B.-Malon, 92150 Suresnes
Téléphone : 772-82-28.

PROFESSEURS

en COMPTABILITÉ
INFORMATIQUE
ÉCONOMIE
Classes BTS/DECS.
Exp. exig. dans l'enseignement.

Envoyer C.V. à l'ISEG
9, cité Hauteville, Paris-10ᵉ.

INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Important groupe industriel (8 000 personnes), une grande part de notre activité se situe dans les techniques de pointe.

La formation de nos personnels est, pour nous plus que pour d'autres, un investissement. Conçue comme un des moyens de mise en œuvre de la stratégie de développement de la société, elle doit nous permettre de faire face aux adaptations pour les années à venir.

La mission, l'ingénierie de formation, consiste à étudier avec les responsables de l'entreprise les besoins, à monter avec des organismes spécialisés les actions *sur mesure*, puis à en contrôler le bon déroulement (pédagogique, administratif, organisation...).

Votre responsabilité s'étend à certains secteurs de la société dont vous êtes le conseil permanent pour la formation.

Nous recherchons un cadre ayant une expé*rience de l'ordre de 3 ans, soit dans une fonction* similaire, soit en affaires sociales.

Le groupe offre de réelles perspectives de développement professionnel.

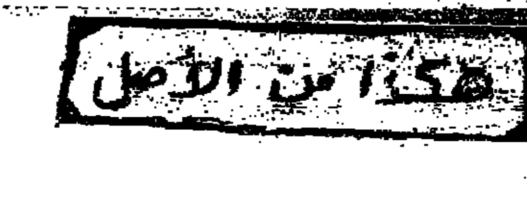
Poste basé à Paris-La Défense.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 81600/LM
à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT









OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



GEO Ça prima Femme Actuelle

Paris

Responsable de la gestion financière

Devenus en 6 ans l'un des premiers groupes de presse magazine, nous créons ce poste pour optimiser notre trésorerie à court et moyen terme.

Sous l'autorité du Directeur Financier, vous aurez en charge :
- le contrôle des flux financiers,
- la gestion et la prévision de la trésorerie à court et moyen terme,
- le placement des excédents, la gestion des besoins, les relations avec les banques,
- l'introduction de l'outil informatique pour plus de fiabilité dans les procédures et le suivi des opérations en date de valeur.

Agé de 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce (option finances), vous avez une expérience bancaire tournée vers l'entreprise ou une expérience opérationnelle de la trésorerie informatisée, en entreprise.

Fort de cette pratique et de vos connaissances comptables, vous êtes capable de vous imposer comme un technicien de valeur et comme un interlocuteur de poids.

Gilbert RAYNAUD étudie confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la référence 5145 LM. en précisant votre salaire actuel.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49
PARIS - LILLE - MONTREAL

COMMUNICO

THOMSON-CSF

Recherche pour sa Division Travaux Extérieurs et Services, un

INGÉNIEUR

de Formation A et M. ou équivalent

Vous serez appelé à prendre, à court terme, la responsabilité d'une ligne de montage de produits complexes (mécanique, hydraulique, électricité, régulation, électronique, etc.) et des essais de réception.

Une expérience d'au moins 5 ans est souhaitée dont quelques années en Production. Poste évolutif pour candidat à fort potentiel. Lieu de Travail : Saint-Denis.

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), à : **THOMSON-CSF** – Division Travaux Extérieurs et Service – Mme Laval – 34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.*

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

STEIN HEURTEY

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE N° 1 MONDIAL DANS SA SPÉCIALITÉ
CONÇOIT, ÉTUDIE, RÉALISE ET MET EN SERVICE
DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS
recherche

ingénieur
recherche et développement

Diplômé École d'ingénieur ou formation universitaire, option mécanique des fluides appréciée.

Au sein d'une équipe jeune et imaginative il aura à traiter de tous les aspects liés à la conception, la gestion et l'évolution des équipements thermiques destinés à l'industrie en étroite collaboration avec nos services de production.
La connaissance de l'anglais est indispensable compte tenu de la synergie avec nos partenaires américains.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Martin DUVERNE - STEIN HEURTEY
B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX

deb's

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

11 USINES EN FRANCE ET AUX USA

Important groupe industriel français, 11 usines en France et aux Etats-Unis, offre à de jeunes ingénieurs grandes écoles ***de très intéressantes opportunités de formation et de carrière*** dans ses différentes unités à taille humaine, dotées d'équipements modernes et automatisés.

Intégrés dans de petites équipes d'ingénieurs, ils seront solidement formés en occupant, dès le départ, **des postes opérationnels** dans des fonctions variées.

De larges possibilités d'évolution au sein du Groupe, liées à une réussite « sur le terrain », se présenteront à des candidats motivés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (exigée) et prétentions, *sous la réf. 3626/M,* à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA P.A.

Pour un jeune ingénieur le chocolat c'est du gâteau !

Nous sommes la société Chocolat Poulain SA. Depuis longtemps *leader sur le marché français de la chocolaterie de marque.* Pour rester les premiers, nous devons constamment innover et moderniser nos matériels et installations.

Nous venons pour cela d'ouvrir, à Blois, une deuxième unité qui sera très automatisée et robotisée. Notre Directeur Technique (50 ans, Arts et Métiers) responsable de l'entretien, des travaux neufs *et du BE, recherche un jeune ingénieur pour suivre dans un* premier temps la mise en place des nouvelles lignes de production, préparer un entretien préventif et former le personnel à ces nouvelles technologies.

Votre diplôme d'ingénieur, type Arts et Métiers, vous a donné d'excellentes bases en automatisme, électronique ou informatique industrielle et votre première expérience est bien proche de ce que nous vous proposons. Alors, sans plus tarder, envoyez votre curriculum vitae complet aux consultants de Sirca, sous référence 397 752 M, 64 rue la Boétie, 75008 Paris.

Sirca

Membre de Syntec

AVIS DE CONCOURS

SNCF

35 emplois de CHEF DE DISTRICT STAGIAIRE
et
10 emplois de CHEF DE CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Emplois situés dans la Région Parisienne (Sud-Ouest - Sud-Est) et la Région Lyonnaise

Recrutement par concours des 3 et 4 septembre 1985

Ouverts aux jeunes : - Nés entre le 1er février 1956 et le 1er février 1968 - Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.
Rémunération brute annuelle : 94.000 F environ, carrière intéressante, emploi stable, avantages sociaux.
Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare).
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET 1985.
(Toutefois, la S.N.C.F. se réserve la possibilité de prononcer la clôture des inscriptions avant cette date).

CONTESSE

BANQUE

à vocation internationale ayant son siège à Paris,
recherche

JURISTE INTERNE

Responsable du département juridique, il travaillera en relation avec la Direction Générale et les services commerciaux pour la rédaction de contrats soumis au droit français ou anglo-saxon. Il assurera en outre le suivi des dossiers contentieux.

Le titulaire de ce poste aura une expérience confirmée d'au moins 10 ans acquise dans un contexte d'activité internationale, de préférence bancaire.

La pratique du droit fiscal est nécessaire et la connaissance du droit du travail est souhaitable. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Rémunération de haut niveau.

Adresser résumé de carrière à Bernard MANGOU sous la référence 2144 M.

SEARCH

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS

ASSCOM

Responsable Recrutement

Paris Sud

Grand Groupe Industriel Technologie Avancée

Notre établissement comprend plus de 1500 ingénieurs et notre expansion entraîne un accroissement rapide de nos effectifs dans ces fonctions.

Au sein de l'équipe recrutement, le professionnel que nous souhaitons intégrer mettra en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention de candidatures (coordination avec les écoles, médias, etc...) et effectuera une pré-sélection pertinente, adaptée aux besoins de nos différents services. A leur arrivée, il accueillera les nouveaux embauchés, suivra leur période d'essai et participera activement au bilan de cette phase d'intégration.

Spécialiste du recrutement en milieu industriel (cabinet ou entreprise), âgé de 35 ans minimum, il pourra avec nous développer ses compétences et évoluer dans un contexte tourné résolument vers l'avenir.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 780 M à Michel Dussault, qui vous garantit la confidentialité.



AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche H/F

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PLAN INFORMATIQUE ET CONTROLE

Rattaché directement au Directeur de l'informatique et des Télécoms.

Il est chargé de l'élaboration du plan des systèmes d'informations au niveau opérationnel et stratégique, de l'assurance qualité, méthode, sécurité ; il a un rôle d'audit informatique.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou équivalence, 10 à 15 ans d'expérience en informatique et télécommunication.

Lieu de travail : ORLY.

Adresser CV, et prétentions sous référence 702
au Département des Ressources Humaines
1 avenue du Maréchal Devaux – 91550 PARAY VIEILLE POSTE

PARFRANCE ANNONCES

Société française de pointe en Télématique ayant de très importantes perspectives de développement sur la prochaine décennie
(C.A. 3 Milliards - 7 500 personnes)

recherche
pour participer à des projets utilisant les techniques *de l'Informatique et des Télécommunications*

Analystes-Programmeurs

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience

Formation :
Maîtrise, Licence ou DUT Informatique, ou Maîtrise de Maths, de Physique.
Lieu de travail :
Banlieue Sud, desservie par R.E.R.
Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions de rémunération, sous référence DN 56 à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. pl. des Victoires. 703-32-31.
75 m², ASC. TERRASSE

5e arrdt

RUE LINNE
Le charme de l'ancien, pierre de taille, 100 m². Liv. 40 m² + 2 chbres, cft. IRG 705-31-13.

6e arrdt

DUROC, 33 m²
GRAND STUDIO SUR RUE CALME, TOUT CONFORT r.-de-ch., clair. 360.000 F GARBI : 567-22-88.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
BELLES SURF. A RÉNOVER 30 à 150 m², sur grande cour clair et calme. 329-58-65.

12e arrdt

Faubourg St-Antoine, *130 m², grand charme*
5 P. EN DUPLEX
rénov. de caractère. 544-53-90.

Fg-St-Antoine, charme fou
GRENIER DUPLEX
5 pièces, 2 bains, 130 m² tt cft. Soleil. 544-53-90.

15e arrdt

CENSIER-DAUBENTON, beau studio, 33 m². Terrasse, 25 m² 684.000 F. I.R.G. 705-31-13.

16e arrdt

EXELMANS
Beau studio, séjour, entrée cuisine, w.-c., salle d'eau 400.000 F. Vis. 14 h/18 h. 92, rue Chardon-Lagache.

AV. FOCH (PRÈS)
Séj., 2 chbres, tt cft, 80 m² GARBI : 567-22-88.

20e arrdt

LES HAMEAUX DE BELLEVILLE Imm. récent gd séj. + chbre, grande cuisine, parking. 450.000 F. 734-36-17.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire.
Téléphone : 544-44-45.

Recherche 2 à 4 p., PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés IMPORT. Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS, VILLAS, Paris, banlieue. Tél. : 503-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES
Téléphone : 562-78-99.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. (1) 346-00-55.

16e
domiciliation, siège social constitution sté, secrét. tél. Location bur., télex. 651-29-77

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraire)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex,
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex
Location bur., Ttes démarches pour constitution de société
ACTE. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

2e, OPÉRA. 210 m²
8e, CONCORDE. 185 m²
8e, HAUSSMANN. 137 m²
8e, ALMA. 250 m² - 1.100 m²
8e, ST-AUGUSTIN. 300 m²
10e, BONNE-NOUVELLE. 450 m²
16e, VICTOR-HUGO. 530 m²
17e, ROME. 1.500 m²
17e, GUY-MOQUET. 345 m²
PRÉBAIL. 260-32-68.

8e-HAUSSMANN
360 m² - 800 m² - 1.300 m²
PREBAIL - 260-32-68.

locaux commerciaux

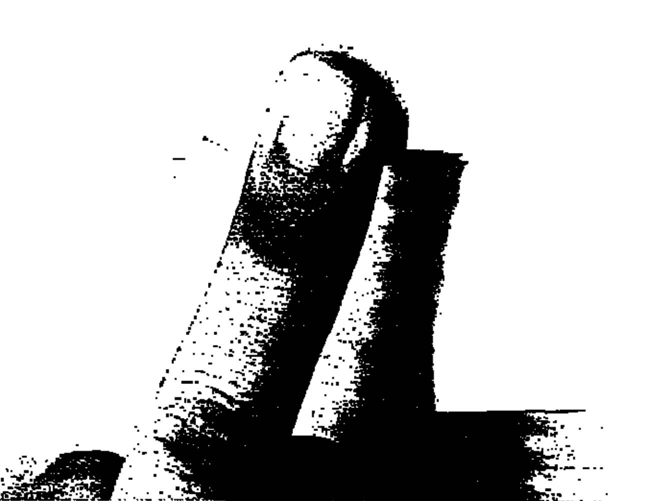
Ventes

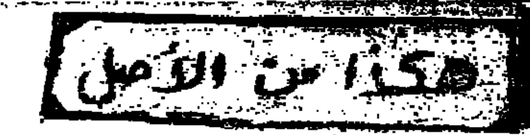
4 KM EST DES PARIS
8.600 m² - Plain-pied
Vente : 820 F le m²
PREBAIL - 260-32-68.

fonds de commerce

Ventes

Près gare Monaco, Sweatshirterie, papeterie, bimbeloterie, grand local, très bon emplacement. Ecrire sous n° 1.083 à Agence HAVAS 4, rue des Iris, M.C. 98000 MONACO.




هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : nouveau glissement à 9,33 F

Le dollar était orienté à la baisse mardi 25 juin, en dépit d'une légère montée des taux d'intérêt américains. Ses cours sont passés de 9,36 F à 9,3320 F et de 3,07 DM à moins de 3,06 DM. Le deutschemark s'est, à nouveau, affaibli à Paris, revenant à 3,0470 F, ce qui a contraint la Banque de France à le soutenir par des achats sur le marché.

Pouvoir d'achat : salaires nets en baisse en 1984

Les salaires nets annuels offerts dans les secteurs privé et semi-public ont diminué de 0,33 % en francs constants en 1984 par rapport à 1983, indique l'INSEE à partir d'une actualisation des déclarations annuelles de salaires réalisée grâce aux enquêtes du ministère du travail. De 1983 à 1984, les salaires bruts ont augmenté de 1,09 %, l'écart avec les salaires nets s'expliquant par l'augmentation des charges sociales en 1984. Pour les salariés ayant touché en moyenne l'équivalent du SMIC, la rémunération nette annuelle a diminué de 0,2 % en 1984 par rapport à 1983, en fonction de l'évolution des charges sociales et de la durée du travail. *De 1980 à 1984, le pouvoir d'achat des salaires nets a* diminué de 2,01 % pour les cadres supérieurs, de 0,15 % pour les ouvriers spécialisés. Il a augmenté de 1,36 % pour les manœuvres.

La poste fonctionne mal, estime un rapport sénatorial

L'huissier rouennais mandaté par les sénateurs a posté, trois fois par semaine pendant deux mois, une lettre timbrée en urgent (2,10 F) et une lettre normale (1,70 F) à des confrères de Bordeaux, de Paris et d'Aurillac. Le résultat n'est pas bon : 25 % des plis urgents seulement sont arrivés en J + 1 (le lendemain de la mise dans la boîte), 45 % ne sont arrivés qu'en J + 2 (deux *jours après) et 25 % en* J + 3. Avec le tarif normal, 44 % des lettres sont arrivées en J + 3, 15 % en J + 4 et une lettre... n'a jamais été reçue. Elle s'est, semble-t-il, perdue. Ces chiffres sont très différents de ceux qu'annonce régulièrement la direction générale des postes : 80 % des plis urgents arrivent en J + 1, affirme l'administration.

Cette enquête est publiée dans un rapport de la commission de contrôle du Sénat créée en décembre dernier, un an après les grèves d'automne 1983, destinée à étudier l'organisation et les conditions de fonctionnement de la poste. Le constat global sur la qualité du service est *« pessimiste »*, comme le démontrent le test des huissiers, mais également d'autres enquêtes effectuées par le CNPF ou les chambres de commerce.

Les sénateurs dénoncent *« les conséquences graves pour les commandes et la trésorerie des entreprises »* de ces retards qui semblent s'accroître au fil des ans, *« malgré les investissements effectués dans les centres de tri automatique »* : 78 % des plis urgents étaient reçus en J + 1 en 1976, contre 73 % en *1984* (d'après les statistiques officielles). Le plus dommageable, notent les sénateurs, étant l'irrégularité du service alors que *« la sûreté du délai d'acheminement est tout aussi importante pour les usagers que sa rapidité »*. La commission de contrôle admet que la poste, acheminant quinze milliards d'objets par *an, a une tâche complexe. Des* imperfections sont inévitables. Aussi, à tout prendre, mieux vaudrait des délais plus longs mais sûrs.

Les réformes mises en œuvre pour « débureaucratiser » la poste ont été insuffisantes, notent les sénateurs. La politique suivie pour bousculer *« les résistances et les habitudes héritées du système hiérarchique très administratif (...) du passé »* a trouvé ses limites dans la complexité des statuts, les tailles différentes des bureaux de poste, les aspects régionaux, bref dans la lourdeur d'une *administration de quatre cent mille* agents. Les nouveaux services ou même le courrier à deux vitesses – une réforme que les sénateurs ne remettent pas en cause – ont été en conséquence introduits dans de mauvaises conditions. *« Il est apparu également que (...) souvent les agents et les organisations syndicales acceptaient difficilement le changement et la mobilité »*, ajoute le rapport, qui s'inquiète de l'absentéisme, du découragement des cadres, des *« doubles emplois »*, des horaires de travail peu respectés et des grèves perlées que la loi d'octobre 1982 (relative aux retenues sur salaires en cas d'absence) a *« multipliées »*.

Le rapport souhaite une plus grande autonomie pour la poste et dénonce la tutelle trop serrée du pouvoir politique et du ministère des finances. La question du monopole postal est *« un faux problème »* puisque la concurrence, notamment celle du téléphone, existe déjà, note la commission, qui *« ne méconnaît pas les risques »* de l'introduction de firmes privées et *« estime opportun de maintenir le monopole »*. Mais il faut l'adapter et transformer cette *administration en société nationale* comme la SNCF.

VIVE RÉACTION DES SYNDICATS

Les syndicats ont, sans plus tarder, vivement réagi à la publication du rapport sénatorial.

« Statistiques contestables et contradictoires, partialité et agressivité, silence sur les causes des difficultés de la poste et de son personnel, telles sont les caractéristiques du rapport de la commission de contrôle du Sénat sur les modalités de fonctionnement du service public des postes », affirme la fédération CGT des PTT, en annonçant qu'elle fera le point sur cette question au cours d'une conférence de presse, le 26 juin.

De son côté, le syndicat FO d'Ile-de-France parle, dans un communiqué, d'une *« campagne savamment orchestrée tendant à faire croire à l'opinion que la poste ne travaille pas »*. Il dénonce *« une manœuvre pour le moins lamentable »*, qui vise, selon lui, à faire supprimer des emplois.

PROTESTATIONS DE M. PERREIN (PS)

M. Louis Perrein (PS), sénateur du Val-d'Oise, et membre de la commission d'enquête sénatoriale sur les modalités de fonctionnement du service public des postes, a protesté, lundi 24 juin, contre le retard apporté au dépôt du rapport en séance publique. Adopté le 5 juin, le rapport n'a été déposé que le 18, ce qui, compte tenu du délai de six jours francs pendant lequel peut être formulée une demande de constitution du Sénat en comité secret, n'a permis sa publication que le 24 juin.

En outre, M. Perrein a condamné la publication d'un résumé *« très complet »* de ce rapport dans *le Point*, publication qui *« ne peut qu'être due à une fuite organisée »*, alors même qu'il s'était vu refuser ce rapport le 21 juin. Sans mettre en cause l'hebdomadaire, le sénateur du Val-d'Oise, considérant que le secret prévu par l'ordonnance de 1958 sur le fonctionnement des assemblées parlementaires a été violé, a demandé une enquête au président du Sénat, *« pour déterminer l'origine de cette violation organisée et qui relève du code pénal »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3100	9,3130	+ 190	+ 205	+ 350	+ 380	+ 960	+1 060
$ can.	6,8330	6,8377	+ 29	+ 50	+ 46	+ 83	+ 137	+ 234
Yen (100)	3,7450	3,7477	+ 129	+ 139	+ 242	+ 259	+ 736	+ 785
DM	3,0457	3,0476	+ 119	+ 129	+ 229	+ 244	+ 717	+ 761
Florin	2,7013	2,7029	+ 77	+ 85	+ 148	+ 161	+ 464	+ 502
F.B. (100)	15,1136	15,1234	+ 192	+ 241	+ 371	+ 445	+1 089	+1 350
F.S.	3,6403	3,6429	+ 140	+ 155	+ 275	+ 295	+ 878	+ 941
L (1 000)	4,7744	4,7783	– 153	– 131	– 301	– 268	– 889	– 806
£	12,0006	12,0138	– 268	– 221	– 502	– 426	–1 039	– 855

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	8 1/8	8 1/4
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)	8	9	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 3/4	9
F.S.	1	2	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	14	14 1/2	13 7/8	14 3/8	13 3/4	14 3/4	14	14 3/4
£	12 5/8	12 7/8	12 11/16	12 3/4	12 1/4	12 3/8	12 1/8	12 1/4
F. franç.	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 7/16	10 11/16

Les négociations sociales bloquées jusqu'aux élections

(Suite de la première page.)

Sur le terrain politico-syndical, les conséquences risquent également d'être très lourdes. Privées de *« grain à moudre »* pour reprendre l'expression chère à M. Bergeron, les confédérations syndicales ont perdu là une occasion supplémentaire d'asseoir, encore à temps, une autorité déjà bien chancelante. Sans accord valable, susceptible d'être substitué à une intervention gouvernementale, elles se découvrent vulnérables à la veille d'un éventuel changement de majorité.

Malmené, après s'être tellement engagé en faveur de la solution des *CFR, le gouvernement laisse échapper* le bénéfice social de l'opération. Il apparaît totalement coincé, impuissant à tenter, en si peu de temps, une ultime manœuvre par la voie législative, qui aurait l'inconvénient d'irriter tout le monde.

L'après 1986 engagé

Paradoxalement, enfin, il n'est pas jusqu'au CNPF qui n'ait à souffrir de la situation ainsi créée. Du *moins une partie du patronat, où l'on* doit retrouver M. Chotard, responsable de la délégation et très soucieux de préserver la solution conventionnelle face à toute décision gouvernementale, pourrait-elle redouter d'être soumise aux seules intentions du pouvoir politique, livrée sans contrepartie à la réalisation – aléatoire – des programmes électoraux de l'opposition.

Au-delà des péripéties, force est cependant de constater que l'après-1986 se trouve bel et bien engagé. La campagne électorale a commencé, annhilant tout volonté d'œuvrer ensemble.

Déjà, il semblerait qu'on ne soit plus aussi pressé de s'engager dans de réelles négociations à propos du déficit de l'UNEDIC et – ce qui est moralement plus discutable – d'une revalorisation de 50 % des indemnités versées aux trois cent mille chômeurs en fin de droits, comme *viennent de l'obtenir les bénéficiaires* de l'allocation de solidarité versée par l'Etat. Tout en se déclarant prêt à discuter, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, a paru très sceptique sur les moyens de parvenir à une entente (*le Monde* du 25 juin). M. Chotard, à son tour, a laissé entendre qu'on pourrait patienter *« quelques semaines »* avant d'aborder cette question urgente. Au fond, le patronat ne paraît pas disposé à accepter une augmentation de la cotisation UNEDIC des employeurs.

En second lieu, la mission parlementaire d'un député socialiste, M. Dominique Taddéï, pourrait faire les frais de cette nouvelle donne. Il y a quelques jours encore, celui-ci espérait convaincre les partenaires sociaux de négocier sur la durée d'utilisation des équipements industriels et, *« subséquemment »*, *sur la réduction du temps de travail.* Préoccupé par les exigences d'un échéancier très serré, il se proposait même d'écrire, dès cette semaine, au premier ministre pour lui demander de prendre quelques initiatives en ce sens. Compte tenu de ce qui vient de se passer, on peut douter que sa requête ait des chances d'aboutir. Ainsi, il apparaît que la vie sociale, comme le fait observer un membre du cabinet de M. Michel Delebarre, *« est entrée dans une période de glaciation »*.

Pour comprendre les motifs profonds de l'échec du 24 juin, il faut remonter au refus du 16 décembre dernier, par les organisations syndicales, du protocole d'accord sur la flexibilité. Dans ses propos de fin de négociation sur les CFR – qu'il appelle les nouveaux contrats de conversion – M. Chotard ne s'est d'ailleurs pas privé de faire référence à ce rejet initial qui serait cause de tout.

De fait, l'histoire sociale française retiendra longtemps ce débat comme un tournant, chacun pouvant trouver des raisons et même des excuses à son attitude d'alors. Si l'impasse d'aujourd'hui et le contenu des propositions du CNPF (voir *le Monde* du 25 juin), permettent à M. Louis Viannet, le numéro deux de la CGT, de tirer gloire de sa clairvoyance prémonitoire qui aurait finalement rallié en un seul front les autres organisations (CFDT, FO, CFTC et CGC) il faut bien admettre que ces six derniers mois de cache-cache auront représenté un invraisemblable gâchis.

La politique contractuelle se déplace

Faut-il pour autant en conclure, comme M. Jean-Louis Mandinaud (CGC), apparamment le plus dépité des négociateurs, que *« l'on est en train de tout mélanger et de porter un grand tort à l'économie »* ou encore que *« le patonat porte une responsabilité d'ici les prochaines échéances »* en misant sur *« l'échec de la politique contractuelle dans son ensemble »* ?

A moins de supposer que l'objectif soit de laminer les organisations syndicales et, pourquoi pas, de *« leur faire rendre gorge »*, il se pourrait bien que les prochains mois réservent de nouvelles surprises, le niveau du contractuel se déplaçant de l'interprofessionnel à l'entreprise. *Comme le disait* M. Antoine Faesch (FO) *« ce n'est pas quand même la fin du monde »* et *« un jour viendra où elle* (la politique contractuelle) *reprendra »*.

Ayant, par ses atermoiements depuis le mois de janvier, empêché que le gouvernement trouve par lui-même une issue favorable pour 175 000 licenciés économiques potentiels en année pleine (350 000 en flux), puis mettant la barre si haut au cours des négociations qu'il ne pouvait raisonnablement croire les syndicats en mesure d'accepter, le CNPF a sans doute condamné provisoirement toute expérience de consensus dont le profit aurait été également réparti, au bénéfice du pragmatisme. Il lui reste maintenant, et pour ne pas tout devoir à la future majorité, à relancer des négociations à une petite encablure de mars 1986. Histoire de dire que la politique contractuelle demeure son objectif. A moins que, d'ici là, pressées d'en finir, des branches professionnelles comme les équipements l'automobile, pour l'UIMM, ou le bâtiment et les travaux publics, ne parviennent à un accord sectoriel pour leur propre compte et à leurs frais.

ALAIN LEBAUBE.

Le dépôt de bilan des ARCT

(Suite de la première page.)

Résultat : depuis qu'il s'est penché avec sollicitude sur le dossier ARCT, du temps de M. Raymond Barre, l'État a toujours reculé devant toute marque d'hostilité des syndicats. La CGT en a profité, jouant de l'amitié de son chef avec M. Henri Krasucki, un camarade de déportation, pour renforcer sa puissance. Cette fois encore, M. Souchon se dit fermement décidé à mener l'occupation... *« jusqu'aux législatives de 1986, s'il le faut »*. A voir ces grévistes d'âge mûr (il y a dix ans qu'on n'embauche plus aux ARCT et la moyenne d'âge y est de quarante-cinq ans) jouer tranquillement à la pétanque devant les bâtiments marqués du calicot *« Usine occupée »*, on est prêt à croire qu'ils ont l'éternité devant eux.

C'est d'ailleurs bien ce qu'on leur reproche. La productivité n'est pas le fort de l'ARCT. Chez les concurrents étrangers, le même chiffre d'affaires est réalisé avec deux fois moins de salariés. A 700, les ARCT sortent six machines par mois, selon la CGC ; huit selon la CGT et la CFDT. On est loin des seize machines qu'exigerait le niveau des carnets de commandes. Le résultat d'un absentéisme répété, d'une organisation du travail dépassée et d'un outil industriel d'une autre époque. Le terme de modernisation n'a guère de sens ici. Le temps semble s'être arrêté dans ces halls immenses, taillés pour une période de prospérité, quand les ARCT, avec 1 800 salariés, réalisaient près de 500 millions de chiffre d'affaires, dont plus de 80 % à l'exportation. Choc pétrolier, crise économique et crise du textile ont fait fondre les effectifs par saignées successives.

« Il n'y a pas eu de plan d'investissement », dénoncent les syndicats. *« Il ne pouvait pas y avoir d'investissement industriel sans une réorganisation interne, toujours refusée par les syndicats »*, rétorquent les pouvoirs publics par la voix du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

Ce dialogue de sourds reflète une réalité : les subventions qui ont été versées aux ARCT (580 millions de francs depuis 1976, plus 120 millions de prêts du FDES, selon le CIRI) l'ont été de la pire façon qui soit. Celle qui consiste à boucher les trous, sans prendre à bras-le-corps le problème industriel. Sans doute des plans de redressement furent-ils présentés par certains dirigeants comme en 1983 par M. Bader, qui prévoyait, des investissements mais aussi 400 suppressions d'emplois (sur un effectif de 900 personnes), à une époque où le carnet de commandes était vide.

Subventions

Confrontés à l'hostilité syndicale, les pouvoirs publics firent quasiment machine arrière : 150 licenciements furent effectués en février 1984, mais 80 licenciés furent réintégrés. Motif officiel : le gonflement des carnets de commandes. Pour le CIRI, ledit carnet pouvait largement être réalisé avec l'effectif existant.

Le plus extraordinaire, c'est que, au milieu de ces vicissitudes, les ARCT réussissaient à faire la preuve de leur avance technologique et de leur succès commercial. *« Il faut cinq à six ans pour mettre un produit au point »*, répètent à l'envi, CGT, CFDT et CGC réunis. *« L'argent de l'Etat a donc bien servi à quelque chose »*, affirme M. Bergeron, responsable cégétiste de la commission économique du comité d'entreprise.

Le carnet de commandes atteignait 270 millions de francs à fin 1984 et, sur six mois de 1985, les ARCT ont réalisé le chiffre d'affaires de toute l'année 1984 (110 millions de francs).

Tout semblait donc sourire de nouveau aux ARCT, selon les dirigeants syndicaux, l'Etat continuant à subventionner leurs 120 millions de francs de déficit annuel. Avec 40 millions reçus sur les premiers mois, 1985 se présentait comme les autres années. C'était oublier que, en même temps qu'aux ARCT, l'espoir renaissait du côté des pouvoirs publics : le carnet de commandes allait peut-être enfin permettre de « caser » les ARCT. En avril-mai 1984, un chargé de mission est dépêché pour faire le tour des partenaires potentiels. Le Suisse Ritter paraît le plus accroché. Pas assez sans doute pour oublier l'image de marque négative des ARCT. En avril 1985, son tour de piste terminé, le chargé de mission des pouvoirs publics conclut à un échec. Ceux-ci, persuadés que, en l'état, les ARCT ne pourront jamais se redresser, décident l'arrêt des subventions.

C'est l'incrédulité : *« Faire ça aujourd'hui, c'est dément »*, affirme ce salarié en faction devant ARCT 1, l'un des trois sites de la société. *« Il y a deux ans, on aurait compris quand on n'avait rien en carnet de commandes »*, ajoutant résigné : *« Il n'y a rien à faire contre une décision politique »*. *« Faux*, rétorque M. Christian Avocat, premier adjoint au maire de Roanne, qui n'est autre que M. Jean Auroux. *C'est un dossier industriel et il convient de lui donner une solution industrielle qui préserve au mieux le potentiel technologique, les produits et le plus d'emplois possible. »* Une déclaration pondérée qui cache mal la position délicate des élus locaux. Jamais dossier n'aura pourtant été autant pris en main par les hommes politiques. M. Auroux, alors dans l'opposition, oublie-t-il la façon dont il incitait lors d'une question au gouvernement, le 18 avril 1978, les pouvoirs publics à s'empêtrer un peu plus dans ce dossier ? M. Auroux ne devait être ni le premier ni le dernier à intervenir. Le député RPR de la Loire, M. Terrenoire, l'avait fait dès mai 1977, les communistes devaient lui emboîter le pas, trouvant face à eux un pouvoir politique qui ne résistait jamais.

Difficile donc de convaincre aujourd'hui que ce n'est pas d'abord un acte politique, de la part d'un gouvernement plus enclin à contrer le parti communiste et la CGT que ses prédécesseurs. Au moment où l'argent se fait plus rare, l'impensable devient réalité. On ne se fait guère d'illusions chez les occupants grévistes : *« L'entité de l'entreprise, c'est fichu. Tout ce qu'on demande ce sont nos droits. »* Avec le secret espoir qu'un repreneur, malgré tout, s'intéressera à quelques morceaux de l'entreprise. *« Car à notre âge, avec notre étiquette d'ARCT, personne ne voudra de nous »*, constate ce salarié de quarante-sept ans. En attendant, c'est la rancœur qui l'emporte : *« On va leur faire payer. »* La proportionnelle met sans doute à l'abri le mandat de député de M. Jean Auroux, mais pas celui de maire...

CLAIRE BLANDIN.

CONJONCTURE

SELON LE CNPF

Il est urgent d'aménager la fiscalité des droits de succession

« Le CNPF ne demande pas la réforme de l'ensemble des droits de succession, mais dénonce l'inadaptation de la fiscalité des transmissions d'entreprises », a déclaré, lundi 24 juin au cours d'une conférence de presse, M. Guy Brana, vice-président du CNPF et président de la commission économique (*le Monde* daté 16-17 juin).

« D'ici à 1990, a poursuivi M. Brana, *le quart des entreprises de cinquante à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf salariés devront changer de dirigeant pour raison d'âge. Deux mille entreprises et trois cent mille emplois seront concernés chaque année. Actuellement, plus de deux mille entreprises disparaissent déjà, faute d'avoir réussi leur transmission.*

» Plusieurs mesures ont gravement alourdi les droits de succession depuis 1981 : les abattements sur les droits de donation entre époux et sur la donation-partage ont été supprimés. Depuis la loi de finances 1984, le taux maximum frappant les successions et donations en ligne directe a été doublé. Il atteint maintenant 40 % au-dessus de 11,2 millions de francs. En mars 1985, le gouvernement a pris, avec beaucoup de retard, un décret qui aménage, pour les droits de succession pesant sur les entreprises, un différé de paiement de cinq ans, suivi d'un étalement de règlement sur dix ans. Cet étalement est assorti d'un taux d'intérêt élevé de 7,8 %. »

« Ces aménagements ne compensent absolument pas le doublement des droits de succession, qui rendent pratiquement impossible la transmission des entreprises moyennes », a déclaré M. Douillard, président de la commission fiscale du CNPF.

Le CNPF demande donc trois mesures visant à préparer la transmission des entreprises et à réduire la fiscalité des successions :

– Report du paiement des droits liés aux restructurations, jusqu'à la vente des titres créés à l'occasion de ces restructurations.

– Rétablissement d'un abattement sur les droits de donation-partage pour les entreprises, en les aménageant de telle sorte qu'ils incitent les chefs d'entreprise à effectuer la donation le plus tôt possible.

– Application du mécanisme du RES (rachat d'une entreprise par ses salariés) aux successions des entreprises en ligne directe, mais sans agrément préalable. Les héritiers du chef d'entreprise créeraient une société holding, à laquelle ils apporteraient la totalité des titres de l'entreprise inclus dans la succession. C'est le holding qui paierait les droits de succession, les héritiers demeurant caution de paiement de ceux-ci, chacun au prorata de ses parts dans le holding.

« Il est urgent d'aménager les droits de succession », a conclu M. Brana, *« pour arrêter l'hémorragie prévisible »*.

NOUVELLES VAGUES DE LICENCIEMENTS

Plusieurs centaines de licenciements dans trois entreprises ont été annoncés le 24 juin. Le tribunal de commerce de Lille a prononcé le licenciement de 248 salariés sur 720 de la société Beugin, en règlement judiciaire depuis le 5 juin. 140 licenciés appartiennent à l'usine d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), spécialisée dans la céramique et le grès, qui *doit être fermée, et 105 au secteur* céramique de l'usine de la Comté, près de Bruay-en-Artois, qui doit être reprise par le groupe ouest-allemand Ceram-Chimie.

A Strasbourg, le syndic de la société Spiertz (machines-outils) a annoncé le licenciement collectif des *250 salariés de l'entreprise, mise en* règlement judiciaire le 17 juin dernier après le dépôt de son bilan avec un passif de 80 millions de francs. A Fougères, la firme J.-B. Martin, la plus importante fabrique de chaussures de la ville, a présenté au comité d'entreprise un plan de licenciements de 158 salariés sur 574 à la suite de la baisse de son carnet de commandes.

D'autre part, une centaine de personnes ont manifesté lundi à Gien pour protester contre le déménagement – sous la protection des gendarmes – de 462 moules de l'usine Les plastiques de Gien à Autry-le-Châtel (Loiret), sous la protection des gendarmes. L'entreprise est en liquidation judiciaire depuis le 15 mai, ce qui a entraîné le licenciement des 200 salariés. Par ailleurs, la CGT a appelé les salariés de Citroën à *« se mobiliser et réagir »* contre les 1 300 suppressions d'emploi annoncées chez Citroën cette année. La CGT affirme que Citroën veut fermer les usines de Nanterre, de Levallois (Hauts-de-Seine) et de Clichy (Seine-Saint-Denis).

● **Grève à EDF-GDF le 27 juin.** – La fédération de l'énergie CGT appelle les salariés de EDF et GDF à un arrêt de travail dans la matinée du 27 juin et à des rassemblements à Paris devant le ministère de l'économie et des finances, et en province devant les préfectures afin de protester contre la loi autorisant les entreprises nationalisées à faire appel à des capitaux privés.

LETTRE OUVERTE AUX 65000 COLLABORATEURS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Madame, Monsieur,

C'est à votre talent que l'Industrie Pharmaceutique de notre pays doit d'être ce qu'elle est, un des fleurons industriels de la France : 4e industrie pharmaceutique mondiale, 3e exportatrice et 2e découvreuse de médicaments du monde. Mais ses positions sont nécessairement fragiles.

Au moment où s'ouvrent, dans notre domaine, des perspectives extraordinaires et exaltantes sur les plans scientifique, technologique et industriel : médicaments du futur, nouveaux modes d'utilisation de ces médicaments, biotechnologies, fabrication dans l'espace... vous devez avoir l'ambition légitime de participer pleinement à ce qui sera la grande aventure de la fin de ce siècle. Nous en avons la compétence, mais on s'obstine à nous en refuser les moyens.

Voilà de longues années que nous nous battons pour faire comprendre cette idée simple et mobilisatrice à tous ceux qui ont eu successivement la charge de conduire la politique économique de notre pays.

J'ai le sentiment aujourd'hui que nous avons épuisé toutes les ressources que pouvaient nous offrir le dialogue, la concertation, la négociation. C'est le motif qui a conduit le Conseil d'Administration du Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique tout entier à démissionner solennellement la semaine dernière.

Pour des raisons de responsabilité morale, nous n'avons pas le droit, pour alerter l'opinion, de recourir à des méthodes qui risqueraient de porter préjudice au public et de mettre en danger la santé publique. Notre seule arme est la persuasion.

Nous allons donc continuer à expliquer ce qu'est l'Industrie Pharmaceutique, quels sont ses atouts et ses espoirs, quels défis elle doit relever.
Disons-le... et toute chance, j'en suis sûr, n'est pas perdue.

Pierre JOLY Président Démissionnaire
du Syndicat National de l'Industrie Pharmaceutique.

L'industrie pharmaceutique, un des grands talents de la France.

SNIP SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE 88 RUE DE LA FAISANDERIE. 75116 PARIS. TÉL. 503.21.01.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LA BATAILLE DES CARTES DE PAIEMENT « HAUT DE GAMME » EN FRANCE

Un marché de 10 à 15 milliards de francs

Premier pays à se doter d'un système de paiement unifié par carte bancaire, la France est aussi devenue le terrain de prédilection où s'affrontent en champ clos — et rarement à fleurets mouchetés — les grands émetteurs internationaux de cartes de paiement et de crédit. A cet égard, la décision récemment annoncée par American Express de lancer sur le marché français sa carte « haut de gamme » Gold Card (*le Monde* du 19 juin) va certainement déclencher une contre-offensive, en ordre dispersé, des autres *« frères ennemis »*.

Qu'il s'agisse de Visa, avec sa carte Premier, de Mastercard (Preferred), de Diner's Club (Carte blanche), tous les produits concurrents de la Gold d'American Express sont depuis longtemps commercialisés aux Etats-Unis et dans quelques pays européens. Au nom d'un principe simple : accréditer l'idée selon laquelle le fait de détenir une carte de prestige, reconnaissable à sa couleur et synonyme de revenus personnels élevés (il n'existe pas de cartes « haut de gamme » entreprises), confère automatiquement à son porteur un statut social privilégié, outre quelques services supplémentaires.

Potentiellement, cinq cent mille Français détiendront, d'ici trois à quatre ans, une carte de prestige, *affirme M. Jean Bénard, président-*directeur général d'American Express carte en France. Quand on sait que cette catégorie de clientèle dépense, en moyenne, l'équivalent de 30 000 francs par an pour son propre compte, c'est donc globalement une somme de 10 à 15 milliards de francs de transactions qui est à conquérir.

A elle seule, AMEX (dont la gamme américaine comprend, outre la traditionnelle Carte verte, une *platine, arborée par soixante-quinze* mille Américains, qui dépensent personnellement plus de 10 000 dollars par an) envisage d'être le numéro un en France, en tablant sur cent mille clients. Ceux-ci viendront s'ajouter aux quatre millions de titulaires de la Gold, répartis dans seize pays. Mais il lui faudra compter avec la concurrence des trois grands autres émetteurs, bien décidés à accélérer un programme de lancement initialement prévu pour l'automne 1985.

Visa et Mastercard bénéficient d'ailleurs d'une constante actualité avec les développements successifs de la carte bancaire unique (dont on prévoit l'implantation prochaine, à raison de trois millions d'unités, dans vingt-trois départements français), et les émetteurs en profitent pour se mettre au goût du jour. Ainsi, à partir du 1er juillet prochain, la carte de paiement du réseau Eurocard-Mastercard (émise par le Crédit agricole et le Crédit mutuel) qui a désormais un nouveau look aux couleurs noir et or, permettra à ses *détenteurs de procéder à des retraits* d'argent à la fois dans les trois mille distributeurs automatiques de billets (DAB) des deux établissements fondateurs affiliés, dans les sept mille DAB Carte bleue.

La tentation était grande, pour American Express, qui a trois cent quatre-vingt mille clients en France, d'utiliser cette logistique bancaire (comme elle l'a fait en Grande-Bretagne ou en Espagne, par exemple) pour lancer sa nouvelle carte de prestige. Mais elle a encore en mémoire la levée de boucliers déclenchée par les grandes banques en septembre 1984 lors de la signature d'un *accord privilégié* AMEX-Crédit lyonnais et qui faillit coûter à ce dernier l'éviction du groupement carte bancaire (*le Monde* du 22 septembre 1984).

Plutôt que de suivre l'exemple du Crédit agricole qui s'affirmait (*avant d'apprendre la décision* d'AMEX) prêt à lancer *« dès aujourd'hui »* la Gold Mastercard, tout en estimant qu'il ne serait pas *« raisonnable de remplacer les Cartes vertes actuelles en lançant simultanément, d'une part, la nouvelle carte bancaire nationale et l'Eurocard et, d'autre part, la Gold Mastercard (1) »*, American Express a préféré prendre les devants. Seule, et quitte à devoir y consacrer, comme en Allemagne fédérale, des sommes importantes au lieu de bénéficier des économies d'échelle que permet l'utilisation d'un vaste réseau bancaire.

SERGE MARTI.

(1) *Services financiers électroniques* (lettre d'information confidentielle sur la monétique, les transferts de fonds électroniques et la télématique).

ENTREPRISES

• ATT se connecte aux ordinateurs IBM

American Telephone and Telegraph a annoncé une série de matériels et logiciels qui vont permettre à ses mini-ordinateurs de se connecter « facilement » aux grands ordinateurs d'IBM. ATT, qui s'est lancé dans l'informatique après son éclatement au début 1984, espère avoir ainsi accès au vaste marché des entreprises équipées par le « numéro un » mondial.

• Vittel se lance aux Etats-Unis.

Dix ans après Perrier, la société française Vittel décide, à son tour, de s'implanter sur le marché américain des eaux minérales. A cet effet, une filiale de *Vittel, créée conjointement avec* le groupe suisse Nestlé à San-Francisco, lancera, le 14 juillet prochain, en Californie, deux eaux minérales : la traditionnelle « Vittel Grande Source » et une eau minérale américaine, la « Vittel Battlett Springs ». Ce dernier nom est directement tiré des sources Barlett Springs, situées dans les montagnes de Mendocino (au nord de la Californie), et qui ont été rachetées, en 1984, par Vittel pour 1 million de dollars. A l'inverse de Perrier, qui *« a choisi avec succès l'approche chic »*, Vittel veut mettre l'accent sur l'aspect *« rafraîchissement, bon pour la santé »* de ses eaux minérales.

• Une filiale du groupe Worms prend 20 % du créateur de mode Kenzo.

La société de portefeuille Pechelbronn, qui appartient au groupe financier Worms (distinct *de la banque du même nom*), a acquis, pour la somme de 40 millions de francs environ, une participation de 20 % dans la société Jungle Jap du créateur de mode Kenzo. Ce dernier reste majoritaire dans sa société, qui emploie cinq cents personnes et a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 240 millions de francs et un bénéfice net de 25 millions, en progression de 25 % sur l'année précédente.

• Micro-informatique : le britannique Acorn de nouveau en difficulté.

Pour la deuxième fois en quelques mois, Acorn, le constructeur principal de micro-ordinateurs domestiques de Grande-Bretagne, a besoin d'argent frais. En février dernier, l'italien Olivetti était venu au secours de la société en lui apportant 120 millions de francs, ce qui lui avait donné 49,3 % du capital. Devant les réticences des créanciers d'Acorn, Olivetti risque d'être contraint de prendre le contrôle entier de l'affaire.

• Brésil : Fiat ferme son usine de camions.

La société Fiat Caminhoes SA, filiale brésilienne de Iveco (branche poids lourds de Fiat), a fermé son usine de fabrication de poids lourds de Petropolis (Etat de Rio-de-Janeiro), en raison d'une baisse de moitié du marché. Créée en 1942, l'usine, qui avait fabriqué initialement des moteurs *d'avion puis des camions sous le* contrôle de l'Etat brésilien, avait été vendue à Alfa-Romeo, puis, en 1976, à Fiat. Le groupe italien possède encore *une usine* d'automobiles au Brésil. — *(AFP.)*

• Accord européen sur le génie logiciel.

Sept sociétés européennes ont signé, dans le cadre du projet de recherche Esprit, *un accord de* développement en commun d'outils de « *génie logiciel* » (il s'agit de systèmes qui permettent d'écrire plus facilement des programmes informatiques et d'améliorer ainsi la productivité des programmeurs). Ce projet, qui entre donc dans sa « phase définitive », représente un montant de recherche d'environ 350 millions de francs sur quatre ans. Il concerne les sociétés Siemens (RFA), STC (Grande-Bretagne), TRT, Tecsi et Sesa *(France) et Data Management* (Italie). Les projets de « génie logiciel », dans le cadre du programme Esprit, sont, en fait, peu nombreux, et *la commission a* déploré le manque de propositions. L'explication tient sans doute à ce que certaines sociétés refusent de dévoiler l'ensemble de leur « savoir-faire » à leurs partenaires, comme c'est la règle d'Esprit. Eurêka pourrait y pallier.

GUIDE PROFESSIONNEL DES CARTES FRANÇAISES

Il existe actuellement, en France, 30 millions de cartes de toutes sortes qui ont donné lieu en 1984 à plus de 100 millions de transactions électroniques en 1984, *un montant en progression* de 200 % sur l'année précédente.

De 50 environ en 1983, le nombre des différentes cartes en circulation a doublé en l'espace d'un an et il devenait urgent de *recenser l'ensemble* des produits disponibles dans les divers réseaux avec toutes les caractéristiques (tarifs, taux de commissions, nombre de porteurs, chiffre d'affaires réalisé...) susceptibles de permettre une comparaison utile à la fois au particulier porteur de carte et au professionnel utilisateur des instruments de facturation.

Le guide professionnel des cartes bancaires — le premier du genre — répond à cette double préoccupation.

★ *Le Guide professionnel des cartes françaises.* Editions Bernard Perier Consultants : 12 bis, rue Duphot, 75001 Paris. 236 pages. Prix : 420 F.

M. GÉRARD DELVAL SUCCÈDE A M. GÉRARD DEUIL A LA PRÉSIDENCE DU SNPMI

M. Gérard Delval, chef d'une entreprise de transport de Saint-Quentin, a été élu, lundi 24 juin, avec 97 % des voix, président du SNPMI (Syndicat national du patronat moderne indépendant). Il succède à M. Gérard Deuil, démissionnaire, qui, avec plusieurs responsables de régions et le président de l'action syndicale, ont annoncé leur intention de créer une organisation dissidente, la Fédération française du patronat privé. M. Gérard Delval, quant à lui, s'engage à *« faire passer le message des classes moyennes dans la perspective du combat politique de 1986 »*.

ÉTRANGER

LA PRÉPARATION DU BUDGET OUEST-ALLEMAND

Rigueur confirmée

De notre correspondant

Bonn. — Une semaine avant les derniers arbitrages qui doivent être rendus par le conseil ouest-allemand des ministres sur le projet de budget pour l'année 1986, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, a confirmé, lundi 24 juin à Bonn, la poursuite de sa politique de rigueur budgétaire. Malgré l'entrée en vigueur au 1er janvier 1986 de la première étape du plan de réduction de la fiscalité et les mesures décidées en faveur de la relance du bâtiment, qui correspondent à un effort de 14 milliards de deutschemarks en faveur de la demande (dont une partie seulement incombe au budget fédéral), la croissance des dépenses reste contenue à 2,4 % par rapport à 1985.

Le montant total du projet de budget s'élève à 264 milliards de DM. Contrairement à l'année précédente, il n'y aura pas de diminution de l'endettement public, qui est *fixé pour 1986 au même niveau* que pour 1985, c'est-à-dire à 24,9 milliards de DM.

Le ministre des finances table sur une hypothèse de croissance de 3 %. Il a paru soucieux, tout au long de sa conférence de presse, de désarmorcer d'ultimes tentatives au sein de la majorité pour l'obliger à revoir sa politique budgétaire afin de l'adapter à la persistance d'un chômage élevé. Le conseil des « cinq sages » vient en effet d'apporter de l'eau au moulin des partisans d'une plus vigoureuse action budgétaire en faveur de la demande en se prononçant à son tour pour une réduction de la fiscalité en une seule étape au lieu des deux prévues par le gouvernement.

Tout en soulignant que les principaux points du projet de budget faisaient l'objet d'un accord avec le groupe parlementaire et les *ministres-présidents des Länder dé*tenus par la majorité, M. Stoltenberg a réaffirmé que le maintien d'une telle politique budgétaire *était essentiel* pour promouvoir *« la stabilité des prix, de faibles taux d'intérêt et les investissements publics et privés »*, qui sont *« les conditions nécessaires à une amélioration du marché du travail »*. A ceux qui demandent davantage, il a rétorqué par avance en indiquant que l'Etat ne pouvait pas tout faire. Il a lancé un appel aux entreprises pour tirer profit des possibilités ouvertes par la nouvelle loi sur l'emploi — loi qui favorise les engagements pour des durées limitées — afin d'augmenter *leur embauche.*

H. de B.

Au Japon

LES DROITS DE DOUANE SUR DE NOMBREUX PRODUITS VONT ÊTRE RÉDUITS DE 20 %

Tokyo, 24 juin *(AFP)*. — Le gouvernement japonais a approuvé, mardi 25 juin, des mesures réduisant de 20 % les droits de douane sur mille huit cent cinquante produits importés (manufacturés, miniers, agricoles et de pêche). Ces mesures, qui prendront effet à la fin de juillet, s'intègrent dans le « programme d'actions » annoncé en avril dernier *par le gouvernement japo*nais, pour ouvrir davantage son marché sur l'extérieur, a-t-il été précisé.

Les mesures d'ouverture du marché nippon avaient été annoncées sous la *pression* des *pays étrangers*, particulièrement des Etats-Unis, dont le déficit commercial avec le Japon avait été — pour l'année fiscale 1984 *se terminant le 31 mars — de* 33,83 milliards de dollars.

L'excédent commercial total du Japon pour cette même année avait été de 35,07 milliards de dollars.

La guerre des pâtes

WASHINGTON ÉVITERAIT DE TROP PÉNALISER L'ITALIE

Les gouvernements des dix pays de la CEE confirmeront, jeudi 27 juin, les mesures de rétorsion décidées par leurs ambassadeurs à Bruxelles, après la décision américaine de taxer fortement les pâtes alimentaires en provenance de la CEE. Ces mesures sont l'augmentation des droits de douane en Europe sur les importations de citrons et de noix en provenance des Etats-Unis. A Rome, le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, qui effectue *une visite officielle en Europe* de onze jours, a déclaré, lundi 24 juin, que l'administration américaine réviserait les restrictions aux importations de pâtes afin de ne pas trop pénaliser l'Italie. M. Frans Andriessen, le commissaire européen chargé de l'agriculture, est, lui, en visite aux Etats-Unis pour trois jours. Il a entamé, lundi, une série d'entretiens relatifs aux contentieux commerciaux entre l'Europe et les Etats-Unis.

NOUVEAUX CRÉDITS BANCAIRES POUR L'ARGENTINE

Le Comité bancaire international, qui regroupe plus de trois cents banques, a donné son accord pour l'octroi à l'Argentine du crédit attendu de 4,2 milliards de dollars. L'acquis le plus important a été l'augmentation de 12 % des deux premières tranches de crédit — initialement de 2,9 milliards — qui seront débloquées en août, a annoncé, lundi 24 juin, un directeur de la Banque centrale argentine.

Ces fonds seront destinés au paiement des intérêts de la dette extérieure en retard. Ils permettront également d'augmenter les réserves de la Banque centrale. — *(AFP.)*

• Occidental Petroleum cède une part de ses intérêts pétroliers en Libye. — La société américaine Occidental Petroleum, qui contrôle en Libye des réserves estimées à 312 millions de barils, a annoncé le 20 juin la cession de 25 % de ses intérêts *dans le pays* à la compagnie autrichienne DMW. La société explique cette décision par la nécessité de réduire son endettement gonflé par le rachat, en 1982, de la société Cities Services. C'est la troisième société américaine depuis 1982 qui se retire de Libye, après Exxon et Mobil.

TRANSPORTS

Les Dix fixent la durée du travail des routiers

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des transports de la CEE, réunis le 24 juin, ont formulé l'espoir que le prochain conseil européen des 28 et 29 juin, à Milan, examine *« le problème du terrorisme au niveau politique le plus élevé »*. Les Dix se sont déclarés résolus, dans la recommandation qu'ils ont adoptée à l'issue de leurs débats sur le détournement du Boeing-727 de la TWA et l'explosion en vol du Boeing-747 d'Air India, *« à prendre les mesures nécessaires pour assurer un maximum de sécurité de l'aviation civile »*.

Les travaux de lundi ont permis, en outre, d'aboutir à un accord limité sur la réglementation européenne en matière de temps de conduite et de repos des chauffeurs routiers. Pendant plus d'un an, les discussions ont buté sur les horaires hebdomadaires. Les Dix ont décidé au Grand-Duché, devant l'impossibilité de parvenir à un compromis global, de contourner l'obstacle en se limitant à fixer la durée de travail sur une période de deux semaines (quatre-vingt-dix heures) et celle de repos pour quatre semaines (cent quatre-vingts heures contre cent *quatre-vingt-douze souhaitées par la* France). L'horaire journalier de conduite est établi, quant à lui, à neuf heures avec autorisation de le porter à dix heures deux fois par semaine et celui de repos à onze heures (douze heures en cas de fractionnement). La possibilité est offerte aux chauffeurs routiers d'assurer leur service pendant six jours de suite.

Les Dix ont, enfin, tenté de répondre à l'arrêt de la Cour européenne de justice du 22 mai dernier qui *constatait la « carence du conseil des ministres »* dans le secteur des transports. Après une interminable discussion et de multiples textes de compromis, les ministres se sont séparés sans trouver un accord.

MARCEL SCOTTO.

LA DESSERTE AÉRIENNE DES ANTILLES

Le tribunal administratif de Paris donne raison à Nouvelles Frontières

Le tribunal administratif de Paris a annulé, le 11 juin, la décision du ministre des transports de refuser, le 5 juillet 1983, à la compagnie charter Minerve et à l'organisation de voyages Nouvelles Frontières l'autorisation de vols supplémentaires entre Bruxelles et les Antilles françaises.

Le tribunal a jugé que le refus du ministre était entaché d'*« erreur de droit »*. En effet, celui-ci *« ne pouvait se borner à invoquer sans précisions suffisantes, l'absence de démonstration par l'affréteur Nouvelles Frontières de l'insuffisance de capacité de la compagnie nationale et de contact entre cette société et Air France, pour refuser l'autorisation demandée »*.

M. Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, jubile. Selon lui, *« ce jugement opère une brèche importante dans le pouvoir discrétionnaire que s'est arrogé le ministère des transports dans le domaine de l'aviation civile (...). Il s'inscrit également dans le processus général de libéralisation du transport aérien européen, qui, jusqu'à présent, est victime des abus de position dominante et des ententes entre les compagnies régulières soutenues dans les Etats »*.

Dans la lutte qui oppose Nouvelles Frontières et les compagnies aériennes en matière de tarifs et d'autorisations de vol, cette décision ne marque pas vraiment un tournant. *Les conseils de toutes les parties se penchent sur un jugement* touffu qui ne donne pas définitivement tort à l'attitude de l'administration, qui protège le monopole d'Air France. Un appel du ministre en charge des transports devant le Conseil d'Etat est vraisemblable.

En revanche, le bouleversement pourrait venir à l'automne, d'un arrêt de la Cour de justice européenne à laquelle le tribunal de police de Paris et Nouvelles Frontières ont demandé de dire si la réglementation française de l'aviation civile était en contradiction avec le traité de Rome, qui prévoit le libre jeu de la concurrence en matière de transports.

AL. F.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NOMINATIONS A LA BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE

Dans le cadre de la politique de développement qu'il a fixée pour la Banque privée de gestion financière, le président Gilles Braç de la Perrière a décidé de procéder, notamment, aux nominations suivantes :

PATRICK LITTAYE ENTRE A LA BPGF

Patrick Littaye entre à la Banque privée de gestion financière. Il y prend, en qualité de directeur central, la direction du département des « opérations spéciales de marché », dont le président Gilles Brac de la Perrière vient de décider la création.

La BPGF sera ainsi en mesure de répondre encore mieux à l'évolution des marchés financiers en France, qui devient de plus en plus rapide : les conclusions de la commission Tricot entrent en application ; les marchés à terme de taux d'intérêt et d'obligations se mettent en place, *ainsi que les systèmes de contrepartie, etc.*

Diplômé de l'Ecole centrale des arts et manufactures et de l'Institut d'études politiques de Paris, membre diplômé de l'Institut des actuaires français, il a été en charge du montage d'opérations financières successivement à Paribas, à la Caisse nationale de crédit agricole et à la Banque Neuflize, Schlumberger, Mallet.

PATRICK SIMON EST PROMU DIRECTEUR CENTRAL

D'autre part, *Patrick Simon, directeur du département* d'« ingénierie immobilière », est promu directeur central de la banque. Rappelons que Patrick Simon a orienté l'activité de son département dans des voies originales. Il est, notamment, le concepteur des « parcs clubs ». Ceux-ci – installés dans les principales métropoles françaises sur de grands espaces paysagers à proximité *des aéroports* et *des grands* axes – ont déjà accueilli deux cent soixante sociétés (cinq mille emplois), du bureau au centre de recherches, ainsi que les services communs qui leur sont indispensables. Deux nouvelles réalisations sont en cours : Nantes et Montpellier.

JEAN-MICHEL CEDILE, DIRECTEUR PRINCIPAL DE LA BPGF

Jean-Michel Cedile, directeur central, est nommé directeur principal de la BPGF. *Il prend place dans le « comité exécutif », dont les trois membres orientent,* sous la direction du président, la politique générale de la banque. Il y exercera les responsabilités prioritairement financières qu'appelle sa compétence.

SAFT

IMPORTANT PROGRÈS DU RÉSULTAT DE LA SAFT EN 1984

L'assemblée général ordinaire de SAFT s'est tenue le 20 juin 1985 sous la présidence de M. Georges-Christian Chazot, président-directeur général, et a approuvé le rapport de gestion présenté par le conseil ainsi que les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires hors taxes de SAFT s'est élevé à 1903 millions de francs après prise en compte des activités Piles et Energie données en location-gérance à la société par ses filiales GIPELEC et RSI, à compter du 1er janvier 1984. A structure comparable, la progression ressort environ à 6 %. L'exercice 1984 s'est soldé par un bénéfice net de 20,1 millions de francs, contre 5,7 millions de francs en 1983. Le résultat net global de SAFT et de ses filiales GIPELEC et RSI comparable d'un exercice à l'autre, s'établit, après *élimination des opérations sur titres* correspondantes, à 27,4 millions de francs, contre 16,1 millions de francs en 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SAFT a atteint, en 1984, le montant de 2871 millions de francs, en progression de 8 % sur 1983. Pour la première fois dans son histoire, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires sur les marchés étrangers supérieur à celui réalisé sur le marché national. Le résultat consolidé, établi selon les règles de *consolidation du groupe CGE,* est *évalué* à 57 millions de francs.

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 6,7 millions de francs correspondant pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal à un revenu global par action de 19,50 F, soit *13 F pour le dividende distribué* et 6,50 F pour l'impôt déjà payé au Trésor, contre 15 F au titre de l'exercice 1983, soit 10 F pour le dividende distribué et 5 F pour l'impôt déjà payé au Trésor. Le dividende sera mis en paiement le 28 juin 1985.

L'assemblée générale a été informée de l'accord récemment intervenu relatif à la cession de l'activité Piles grand public de SAFT, qui porte sur environ 25 % du chiffre d'affaires consolidé de SAFT.



HACHETTE

CHIFFRES-CLÉS (en millions de francs)

HACHETTE SA (Société mère)	*1984*	*1983*
● Chiffre d'affaires	2 420	2 199
● Résultat hors plus et moins values	127	115,10
Plus et moins values	53,10	135,10
Résultat net	180,10	250,20
CONSOLIDÉ		
● Chiffres d'affaires	10 705	9 042
● *Part du Groupe dans les résultats* consolidés :		
– Exploitation hors plus et moins values	202	187,10
– Plus et moins values	63,40	142,20
TOTAL	*265,40*	*329,50*
DIVIDENDE	18,50	16,50
AVOIR *FISCAL*	*9,25*	8,25

L'assemblée générale des actionnaires de *HACHETTE SA s'est réunie* le jeudi 20 juin 1985 sous la présidence de M. Jean-Luc LAGARDÈRE pour approuver les comptes de l'exercice 1984.

Le résultat de la Société HACHETTE SA est un bénéfice de 180,1 millions de francs comprenant 53,1 millions de plus values.

Le résultat consolidé du Groupe est de 202 millions de francs pour la part du Groupe contre *187,2 millions* de francs en 1983 et s'élève à 265,4 millions de francs après plus et moins values contre 329,5 millions de francs en 1983.

Le président Jean-Luc LAGARDÈRE a insisté dans son allocution sur la politique de développement et d'investissement du Groupe mise en œuvre en 1984-1985 et qui sera développée en *1986 et à l'étranger.*

C'est ainsi qu'au cours des dix-huit derniers mois, le Groupe Hachette a notemment acquis 100 % de SEYMOUR PRESS, complété sa participation dans HACHETTE GOTCH en la portant de 50 % à 100 %, acquis la majorité de la société d'édition de TELEPROGRAMA – très important journal espagnol de télévision, – est devenu actionnaire de PATHÉ CINÉMA avec 42 % *du capital de cette société, et* a acquis 50 % du capital de ARLEQUIN FRANCE, etc.

Cette politique de développement est menée avec le souci de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant tout en assurant la croissance à moyen et long terme du Groupe dans le cadre d'un plan de développement de trois ans.

CHAMPAGNE TAITTINGER

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui s'est tenue à Reims le 17 juin 1985, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1984, qui se traduisent par un bénéfice net comptable de 15 186 000 F, ainsi que les comptes consolidés du groupe, dont le résultat *net s'élève à 63 463 000 F. L'assemblée* a voté la distribution d'un dividende net de 14 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 7 F, soit 21 F brut. Le dividende sera représenté par le coupon numéro 33 et sera mis en paiement dans les conditions habituelles, à partir du *26 juillet 1985.*

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Claude Taittinger, François d'Aulan, Hughes Taittinger et de Mme Jean Henrion.

L'assemblée a nommé MM. Philippe Cagnat et Jean-Marie Mauriot commissaires aux comptes suppléants.

A l'issue de cette assemblée, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire, qui a approuvé les modifications de statuts qui lui ont été proposées.

Le conseil d'administration a réélu M. Claude Taittinger président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur. *M. Jean* Taittinger a été réélu vice-président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur. M. Pierre-Christian Taittinger a été réélu directeur général pour la durée du mandat du président.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée pendant l'assemblée générale ordinaire, le président a informé les actionnaires des dommages *subis par la* viticulture champenoise pendant l'hiver extrêmement rigoureux que notre région vient de connaître : la récolte 1985 sera peu abondante, ce qui aura pour effet de freiner sensiblement les expéditions futures de champagne.

AUSSEDAT REY

L'assemblée générale ordinaire, tenue sous la présidence de M. Jacques Calloud, a approuvé les comptes de l'exercice *1984 qui se soldent par un bénéfice* net de 32 millions de francs.

L'assemblée a nommé comme administrateurs :

- M. Michel Bon, inspecteur des finances et directeur *général* adjoint de Carrefour, en remplacement de M. François Callies qui, atteint par la limite d'âge, ne se représentait pas.
- M. Jean-Philippe Montel, directeur général d'Aussedat Rey.

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

« Les résultats de l'exercice 1985 sont encore difficiles à apprécier à ce jour. Un contexte général moins porteur que l'an dernier a pour conséquence des perspectives moins favorables dans certains secteurs, mais plus favorables dans d'autres.

La part des résultats provenant de *l'exploitation sera très probablement* inférieure à celle de l'an dernier. Par contre, nous n'aurons pas à constituer d'aussi importantes provisions de restructuration que *celles faites en 1984* et diverses plus-values provenant d'opérations faites et à faire en 1985 viendront s'y ajouter.

Rappelons aussi que c'est sur trois ans que s'étend le plan de redressement d'Aussedat Rey. La mise en place des *investissements de notre plan stratégique* commence à se réaliser, elle s'étendra jusqu'à fin 1986. C'est donc, comme prévu, en 1987 et mieux encore en 1988 que nous en attendons *le plein effet.*

Les orientations de ce plan sont toujours parfaitement adaptées, puisqu'elles tendent à la réduction des coûts et à l'amélioration des niveaux de qualité plus qu'à la croissance des volumes.

Par ailleurs, le plan général de financement se poursuit de façon conforme aux prévisions, sans dérive du coût des investissements. Nous avons donc toutes raisons d'être confiants dans la poursuite des progrès de notre entreprise.

Pour terminer, mentionnons la bonne *réalisation de notre augmentation de* capital, dont nous remercions nos actionnaires. »

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 21 juin 1985 sous la présidence de M. Claude Alphandéry.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984 qui font ressortir un bénéfice de 153 307 000 F à comparer à 149 861 000 F en 1983 et décidé la distribution d'un dividende de 20 F par action contre 19,50 F pour l'exercice prédédent. Le dividende sera mis en paiement *le 17 juillet 1985.*

Les actionnaires auront, dès cette date, la possibilité de demander l'encaissement de leur dividende en espèces ou d'opter pour le paiement de la totalité de leur dividende en actions nouvelles émises par la société, créées avec jouissance du *1er août 1985.*

Si le montant du dividende auquel ils ont droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions nouvelles, ils pourront obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé, conformément aux dispositions légales, à *325 F* correspondant à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séance de Bourse précédant l'assemblée, déduction faite du montant du dividende.

Les actionnaires pourront exercer leur choix jusqu'au 10 septembre 1985 inclus, auprès de la société pour les titres inscrits en comptes nominatifs purs ou de l'intermédiaire financier habilité pour les comptes nominatifs administrés.

Au-delà de cette date, tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option ne pourra *recevoir le dividende lui* revenant qu'en espèces et ce, à partir du 16 septembre 1985.

L'attention des actionnaires est de nouveau appelée sur l'obligation qu'ils ont de déposer leurs titres chez un intermédiaire habilité ou au siège de la société, *en vue de leur inscription en* comptes nominatifs, pour pouvoir bénéficier des droits qui leur sont attachés, encaisser le dividende et bénéficier de l'option.

Dans son allocution, le président a également confirmé que la société poursuivait sa politique d'arbitrages patrimoniaux et devrait, d'autre part, connaître durant l'exercice en cours une progression de ses résultats.



Degrémont

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui, le 24 juin 1985, a approuvé les comptes de l'exercice de quinze mois *clos le 31 décembre 1984 et reporté* à nouveau la perte de 226,5 millions de francs de cet exercice, les actionnaires de la société Degremont, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont décidé :

- de réduire le capital social de 85,8 millions de francs par imputation des pertes dans la proportion d'une action nouvelle pour 125 actions anciennes,
- puis de l'augmenter à hauteur de 121 millions de francs par émission de 175 actions nouvelles de 70 francs nominal libérées des 3/4 pour une action existante après réduction du capital.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de ces assemblées, a constaté que *l'exécution* du plan de redressement qu'il avait approuvé le 20 décembre 1984 se déroulait de façon satisfaisante, et que les commandes, les prises en *compte de travaux et les résultats* des premiers mois de 1985 étaient en ligne avec les objectifs.

M. François Henriot a remis son mandat d'administrateur à la disposition du conseil. Celui-ci l'a remercié de l'appui qu'il a apporté à la société, et a coopté M. Jean-Louis Brault au poste d'administrateur devenu vacant.

M. Jacques Salmona a indiqué au conseil que, après avoir accompli la mission de restructuration et de redressement qui lui avait été confiée en mars 1984, il souhaitait être déchargé de ses fonctions de président. Le conseil a remercié M. Salmona de son action très positive dans une période difficile et lui a exprimé sa reconnaissance pour les services rendus tout au long d'une carrière de trente-sept ans intégralement consacrée à Degremont et à ses filiales. Le conseil a demandé à M. Salmona de *rester en fonction jusqu'au 6 septembre* prochain, date de la prochaine réunion du conseil.





L'assemblée générale d'AVENIR s'est réunie le 18 juin à Paris sous la présidence de Monsieur Claude Marin, *président-directeur général de la société* pour approuver les comptes de l'exercice 1984.

Le chiffre d'affaires de la société a représenté, en 1984, 635 000 000 F, soit une progression de + 11,50 % par rapport à celui de 1983.

Le bénéfice net s'établit à 16 037 000 F, ce qui marque une progression de + 48 % par rapport à l'exercice précédent.

Les résultats de l'exercice 1984 se *traduisent par un résultat net consolidé* de 19 211 000 F (part du groupe) soit une augmentation de + 37,17 %.

Par ailleurs, l'assemblée générale, sur proposition du conseil, a approuvé la distribution d'un dividende net de 20 F par action. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, le revenu global par action s'élève à 30 F. Ce dividende est à comparer à celui versé en 1983 et qui était de 20,25 F par action, y compris l'impôt versé au Trésor.

Le conseil d'administration qui a suivi *l'assemblée a décidé que ce dividende* serait mis en distribution à dater du 25 juillet 1985.

En ce qui concerne les perspectives 1985, Monsieur Claude Marin a indiqué que, compte tenu de l'activité enregistrée par l'entreprise au cours des cinq premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires pour l'exercice 1985 devrait connaître une progression de l'ordre de *10 % (avec une hausse des tarifs* de 3,5 %), ce qui devrait se traduire par une progression du résultat net de l'ordre de 20 % et qui permettrait à AVENIR de consolider sa place de première société de publicité extérieure française.

L'assemblée générale ordinaire avait été précédée d'une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle a été adoptée une modification des statuts qui laissera aux actionnaires de la société le choix de déterminer si les actions qu'ils possèdent sont nominatives ou au porteur. De même, cette assemblée a accepté la mise en place d'un plan d'option d'achat qui a pour but d'associer les salariés au développement de leur entreprise.

Le Carnet des Entreprises

● FRED

Luigi LEONARDI

a été nommé Executive Vice President et General Manager de FRED Joaillier, Inc., filiale américaine de FRED Joaillier France.

Italien d'origine, Luigi Leonardi est installé depuis de nombreuses années aux Etats-Unis. Il y a notamment occupé, chez Gucci International, des fonctions de direction générale à New-York et, dernièrement, à Beverly-Hills, où il était à la tête des magasins de Rodeo Drive.

C'est depuis New-York qu'il coordonnera l'activité des quatre magasins FRED Joaillier, Inc., celui de la 5e Avenue, ainsi que ceux de Houston, Dallas et Beverly-Hills.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-95-32.

Société Centrale de Crédit Maritime Mutuel

crédit maritime

L'Assemblée Générale réunie le 14 juin 1985, sous la Présidence de M. François LUPORSI, a approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le Crédit Maritime Mutuel joue un rôle essentiel dans le financement de la pêche, des cultures marines et des activités économiques implantées dans les départements côtiers.

Le total de bilan des Etablissements de Crédit Maritime Mutuel regroupés au sein de la Société Centrale de Crédit Maritime Mutuel (loi du 15 juin 1984 et décret du 14 décembre 1984) atteint 4,9 milliards de francs, 2,7 milliards de francs de crédits et 2,5 milliards de francs de ressources d'épargne auxquels s'ajoute 1,4 milliard de francs de refinancements spécifiques.

Les capitaux propres et assimilés des différents Etablissements atteignent 260 millions de francs et le résultat brut d'exploitation 45,6 millions de francs (avant dotation aux amortissements, provisions pour créances douteuses et impôt sur les sociétés).

M. François LUPORSI, atteint par la limite d'âge, a démissionné de la Présidence de la Société Centrale. Il a été remplacé à ce poste par M. Rémi LE LAY, Président de la Caisse Régionale du Finistère.



LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES EN 1984

Assemblée générale du 21 juin 1985

L'Assemblée Générale Ordinaire de la CFP, réunie le 21 juin 1985 sous la présidence de M. François-Xavier Ortoli, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1984. Toutes les résolutions ont été adoptées. Elle a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle a été approuvé le changement de dénomination sociale de la société Total compagnie française des pétroles.

Au cours de son allocution, le président, sans se prononcer sur ce que pourraient être les résultats pour l'ensemble de l'année, a déclaré que ceux du premier trimestre 1985 traduisaient une allure de marche encourageante. Il a cependant souligné que la situation dans les secteurs du raffinage et de la distribution était préoccupante, particulièrement en France, et que le marché pétrolier international, après une certaine stabilité au début de l'année, était maintenant orienté à la baisse.

M. Ortoli a indiqué que grâce au redressement des résultats, amorcé en 1983, et consolidé en 1984, l'effort d'investissement serait intensifié dans les secteurs « amont » de l'exploration et du développement des champs. C'est en effet dans le domaine de la production des hydrocarbures que l'essentiel des profits est réalisé. Il a aussi souligné le rôle désormais capital, dans le marché mouvant que l'on connaît, du négoce international dans les approvisionnements et les débouchés de la compagnie.

Le président a tenu en outre à rendre hommage à l'action de son prédécesseur, M. René Granier de Lilliac, président directeur général de 1971 à 1984, et qui, « dans cette période de sévères changements s'est égalé au fondateur, Ernest Mercier, et au recréateur après la guerre, Victor de Metz ».

∴

La brochure « **la Compagnie française des pétroles et le groupe Total en 1984** » est disponible, en français ou en anglais, sur demande au service Diffusion, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16, France.

∴

Faits marquants en 1984

● **Exploitation** : *des résultats encourageants ont été obtenus* en France (Villeperdue, Melun), en mer du Nord britannique, en Indonésie, aux Etats-Unis ainsi qu'en Australie et en Angola. Les résultats acquis dans le Bassin parisien, où le gisement de Villeperdue a commencé à produire, sont particulièrement significatifs. Aux Etats-Unis, la compagnie a décidé de mener son propre programme de recherche en concertation et, éventuellement, en association avec sa filiale TOP (NA).

● ***Développement et production*** : *les dépenses consacrées au développement* et à la production ont marqué une très nette progression, principalement en raison de l'ampleur des travaux en Grande-Bretagne sur l'important projet d'Alwyn Nord, aux Pays-Bas et en Indonésie.

● **Raffinage et distribution** : la modernisation de l'outil de raffinage a consisté à équiper certaines unités en moyens de conversion et à fermer des unités ne répondant plus aux exigences du marché. L'adaptation et la transformation du réseau de distribution ont été accentuées.

● **Uranium et charbon** : la faiblesse persistante des cours de l'uranium a conduit la compagnie à maintenir ses positions sans chercher à les étendre. Il en va de même pour ses actifs charbonniers et pour les mêmes raisons.

● **Résultats et dividende** : le bénéfice net de la CFP (maison mère) s'élève en 1984 à 1,08 milliard de francs contre 524 millions en 1983, et le montant des bénéfices distribués à 553 millions de francs (contre 437 millions). Le revenu global de l'action ressort à 27 F (dividende et avoir fiscal). Mise en paiement du dividende : 28 juin 1985.

∴

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de M. François-Xavier Ortoli à compter du 26 octobre 1984 et de M. Edouard de Royère à compter du 3 avril 1985.

Des chiffres sur le groupe

	1983	1984
RESSOURCES		
Pétrole (millions de tonnes)	43	45
Gaz (milliards de mètres cubes)	5,7	6
RÉSULTATS (consolidés, en milliards de francs)		
Chiffre d'affaires	139,8	158,7
– En France	55	56
– A l'étranger	84,8	102,7
Marge brute d'autofinancement	8,1	8,7
Bénéfice	0,42	1,3
Investissements nets	6,8	7



LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES CHANGE DE NOM ET DEVIENT TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

TOTAL Compagnie française des pétroles, telle est la nouvelle dénomination sociale que vient de se donner la Compagnie française des pétroles. La décision en a *été prise,* sur proposition du conseil d'administration, par une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 21 juin à la suite de l'assemblée générale ordinaire.

TOTAL, c'est, depuis une trentaine d'années, la marque du groupe en France et à l'étranger. C'est aussi le signe commun que l'on retrouve dans l'appellation de la plupart des filiales, à quelque secteur – exploration, *production, raffinage,* distribution – qu'elles appartiennent. C'est enfin le nom sous lequel on désigne déjà l'ensemble du groupe.

La maison mère ne pouvait rester à l'écart de ce mouvement. Elle se devait d'ajouter TOTAL à son nom, pour se conformer aux réalités économiques et pour renforcer l'image d'un groupe uni, bien identifié et cohérent.

L'action sera cotée sous le nom de TOTAL (Compagnie française des pétroles).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 juin

Légère hausse

Valeur-vedette la veille lorsque l'action a finalement grimpé de près de 16 % (après avoir été « réservée à la hausse » à deux reprises), Michelin a encore mis 3 % à son actif mardi, démentant les pronostics qui tablaient sur des prises de bénéfices et, donc, un effritement du titre.

*Aux déclarations très favorables faites le vendredi 21 juin à Clermont-Ferrand (*le Monde *daté 23-24 juin) par le président François Michelin, sont venues s'ajouter des recommandations d'achats émanant, pour l'essentiel, d'un cabinet privé d'analystes financiers parmi les plus influents du marché. A l'évidence, les spécialistes attendent de connaître le détail du recours « à des opérations financières » annoncé par le président de Michelin. Celui-ci a simplement indiqué qu'il était disposé « à saisir toutes les opportunités d'adopter tel ou tel des nombreux moyens de financement permis ». On notera au passage l'effet d'entraînement exercé par ces informations sur deux valeurs cotées au comptant : Kléber, filiale de Michelin, et qui sera dorénavant consolidée (le titre a été « demandé » à 16,30 F, contre 15,70 F la veille, les demandes portant sur 15 000 actions Kléber face à 1 200 titres offerts) et un autre « pneumaticien », Bergougnan, qui détient un portefeuille d'actions Kléber.*

Bonne tenue, par ailleurs, de Bail équipement, Darty, Via-Banque, Ecco (+ 4 % à 9 %), mais repli de Fromageries Bel, Mérieux, DMC, Rossignol, Olida (− 2 % à − 6 %).

L'action Saint-Gobain-Emballage a été introduite au second marché de Paris à 800 F, le prix d'offre étant de 650 F.

Le lingot cède 100 F, à 94 400 F, et le napoléon 1 F, à 551 F. A Londres, le métal fin s'est établi à 315,90 dollars l'once, contre 314,10 dollars lundi midi.

Dollar-titre : 9,72/74 F.

NEW-YORK

Repli modéré

La crainte d'un brutal retournement de tendance, lundi, à Wall Street, après la vigoureuse avance enregistrée à la veille du week-end, n'était pas fondée. Si, de fait, le marché fut un moment passablement secoué par des ventes bénéficiaires, la résistance allait rapidement s'organiser. Un instant revenu à 1 307,80, l'indice des industrielles devait regagner une partie du terrain perdu pour s'inscrire, en clôture, à 1 320,56, en repli de 3,92 points seulement. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 992 valeurs traitées, 855 ont baissé, 690 ont monté et 447 n'ont pas varié.

Les professionnels étaient très satisfaits du bon comportement de la Bourse. Le plus grand nombre estimaient que la consolidation s'opérait dans les meilleures conditions et, ainsi, n'obérait pas les chances d'une reprise ultérieure. Un « broker » faisait, d'autre part, remarquer qu'une bonne partie de l'avance de vendredi avait été due à la forte hausse de General Foods, et que la réaction technique observée, lundi, sur le titre de cette société était à l'origine du recul des divers indices.

L'activité s'est sensiblement ralentie. Au total, 96,04 millions de titres ont changé de mains, contre 125,40 millions le 21 juin.

VALEURS	Cours du 21 juin	Cours du 24 juin
Alcoa	33 5/8	33 3/4
A.T.T.	24 1/2	24 1/8
Boeing	43 1/2	43 1/2
Chase Manhattan Bank	59 3/4	59 5/8
Du Pont de Nemours	57 3/4	57 1/2
Eastman Kodak	43 7/8	43 3/8
Exxon	53	52 7/8
Ford	48 1/8	44 7/8
General Electric	60 3/8	60 1/4
General Foods	82 1/8	80 1/2
General Motors	72 7/8	72 1/2
Goodyear	30	29 5/8
I.B.M.	119 5/8	120 7/8
I.T.T.	31	30 7/8
Mobil Oil	30 7/8	30 1/2
Pfizer	49 3/8	49 3/4
Schlumberger	37 3/4	37 7/8
Texaco	37 7/8	37 1/2
U.A.L. Inc.	53 1/4	52 5/8
Union Carbide	43 7/8	43 3/8
U.S. Steel	21 1/4	27 1/4
Westinghouse	33 1/4	33 5/8
Xerox Corp.	50 3/8	51 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DATAID INTRODUITE A 275 F. — Reportée au 24 juin 1985, l'introduction de la société de services informatiques Dataid, au second marché de la Bourse de Paris, initialement prévue le 19 juin, s'est effectuée au cours prévu, 275 F, selon la procédure de l'offre publique de vente. A cette occasion, le nombre de titres demandés (3,7 millions) était supérieur à celui des actions offertes (45 436 titres), et les ordres d'achat ont été satisfaits (au cours de 275 F) à hauteur de 1,20 % des demandes.

MICHELIN AU PLUS HAUT. — Initialement *« réservée à la hausse »* (une procédure visant à suspendre la cotation d'un titre en attendant que soit trouvé un équilibre entre achats — en surnombre — et ventes), le 24 juin 1985, à la Bourse de Paris, l'action Michelin a finalement gagné 15,75 % en clôture, pour s'inscrire à 1 190 F, les échanges portant sur 59 000 actions et 62 millions de francs.

Ce bond en avant a permis à l'action de se hisser à son plus haut niveau de l'année, point culminant d'un redressement qui avait été amorcé depuis la mi-janvier, lorsque Michelin était tombée aux environs de 730 F. Les propos tenus par M. François Michelin, le 21 juin, à Clermont-Ferrand (*le Monde* daté 23-24 juin), sont directement à l'origine de cette hausse de l'action, le président du « numéro un » français du pneumatique ayant déclaré, à cette occasion, que le premier semestre *« devrait être en avance sur les prévisions et se clôturer sur un résultat sensiblement positif »*.

LES BOURSES ITALIENNES EN HAUSSE DE 47 % EN SIX MOIS. — L'indice COMIT des Bourses italiennes, l'un des baromètres les plus représentatifs de ce marché, s'est établi à 336,75 le 24 juin, accentuant le mouvement de hausse constaté depuis le début de l'année. En six mois, les bourses italiennes ont grimpé de 47 %, et les spécialistes pensent que ce mouvement devrait se poursuivre au cours des prochaines semaines, sous l'impulsion des fonds d'investissements, qui jouent un rôle moteur sur le marché, et de l'imminence de nombreuses augmentations de capital susceptibles d'accroître l'intérêt pour les actions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	21 juin	24 juin
Valeurs françaises	121,4	122,8
Valeurs étrangères	103,9	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 juin	24 juin
Indice général	225,6	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 juin	25 juin
1 dollar (en yens)	249,86	248,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 50	2 203
5 %	47	1 986
3 % amort. 45-54	....	2 704
Emp. 7 % 1973	8249	..
Emp. 8,80 % 77	120 35	0 820
9,80 % 78/93	96 80	9 370
8,80 % 78/86	97 86	4 725
10,80 % 79/94	99 80	8 729
13,25 % 80/90	105 66	0 836
13,80 % 80/87	105 80	9 565
13,80 % 81/89	108 15	8 125
16,75 % 81/87	111 40	13 282
16,20 % 82/90	117 81	7 279
18 % juin 82	118 25	0 745
E.D.F. 7,8 % 61	146	6 456
E.D.F. 14,5 % 80-92	105	1 001
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	102	5 781
CNB Paribas	103 20	5 781
CNB Suez	103 20	5 781
CNI janv. 82	102 17	5 781

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	185	180
A.G.F. (St Cent.)	1664	1700
Amrep	49	48 20
André Roudière	300	288
Applic. Hydraul.	370	385 50
Arbel	74 90	75 90
Artois	1375	1375
Avenir Publicité	1100	1100
Bain C. Monaco	377 60	382 50
Bazanie	460	468 60
Banque Hypoth. Eur.	330	329
B.G.I.	244 80	248
Blanzy-Ouest	475	456 o
B.N.P. Intercontin.	185	182
Bénédictine	2850	2899
Bon-Marché	255	259
Caff	567	567
Cambodge	327	325
C.A.M.E.	136	137
Campenon Bern.	184 30	181
Caout. Padang	563	490
Carbone-Lorraine	330	340
Caves Roquefort	1420	1450
C.E.G.Frig.	525	525
C.E.M.	51	51 90
Centen. Blanzy	952	952
Centrest (Ny)	123 10	123 10
Carabati	44 60	44 70
C.F.C.	275 50	270
C.F.F. Ferrailles	360	345
C.F.S.	579	588
C.G.V.	290	290
Chambon (M.)	460	....
Chambourcy (M.)	1230	1200
Champex (Ny)	140 10	145
C.I. Maritime	590	600
Citram (B)	191	195 d
Clause	730	730
Cofradel (Ly)	580	578
Cogifi	389	389
Comiphos	253 90	243 60
Comp. Lyon-Alem.	340 50	340 60
Concorde (La)	599	588
C.M.P.	14 50	14 50
Crédit (C.F.B.)	350	360
Créd. Gén. Ind.	591	591
Cr. Universel (Cie)	610	634
Crédital	143 90	144 90
Darblay S.A.	409 30	....
Darty Act. d. p.	1250	1265
De Dietrich	580	580
Degremont	145	140
Delalande S.A.	1008	1008
Delmas-Vielj. (Fin.)	844	844
Didot-Bottin	624	624
Dist. Indochine	1350	1320
Drag. Trav. Pub.	146 60	148
Duc-Lamothe	165	165
Eaux Bass. Vichy	1580	....
Eaux Vittel	1232	1282
Economats Centre	550	570
Electro-Banque	334	330
Electro-Financ.	550	553
Elf-Antargaz	276 60	286 60
E.L.M. Leblanc	350	346
Enelli-Bretagne	173 20	167
Entrepôts Paris	469	450
Epargne (B)	1294	....
Escaut-Meuse	671	....
Europ. Accumul.	56 10	53 85
Eternit	1340	1340
Exor	1960	1882
Ferm. Vichy (Ly)	152 60	166 d
Finalens	198 90	187 10 c
FPP	118	114
Fnac	475	490
Focep (Châl. eau)	900	880
Foncière (Cie)	336	336
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2110	2098
Foncina	290	304
Forges Strasbourg	256	261 10
Forinter	1150	1140
Fougerolle	85 60	85 60
France I.A.R.D.	226 60	205
France (La)	2188	2273 d
From. Paul Renard	720	749
GAN	2505	2500
Gaumont	611	620
Gaz et Eaux	1565	1600
Genty S.A.	457	457
Gér. Arm. Hold.	62 20	70
Gévelot	342	338
Gr. Fin. Constr.	286 60	288 60
Gds Moul. Corbeil	175	168 o
Gds Moul. Paris	480	475
Groupe Victoire	1640	1840
G. Transp. Ind.	190	190
H.G.P.	11440	11580
Hydro-Energie	299 50	....
Hydroc. St-Denis	137 60	132 o
Immindo S.A.	319	290
Imminvest	230	234
Immobail	432	432
Immobanque	677	665
Immob. Marseille	4200	4175
Immofice	430	425
Industrielle Cie	1505	1545
Invest. (Sté Cent.)	1084	1090
Jaeger	193	190 20
Lafitte-Bail	442	436
Lambert Frères	63 40	63 40
La Brosse-Dupont	298 50	310 50
Lille-Bonnières	419	411
Locabail Immob.	710	708
Loca-Expansion	295	295
Locafinancière	375	376
Locatel	320	....
Lordex (Ny)	150	150
Louvre	1075	1075
Machines Bull	43 50	45 20
Magasins Uniprix	178	175
Magnant S.A.	89 20	101 50 d
Maritimes Part.	199	199
Métal Déployé	391	400
M. H.	90	90
Mors	170	176 80
Navel Worms	181	180
Navig. (Nat. de)	121 90	121
Nicolas	460 40	476
Nobel Bozel	8 95	8 95
OPB Paribas	190	191
Optorg	170	168
Origny-Desvroise	175	174
Palais Nouveauté	515	500
Paris France	229 90	220 70 o
Paris-Orléans	170 50	174
Part. Fin. Gest. Im.	700	712
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	805	800
Piper-Heidsieck	580	575
P.L.M.	182 70	179
Porcher	190	192
Providence S.A.	590	588
Publicis	1900	1925
Raff. Souf. R.	170	169
Révillon	497 60	....
Ricqlès-Zan	170 90	170 90 o
Rochefortaise S.A.	292 70	281
Rochette-Cenpa	52	51 80
Rosario (Fin.)	224	220
Rougier et Fils	78	78
Roussalot S.A.	....	....
Sacer	51 80	....
Sacilor	26 95	28
SAFAA	280	291 20
Safic-Alcan	350	345
SAFT	738	767
Saunier-Duval	23 10	24
Saint-Raphaël	93 60	90
Salins du Midi	360	360
Santa-Fé	180	181
Sasam	165	170
Savoisienne (M)	91 60	....
SCAC	274 80	270
Senelle Maubeuge	450	460
S.E.P. (M)	208	182 50 o
Serv. Equip. Véh.	40	38 40
Sici	84	85
Sicotel	386	386
Sintra-Alcatel	650	594 o
Sinvim	155	165
Siph (Plant. Hévéas)	278	288
SMAC Acieroïd	116	114
Sté Générale (c. inv.)	588	587
Sofal financière	604	605
Soffo	222 10	230 50
Soficomi	653	660
S.O.F.I.P. (M)	90	90 50
Sofragi	869	869
Soudure Autog.	170	182 10
Souvabail	710	....
Spalchim	123 80	128 70
S.P.I.	570	570
Spie Batignolles	233	242 30 d
Stemi	445	445
Taittinger	1306	1350
Testut-Aequitas	532	....
Tour Eiffel	379 50	370 50
Ufiner S.M.D.	391	395
Ugimo	316 90	316 90
Ugine Gueugnon	55 75	58
Unibail	740	731
Unidel	131 10	132
U.A.P.	3150	3276
Union Brasseries	206 40	200 20
Un. Imm. France	392	390
Un. Ind. Crédit	652	654
Usinor	6 50	6 75
U.T.A.	735	764
Vicat	374 40	380
Virax	125	130
Waterman S.A.	460	460
Brass. du Maroc	163	151 80 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	480	479
Akzo	301	300
Alcan Alum.	240 10	240 10
Algemeine Bank	1300	1300
American Brands	652	660
Am. Petrofina	540	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	123	....
Bco Pop Espanol	92	97 50
Banque Ottomane	941	....
B. Régl. Internat.	28980	30000
Barlow Rand	53 60	55
Blyvoor	68	69 40
Bowater	33	31 50
Br. Lambert	308	301 20
Caland Holdings	96	96
Canadian-Pacific	444 20	442 70
Commerzbank	670	635
Dart. and Kraft	1041	1010
De Beers (port.)	51 20	....
Dow Chemical	332	329
Dresdner Bank	750	749
Finoutremer	245	240
Gén. Belgique	284	287 50
Gevaert	585	....
Glaxo	159 90	161 40
Goodyear	289	....
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	125	....
Hartebeest	50	....
Honeywell Inc.	570	550
Hoogovens	196	173
I. C. Industries	345	338
Int. Min. Chem	390	385
Johannesburg	1000	....
Kubota	13 40	13 40
Latonia	286	258
Mannesmann	580	516
Marks-Spencer	16 10	....
Midland Bank Plc	48 80	49 20
Mineral-Ressourc.	80 50	80
Noranda	109 40	112 90
Olivetti	30	....
Pakhoed Holding	174	173
Pfizer Inc.	488 10	485
Pirelli	14 80	....
Procter Gamble	545	550
Ricoh Cy Ltd	34 50	....
Rolinco	193 20	194
Robeco	212	212 20
Rodamco	394 50	391
Shell tr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	210	209
Sperry Rand	510	510
Steel Cy of Can.	141 50	....
Stilfontein	82	....
Sud. Allumettes	220	....
Tenneco	410	....
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 40	18 40
Vieille Montagne	871	....
Wagons-Lits	576	565
West Rand	43 90	44

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1781	1781
Calberson	342	340
Cap Gemini Sogeti	1055	1067
C.D.M.E.	759	749
C. Equip. Elect.	300	300
C. Occid. Forestière	149	149
Dafsa	253	253
Dauphin O.T.A.	1960	1950
Elect. S. Dassault	814	810
Filipacchi	560	565
Guy Degrenne	705	703
Marlin Immobilier	351	350
Métallurg. Minière	252	250
M.M.B.	417	417
Navale-Delmas	426	425
Om. Gest. Fin.	312	301
Petit Bateau	335	337
Petrofigaz	680	670
Pochet	1780	1719
Poron	320	325 30
S.C.G.P.M.	310	308
S.E.P.	820	820
Sofibus	235	236
Sovac	940	935

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	237	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	107 50	107 50
C.G.M.	....	....
Cochery	52	55
Cofidep (ex-Ripolin)	36	....
C. Sabl. Seine	110	....
Copurex	483	482
La Mure	61 10	....
Mic	200	....
Pronuptia	158	152
Roronto N.V.	129 60	128 30
S.P.R.	116 40	125
Thann et Mulhouse	105	....
Ufimex	365	352 50

SICAV 24/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	......	......
Actions France	283 12	279 83
Actions-Investiss.	283 76	270 89
Actions sélectives	417 96	399 01
Aedificand	442 03	421 99
A.G.F. 5000	312 41	298 24
Agfimo	460 84	439 94
A.G.F. Interfonds	365 47	348 90
Altefi	212 45	202 82
A.L.T.O.	182 44	174 17
Amérique Gestion	460 04	439 18
A.M.I.	246 11	234 95
Argonautes	276 19	263 67
Assoc. St-Honoré	12584 77	12522 16
Associc	23123 50	23123 50
Bourse-Investiss.	337 23	321 94 ◆
Bred Associations	2348 55	2341 53
Capital Plus	1439 76	1439 76
Colombia (ex W.I.)	735 92	702 66
Convertimmo	311 57	298 59
Cortal court terme	10701 01	10701 01
Corexa	929 54	887 39
Credinter	378 52	361 36
Croiss. Immobil.	446 63	426 38
Démeter	12295 37	12295 37
Drouot-France	414 80	395 99
Drouot-Investiss.	785 36	749 75
Drouot-Sécurité	196 10	187 21
Drouot-Sélection	129 32	123 46
Energie	238 91	228 08
Eparcic	58049 53	57933 66
Eparcourt Sicav	6987 87	6970 44 ◆
Epargne Associations	23097 67	23028 58
Epargne-Capital	6508 12	6443 68
Epargne-Croiss.	1384 08	1321 32
Epargne-Industr.	499 25	476 61
Epargne-Inter	611 06	583 35
Epargne-Long-Terme	1232 22	1176 34
Epargne-Oblig.	181 86	173 61
Epargne-Unie	954 07	910 81
Epargne-Valeur	354 69	338 61
Eparoblig	1185 43	1183 06
Eurosic	8524 97	8138 40
Euro-Croissance	426 65	407 30 ◆
Europe Investiss.	1254 37	1197 49 ◆
Financière Plus	21465 77	21422 92
Foncier Investiss.	788 44	752 69
Foncival	192 02	183 31
France-Garantie	283 52	277 96
France-Investiss.	459 49	438 65
France-Net	112 61	110 08
France-Obligations	392 39	386 59 ◆
Francic	288 30	275 23 c
Fructidor	236	225 30
Fructifrance	513 51	490 22
Fructivar	69022 70	68850 57
Fructi-Première	11762 30	11588 47
Gestilion	62192 76	62037 67
Gestion Associations	122 91	119 91
Gestion Mobilière	584 54	558 03
Gest. Rendement	465 65	444 53
Gest. Sél. France	475 24	453 69
Haussmann-Epargne	1114 64	1114 64
Haussmann Oblig.	1316 50	1256 80
Horizon	871 83	846 44 ◆
I.M.S.I.	451 42	430 95
Indo-Suez Valeurs	641 89	612 77
Ind. française	12597 31	12350 30
Interoblig.	10787 28	10372 37
Intersélect France	333 53	318 41
Intervaleurs Indust.	448 59	428 25
Invest. net	12409 49	12384 72
Invest. Obligataire	14681 69	14652 39
Invest. Placements	828 94	791 35
Japacic	121 27	115 77 ◆
Laffitte-crt-terme	115304 96	115304 96
Laffitte-Expansion	675 37	644 74
Laffitte-France	238 56	227 72
Laffitte-Japon	226 98	216 69
Laffitte-Oblig.	141 89	135 54
Laffitte-Placements	115478 03	115360 67
Laffitte-Rend.	191 59	182 90
Laffitte-Tokyo	930 45	888 26
Lion-Associations	11396 94	11396 94
Lion-Institutionnels	22598 53	22542 17
Lionplus	60253 39	59856 82
Livret portefeuille	490 09	475 82 ◆
Mondiale Investissem.	350 37	350 37
Monecic	58730 97	58730 97
Multi-Obligations	434 82	415 10
Mutuelle Unie Sél.	115 56	110 32
Natio.-Assoc.	6337 50	6324 86
Natio.-Epargne	12748 49	12622 27
Natio.-Inter.	933 98	891 63
Natio.-Obligations	469 12	447 85
Natio.-Patrimoine	1059 92	1031 55
Natio.-Placements	62113 17	62113 17
Natio.-Valeurs	545 67	520 93
Nord-Sud Développ.	1041 84	1039 56
Oblicoop Sicav	1178 64	1155 53
Oblifion	1152 97	1100 69
Ouest-Gestion	114 18	109
Pareurope	629 19	600 66
Paribas Epargne	13327 97	13274 97
Paribas Gestion	554 08	528 95
Parnasse-Valor	1014 47	1013 46
Patrimoine-Retraite	1362 48	1335 76
Phénix Placements	239 45	238 26
Pierre Investiss.	508 57	485 51
Placement crt-terme	60053 31	60053 31
P.M.E. St-Honoré	309 54	295 50
Prév'Association	20416 65	20416 65
Province Investiss.	336 19	336 19
Rentacic	155 14	152 85
Revenus Trimestriels	5495 22	5414 01
Revenu Vert	1043 53	1043 53
St-Honoré Pacifique	399 67	381 55
St-Honoré Rendement	11463 98	11426 85
St-Honoré Technol.	648 49	619 08
Sécuricic	10066 81	10056 75
Sécur. Mobilière	403 69	385 38
Sél. court terme	11514 25	11428 54
Sélec. Mobil. Div.	343 92	335 53
Sélection-Rendem.	175 04	170 77
Sélect. Val. Franç.	234 98	224 32
Séquanaise Associat.	57222 58	57222 56
Séquan. court terme	57417 34	57417 34
Séquan. Obligat.	54104 73	54104 73
Sicadim (Credim BP)	682 74	672 65
Sicav-Associations	1224 53	1222 09
S.F.I. fr. et étr.	471 73	450 34 ◆
Sicavimmo	609 71	582 06
Sicav 5000	247 99	236 74
Silvafrance	401 10	382 91
Sivam	337 82	322 50
Silvarente	216 79	206 96
Silvinter	350 51	334 62
S.I.-Est	1108 14	1057 89
S.I.G.	802 71	765 96
S.N.I.	1069 58	1021 09
Sobinvest	462 16	441 20
Sogepargne	359 54	346 54
Sogevar	885 36	845 21
Sogintar	1117 27	1066 61
Soleil Investiss.	427 17	407 80
Technocic	1108 12	1057 87
U.A.P. Investiss.	357 39	341 18
Uni-Associations	111 33	111 33
Unifrance	312 52	298 35
Unifoncier	879 45	839 57
Uni-Garantie	1257 64	1231 77
Unigestion	896 83	865 04
Uni-Japon	1080 70	1031 69
Uni-Régions	1917 11	1830 18
Unirente	1859 19	1798 06
Univar	154 83	154 83
Univers-Obligations	1160 61	1122 46
Valorem	401 86	383 63
Valorg	1292 52	1291 23
Valréal	69248 39	69179 21

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

*c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.*

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1604	4,5 % 1973	1613	1595	1610	− 0 18
1031	B.N.P.	1041	1038	1038	− 0 28
970	C.C.F.	973	974	974	+ 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4254	4260	4262	+ 0 18
1510	Electricité T.P.	1505	1500	1490	− 0 99
1070	Renault T.P.	1061	1063	1063	+ 0 18
1679	Rhone-Poul. T.P.	1686	1667	1686	....
1273	St-Gobain T.P.	1290	1297	1297	+ 0 54
1270	Thomson T.P.	1272	1273	1273	+ 0 07
285	Accor	280	283 50	283 50	+ 1 25
660	Agence Havas	675	695	695	+ 2 96
670	Air Liquide	719	719	719	....
800	Als. Superm.	805	805	805	....
148	A.L.S.P.I.	148	....	....	....
305	Alsthom-Atl.	320	317	317	− 0 93
980	Arjom. Prioux	972	955	955	− 1 74
90	Ausedat-Rey	93	90	92	− 1 07
930	Aux. Entrepr.	960	960	953	− 0 72
1380	Av. Dass.-Br.	1365	1350	1350	− 1 09
360	Bail-Equipem.	358	390	389	+ 8 66
800	Bail-Investiss.	825	845	845	+ 2 42
640	Cie Bancaire	636	665	656	+ 3 14
295	Bazar H.-V.	331	330	333	+ 0 60
285	Béghin-Say	276	283	276	....
315	Berger	335	339	339	+ 1 19
535	Bic	543	555	555	+ 2 20
550	B.I.S.	590	590	595	+ 0 84
1350	Biscuit (Géné.)	1399	1390	1390	− 0 64
1930	Bongrain S.A.	1930	1950	1950	+ 1 03
820	Bouygues	833	833	833	....
2520	B.S.N.	2595	2595	2610	+ 0 57
2180	Carrefour	2181	2200	2195	+ 0 64
900	Casino	914	929	927	+ 1 42
800	Cedis	751	765	766	+ 1 99
600	Cetelem	599	600	599	....
1000	C.F.A.O.	1011	992	1000	− 1 08
180	C.F.D.E.	189 10	190	190	+ 0 47
800	C.G.I.P.	814	792	792	− 2 70
840	Carnaud	835	835	835	....
650	Chargeurs S.A.	631	630	632	+ 0 15
49	Chiers-Châtill.	53 90	53 90	53 90	....
350	Ciments franç.	355	350 50	351	− 1 12
1270	C.I.T. Alcatel	1285	1295	1295	+ 0 77
515	Club Méditerr.	518	522	523	+ 0 96
139	Codetel	139	139	139	....
285	Cofimeg	295 20	294 50	295	− 0 06
295	Colas	286	280	280	− 2 09
183	Compt. Entrepr.	189	185	185	− 2 11
450	Compt. Mod.	462	457	457	− 1 08
875	Créd. Foncier	865	865	865	....
305	Crédit F. Imm.	320	315	314	− 1 87
735	Crédit Nat.	735	749	744	+ 1 22
250	Crouzet	249	246 10	248	− 0 40
2010	Damart-Servip	1925	1920	1920	− 0 25
1460	Darty	1501	1580	1575	+ 4 93
205	Dév. Rég. P.d.C	212	216	216	+ 1 88
1210	Docks France	1288	1310	1310	+ 1 70
270	D.M.C.	278 50	267	267	− 4 12
625	Dumez	655	680	680	+ 3 81
690	Eaux (Gén.)	695	698	698	+ 0 43
5600	Ecco	5740	5900	6000	+ 4 52
210	Elf-Aquitaine	217 30	220	221 50	+ 1 93
205	— (certific.)	217	216	217	....
1530	Epeda-B-Faure	1460	1480	1480	+ 1 36
2420	Essilor	2470	2530	2530	+ 2 42
520	Esso S.A.F.	545	533	533	− 2 20
1510	Eurafrance	1510	1510	1510	....
870	Eurocom	940	935	935	− 0 53
1120	Euromarché	1165	1180	1180	+ 1 28
830	Europe n° 1	850	849	849	− 0 11
1200	Facom	1237	1205	1228	− 0 72
740	Fichet-Bauche	725	720	720	− 0 68
185	Finextel	190	187 40	187 40	− 1 36
405	Fives-Lille	397	405	405	+ 2 01
70	Fonderie (Gén.)	72	74	74 10	+ 2 91
78	Fraissinet	79 50	78	78	− 1 88
310	Francarep	305	314 50	314 50	+ 3 11
1170	Fromageries Bel	1220	1140	1140	− 6 55
650	Gal. Lafayette	664	659	658	− 0 90
690	Gén. Géophys.	712	705	706	− 0 98
680	Gerland	692	699	699	+ 1 01
280	GTM-Entrepose	288 80	288 10	288 10	− 0 24
300	Guyenne-Gasc.	310 10	303	303	− 2 28
....	Hachette	....	....	....	....
470	Hénin (La)	485	495	495	+ 2 06
109	Imétal	107 40	107 20	107 20	− 0 18
446	Imm. Plaine-M.	470	496	496	+ 5 53
1750	Inst. Mérieux	1722	1650	1650	− 4 18
530	Interbail	523	519	519	− 0 76
2820	Intertechnique	2780	2755	2755	− 0 18
340	J. Lefebvre	350	332	334	− 4 57
1100	Lab. Bellon	1150	1140	1140	− 0 86
550	Lafarge-Coppée	559	559	558	− 0 17
1060	Lebon	1065	1079	1075	+ 0 93
2250	Legrand	2324	2300	2300	− 1 03
700	Lesieur	679	682	682	+ 0 44
465	Locafrance	461	465	465	+ 0 86
870	Locindus	875	880	880	+ 0 57
780	L. Vuitton S.A.	820	815	815	− 0 60
525	Luchaire	540	528	530	− 1 85
835	Lyonn. Eaux	871	871	871	....
225	Mais. Phénix	241	236	235	− 2 48
750	Majorette (Ly)	755	755	755	....
149	Manurhin	151	150 50	150 50	− 0 33
255	Mar. Wendel	260	255	255 50	− 1 73
1780	Martell	1780	1790	1790	+ 0 56
2060	Merlin-Gerin	2110	2070	2095	− 0 71
1820	Matra	1820	1860	1860	+ 2 19
1020	Michelin	1190	1230	1220	+ 2 52
2580	Midi (Cie)	2890	2880	2894	+ 0 14
245	Midland Bk S.A.	256	260	260	+ 1 56
95	M.M. Penarroya	98 50	97 50	97 50	− 1 01
1840	Moët-Hennessy	1965	1980	1980	+ 0 76
600	Mot. Leroy-S.	619	620	620	+ 0 16
88	Moulinex	92 60	92 60	93	+ 0 43
405	Navig. Mixtes	425	432	432	+ 1 64
87	Nord-Est	88 30	88 20	88 20	− 0 11
640	Nordon (Ny)	585	585	585	....
175	Nouvelles Gal.	168	171	171	+ 1 78
705	Occident. (Gén.)	711	715	714	+ 0 42
230	Olida-Caby	237 50	232	232	− 2 31
1220	Omn. F. Paris	1222	1222	1222	....
250	Opfi-Paribas	250	257 50	257	+ 2 80
2610	Oréal (L')	2525	2547	2545	+ 0 79
151	Papet. Gascogne	151	152	152	+ 0 66
1030	Paris-Réescomp	1050	1045	1045	− 0 47
420	Pechelbronn	444	439	439	− 1 12
850	Penhoet	860	830	830	− 3 48
775	Pernod-Ricard	778	785	770	− 1 02
260	Pétroles (Fse)	258 50	257 60	257 90	− 0 61
62	— (certific.)	65	64	64	− 1 53
109	Pétroles B.P.	113	113 50	113 50	+ 0 44
400	Peugeot S.A.	420	416	416	− 0 95
64	Poclain	68 50	68	68 20	− 0 43
625	Polier	640	621	628	− 1 87
195	Pompey	216	219	219	+ 1 38
500	P.M. Labinal	525	515	515	− 1 90
2130	Presses Cité	2170	2170	2170	....
1220	Précabail Sic.	1225	1250	1250	+ 2 04
360	Primagaz	369	366	361	− 2 16
275	Printemps	297	293	294	− 1 01
1420	Promodès	1450	1460	1460	+ 0 68
280	Prouvost S.A.	289 90	293 10	293 50	+ 1 24
315	Radiotechn.	334	328	328	− 1 79
79	Raffin. (Fse)	82	83 80	84	+ 2 43
1480	Redoute (La)	1448	1425	1425	− 1 58
1550	Roussel-Uclaf	1605	1606	1605	....
1280	Roussel-C.N.I.	1326	1360	1358	+ 2 49
2450	Rue Impériale	2400	2370	2370	− 1 25
193	Sade	193	193	193	....
1750	Sagem	1810	1840	1840	+ 1 65
715	Salvepar	756	754	754	− 0 26
295	St-Louis B.	305	318	321	+ 5 24
2370	Salomon	2380	2400	2400	+ 0 84
735	Sanofi	745	750	754	+ 1 20
315	S.A.T.	336	339 90	339 90	+ 1 16
535	Saupiquet Cie	560	552	552	− 1 42
205	Schneider	225	221	224	− 0 44
97	S.C.O.A.	102	102 20	102 20	+ 0 19
134	S.C.R.E.G.	137 50	136 50	136 50	− 0 72
385	Seb	401	401	401	....
370	Sefimeg	378	375	375	− 0 79
1410	S.F.I.M.	1465	1380	1411	− 3 68
57	S.G.E.-S.B.	63 60	61 50	61 50	− 3 30
615	Sign. Ent. E.	614	614	614	....
770	Silic	757	789	789	+ 4 22
430	Simco-U.P.H.	434 50	449	450	+ 3 56
240	Simnor	240	241	241	+ 0 41
1650	Skis Rossignol	1650	1590	1590	− 3 63
690	Simieco	681	686	685	+ 0 57
196	Sodero	201	201	201	....
2380	Sodexho	2400	2415	2415	+ 0 62
415	Sogerap	460	461	461	+ 0 21
525	Sommer-Allib.	555	545	545	− 1 80
580	Source Perrier	552	547	546	− 1 08
270	Synthelabo	272	267	267	− 1 83
550	Talcs Luzenac	560	566	566	+ 1 07
2670	Tél. Elect.	2760	2735	2735	− 0 90
520	Thomson-C.S.F.	529	529	529	....
2250	T.R.T.	2175	2170	2170	− 0 22
545	U.F.B.	552	530	535	− 3 07
865	U.I.S.	869	863	863	− 0 69
325	U.C.B.	317	325	333	+ 5 04
225	Valéo	228	228 50	228 50	+ 0 21
112	Vallourec	115	115	115	....
2500	V. Clicquot-P.	2605	2520	2520	− 3 26
400	Via Banque	406	420	426	+ 4 92
970	Elf-Gabon	1000	993	993	− 0 70
150	Amax Inc.	148	145	145	− 2 02
455	Amer. Express	467	475	475	+ 1 71
230	Amer. Teleph.	237	240	240	+ 1 26
141	Anglo Amer. C.	142 40	144 50	144 50	+ 1 47
860	Amgold	856	858	858	+ 0 23
705	BASF (Akt)	716	720	720	+ 0 55
715	Bayer	731	728	730	− 0 13
385	Buffelsfont.	379	380	381	+ 0 52
23	Charter	23	22 85	22 85	− 0 65
560	Chase Manh.	580	588	588	+ 1 37
335	Cie Pétr. Imp.	347 80	347	347	− 0 23
52	De Beers	52	51 70	51 70	− 0 57
1820	Deutsche Bank	1896	1916	1915	+ 1
71	Dome Mines	73	72	72	− 1 36
245	Driefontein Cal	244	244	244	....
545	Du Pont-Nem.	572	567	567	− 0 87
630	Eastman Kodak	655	646	641	− 2 13
71	East Rand	71 10	72 80	72 80	+ 2 39
276	Electrolux	275	277 30	277 30	+ 0 83
310	Ericsson	313	314	314	+ 0 31
495	Exxon Corp.	522	513	513	− 1 72
425	Ford Motors	439 50	440	440	+ 0 11
255	Free State	257 50	250 80	255	− 0 97
152	Gencor	154 80	149 50	149 50	− 3 42
285	Gén. Belgique	284	287 50	287 50	+ 1 23
585	Gén. Electr.	601	597	597	− 0 66
680	Gen. Motors	725	703	703	− 3 03
66	Goldfields	65 20	65 20	65 20	....
35	GdMetropolitain	35 40	35 50	35 50	+ 0 28
133	Harmony	136 10	137 50	137 50	+ 1 02
27	Hitachi	28 95	28 95	28 95	....
725	Hoechst Akt.	730	725	730	....
91	Imp. Chemical	93 20	90 30	90 30	− 3 11
124	Inco. Limited	123 50	122	122	− 1 21
1160	IBM	1196	1191	1190	− 0 50
102	Ito-Yokado	103 50	102	102	− 1 44
295	ITT	304	300 70	300 70	− 1 08
54	Matsushita	54 95	54 80	54 80	− 0 27
1080	Merck	1135	1134	1134	− 0 08
730	Minnesota M.	753	742	742	− 1 46
290	Mobil Corp.	300	294	294	− 2
23950	Nestlé	24600	24350	24350	− 1 01
106	Norsk Hydro	108 20	109	109	+ 0 73
870	Petrofina	900	916	912	+ 1 33
860	Philip Morris	857	844	840	− 1 98
143	Philips	150 10	150 80	150 80	+ 0 46
245	Pres. Brand	245	243	243	− 0 81
255	Président Steyn	257	257	257	....
350	Quilmès	353	351	350	− 0 84
975	Randfontein	967	958	958	− 0 93
540	Royal Dutch	565	564	564	− 0 18
72	Rio Tinto Zinc	72 30	71	71	− 1 79
175	St Helena Co	178	179	179	+ 0 56
345	Schlumberger	369	372	372	+ 0 81
84	Shell transp.	86	85 05	85 05	− 1 10
1880	Siemens A.G.	1879	1858	1858	− 1 11
149	Sony	156 50	156	157	+ 0 96
171	T.D.K.	185 50	185 60	185 60	+ 0 05
13 50	Toshiba Corp.	14 70	14 40	14 40	− 2 04
980	Unilever	1001	996	996	− 0 49
385	Unit. Techn.	403	391	391	− 2 97
880	Vaal Reefs	905	898	898	− 0 77
250	Volvo	258 60	262 60	263 50	+ 1 93
440	West Deep	444	449	450	+ 1 35
295	West Hold.	303 20	302	302	− 0 39
485	Xerox Corp.	492	504	504	+ 2 43
1 70	Zambia Corp.	1 84	1 84	1 84	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 368	9 332	9	9 650
ECU	6 848	6 846	....	....
Allemagne (100 DM)	304 700	304 690	295	310
Belgique (100 F)	15 122	15 125	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 350	270 270	260	280
Danemark (100 krd)	84 980	84 910	80	88
Norvège (100 k)	106 150	105 910	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 051	12 012	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 865	6 847	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 776	4 779	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364 500	364 520	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 810	105 770	101	109
Autriche (100 sch)	43 330	43 370	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 327	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 340	5 345	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 865	6 851	6 650	7
Japon (100 yens)	3 765	3 751	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	94700	94600
Or fin (en lingot)	94500	94400
Pièce française (20 fr)	552	551
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	553	552
Pièce latine (20 fr)	542	547
Souverain	686	688
Pièce de 20 dollars	3935	3965
Pièce de 10 dollars	2132 50	2132 50
Pièce de 5 dollars	1375	.....
Pièce de 50 pesos	3530	3505
Pièce de 10 florins	570	588

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
à Paris (89 MHz)
720-52-97 et 232-14-14
à Bordeaux (101,2 MHz)
(56) 45-88-55

MARDI 25 JUIN
Les difficiles inscriptions dans les universités parisiennes
avec SERGE BOLLOCH
et JACQUES SOPPELSA
président de l'université Paris-I
Débat conduit
par FRANÇOIS KOCH

MERCREDI 26 JUIN
Faut-il nourrir l'Éthiopie ?
avec M. BERNARD HOLZER
secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement
et ROGER CANS

En RFA

Les milieux favorables à l'IDS plaident pour un programme de recherche européen à but militaire

Bonn. – L'initiative de défense stratégique (IDS) américaine et les projets de coopération européens en matière de haute technologie font l'objet cette semaine d'une série de discussions à un haut niveau. Ils devaient être évoqués ce mardi 25 juin au cours des conversations prévues entre le chancelier Kohl et le vice-président américain George Bush, arrivé la veille au soir en provenance de Rome. Ils seront également le principal thème de la rencontre entre les ministres français et allemands des affaires étrangères et de la défense, mercredi, à Bonn également.

Enfin, jeudi et vendredi prochains se tiendra sur la base aérienne de *Cologne-Bonn un symposium* germano-américain qui réunira des industriels, des scientifiques et des responsables politiques des deux pays, en présence notamment du général Abrahamson, qui dirige le projet IDS aux Etats-Unis, du ministre à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble, et du principal conseiller du chancelier Kohl pour les affaires de sécurité, : Horst Teltschik.

Depuis le retour de Washington, il y a deux semaines, d'une mission d'information gouvernementale ouest-allemande conduite par ce dernier, les réflexions en cours au sein du gouvernement sur les programmes IDS et Eurêka ont pris un tour nouveau. On s'oriente de plus en plus, au moins dans les milieux proches du chancelier et au sein du Parti chrétien-démocrate, vers une synthèse des deux programmes, en envisageant une sorte de pendant *européen à l'initiative de défense* stratégique américaine.

D'une manière générale, l'idée semble se dégager dans ces milieux que si les Européens doivent faire quelque chose sur le plan technologique il vaut mieux le faire à partir de quelques projets précis de grande ampleur plutôt qu'éparpiller son argent dans des projets de recherche

De notre correspondant

théoriques dont personne ne saurait, au bout de compte, à quoi il seraient destinés.

On parle, dans cette optique, d'intégrer dans le cadre d'Eurêka le développement du programme spatial européen, y compris le projet de navette Hermes, et de relancer l'idée française d'un système d'observation par satellites, dont les études *devraient être prêtes dans le courant* juillet.

Rien n'a filtré du conseil des ministres restreint qui s'est déroulé vendredi à Bonn, sous la présidence du chancelier, pour préparer la position du gouvernement avant le conseil européen de Milan. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a simplement indiqué que Bonn soutiendrait toute *déclaration de principe sur Eurêka.* Même si cela n'exclut pas l'approbation de quelques projets concrects, qui sont de toute façon nécessaires (par exemple le financement de recherches sur les ordinaeurs à hautes performances, déjà discuté avec les firmes concernées, comme Siemens et Bull), les Allemands attendent d'achever leurs discussions avec les Américains avant *d'arrêter leur décision* sur Eurêka. Au mieux, cela renvoie à la fin de l'année.

Un partage des tâches dans l'alliance

Dans l'état actuel des choses, les dirigeants ouest-allemands semblent convaincus que les Américains n'attendent pas les Européens pour entreprendre leurs recherches sur la défense spatiale. Cela n'exclut pas que l'industrie européenne puisse être appelée à fournir une contribution sous forme de contrats de recherche dans les domaines où elle peut apporter quelque chose, comme l'optique électronique et les lasers.

Apparemment en accord avec *Washington, les milieux ouest*-allemands favorables à l'IDS en ont tiré la conclusion que les Européens devraient se charger de développer, en liaison ou non avec l'initiative américaine, leur propre système de défense contre ce qui menace l'Europe, c'est-à-dire les bombardiers nucléaires, les missiles de croisière et les missiles de courte portée. Il s'agirait, en quelque sorte, d'un *partage des responsabilités* au sein de l'alliance, les recherches américaines stratégiques pouvant se concentrer dans ce cas sur les systèmes stratégiques à longue et moyenne portée – jusqu'au niveau des SS-20, précise-t-on à Bonn.

Un texte diffusé mardi à Bonn par le responsable des questions de défense au sein du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Willy Wimmer (qui a accompagné le chef du groupe parlementaire CDU-CSU, M. Dregger, au cours de sa *récente visite à Washington*), confirme que *« la principale menace pesant sur l'Europe, c'est-à-dire les bombardiers nucléaires et les missiles à courte portée, n'est pas couverte par l'IDS ».* Il précise en revanche qu'une étude détaillée de cette menace et des parades possibles a été adressée par le Pentagone au ministère ouest-allemand de la défense.

Une telle militarisation du programme de recherche européen, qui avait été conçu à l'origine dans une optique essentiellement civile, va certainement se heurter à de vives résistances en Allemagne fédérale. Cherchant manifestement à préparer le terrain, M. Wimmer souligne que, dans la discussion sur l'IDS et Eurêka, on n'a pas porté suffisamment attention *aux intérêts spécifiques* des Allemands et des Européens en matière de sécurité. Il déplore qu'une fois de plus les Allemands ne fassent que réagir, dans ce domaine, à des initiatives venant de Washington et de Bruxelles. Il est par ailleurs difficile de ne faire aucun rapprochement entre ce débat et l'offensive en règle que M. Dregger vient de lancer contre la ligne suivie en matière de politique étrangère par M. Genscher. Le chef de la diplomatie ouest-allemande s'est fait, depuis le début, avec son collègue de la recherche, M. Riesenhuber, le défenseur d'un programme de recherche civil européen, contre les partisans de l'IDS, réunis à la chancellerie, au ministère de la défense et dans le Parti chrétien-démocrate.

HENRI DE BRESSON.

Sur le vif

Ah ! les belles gélules !

Ils ne sont pas contents les médecins. Ils en ont marre des malades. Non, c'est vrai, ils se donnent un mal de chien. Ils les palpent, *ils les auscultent...* et pas toujours au stéthoscope, souvent à l'oreille, faut pas être dégoûté. Ils les examinent de partout. Ils leur tapent sur les côtes : dites 33. Ils enfoncent leur poing dans des ventres mous : et là, ça vous fait mal ? Ils plantent leurs doigts dans des endroits pas tellement ragoûtants. Ils épluchent inlassable*ment l'interminable* inventaire de leurs craintes et de leurs plaintes. Ils leur rédigent des ordonnances recto verso. Et ces *idiots-là, après avoir fait provi*sion de médicaments, les rangent dans l'armoire à pharmacie sans y toucher, pour le cas où ça viendrait à manquer.

Vous me direz : bof, d'abord, c'est archi-connu. Ensuite, c'est tant mieux : les remèdes sont souvent pires que le mal. Bon, ben, puisque vous savez tout mieux que tout le monde, vous *pourriez peut-être m'expliquer* pourquoi, dans les hôpitaux américains, suisses, canadiens et suédois – quatre pays où a été menée une enquête publiée *par 24 Heures*, le journal de Lausanne, – leurs remèdes, ils les mettent au panier ou ils les balancent par la fenêtre, les patients. Je suis d'ailleurs sûre qu'ici c'est pareil. Et que les *cachets, les gélules, les drogues,* les pilules, les comprimés se ramassent à la pelle dans les cours et les sacs poubelles à la Pitié ou à Broussais.

Curieux quand même, avouez. Parce que enfin là, c'est du *sérieux. On n'hospitalise pas les* gens pour rien. Pourtant, le seul moyen d'être sûr qu'ils avalent la dose prescrite, c'est de la leur filer en perfusion, faute de quoi ils la recrachent en douce dès que vous avez le dos tourné. On leur a tellement dit que les médicaments, *c'est mauvais* pour la santé qu'ils se méfient.

Alors, moi, le coup de Carrefour, la vitamine C en vente dans les supermarchés, je suis pour. On ne s'en tiendra pas là, vous pensez bien. Le jour où on jettera pêle-mêle dans son caddy trois cartons de jus de pomme, un paquet de biscottes et deux boîtes de cortisone, elle fera moins peur et on la bouffera avec le reste. Surtout si c'est de la cortisone de régime à 10 % de matières grasses.

CLAUDE SARRAUTE.

MOINS DE GAZ QUE PRÉVU DANS LE CHAMP DE FRIGG

Le groupe ELF-Aquitaine a annoncé, mardi 25 juin, qu'il avait révisé en baisse les réserves de gaz naturel du champ de Frigg, le principal champ qu'il exploite en mer du Nord.

Selon les derniers forages effectués par un audit indépendant, ce champ, dont ELF est opérateur avec une participation de 51 %, aux côtés de Total (25,8 %), de Norsk Hydro (19,9 %) et Statoil (3,04 %), ne contiendrait environ que 185 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 16 % de moins que prévu (220 milliards de mètres cubes).

Si le rythme actuel de production (13,6 milliards de mètres cubes l'an passé) est maintenu, l'exploitation du champ de Frigg pourrait être arrêtée en 1989 au lieu de 1992. La totalité du gaz extrait de Frigg est vendue à la Grande-Bretagne, dont il couvre environ un tiers des besoins en gaz.

V. M.

● *M. Gorbatchev en Ukraine.* – Le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, est parti, ce mardi 25 juin, *pour Kiev, entreprenant ainsi son* deuxième déplacement à l'intérieur du pays depuis qu'il a accédé au pouvoir. M. Gorbatchev s'était rendu au mois de mai à Leningrad, où il avait visité des usines et prononcé un important discours incitant ses compatriotes à travailler *plus* et mieux.

GRÈVE A FR3

Les sections syndicales de FR3 (FO, CGT, CFDT, CGC) ont lancé un ordre de grève pour ce mardi 25 et le mercredi 26 juin, de 17 heures à 22 heures, afin de protester contre les disparités de salaires par rapport aux autres chaînes publiques, et *« de traduire le malaise général de l'ensemble des professionnels de FR3 sur l'avenir de leur société »,* indiquent les syndicats. Ce mouve*ment, qui devrait amener* la suppression de « Soir 3 » ces deux mêmes jours, intervient la veille de la réunion du comité central d'établissement de FR3, le personnel attendant de la direction l'ouverture de négociations.

● *La Commission des opérations de Bourse approuve l'OPA de Ted Turner sur CBS.* – L'Américain Ted Turner, qui tente de racheter depuis six mois le groupe CBS pour 5,4 milliards de dollars, vient d'obtenir l'autorisation d'achat par la Commission de contrôle des opérations de Bourse. Il attend l'accord de la Commission fédérale des communications, qui prévoit une audition pour juillet, mais qui ne rendra pas d'avis avant le mois de décembre. Il restera alors à la division anti-trust du département de la justice à se prononcer.

La direction de CBS refuse pour sa part cette OPA et fait circuler des pétitions dans les stations affiliées à la chaîne. Selon CBS, l'endettement de M. Turner remettrait en question l'équilibre financier.

Au Bangladesh

Nouvelles inondations catastrophiques

Dhaka *(Reuter, UPI).* – Près d'un million et demi d'habitants du nord et de l'est du Bangladesh luttent pour leur survie après les *inondations,* dues à la mousson, survenues au cours du week-end dernier, et les autorités désespèrent de pouvoir leur apporter des secours suffisants.

Selon l'armée et la police, vingt mille familles ont dû être évacuées. Douze morts ont été enregistrés jusqu'ici. Cependant, le service météorologique de Dhaka prévoit d'autres pluies de *mousson dans les prochains* jours et craint des inondations encore plus importantes.

Les camps de secours ouverts par le gouvernement sont pleins, et des milliers de personnes doivent être refoulées chaque jour. Certaines ont grimpé sur le toit de leur cahute, d'autres dérivent sur des radeaux de fortune en bois, sans vivres ni vêtements ni eau potable. *D'autres encore ont* trouvé refuge sur des digues battues par les eaux.

Des milliers de sinistrés en sont réduits à boire de l'eau boueuse. *« Nous ne pouvons* dit-on, *écarter l'hypothèse d'une épidémie dans les régions dévastées. »*

La région la plus touchée est celle qui longe la frontière de l'Etat indien d'Assam, et des milliers de personnes affluent dans les camps chaque jour.

Jusqu'à présent, l'armée et la police sont parvenues à secourir quinze mille familles dans le district de Moulvibazar. Dans d'autres zones, des milliers de personnes ont dû abandonner leurs *maisons.*

Au moins sept des douze victimes déjà connues ont été em*portées par les flots dans leur* sommeil. A Moulvibazar, les eaux ont brutalement monté de 1,50 m, emportant tout sur leur passage, lignes téléphoniques et digues.

Ces inondations sont la *deuxième catastrophe naturelle* qui frappe le Bangladesh en moins d'un mois, après le raz de marée qui a fait plus de onze mille victimes et environ deux cent cinquante mille sans abri.

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1985 a été tiré à 460 419 exemplaires

A B C D E F G